

COMPTE GÉNÉRAL DES
SERVICES DU GOUVERNEMENT DE LA RÉGION BRUXELLOISE



2021

SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES
DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ
DOCUMENT ÉTABLI LE 10 JUIN 2022

AVANT-PROPOS

Les comptes ont été établis sur la base des dispositions légales et réglementaires en vigueur en la matière, à savoir :

- la loi du 16 mai 2003 fixant les dispositions générales applicables aux budgets, au contrôle des subventions et à la comptabilité des Communautés et Régions, ainsi qu'à l'organisation du contrôle de la Cour des comptes ;
- l'ordonnance organique du 23 février 2006 portant les dispositions applicables au budget, à la comptabilité et au contrôle (ci-après dénommée OOBCC) qui fixe les règles normatives complémentaires à la loi du 16 mai 2003, que le législateur bruxellois a décidé de faire appliquer pour ce qui concerne la Région de Bruxelles-Capitale ;
- l'arrêté royal du 10 novembre 2009 (ci-après dénommé AR « plan comptable ») et ses annexes, fixant le plan comptable applicable à l'État fédéral, aux Communautés, aux Régions et à la Commission communautaire commune ;
- La circulaire du 14 décembre 2020, qui vise, comme l'indique son préambule :
 - à préciser certains éléments de l'AR « plan comptable » ;
 - à fixer certaines modalités, notamment en matière de règles d'amortissements et de réévaluations, qu'aurait dû établir la Commission de la comptabilité publique¹, ainsi que prévu par l'AR « plan comptable » ; ladite commission a effectivement commencé ses travaux en novembre 2017 ; ses recommandations restent attendues ;
 - à définir la méthodologie en vue de la réalisation de l'inventaire prévu à l'article 34 de l'ordonnance organique du 23 février 2006 portant les dispositions applicables au budget, à la comptabilité et au contrôle, à compléter, pour ce faire, les dispositions de l'article 4 de l'AR « plan comptable », et à prendre des dispositions pour faciliter sa mise à jour ;
 - à fixer certaines modalités afin de permettre l'application de l'article 61 de l'OOBCC².

Les principes généraux comptables ont été appliqués dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles de base que sont :

- la permanence des méthodes comptables et des règles d'évaluation d'un exercice à l'autre ;
- l'indépendance des exercices ;
- le principe de continuité de l'exploitation ;
- le principe de l'image fidèle.

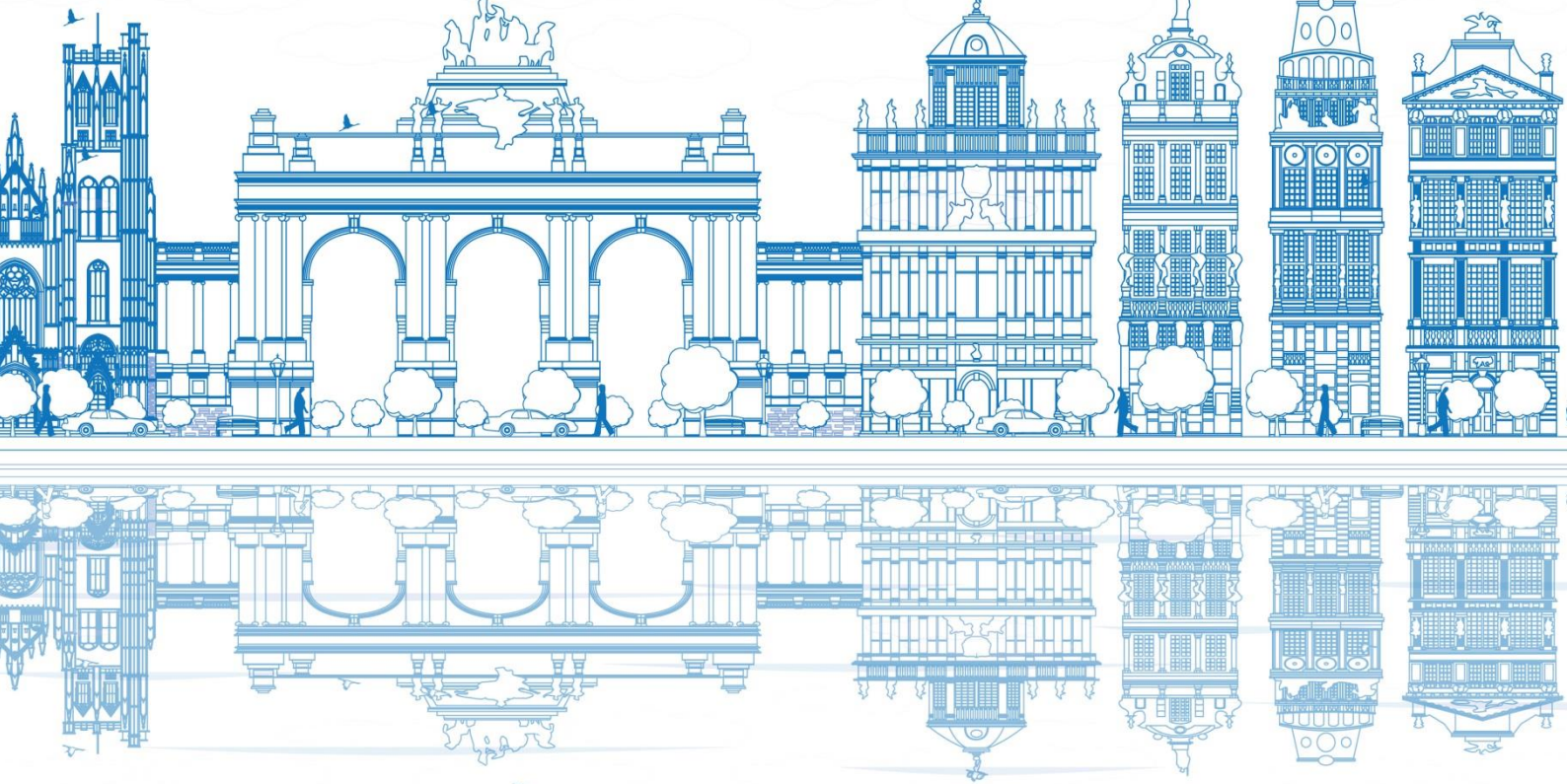
Le présent compte couvre la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Nous vous souhaitons une agréable lecture.

La Direction de la comptabilité

¹ Cf. l'article 8 de l'AR du 10 novembre 2009

² « l'annexe au compte annuel comprend notamment un commentaire relatif aux règles d'évaluation retenues, un rapport sur les ventes ou autres aliénations éventuelles des biens meubles et immeubles au cours de l'année, ainsi que différents rapports et annexes sur les éléments constitutifs du bilan et du compte de résultats. »



PAGE

7

22

CHAPITRE

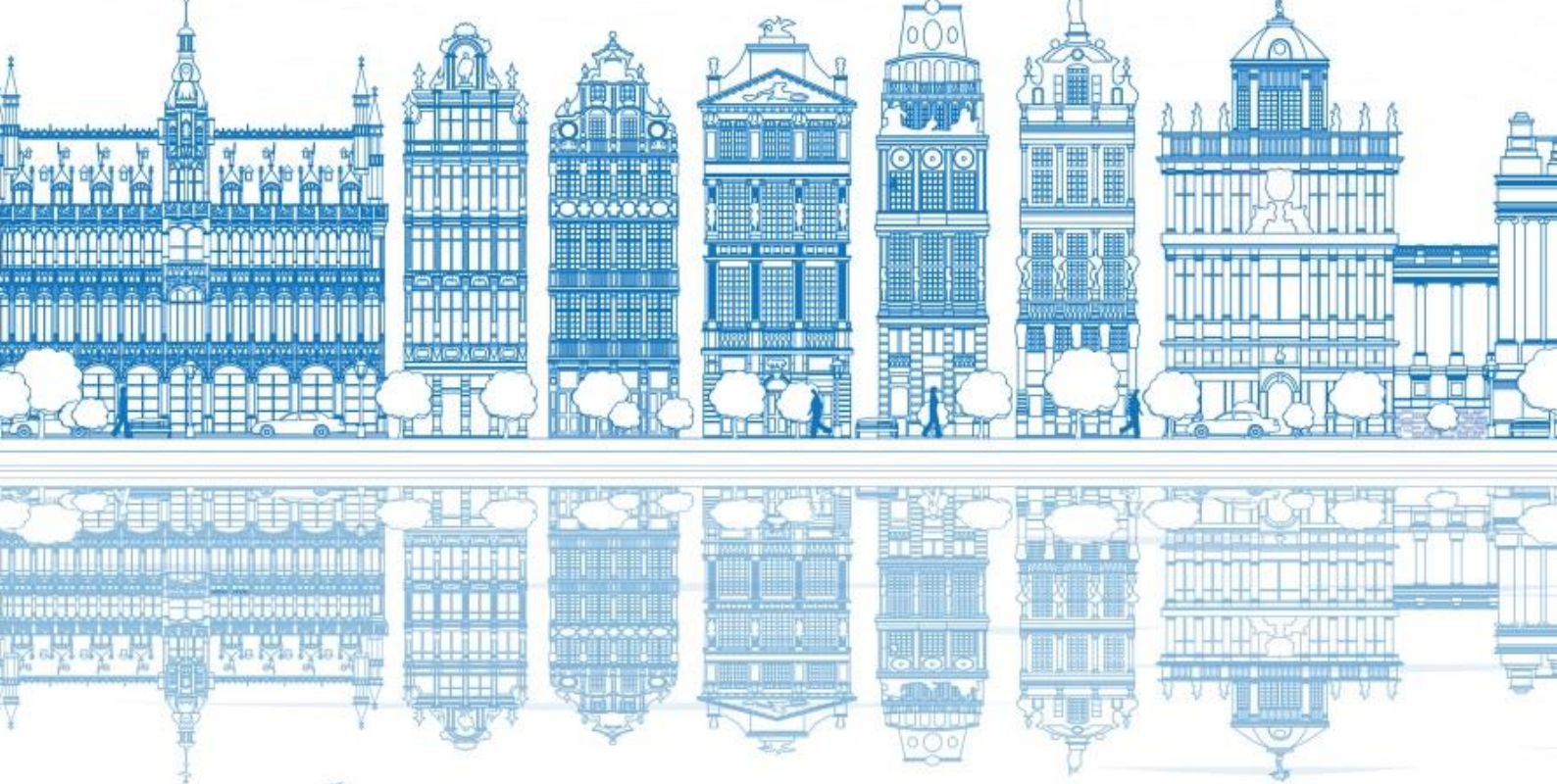
COMPTE GÉNÉRAL

ANNEXE AU COMPTE
GÉNÉRAL

CONTENU

BILAN
COMPTE DE RÉSULTATS
COMPTE DE RÉCAPITULATION DES
OPÉRATIONS BUDGÉTAIRES

IMMOBILISATIONS
CRÉANCES
VALEURS DISPONIBLES
COMPTE DE RÉGULARISATION
FONDS PROPRES
DETTES
DROITS ET ENGAGEMENTS
COMPTE DE RÉSULTATS
COMPTE DE GESTION
RÉCONCILIATION DES RÉSULTATS
COMPTABLE ET BUDGÉTAIRE
ANNEXES



104

115

COMPTE D'EXÉCUTION DU BUDGET

AUTRES ANNEXES

INTRODUCTION AU COMPTE D'EXÉCUTION DU BUDGET

COMPTE D'EXÉCUTION DES SORTIES ET ENTRÉES DE FONDS RELATIVES AU MÉCANISME DE GESTION DES CENTIMES ADDITIONNELS ET AUTRES FONDS DE TIERS EN MATIÈRE FISCALE

BUDGET DES VOIES ET DES MOYENS

BUDGET DES DÉPENSES

ANNEXES AU COMPTE D'EXÉCUTION DU BUDGET

ORDONNANCE TRANSPARENCE

COMPTE GÉNÉRAL

2021



TABLE DES MATIÈRES

BILAN	9
COMPTE DE RÉSULTATS	11
COMPTE DE RÉCAPITULATION DES OPÉRATIONS BUDGÉTAIRES	12
Annexe au compte de récapitulation des opérations budgétaires : Missions déléguées	19
Annexe au compte de récapitulation des opérations budgétaires : Détail des dépenses non ventilées	21



BILAN

Actif	Codes	Exercice 2021	Exercice 2020
ACTIFS IMMOBILISES	20/28	11.598.222.809	11.313.533.349
Frais d'établissement	20	-	-
Immobilisations incorporelles	21	38.608.129	31.782.720
Immobilisations corporelles	22/27	6.408.064.961	6.377.788.409
Terrains et constructions	22	484.935.622	429.848.593
Installations, machines et outillage	23	29.905.072	29.092.095
Mobilier et matériel roulant	24	77.926.147	80.576.490
Location-financement et droits similaires	25	-	-
Autres immobilisations corporelles	26	5.815.298.120	5.838.271.230
Immobilisations en cours et acomptes versés	27	-	-
Immobilisations financières	28	5.151.549.719	4.903.962.220
Participations (majoritaires et totales)	280/1	5.032.897.889	4.816.398.651
Participations (minoritaires)	282/3	118.392.648	87.304.388
Créances et cautionnements en numéraires	284/8	259.182	259.182
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	1.765.120.893	2.415.557.355
Créances à plus d'un an	29	978.606.843	955.517.658
Créances (SLRB/CITYDEV/FLRBC)	290	978.604.787	954.614.017
Autres créances	291	2.056	903.642
Stocks et commandes en cours d'exécution	30/37	-	-
Stocks	30/36	-	-
Commandes en cours d'exécution	37	-	-
Créances à un an au plus	40/41	607.293.803	801.399.864
Créances (fiscales et non fiscales)	40	571.334.851	772.480.696
Autres créances	41	35.958.952	28.919.168
Placements de trésorerie	50/53	20.000.000	381.250.000
Valeurs disponibles	54/58	-	176.991.900
Comptes de régularisation	490/1/9	159.220.247	100.397.932
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	13.363.343.702	13.729.090.704



Passif	Codes	Exercice 2021	Exercice 2020
CAPITAUX PROPRES	10/15	3.483.812.216	4.828.562.785
Capital	10	11.542.278.339	11.542.273.785
Capital souscrit			
Capital non appelé			
Primes d'émission	11	-	-
Plus-values de réévaluation	12	4.406.246.879	4.277.700.905
Réserves	13	-	-
Réserve légale	130	-	-
Réserves indisponibles	131	-	-
Pour actions propres	1310	-	-
Autres	1311	-	-
Réserves immunisées	132	-	-
Réserves disponibles	133	-	-
Bénéfice (Perte) reporté (+)/(-)	14	12.464.713.002	10.991.411.906
Subsides en capital	15	-	-
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	16	43.735.795	43.008.855
Provisions pour risques et charges	160/5	43.735.795	43.008.855
Impôts différés	168	-	-
DETTES	17/49	9.835.795.691	8.857.519.064
Dettes à plus d'un an	17	6.531.011.308	5.538.074.515
Dettes financières	170/4	6.464.023.000	5.448.500.000
Etablissements de crédit, dettes de location financement et assimilées	172/3	6.464.023.000	5.448.500.000
Autres emprunts	174/0	-	-
Dettes commerciales	175	-	-
Acomptes reçus sur commandes	176	-	-
Autres dettes	178/9	66.988.308	89.574.515
Dettes à un an au plus	42/48	3.159.975.066	3.149.829.379
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	225.000.000	180.500.000
Dettes financières	43	436.239.070	776.500.000
Etablissements de crédit	430/8	240.239.070	-
Autres emprunts	439	196.000.000	776.500.000
Dettes commerciales	44	612.643.801	302.869.574
Fournisseurs	440/4	612.643.801	302.869.574
Effets à payer	441	-	-
Acomptes reçus sur commandes	46	8.560.731	-
Dettes fiscales, salariales et sociales	45	8.526.620	8.094.033
Impôts	450/3	21.030	33.703
Rémunérations et charges sociales	454/9	8.505.590	8.060.330
Autres dettes	47/48	1.869.004.844	1.881.865.772
Comptes de régularisation	492/3	144.809.316	169.615.170
TOTAL DU PASSIF	10/49	13.363.343.702	13.729.090.704



COMPTE DE RÉSULTATS

	Codes	Exercice 2021	Exercice 2020
Produits de production et d'exploitation	70/74	4.499.576.710	4.177.660.973
<i>Recettes courantes</i>	70/74	4.499.576.710	4.177.660.973
Charges de production et d'exploitation	60/64	5.927.740.660	5.470.374.857
<i>Approvisionnement - subventions - dotations</i>	60	5.188.816.617	4.760.347.529
<i>Approvisionnement - subventions - dotations</i>	600/8	5.188.816.617	4.760.347.529
<i>Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)</i>	609	-	-
<i>Services et biens divers</i>	61	183.187.688	175.039.145
<i>Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)</i>	62	213.211.367	187.292.854
<i>Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur les immobilisations incorporelles et corporelles</i>	630	289.883.126	268.427.741
<i>Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales :</i>	631/4	35.504.745	21.051.901
<i>dotations (reprises) d'établissement, sur les immobilisations corporelles et incorporelles (+)/(-)</i>	635/7	733.815	815.552
<i>Provisions pour risques et charges : dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)</i>	640/8	87.412.792	59.031.238
<i>Autres charges d'exploitation</i>	649	-	-
<i>Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)</i>	649	-	-
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)	9901	1.428.163.950	1.292.713.884
Intérêts et autres revenus financiers courants	75	25.054.262	21.621.667
<i>Produits des imm. financières/ actifs circulants</i>	750/751	19.276.231	17.318.050
<i>Autres produits financiers</i>	752/9	5.778.030	4.303.617
Intérêts et autres charges financières courantes	65	165.653.469	143.123.433
<i>Charges des dettes</i>	650	157.805.684	142.168.335
<i>Réduction de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales : dotations (reprises) (+)/(-)</i>	651	-	-
<i>Autres charges financières</i>	652/9	7.847.785	955.097
Bénéfice (perte) courant avant impôts	9902	1.568.763.158	1.414.215.650
Produits exceptionnels	76	103.020.724	247.021.976
Charges exceptionnelles	66	7.558.663	112.460.668
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)	9903	1.473.301.097	1.279.654.341
Prélèvements sur les impôts différés	780	-	-
Transfert aux impôts différés	680	-	-
Transfert de revenus + impôts (+)/(-)	67/68/77	-	-
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)	9904	1.473.301.097	1.279.654.341
Prélèvements sur les réserves immunisées	789	-	-
Transfert aux réserves immunisées	689	-	-
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)	9905	1.473.301.097	1.279.654.341
Prélèvements sur les réserves	792	-	-
Dotations aux réserves	692	-	-
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)	693/793	1.473.301.097	1.279.654.341



COMPTE DE RÉCAPITULATION DES OPÉRATIONS BUDGÉTAIRES

RUBRIQUES SOUS-RUBRIQUES	CLASSE 8	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020	RUBRIQUES SOUS-RUBRIQUES	CLASSE 9	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
DEPENSES A VENTILER				RECETTES A VENTILER			
8	01	<i>Dépenses à ventiler</i>		9	06	<i>Recettes à ventiler</i>	
8	0100	-	-	9	06009	-	-
8	0600	-	660 000,00				
DEPENSES A NE PAS VENTILER				RECETTES A NE PAS VENTILER			
8	03	<i>Opérations internes :</i>		9	08	<i>Opérations internes</i>	
8	0310	42 738 391,56	37 956 154,14	9	08109	-	-
DEPENSES COURANTES POUR BIENS ET SERVICES				RECETTES COURANTES POUR BIENS ET SERVICES			
8	11	<i>Salaires et charges sociales :</i>					
8	1111	109 529 019,78	103 827 337,05	9	11009	-	-
8	1112	26 125 751,19	24 015 562,57	9	11119	259 658,52	470 072,61
8	1120	25 510 924,70	24 027 855,06	9	11209	1 132 798,42	947 466,95
8	1131	2 349,53	-	9	11409	486 298,68	476 589,12
8	1132	820 978,47	1 161 620,58				
8	1133	55 717 805,75	26 702 097,13				
8	1140	5 902 674,50	5 878 617,45				
8	12	<i>Achats de biens non durables et de services :</i>		9	16	<i>Ventes de biens non durables et de services</i>	
8	1211	96 379 184,82	86 874 683,32	9	12119	1 222 896,77	864 050,63
8	1212	17 692 321,09	16 346 401,83	9	12219	115 651,57	35 124,82
8	1221	16 244 058,77	15 160 247,44	9	12509	19 643,24	200 745,35
8	1222	915 592,40	587 264,40	9	16119	15 901 760,40	15 030 550,20
8	1250	15 810 702,58	16 110 975,94	9	16129	645 108,00	460 124,00
8	1611	998,05	3 995,25	9	16209	5 750 471,46	5 735 605,13
8	14	<i>Réparations et entretiens d'ouvrages en matière de travaux routiers et hydrauliques n'augmentant pas la valeur :</i>					
8	1410	72 333 994,72	66 319 561,35				



RUBRIQUES SOUS-RUBRIQUES	CLASSE 8	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020	RUBRIQUES SOUS-RUBRIQUES	CLASSE 9	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020		
INTERETS ET CONTRIBUTIONS AUX PERTES D'EXPLOITATION OCCASIONNELLES D'ENTREPRISES PUBLIQUES				REVENUS DE LA PROPRIETE					
8	21	<i>Intérêts de la dette publique :</i>		9	26	<i>Intérêts de créances des Pouvoirs publics :</i>			
8	2110	Intérêts de la dette publique en euros	150 395 787,86	138 243 305,50	9	26109	Perception d'intérêts d'autres secteurs que le secteur administrations publiques	20 984 997,63	27 448 120,61
8	2130	Intérêts de la dette publique à l'intérieur du secteur administrations publiques	-	12 451,37	9	26209	Perception d'intérêts à l'intérieur du secteur administrations publiques	3 073 663,14	4 615 042,31
8	2160	Autres intérêts	-	-					
8	24	<i>Locations de terres :</i>		9	28	<i>Autres produits du patrimoine</i>			
8	2410	Paiements à d'autres secteurs que le secteur administrations publiques	10 699,92	10 700,92	9	28209	Dividendes	79 590,00	-
					9	28309	Locations de terres	7 438,24	7 390,83
TRANSFERTS DE REVENUS A DESTINATION D'AUTRES SECTEURS				TRANSFERTS DE REVENUS EN PROVENANCE D'AUTRES SECTEURS					
8	31	<i>Subventions d'exploitation :</i>		9	36	<i>Impôts indirects et taxes</i>			
8	3122	Autres subventions d'exploitation aux entreprises publiques	65 665 044,43	36 712 950,58	9	31229	Autres subventions d'exploitation aux entreprises publiques (-)	-	7 769 489,64
8	3131	Autres subventions d'exploitation à des producteurs autres que les entreprises publiques : en matière de prix	235 756 000,00	224 088 601,81	9	31319	Autres subventions d'exploitation à des producteurs autres que les entreprises publiques : en matière de prix (-)	1 647 084,54	1 767 726,52
8	3132	Autres subventions d'exploitation à des producteurs autres que les entreprises publiques	239 855 274,11	221 627 745,30	9	31329	Autres subventions d'exploitation à des producteurs autres que les entreprises publiques (-)	375 176,70	179 592,01
8	3690	Diverses taxes, parmi lesquelles les taxes sur les jeux, les taxes à l'exportation, les droits d'expertise et les taxes sur les spectacles et autres divertissements (-)	58 291 995,74	30 835 371,42	9	33009	Transferts de revenus aux organismes privés sans but lucratif au service des ménages (-)	714 751,89	200 506,58
					9	36409	Droits d'enregistrement	647 874 398,29	678 268 096,37
					9	36609	Taxe de circulation	203 114 596,08	218 106 483,44
					9	36709	Taxes sur la pollution	3 956 091,80	3 668 636,07
					9	36909	Diverses taxes, parmi lesquelles les taxes sur les jeux, les taxes à l'exportation, les droits d'expertise et les taxes sur les spectacles et autres divertissements	152 569 694,31	180 027 788,67
8	32	<i>Transferts de revenus autres que des subventions d'exploitation aux entreprises et institutions financières</i>		9	37	<i>Impôts directs et cotisations versées aux administrations de sécurité sociale :</i>			
8	3200	Transferts de revenus autres que des subventions d'exploitation aux entreprises et institutions financières	2 212 797,48	168 000,00	9	37109	Impôts directs à charge des entreprises, institutions de crédits et sociétés d'assurance	26 290 795,47	23 591 709,59
					9	37209	Impôts directs à charge des ménages et des organismes privés sans but lucratif au service des ménages	891 134 730,94	855 704 719,04
8	33	<i>Transferts de revenus aux organismes privés sans but lucratif au service des ménages</i>		9	37509	Contributions sécurité sociale à charge des travailleurs		-	-
8	3300	Transferts de revenus aux organismes privés sans but lucratif au service des ménages	46 222 810,36	77 145 336,90	9	37709	Autres contributions de nature obligatoire	4 550,18	6 454,72
8	34	<i>Transferts de revenus aux ménages</i>		9	38	<i>Autres transferts de revenus des entreprises, institutions financières, ASBL au service des ménages</i>			
8	3431	Autres prestations sociales : en espèces	6 761 123,37	7 363 786,36	9	34319	Transferts de revenus aux ménages : autres prestations sociales (-)	165 092,54	348 431,58
8	3432	Autres prestations sociales : en nature	74 130 179,35	76 011 419,23	9	34509	Autres prestations aux ménages en tant que producteurs (-)	2 829,06	-
8	3441	Autres prestations aux ménages en tant que consommateurs : en nature	5 879 134,49	1 863 119,01	9	38109	Des entreprises	2 562 224,12	2 518 926,39
8	3450	Autres prestations aux ménages en tant que producteurs	25 985 399,33	24 083 175,70	9	38309	Des sociétés d'assurance	160 391,05	348 922,91
8	3720	Impôts directs à charge des ménages et des organismes privés sans but lucratif au service des ménages (-)	2 575 944,44	9 897 315,04	9	38409	Autres transferts de revenus des ASBL au service des ménages	10 100,00	22 762,00
8	3810	Autres transferts de revenus des entreprises (-)	8 445,00	201 625,00	9	38509	Des ménages	35 196 517,32	29 055 276,67



RUBRIQUES SOUS-RUBRIQUES	CLASSE 8	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020	RUBRIQUES SOUS-RUBRIQUES	CLASSE 9	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
8 3830	Autres transferts de revenus des sociétés d'assurance (-)	986,59	26 296,78				
8 3840	Autres transferts de revenus des ASBL au service des ménages (-)	-	22 800,00				
8 3850	Autres transferts de revenus des entreprises, institutions financières, organismes privés sans but lucratif au service des ménages et ménages (-)	8 232,73	663 649,08				
8 35	<i>Transferts de revenus à l'étranger</i>			9 39	<i>Transferts de revenus de l'étranger</i>		
8 3510	Aux institutions de l'UE	-	530 000,00	9 35309	Aux pays membre de l'UE (non-administrations publiques)(-)	-	2 441,70
8 3530	Aux pays membre de l'UE (non-administrations publiques)	16 000,00	49 528,74	9 35609	A des pays autres que les pays membres de l'UE (non-administrations publiques)(-)	409,68	1 420,32
8 3560	A des pays autres que les pays membres de l'UE (non-administrations publiques)	-	5 095,17	9 39109	Des institutions de l'UE	27 641 925,73	-
				9 39309	Des pays membres de l'UE (non-administrations publiques)	5 400,00	-
TRANSFERTS DE REVENUS A L'INTERIEUR DU SECTEUR ADMINISTRATIONS PUBLIQUES				TRANSFERTS DE REVENUS A L'INTERIEUR DU SECTEUR ADMINISTRATIONS PUBLIQUES			
8 41	<i>Transferts de revenus à l'intérieur d'un Groupe institutionnel :</i>			9 46	<i>Transferts de revenus à l'intérieur d'un Groupe institutionnel :</i>		
8 4140	Aux OAP (Organismes administratifs publics)	1 998 863 906,35	1 881 784 745,46	9 41409	Aux OAP (Organismes administratifs publics) (-)	3 363 644,58	1 593 471,76
8 4160	Aux ASBL des administrations publiques	37 825 039,59	38 700 046,06	9 41609	Aux ASBL des administrations publiques (-)	-	174 239,61
8 4170	Aux autres unités publiques	98 680 978,40	92 343 360,00	9 46409	Des OAP (Organismes administratifs publics)	-	38 605,75
8 43	<i>Transferts de revenus aux administrations publiques locales :</i>			9 48	<i>Transferts de revenus des administrations publiques locales :</i>		
8 4320	Aux communes	-	-	9 48599	Autres pouvoirs locaux	325 062 098,07	239 124 538,52
8 4321	Aux communes : contributions générales	521 068 945,17	508 826 276,33	9 43209	Transferts de revenus aux administrations publiques locales : aux communes (-)	80 508,88	90 000,00
8 4322	Aux communes : contributions spécifiques	112 467 295,73	49 198 480,15				
8 4323	Aux communes : contributions pour charges d'intérêt	216 097,79	227 506,71				
8 4325	Aux communes : contributions aux pensions du personnel enseignant	-	-				
8 4326	Aux communes : contributions aux autres frais de fonctionnement de l'enseignement	28 510,95	28 734,60				
8 4340	Transferts de revenus aux ASBL des pouvoirs locaux	2 156 700,00	60 267,60				
8 4351	Aux autres administrations publiques locales : Zones de police	196 676,28	387 271,01				
8 4352	Aux autres administrations publiques locales : CPAS	2 900 222,50	2 489 155,59				
8 4353	Aux autres administrations publiques locales : Intercommunales du secteur S.1313	-	-				
8 4358	Aux autres administrations publiques locales : contributions générales	-	-				
8 4359	Autres pouvoirs locaux	457 500,00	-				
8 44	<i>Transferts de revenus à l'enseignement autonome subsidié :</i>						
8 4430	Contributions aux autres frais de fonctionnement de l'enseignement	42 858,31	61 043,42				
8 45	<i>Transferts de revenus à d'autres groupes institutionnels :</i>			9 49	<i>Transferts de revenus d'autres groupes institutionnels :</i>		
8 4511	Transferts de revenus à la commissions communautaire française	294 883 395,00	306 381 761,00	9 45509	Unités interrégionales (-)	-	-



RUBRIQUES SOUS-RUBRIQUES		CLASSE 8	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020	RUBRIQUES SOUS-RUBRIQUES	CLASSE 9	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020	
8	4512	Transferts de revenus à la commissions communautaire flamande	76 225 223,00	83 011 620,00	9	49409	Transferts de revenus du pouvoir fédéral	1 513 566 000,96	1 403 059 897,96
8	4513	Transferts de revenus à la commission communautaire commune	377 401 354,17	374 389 413,24	9	49419	Transferts de revenus du Pouvoir fédéral : dotations	-	-
8	4524	Transferts de revenus aux communautés : communauté française	1 182 134,96	1 237 417,29	9	49429	Transferts de revenus du Pouvoir fédéral : parties attribuées d'impôts et de perceptions	-	-
8	4525	Transferts de revenus aux communautés : communauté flamande	581 744,93	494 148,56	9	49439	Transferts de revenus du Pouvoir fédéral : autres	-	-
8	4534	Transferts de revenus aux régions : autres	90 000,00	-					
8	4540	Transferts de revenus au Pouvoir fédéral	899 650,85	879 978,90					
8	4550	Unités interrégionales	3 849 444,26	3 925 070,79					
8	4940	Transferts de revenus du pouvoir fédéral (-)	495 961,88	593 000,00					
TRANSFERTS EN CAPITAL A DESTINATION D'AUTRES SECTEURS					TRANSFERTS EN CAPITAL EN PROVENANCE D'AUTRES SECTEURS				
8	51	<i>Transferts en capital aux entreprises et institutions financières</i>			9	56	<i>Impôts en capital :</i>		
8	5110	Aides à l'investissement	1 083 468,36	1 083 468,36	9	56509	Impôts en capital : Des ménages	557 729 323,32	466 301 519,61
8	5111	Aides à l'investissement : aides à l'investissement aux entreprises publiques	70 380 804,96	68 370 957,43					
8	5112	Aides à l'investissement : aides à l'investissement aux entreprises privées	23 665 505,31	31 376 158,27	9	57	<i>Transferts en capital des entreprises et institutions financières (à l'exclusion des impôts en capital) :</i>		
8	5121	Autres transferts en capital aux entreprises publiques	1 126 982,00	-	9	57209	Autres transferts en capital des entreprises	-	-
8	5122	Autres transferts en capital aux entreprises privées	-	54 611,00					
8	5130	Autres transferts en capital aux institutions de crédit	-	240 000,00					
8	52	<i>Transferts en capital aux organismes sans but lucratif au service des ménages :</i>			9	58	<i>Transferts en capital d'organismes privés sans but lucratif au service des ménages et des ménages :</i>		
8	5210	Aides à l'investissement	2 637 581,41	3 491 553,17	9	52109	Aides à l'investissement (-)	213 521,42	190 544,63
8	53	<i>Transferts en capital aux ménages :</i>			9	53109	Transferts en capital aux ménages Aides à l'investissement aux ménages (-)	486 664,82	124 418,78
8	5310	Aides à l'investissement	30 768 011,82	31 549 183,35	9	58209	Transferts en capital des ménages : autres	200,00	1 817,64
8	5820	Transferts en capital des ménages (-)	12 700,00	36 964,19					
8	54	<i>Transferts en capital à l'Etranger :</i>			9	59	<i>Transferts en capital de l'Etranger :</i>		
8	5411	Transferts en capital aux institutions de l'UE : aides à l'investissement	-	-	9	59119	Transferts en capital des institutions de l'UE : Aides à l'investissement	39 974 346,56	7 520 641,97
8	5451	Transferts en capital à des pays autres que les pays membres de l'UE (administrations publiques) : aides à l'investissement	-	-					
8	5911	Transferts en capital des institutions de l'UE : aides à l'investissement (-)	2 158 826,34	-					
8	5912	Transferts en capital des institutions de l'UE : autres transferts en capital (-)	-	928 008,87					
TRANSFERTS EN CAPITAL A L'INTERIEUR DU SECTEUR ADMINISTRATIONS PUBLIQUES					TRANSFERTS EN CAPITAL A L'INTERIEUR DU SECTEUR ADMINISTRATIONS PUBLIQUES				
8	61	<i>Transferts en capital à l'intérieur d'un groupe institutionnel :</i>			9	66	<i>Transferts en capital à l'intérieur du groupe institutionnel</i>		
8	6111	Au Pouvoir institutionnel : aides à l'investissement	-	-	9	61429	Aides à l'investissement aux organismes administratifs publics (OAP) (-)	643 625,73	-
8	6141	Aides à l'investissement aux organismes administratifs publics (OAP)	601 806 104,76	442 593 813,26	9	66429	Des organismes administratifs publics : autres transferts en capital (OAP)	-	53 854,13
8	6142	Autres transferts en capital aux organismes administratifs publics (OAP)	31 135 000,00	36 854 388,22					
8	6161	Aux ASBL des administrations publiques : aides à l'investissement	3 643 000,00	4 143 000,00					
8	6171	Aides à l'investissement aux autres unités publiques	30 000 000,00	31 000 000,00					



RUBRIQUES SOUS-RUBRIQUES	CLASSE 8	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020	RUBRIQUES SOUS-RUBRIQUES	CLASSE 9	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
8 6172	Autres transferts en capital aux autres unités publiques	10 043 000,00	10 826 000,00				
8 63	<i>Transferts en capital aux administrations publiques locales :</i>			9 68	<i>Transferts en capital des administrations publiques locales :</i>		
8 6321	Aides à l'investissement aux communes	79 183 106,07	63 635 450,85	9 63219	Transferts en capital aux administrations publiques locales : aux communes (-)	325 870,00	1 207 411,59
8 6351	Aides à l'investissement aux zones de police	1 914 286,42	1 300 438,13				
8 6352	Aides à l'investissement aux CPAS	3 035 357,84	208 233,68				
8 6353	Aides à l'investissement aux intercommunales du secteur S.1313	-	-				
8 6359	Aides à l'investissement aux autres pouvoirs locaux	21 000,00	-				
8 64	<i>Transferts en capital à l'enseignement autonome subsidié :</i>						
8 6410	Aides à l'investissement	81 402,90	220 472,66				
8 65	<i>Transferts en capital à d'autres groupes institutionnels (Pouvoir fédéral, Communautés, Régions, Commissions communautaires) :</i>			9 69	<i>Transferts en capital d'autres groupes institutionnels (Pouvoir fédéral, Communautés, Régions, Commissions communautaires) :</i>		
8 6512	Transferts en capital aux commissions communautaires : commission communautaire commune	-	-	9 69409	Transferts en capital du Pouvoir fédéral	-	-
8 6523	Transferts en capital aux Communautés : autres	-	-				
8 6524	Transferts en capital aux Communautés : communauté française	691 563,25	374 655,56				
8 6525	Transferts en capital aux Communautés : communauté flamande	333 885,35	85 760,00				
8 6540	Transferts en capital au Pouvoir fédéral	150 000,00	-				
INVESTISSEMENTS				DESINVESTISSEMENTS			
8 71	<i>Achats de terrains et bâtiments dans le pays :</i>			9 76	<i>Vente de terrains et bâtiments dans le pays :</i>		
8 7111	Achat de terrains à l'intérieur du secteur des administrations publiques	28 987 001,26	28 136 569,40	9 71119	Achat de terrains à l'intérieur du secteur des administrations publiques (-)	3 081,00	-
8 7112	Achat de terrains dans d'autres secteurs que le secteur des administrations publiques	453 357,46	7 235 000,00	9 76009	Ventes de biens immobiliers dans le pays - non ventilé	-	-
8 7130	Achats de bâtiments existants à l'intérieur du secteur des administrations publiques	-	-	9 76119	Ventes de terrains à l'intérieur du secteur des administrations publiques	1,00	669 917,55
8 7132	Achats de bâtiments dans d'autres secteurs	17 264 816,27	2 679 145,34	9 76129	Vente de biens immobiliers dans d'autres secteurs	-	66 500 000,00
8 72	<i>Constructions de bâtiments :</i>						
8 7200	Constructions de bâtiments :	6 987 232,49	2 247 078,58				
8 7210	Effectuées par d'autres secteurs que le secteur administrations publiques	-	-				
8 73	<i>Travaux routiers et hydrauliques :</i>						
8 7310	Travaux routiers : effectués par d'autres secteurs que le secteur administrations publiques	166 838 994,40	150 345 757,20				
8 7340	Autres ouvrages	86 013 814,65	75 792 293,19				
8 7341	Autres ouvrages : effectués par d'autres secteurs que le secteur administrations publiques	-	-				
8 74	<i>Acquisitions d'autres biens, y compris les biens incorporels :</i>			9 77	<i>Vente d'autres biens d'investissement, y compris des biens incorporels :</i>		
8 7410	Achats de matériel de transport	1 017 423,50	108 998,01	9 77209	Ventes d'autre matériel	10 311,61	31 232,73
8 7422	Acquisitions d'autres matériels : fabriqué par d'autres secteurs que le secteur administrations publiques	27 617 806,77	52 975 344,18				
8 7430	Frais enregistrés lors de l'achat et de la vente de terrains et bâtiments	28 535,55	3 478,24				



RUBRIQUES SOUS-RUBRIQUES		CLASSE 8	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020	RUBRIQUES SOUS-RUBRIQUES	CLASSE 9	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
SOUS-TOTAL (800 à 875)			6 159 094 812,37	5 668 110 725,27	SOUS-TOTAL (900 à 979)		4 484 565 933,72	4 244 562 379,01
OCTROIS DE CRÉDITS, PARTICIPATIONS ET AUTRES PRODUITS FINANCIERS					REMBOURSEMENTS DE CRÉDITS, LIQUIDATIONS DE PARTICIPATIONS ET VENTES D'AUTRES PRODUITS FINANCIERS			
8	81	<i>Octrois de crédits aux entreprises et participations dans les entreprises et autres produits financiers :</i>			9	86	<i>Remboursements de crédits par les entreprises, liquidations de participations dans les entreprises et ventes d'autres produits financiers :</i>	
8	8111	Octrois de crédits à des entreprises : octrois de crédits aux entreprises publiques	-	-	9	86109	Remboursements de crédits par les entreprises	4 128 683,43
8	8112	Octrois de crédits aux entreprises privées	3 762 135,16	901 585,60	9	86209	Remboursements de crédits par les institutions de crédit	27 919 167,80
8	8121	Octrois de crédit à des institutions de crédit : octrois de crédits à des institutions publiques de crédit	-	-	9	86409	Liquidations de participations dans les entreprises	298 130,84
8	8122	Octrois de crédit à des institutions de crédit : octrois de crédits à des institutions privés de crédit	3 000 000,00	-				
8	8141	Participations dans les entreprises : participations dans des entreprises publiques	5 000 000,00	21 849 997,53	9	87	<i>Remboursements de crédits par les organismes privés sans but lucratif au service des ménages et par les ménages :</i>	
8	8142	Participations dans les entreprises : participations dans des entreprises privées	600 000,00	350 000,00	9	87209	Par les ménages	887,39
8	8151	Participations dans les institutions de crédit : participations dans des institutions publiques de crédit	5 000 000,00	-				
8	8170	Autres produits financiers	-	96 700,00				
8	8610	Remboursements de crédits par les entreprises (-)	590 963,67	2 599 661,13				
8	8720	Remboursements de crédits par les ménages (-)	21 359,01	16 066,46				
8	85	<i>Octrois de crédits à l'intérieur du secteur administrations publiques :</i>			9	89	<i>Remboursements de crédits à l'intérieur du secteur administrations publiques :</i>	
8	8514	A l'intérieur d'un groupe institutionnel : aux OAP (Organismes administratifs publics)	53 000 000,00	25 000 000,00	9	89149	Par des organismes administratifs publics (OAP) (-)	1 000 000,00
8	8561	A l'intérieur du groupe institutionnel	15 000 000,00	-	9	89359	Par les administrations publiques locales : autres administrations publiques locales	-
					9	89659	Autres groupes institutionnels	-
SOUS-TOTAL (800 à 885)			6 245 069 270,21	5 718 924 735,99	SOUS-TOTAL (900 à 989)		4 517 912 803,18	4 276 960 842,24
DETTE PUBLIQUE - SOLDE COMPTABLE					DETTE PUBLIQUE - SOLDE COMPTABLE			
8	91	<i>Remboursement de la dette publique consolidée :</i>			9	96	<i>Produits des emprunts consolidés :</i>	
8	9110	Remboursements de la dette en euros	180 500 000,00	286 000 000,00	9	96109	Produits des emprunts en euros	1 240 523 000,00
8	9130	Remboursements de la dette à l'intérieur du secteur administrations publiques	-	-	9	96409	Préfinancements par l'UE des dépenses financées par l'UE	8 560 731,36
8	9140	Remboursements des préfinancements de l'UE	-	115 500,00				
SOUS-TOTAL (800 à 894)			6 425 569 270,21	6 005 040 235,99	SOUS-TOTAL (900 à 999)		5 766 996 534,54	6 614 960 842,24
8	95	Solde comptable (8<9)	-	609 920 606,25	9	95	Solde comptable (8>9)	658 572 735,67
TOTAL GENERAL			6 425 569 270,21	6 614 960 842,24	TOTAL GENERAL		6 425 569 270,21	6 614 960 842,24



À la suite de ce tableau, nous avons rajouté un tableau récapitulatif qui présente le détail des opérations relatives aux missions déléguées, avec une ventilation par nature des montants utilisés par les tiers qui exécutent ces missions.

Les montants relatifs à ces missions sont engagés et liquidés dans nos livres sur des codes économiques d'opérations internes non ventilées par nature (0310).

Nous avons obtenu des tiers bénéficiaires de ces montants, qui exécutent des missions pour le compte de la Région, de nous fournir la ventilation par nature des montants qu'ils ont perçus et liquidés en 2021.

Nous avons également rajouté une annexe qui détaille les montants non ventilés liquidés sur le code économique « 06009 – produits divers » / « 0600 – remboursement de produits non ventilés ».



ANNEXE AU COMPTE DE RÉCAPITULATION DES OPÉRATIONS BUDGÉTAIRES : MISSIONS DÉLÉGUÉES

ORGANISMES (N° SAP)	MISSION	ALLOCATION DE BASE (FONDS)	N° ENGAGEMENT	MONTANT ENGAGÉ	SOLDE FIN 2020	MONTANT LIQUIDE 2021	REMARQUE	UTILISATIONS/ORGANISMES - 2021																
								MONTANT/CODE ECONOMIQUE/NATURE COMPTABLE																
								1211	1212	1221	1250	7200	7422	1111	1112	1120	1140	5122	8112					
SAU (6728)	Subvention de fonctionnement	330021901 0310 (BC)	1910207205	100 867,00	23 586,00	-		41 929,17																
			2010202914	120 000,00	120 000,00	36 000,00			7 404,25															
			2010205702	3 900 000,00	3 900 000,00	390 000,00																		
			2110206098	3 900 000,00	-	3 496 000,00			2 577 388,58					1 446 445,42	58 596,00	351 578,00	84 639,00							
	Subvention de fonctionnement (caserne)	330021905 0310 (BC)	2110206320	29 000,00	-	26 000,00																		
Subvention de fonctionnement - Crise sanitaire COVID-19	330021906 0310 (BC)	2110206275	300 000,00	-	200 000,00		201 021,00																	
	TOTAL			8 349 867,00	533 586,00	4 148 000,00		2 827 743,00	-	-	-	-	-	-	1 481 648,00	58 596,00	351 578,00	84 639,00	-	-	-	-		
CITYDEV.BRUSSELS (1258)	Subvention de fonctionnement pour le financement de projets dans le cadre du développement d'ateliers de fabrication numérique (FabLab)	140021902 0310 (BC)	1910202092	712 000,00	25 597,91	-	solde engagement annulé																	
			2010400562	270 000,00	29 000,00	29 000,00																		
			2110400566	100 000,00	-	-																		
			2110400683	270 000,00	-	216 000,00		226 084,43	48 698,73		5 368,31													
	Subvention de fonctionnement pour l'animation et la coordination de la coupole des incubateurs	140021903 0310 (BC)	1910204623	65 000,00	18 000,00	-	solde engagement annulé																	
			2010206010	30 000,00	6 000,00	-																		
	Subvention de fonctionnement pour le financement de projets dans le cadre de la production d'équipements de protection individuel et autre matériel - crise sanitaire COVID-19 (FabLab)	140021904 0310 (BC)	2010400579	10 900,00	10 900,00	10 900,00																		
			1910202091	420 000,00	4 527,91	-	solde engagement annulé																	
	Subvention d'investissement pour le financement des projets dans le cadre du développement d'ateliers de fabrication numérique (FabLab)	140022002 0310 (BC)	2010400561	30 000,00	13 058,04	-	solde engagement annulé																	
			2110400682	30 000,00	-	24 000,00						6 742,85	17 313,82											
	Subvention de fonctionnement à citydev.brussels (SDRB) pour la gestion du guichet "occupation temporaire"	120061906 0310 (BC)	2110400624	150 000,00	-	-																		
Dotation de fonctionnement pour	120141902 0310 (BC)	1910202864	15 000,00	5 000,00	-																			
		1910204493	15 000,00	5 000,00	-																			



ORGANISMES (N° SAP)	MISSION	ALLOCATION DE BASE (FONDS)	N° ENGAGEMENT	MONTANT ENGAGE	SOLDE FIN 2020	MONTANT LIQUIDE 2021	REMARQUE	UTILISATIONS/ORGANISMES - 2021														
								MONTANT/CODE ECONOMIQUE/NATURE COMPTABLE														
								1211	1212	1221	1250	7200	7422	1111	1112	1120	1140	5122	8112			
	l'animation du réseau des centres d'entreprises (Brucenter) et des guichets d'économie locale (GEL)		2010206011	15 000,00	5 000,00	-																
	TOTAL			2 132 900,00	122 083,86	279 900,00		226 084,43	48 698,73	-	5 368,31	6 742,85	17 313,82	-	-	-	-	-	-	-	-	
BRUSOC (1100000038)	Transferts en capital dans le but d'octroyer des prêts aux entreprises de l'économie sociale, coopératives ou d'insertion (FEDER)	030041603 0310 (BC)	1910202984	5 053 166,24	2 526 583,12	1 263 291,56														180 650,15	1 143 987,33	
	Transferts en capital dans le but d'octroyer des microcrédits professionnels aux entreprises n'ayant pas accès au système bancaire classique (FEDER)	030041604 0310 (BC)	1910202986	3 295 542,60	1 647 771,30	-																
		120111702 0310 (BC)	2110400074	14 650 000,00	-	14 650 000,00															426 508,51	14 572 500,00
		120111505 0310 (BC)	2110400073	400 000,00	-	330 000,00		344 977,22	644 477,69				1 071 471,30	124 503,92	286 988,52	44 171,18						
	Subvention de fonctionnement en matière d'économie sociale	160031501 0310 (BC)	2010400432	375 000,00	75 000,00	75 000,00																
		2110206245		325 000,00		260 000,00																
	Subvention d'investissement concernant l'économie sociale	160031601 0310 (BC)	1910204571	796 000,00	159 200,00	157 200,00															104,31	925 000,00
	2010400433		862 000,00	172 400,00	172 400,00																	
	2110206256		597 000,00	-	477 600,00																	
	TOTAL			26 353 708,84	4 580 954,42	17 385 491,56		344 977,22	-	644 477,69	-	-	-	1 071 471,30	124 503,92	286 988,52	44 171,18	607 262,97	16 641 487,33	-	-	
SRIB (141176)	Subvention de fonctionnement	120111902 0310 (BC)	2010400063	500 000,00	100 000,00	100 000,00		114 880,00						82 382,06	15 193,34	20 984,86	1 531,14					
	Octroi de crédits remboursables aux entreprises de l'Horeca - crise sanitaire COVID-19	120112101 0310 (BC)	2110204171	10 000 000,00	-	10 000 000,00														1 385 278,21	28 830 000,00	
	TOTAL			50 000 000,00	10 100 000,00	20 100 000,00		114 880,00	-	-	-	-	-	82 382,06	15 193,34	20 984,86	1 531,14	1 385 278,21	28 830 000,00	-	-	
START SA (69205)		120230801 0310 (BC)	2110400258	75 000,00	-	50 000,00																
		120234301 0310 (BC)	2110400257	500 000,00	-	500 000,00														500 000,00	-	
	TOTAL			575 000,00	-	550 000,00													500 000,00	-	-	
FLRBC (Vifo296)	Projet de la Braise	250071604 0310 (BC)	2010205901	1 400 000,00	1 400 000,00	200 000,00																
	TOTAL			1 400 000,00	1 400 000,00	200 000,00		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
TOTAL GENERAL				88 811 475,84	16 736 624,28	42 663 391,56		-	3 513 684,65	48 698,73	644 477,69	5 368,31	6 742,85	17 313,82	2 635 501,36	198 293,26	659 551,38	130 341,32	2 492 541,18	45 471 487,33	55 824 001,88	



ANNEXE AU COMPTE DE RÉCAPITULATION DES OPÉRATIONS BUDGÉTAIRES : DÉTAIL DES DÉPENSES NON VENTILÉES

DETAIL DES DEPENSES NON VENTILEES - 0600					
N° PIECE		JOY	ALLOCATION DE BASE	MONTANT	JUSTIFICATIF
HANA - MIGRATION					
NEANT					
TOTAL				-	

ANNEXE AU COMPTE GÉNÉRAL

2021



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	25
CADRE LÉGAL, RÉGLEMENTAIRE ET OBLIGATOIRE.....	25
1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES.....	29
1.1. TUNNELS.....	31
1.2. INFRASTRUCTURES MÉTROS.....	32
1.3. VOIRIES.....	33
1.4. Équipements électriques et électromécaniques.....	34
1.5. Ouvrages d'art (ponts, passerelles, viaducs).....	34
1.6. PISTES CYCLABLES.....	35
1.7. BIENS MEUBLES.....	35
1.8. BIENS IMMEUBLES.....	36
1.9. Droits réels sur les immeubles (emphytéose, superficie, usufruit).....	36
1.10. MUTATIONS DE L'EXERCICE.....	38
2. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (SOUS-CLASSE 28).....	40
2.1. Inventaire et valorisation : règles générales.....	40
2.2. CAS PARTICULIER : ASBL.....	41
2.3. Valorisation de la participation dans le capital de DEXIA SA.....	42
2.4. Évènements importants à signaler.....	43
3. CRÉANCES À PLUS D'UN AN (SOUS-CLASSE 29).....	45
3.1. AVANCES PROTOTYPES.....	45
3.2. Créances à long terme envers la SLRB.....	45
3.3. Prêt en faveur de Citydev.brussels (Ex-SDRB).....	46
3.4. PRÊT EN FAVEUR DE LA SLRB.....	46
3.5. Fonds du logement de la Région de Bruxelles-Capitale.....	46
3.6. Prêt Loyer commercial aux entreprises – crise covid.....	46
3.7. AUTRES CRÉANCES.....	47
4. CRÉANCES À UN AN AU PLUS (SOUS-CLASSES 40, 41).....	48
4.1. Les créances fiscales (sous-classe 40).....	48
4.2. Les créances non fiscales (sous-classe 40).....	49
4.3. Les créances diverses (sous-classe 41).....	49
4.4. Les créances douteuses et irrécouvrables.....	50
5. VALEURS DISPONIBLES (SOUS-CLASSES 55 À 58).....	52
6. COMPTES DE RÉGULARISATION D'ACTIF (SOUS-CLASSE 49).....	53
6.1. CHARGES À REPORTER.....	53
6.2. PRODUITS ACQUIS.....	54
7. COMPTES DE « FONDS PROPRES » (SOUS-CLASSES 10 À 15).....	55
7.1. ACTIF NET/RÉSULTATS.....	55
7.2. LES FONDS BUDGÉTAIRES.....	55
8. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (SOUS-CLASSE 16).....	56
8.1. PROVISION POUR LITIGES.....	56
8.2. Provision pour dettes garanties.....	56
8.3. Provisions pour autres risques et charges.....	56
9. DETTES À PLUS D'UN AN (SOUS-CLASSE 17).....	57
9.1. DETTES FINANCIÈRES.....	57
9.2. DETTES COMMERCIALES.....	58
9.3. Cautionnements reçus en numéraires.....	58

9.4.	AUTRES DETTES À LONG TERME	58
10.	DETTES À UN AN AU PLUS (SOUS-CLASSES 42 À 48).....	59
10.1.	Emprunts à Ct (sous-classe 42).....	60
10.2.	Dettes financières (sous-classe 43)	60
10.3.	Dettes commerciales (sous-classe 44).....	60
10.4.	Dettes salariales et fiscales (sous-classe 45)	60
10.5.	Acomptes reçus (sous-classe 46).....	61
10.6.	Dettes diverses (sous-classe 48).....	61
11.	COMPTES DE RÉGULARISATION DE PASSIF (SOUS-CLASSE 49).....	63
11.1.	LES CHARGES À IMPUTER	63
11.2.	PRODUITS À REPORTER	63
12.	COMPTES DE DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	64
12.1.	LA DETTE GARANTIE.....	64
12.2.	LES GARANTIES REÇUES	65
12.3.	L'ENCOURS DES ENGAGEMENTS	65
12.4.	LES LITIGES EN COURS.....	66
12.5.	Les biens et valeurs de tiers détenus par la Région.....	66
12.6.	LES LIGNES DE CRÉDIT	66
12.7.	L'ASSURANCE PENSION	67
12.8.	Les opérations financières (SWAPS).....	67
12.9.	DIVERS ENGAGEMENTS	68
13.	EXPLICATIONS DU COMPTE DE RÉSULTATS.....	69
13.1.	LE RÉSULTAT D'EXPLOITATION.....	69
13.2.	LE RÉSULTAT FINANCIER.....	69
13.3.	RÉSULTAT EXCEPTIONNEL.....	70
14.	COMPTE DE GESTION.....	71
15.	RÉCONCILIATION DES RÉSULTATS COMPTABLE ET BUDGÉTAIRE	72
16.	ANNEXES	73
16.1.	Présentation du bilan au format de l'a.r. « plan comptable ».....	74
16.2.	Présentation du compte de résultats au format de l'a.r. « plan comptable »	76
16.3.	Tableau de synthèse des immobilisations corporelles et incorporelles	79
16.4.	Tableau de synthèse des immobilisations financières	84
16.5.	Tableau de synthèse des garanties.....	86
16.6.	Tableau de synthèse du compte de résultats.....	87
16.7.	Tableau de synthèse des droits et engagements hors bilan.....	89
16.8.	Tableau de synthèse des droits réels sur immeubles en propriété.....	90
16.9.	Tableau de synthèse des droits réels sur immeubles des tiers (emphytéose)	92
16.10.	Tableau de synthèse des immeubles en location/copropriété	93
16.11.	méthodologie pour l'établissement de l'inventaire annuel	94
16.12.	méthodologie pour l'établissement de l'inventaire du mobilier et matériel de bureau	97
16.13.	méthodologie pour la réévaluation des ouvrages d'art - 2019	100
16.14.	Tableau de synthèse des fonds budgétaires (axe budgétaire)	103



INTRODUCTION

Le compte général est établi sur la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

Les notes, tableaux et graphiques ci-après font partie intégrante du compte général, et sont présentés en euros.

Le bilan après répartition présente un montant total de 13.363,34 millions et le compte de résultats dégage une perte de 1.473,30 millions.

Cette perte est en augmentation par rapport au précédent exercice (- 1.279,65 millions).

Nous analyserons plus en détail cette perte dans le chapitre relatif au compte de résultats.

CADRE LÉGAL, RÉGLEMENTAIRE ET OBLIGATOIRE

Les comptes ont été établis en s'appuyant sur les dispositions légales et réglementaires en vigueur en la matière, à savoir :

- la loi du 16 mai 2003 fixant les dispositions générales applicables aux budgets, au contrôle des subventions et à la comptabilité des Communautés et Régions, ainsi qu'à l'organisation du contrôle de la Cour des comptes ;
- l'ordonnance organique du 23 février 2006 portant les dispositions applicables au budget, à la comptabilité et au contrôle (ci-après dénommée OOBCC) qui fixe les règles normatives complémentaires à la loi du 16 mai 2003, que le législateur bruxellois a décidé de faire appliquer pour ce qui concerne la Région de Bruxelles-Capitale ;
- l'arrêté royal du 10 novembre 2009 (ci-après dénommé AR « plan comptable ») et ses annexes, fixant le plan comptable applicable à l'État fédéral, aux Communautés, aux Régions et à la Commission communautaire commune ;

Il s'agit du plan comptable normalisé prévu à l'article 5 de la loi du 16 mai 2003.

Lors de la mise en place de la comptabilité en partie double par les Services du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, et en l'absence d'un plan comptable spécialement conçu pour le secteur public, et imposé par un prescrit légal, un plan comptable dérivé du plan comptable minimum normalisé des entreprises (PCMN – arrêté royal du 12 septembre 1983) a été utilisé pour l'établissement des états financiers du Service public régional de Bruxelles.

Le plan comptable imposé par l'AR « Plan comptable » n'est pas utilisé pour l'imputation quotidienne des opérations comptables.

Toutefois, il est introduit dans le système comptable et informatique comme plan comptable alternatif, et un lien univoque est établi entre chaque compte général utilisé et chaque rubrique du plan comptable de l'AR « plan comptable ».

Le reporting est dès lors établi dans le respect strict du prescrit légal ; le présent compte est accompagné d'une présentation du bilan et du compte de résultats sous la forme requise par l'AR « plan comptable », en ses annexes 1 et 2.



- La circulaire du 14 décembre 2020, qui vise, comme l'indique son préambule :
 - à préciser certains éléments de l'AR « plan comptable » ;
 - à fixer certaines modalités, notamment en matière de règles d'amortissements et de réévaluations, qu'aurait dû établir la Commission de la comptabilité publique³, ainsi que prévu par l'AR « plan comptable » ;
 - à définir la méthodologie en vue de la réalisation de l'inventaire prévu à l'article 34 de l'ordonnance organique du 23 février 2006 portant les dispositions applicables au budget, à la comptabilité et au contrôle, compléter les dispositions de l'article 4 de l'AR « plan comptable » et prendre des dispositions pour faciliter sa mise à jour ;
 - à fixer certaines modalités afin de permettre l'application de l'article 61 de l'OOBCC⁴.

Cette nouvelle circulaire est le résultat du toilettage de la circulaire 2 du 15 novembre 2007.

Cette mise à jour s'imposait pour les raisons suivantes :

- *abroger la circulaire n°1 (circulaire du 28/12/2006) devenue obsolète car remplacée par l'AR « plan comptable » publiée en 2009 ;*
- *modifier toutes les références à la circulaire 1 (abrogée) par des renvois à l'AR « plan comptable » ;*
- *mettre à jour les tableaux annexes à la circulaire afin d'harmoniser les règles et modalités d'évaluation et de réévaluation au sein de l'entité régionale.*

Les recommandations de la Commission de la comptabilité publique, dont il est fait référence à l'article 8 de l'AR « plan comptable », et qui est chargée de définir, proposer et préciser les différentes règles d'évaluation, d'amortissements et de revalorisation des actifs immobilisés, sont toujours attendues.

Cette commission, qui a commencé ses activités depuis le 16 novembre 2017, est toujours dans ses travaux d'analyse et de réflexion.

Dans l'attente des règlements définis par cette Commission, les règles d'évaluation, d'amortissements et de réévaluations appliquées dans le cadre de l'établissement du compte 2021 des Services du Gouvernement de la Région bruxelloise sont conformes aux prescrits légaux tels que repris à l'AR « plan comptable » et à la nouvelle circulaire du 14/12/2020.

Le groupe de travail bruxellois de la comptabilité, créé par le Gouvernement⁵ pour doter l'entité régionale d'un organe qui a pour but l'harmonisation des règles d'imputation et d'évaluation en son sein poursuit ses activités.

Les activités de ce groupe de travail se résument actuellement à :

- l'intégration des organismes administratifs autonomes (OAA) au projet de plateforme SAP⁶ ;
- la rédaction de procédures comptables en fonction des besoins exprimés par les organismes ;
- la formation des OAA à l'utilisation de l'outil informatique SAP ainsi qu'en comptabilité publique.

Le SPRB a rejoint la plateforme régionale SAP en 2020.

³ Cf. l'article 8 de l'AR du 10 novembre 2009

⁴ « L'annexe au compte annuel comprend notamment un commentaire relatif aux règles d'évaluation retenues, un rapport sur les ventes ou autres aliénations éventuelles des biens meubles et immeubles au cours de l'année, ainsi que plusieurs rapports et annexes sur les éléments constitutifs du bilan et du compte de résultats. »

⁵ Décision du Gouvernement du 24 avril 2014

⁶ Le projet de plateforme SAP, approuvé le 16 juillet 2015 par le Gouvernement, a pour but d'une part, d'offrir aux organismes régionaux un outil de gestion administratif, financier, et comptable performant (un ERP), qui répond aux impératifs légaux à un coût modéré car mutualisé, et d'autre part de mettre en place les fondements d'une consolidation comptable des comptes de l'entité régionale plus aisée.



Les travaux post-migration, à savoir le suivi des incidents, la mise à jour des procédures et des manuels de formation, la mise en œuvre de reportings adéquats et fiables, indispensables au bon fonctionnement de nos activités, sont toujours en cours.

Le projet d'interfaçage entre l'application fiscale SAP Apollo et la plateforme SAP, qui a été lancé en 2020, est toujours dans sa phase de mise en œuvre :

- les droits constatés sont automatiquement injectés en SAP HANA via l'interface depuis le mois de janvier 2021 ;
- les corrections des droits constatés sont également automatiquement injectés dans le système ;
- le transfert des paiements réconciliés est toujours en cours d'analyse ; des tests sont effectués depuis janvier 2022 ; la mise en œuvre effective devrait avoir lieu dans les mois à venir ;
- le bilan de départ dans SAP HANA FI, nécessaire pour pouvoir régulariser et réconcilier les soldes des comptes entre les 2 applications, a été reçu ; le SPRBF nous l'a communiqué en mars 2022 et l'analyse de ces données est en cours ; il ressort d'une première évaluation qu'il ne pourra pas en être tenu compte dans le cadre de cette clôture, compte tenu de l'ampleur de la tâche de réconciliation qu'il y a lieu de mener.

L'application FOX, qui gère les anciennes taxes régionales, sera migrée vers l'application SAP APOLLO courant 2022 ; toutes les taxes pourront ainsi être gérées dans une même application informatique et l'utilisation de l'interface mise en œuvre permettra de diminuer les traitements manuels lors des travaux de clôture.

2022 a vu l'arrivée sur la plateforme SAP de la COCOF avec ses organismes ; les travaux pour son embarquement et sa migration ont débuté en 2021.

Les dossiers du CIRB, Citydev.Brussels et Iristeam sont en pré-étude pour une rentrée sur la plateforme à échéance 2023.

L'arrivée du Port de Bruxelles est également annoncée, mais à une échéance plus lointaine (2024).

Les procédures comptables décrites par le groupe de travail bruxellois de la comptabilité sont d'application au sein des différents OAAs, et notamment ceux qui ont rejoint la plateforme de service informatique SAP ; il n'y a pas eu de nouvelle fiche comptable rédigée en 2021, mais une mise à jour continue est effectuée si nécessaire.

Enfin, le groupe de travail a constaté, au fil de ses contacts avec les organismes, que des besoins en formation étaient exprimés ; le logiciel qui permet la consolidation des comptes des organismes de l'entité régionale ayant été changé, des formations ont été assurées pour expliquer aux organismes comment déposer et compléter leur liasse de consolidation dans le nouvel outil.

La CSU⁷ assure également cette mission de support et d'accompagnement des organismes dans le cadre de leur comptabilité, de leur adaptation au nouveau logiciel SAP dès leur arrivée sur la plateforme.

Plus généralement, la CSU sert de liaison avec le service informatique pour tous les problèmes qui résultent de la migration.

Les principes généraux comptables ont été appliqués dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base que sont :

- la permanence des méthodes comptables et des règles d'évaluation d'un exercice à l'autre ;
- l'indépendance des exercices ;
- le principe de continuité de l'exploitation ;
- le principe d'image fidèle.

⁷ Cellule support plateforme SA



Pour ce qui concerne plus particulièrement les immobilisations financières, le compte général reprend les données des états financiers des entreprises et organismes, arrêtées au 31/12/2020⁸.

Au moment où nous clôturons les comptes, nous n'avions toujours pas reçu les réponses aux demandes d'inventaires listées ci-dessous :

- inventaires des immobilisations incorporelles/corporelles : inventaire des matériels et mobiliers du cabinet du Ministre-Président ;
- inventaires des immobilisations incorporelles/corporelles : inventaire des matériels et mobiliers du cabinet du Ministre chargé de la Mobilité, des Travaux publics et de la Sécurité routière ;
- circularisation des créances/dettes : toutes les réponses à nos demandes n'ont pas été reçues des clients/fournisseurs sollicités (environ 30% de réponses à nos demandes ont été reçues).
- Inventaire des créances fiscales : réconciliations en cours ;
- Inventaire des fonds propres : situation des fonds budgétaires reçue, mais sans validation des ordonnateurs compétents.

Les événements suivants ont eu un impact important sur la mise en œuvre du compte général en 2021 :

- La crise sanitaire du COVID-19 (le télétravail est resté la norme) ;
- La migration du SPRB vers la plateforme « SAP Régional » qui est effective depuis le 01/01/2020 (plusieurs travaux post-migration sont toujours en cours) ;
- La vente en 2019 des droits de propriété sur le Centre de communication Nord (CCN) : les clefs ont été remises à AXA le 30/04/2021.
- Le déménagement des services du Gouvernement qui s'est déroulé de novembre 2020 à janvier 2021, pour rejoindre l'Iris Tower (projet BE CONNECTED⁹) ;
- La mise en route effective de l'interface construite entre les applications informatiques SAP APOLLO (SPRBF) et SAP HANA (SPRB) ;
- L'Implémentation de SAP MDG, application SAP utilisée pour la gestion des données-maîtres (création, modification ou suppression des tiers) ; cette application sera effectivement lancée en mai 2022 pour les SPRBs. Les autres organismes sur la plateforme l'utilisent depuis septembre/octobre 2021 ;

En cette période de confinement liée à la crise sanitaire du COVID-19, la collaboration de toutes les administrations/services et de leurs responsables à tous les niveaux était importante pour pouvoir établir un compte général qui donne une image fidèle et sincère de la situation du patrimoine de l'entité comptable.

La collecte des informations dans le cadre des inventaires, pour assurer la clôture comptable des comptes a été ardue ; le respect des délais fixés n'a pas toujours été respectée et les personnes de contact dans les différents domaines n'étaient pas toujours disponibles pour apporter des réponses aux questions posées.

Dans plusieurs cas, nous avons pu réunir des informations indispensables à la clôture des comptes avec plusieurs semaines de retard et après de nombreux e-mails de relance envoyés aux services en charge.

Toutefois, la bonne volonté des agents en charge à tous les niveaux et leur bonne collaboration nous a tout de même permis de rassembler les informations utiles pour la mise en œuvre de ce compte général des Services du Gouvernement dans cette période particulièrement difficile pour tous ; nous tenons à le souligner et à les remercier.

⁸ Cf. procédure comptable en vigueur

⁹ Cf. décision du Gouvernement des 17/05/2018 et 19/07/2018.



1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

(SOUS-CLASSES 21 À 27)

Conformément à l'article 61 de l'OOBCC, les règles d'évaluation, d'amortissements et de réévaluations appliquées au présent compte général sont conformes à celles prescrites par l'AR « plan comptable » et par la circulaire du 14/12/2020.

La valorisation des immobilisations incorporelles et corporelles a été réalisée conformément à l'article 8 de l'AR « plan comptable », et en prenant en compte les réponses aux demandes de vérification d'inventaires, communiquées par les différentes administrations du Service public régional de Bruxelles.

Une procédure comptable a été décrite pour cette catégorie du bilan.

Les revalorisations des biens sont désormais mises en œuvre dans le respect strict de l'article 11 de la circulaire du 14/12/2020.

En 2021, il n'y a pas eu de revalorisation de cette catégorie d'immobilisations ; il y a eu quelques ajustements d'inventaires qui ont, dans certains cas, généré des revenus exceptionnels.

Des écritures d'ajustement des comptes ont été comptabilisées en 2021 en tenant compte des remarques de la Cour des comptes lors de son audit du compte général 2020 et des réponses à nos demandes dans le cadre des inventaires.

L'inventaire des cabinets ministériels, à l'exception des 2 cabinets qui n'ont pas répondu à nos multiples demandes, a pu être effectué lors de cette clôture.

Une harmonisation était nécessaire compte tenu du changement de législature survenu en 2019, qui a induit une réorganisation des services des différents cabinets ministériels ainsi que des déménagements.

Nous tenons à souligner ici que l'impact de l'absence de validation de l'inventaire des 2 cabinets suscités, sur la valeur des biens immobilisés, n'est pas de nature à remettre en cause les principes de fiabilité et d'image fidèle des comptes.

Les inventaires ont essentiellement permis de faire valider les informations comptabilisées tout au long de l'année et de faire correspondre l'information qui se trouve dans les comptes avec la réalité physique et financière des biens.

L'inventaire des immobilisations corporelles en matière de voiries et métro est validé par les ingénieurs en charge dans les services techniques y relatifs, ce qui lui confère une valeur hautement probante.

L'inventaire des ouvrages d'art est accompagné d'une note méthodologique¹⁰ expliquant de manière détaillée le procédé utilisé pour déterminer les nouvelles valeurs indiquées dans les comptes.

Nous nous efforçons d'attirer l'attention des responsables dans les services techniques sur l'importance de constituer et maintenir à jour une documentation annexe lors des travaux d'inventaires.

Les nouvelles équipes en place au sein de ces services sont beaucoup plus à l'écoute de nos demandes et observations ; nous tenons à les remercier pour cette belle collaboration.

¹⁰ Cf. annexe 13



La méthode de valorisation des immobilisations incorporelles et corporelles¹¹, validée par la Cour des comptes en 2014/2015, a été complétée par la mise en œuvre de grandes fiches d'immobilisation annuelles ; ceci dans le but de répondre à la problématique de la durée des amortissements, non uniforme pour des immobilisés de différentes années dans une même fiche d'immobilisés.

Cette méthodologie a été appliquée à l'ensemble du patrimoine, soumis aux principes d'amortissements (harmonisation des règles d'évaluations à l'ensemble du patrimoine immobilisé).

Le patrimoine immobilier a été valorisé suivant la méthodologie qui se trouve en annexe 11.

BELIRIS

BELIRIS est né d'un accord de coopération entre l'État fédéral et la Région de Bruxelles-Capitale ; dans le cadre de cet accord, de nombreux projets sont réalisés sur le territoire de la Région, dans des domaines variés, avec des financements exclusifs en provenance du Fédéral.

Depuis 2016, nous procédons à une collecte de données et d'informations financières sur les projets réalisés.

L'analyse des données recueillies sur le site internet de l'organisme du Fédéral en charge de la gestion de ces fonds, ainsi qu'auprès des services de Bruxelles synergie en charge de ces matières, permet d'identifier clairement les projets réalisés au bénéfice de la Région de Bruxelles-Capitale dans toutes les matières.

Les projets identifiés et chiffrés sont ainsi signalés aux services bénéficiaires, et nous vérifions qu'ils les intègrent dans les valeurs retenues et indiquées dans le cadre des derniers inventaires réalisés.

Les réalisations effectuées dans le cadre des projets BELIRIS sont isolées dans des fiches immobilisées distinctes, ce qui permet un meilleur suivi ; pour chaque projet réalisé, une fiche est créée.

En 2021, les projets suivants ont été inventoriés et enregistrés :

- Achat conjoint Urban/Beliris pour le terrain bâti situé au 30 rue de Birmingham 'la Bodega' à Molenbeek : 1,44 millions (Immob. 108400000157) ;
- Achat conjoint Urban/Beliris : acquisition terrain Van Volxem 354-356 à Forest : 2,62 millions (Immob. 107100000004) ;

Il nous a également été signalé par Bruxelles Mobilité que des passerelles construites par BELIRIS et INFRABEL devraient être intégrées à nos immobilisations ;

Toutefois, en l'absence d'une évaluation certaine et de données chiffrées exactes, et après concertation au sein de la Direction Gestion et inspection, il a été décidé de ne pas le faire à ce stade.

Les immobilisations incorporelles et corporelles ont été portées au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des réductions de valeurs et amortissements cumulés y relatifs.

Les immobilisations incorporelles et corporelles dont la durée d'utilisation économique est limitée dans le temps ont fait l'objet d'amortissements annuels calculés suivant les règles d'évaluation en vigueur (cf. circulaire du 14/12/2020).

La synthèse des immobilisations incorporelles et corporelles se trouve en annexe 3.

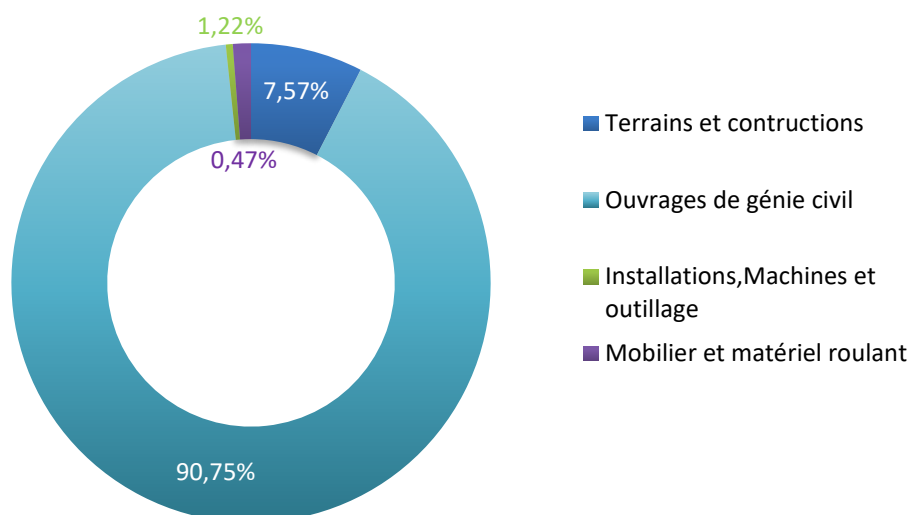
¹¹ Cf. annexe 11



Afin de respecter le principe d'intangibilité des données d'un exercice à l'autre, tous les retraitements effectués entre les différentes catégories d'immobilisations du fait de la migration ont été isolés dans la rubrique « transferts d'une rubrique à l'autre ».

Le graphique suivant donne une image de ce que représente les différentes composantes de cette masse du bilan.

Représentation du patrimoine



1.1. TUNNELS

En 2019, avec l'aide de l'Administration en charge (Bruxelles Mobilité), nous avons entrepris une importante réévaluation de l'ensemble des éléments rentrant dans cette catégorie ;

Ce travail a été essentiel pour nous permettre d'actualiser les valorisations.

Même s'il est vrai que les valeurs investies se retrouvent directement dans les comptes lors de la comptabilisation des factures reçues, il est essentiel de pouvoir affecter ces différentes valeurs, afin de pouvoir déterminer une valeur globale pour chaque ouvrage (il y en a 37 sur le territoire de la Région).

Signalons que les rénovations des tunnels Stéphanie, Porte de Hal et Montgomery sont achevés ; la rénovation du tunnel Léopold II (qui sera rebaptisé Tunnel Annie Cordy en mai 2022) s'est également achevée.

Les travaux d'aménagement et de sécurisation du tunnel Trône sont toujours en cours ; le gros de ces travaux devrait débuter en mai 2022 pour s'achever en fin 2023.

La rénovation du tunnel Van Praet devrait également commencer en mai 2022, par des travaux de terrassement et d'étanchéité ; ces travaux vont se poursuivre jusqu'en fin 2023.

Les rénovations dans les tunnels ont pour but d'aménager les voies afin d'améliorer le confort et la sécurité des usagers.

Ces différentes rénovations, qui mobilisent plusieurs corps de métiers, ont également servi de référence pour la détermination de la valeur des anciens équipements lors des travaux de réévaluation.

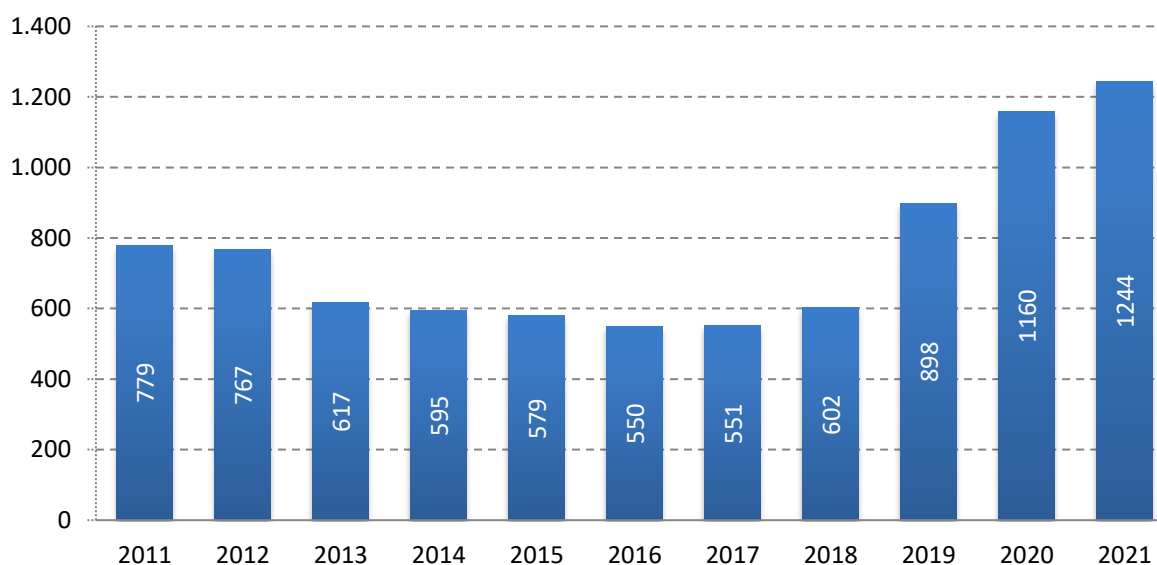


Les efforts entrepris par Bruxelles Mobilité pour mettre en place le logiciel (EVIA) qui permet un suivi plus efficace des budgets et des projets, ainsi qu'une meilleure gestion des coûts des biens immobilisés se poursuivent également. Cette application est régulièrement mise à jour avec l'ajout de nouvelles fonctionnalités et la correction d'éventuels bugs.

La valeur nette globale de l'ensemble des tunnels au 31 décembre 2021, après amortissements, s'élève ainsi à 1.243,84 millions.

Le graphique ci-dessous montre l'évolution de la valeur nette des tunnels au cours de ces dernières années.

Evolution de la valeur nette des tunnels (en millions d'euros)



1.2. INFRASTRUCTURES MÉTROS

Les travaux de rénovation des métros bruxellois se poursuivent dans le but d'assurer le confort et la sécurité des voyageurs, ainsi que d'améliorer l'accessibilité des voyageurs à mobilité réduite aux stations (installation d'ascenseurs, remplacement d'escalators, création d'espaces commerciaux, installation de volets de fermeture, etc...).

Un nouvel axe (ligne 3) est en cours d'aménagement ; ce nouvel axe traversera la ville de Bruxelles du Nord au Sud et desservira 18 stations. 2 grands pôles sont en cours d'aménagement (pôles autour des futures stations Toots Thielemans et Albert) ;

En ce qui concerne le réseau de surface, le prolongement de la ligne de tram 9 jusqu'au Heysel est achevé.

Dans le cadre de la modernisation du métro, des travaux au niveau des dépôts DELTA et Erasme sont en cours.

Les opérations d'inventaires et les contrôles menés par l'Entité du Comptable régional ont permis de procéder à différentes corrections dans le cadre de cette clôture.



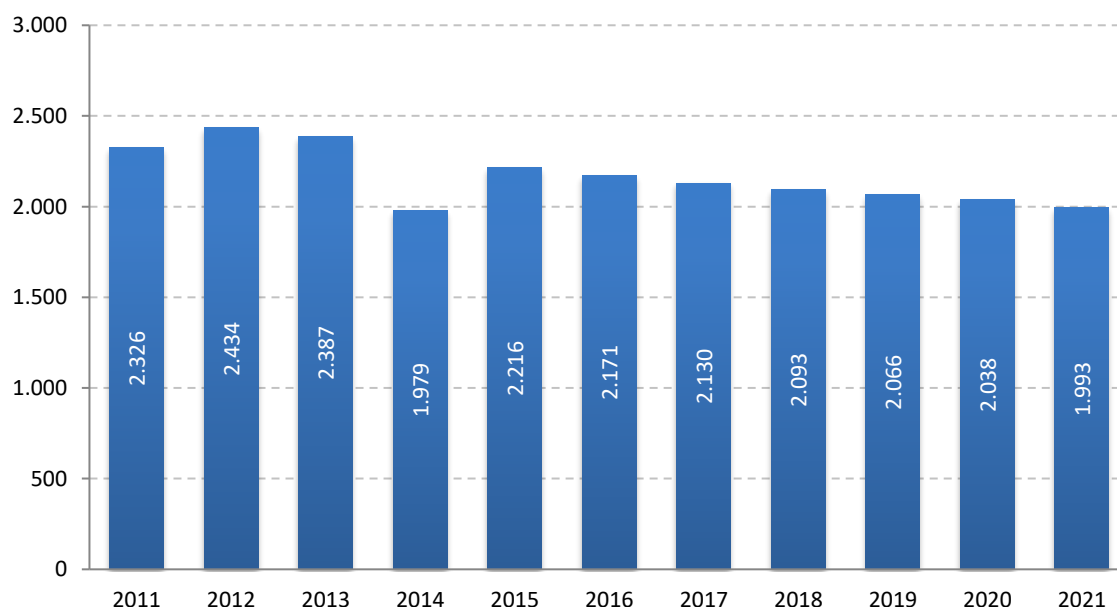
La valorisation des infrastructures du métro bruxellois a été effectuée conformément aux règles applicables en la matière.

La valeur nette globale après amortissements de l'ensemble des travaux d'infrastructure du métro bruxellois s'élève à 1.993,17 millions (travaux de génie civil) au 31/12/2021.

Aucune revalorisation n'a été appliquée à cette rubrique du bilan.

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution de cette valeur nette ces dernières années.

Evolution de la valeur nette des infrastructures métro (en millions d'euros)



1.3. VOIRIES

Les travaux de rénovation des voiries régionales se poursuivent. Le but de ces travaux est de rénover les voiries en faisant cohabiter en bonne intelligence tous les nouveaux modes de déplacements, notamment avec toute la mobilité douce qui s'est développée à la suite du confinement lié à la crise sanitaire du COVID-19.

Dans ce cadre, de nombreuses pistes cyclables sont en cours d'aménagement.

Les travaux de rénovation des axes routiers se déroulent généralement dès le début du printemps jusqu'à la fin de l'automne.

La valeur nette globale des voiries au 31 décembre 2021, après réductions de valeurs et amortissements cumulés y relatifs, s'élève à 927,19 millions.

En 2021, aucune revalorisation n'a été appliquée à cette rubrique du bilan.



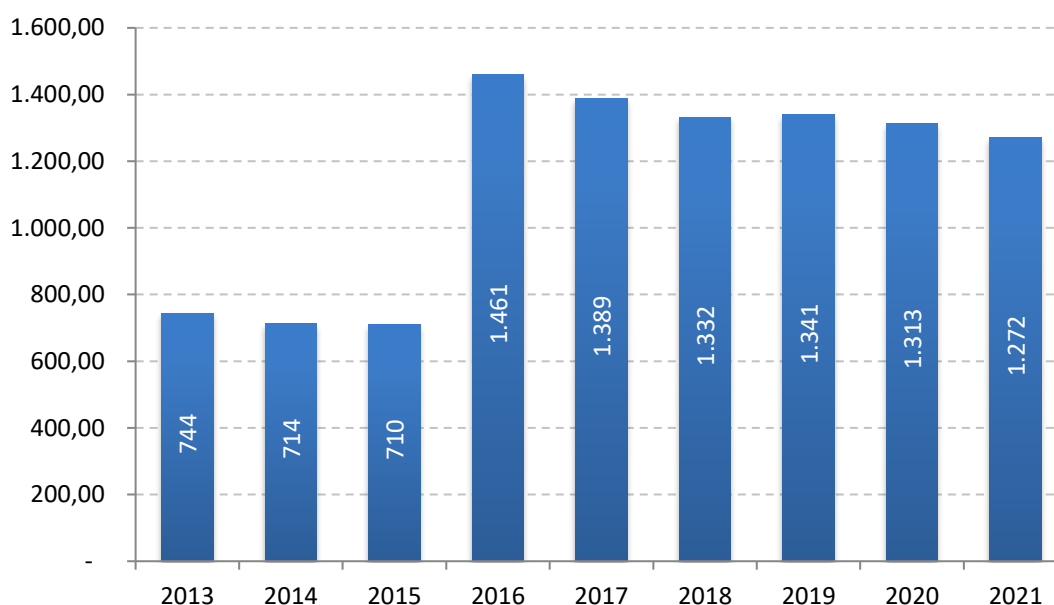
1.4. ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTROMÉCANIQUES

Comme cela a été indiqué sous la rubrique des tunnels (gros œuvre), le travail entrepris pour déterminer la valeur de chaque tunnel pris séparément a également eu un impact sur cette rubrique du bilan, pour ce qui concerne plus particulièrement les équipements dans les tunnels.

Il n'y a pas eu de correction de ce poste du bilan en 2021.

La valeur nette globale des équipements dans les tunnels, voiries et métros s'élève à 1.271,96 millions ; la plus grande partie de ce montant (1.179,49 millions) concerne les équipements installés dans le métro bruxellois.

Représentation des équipements électromécaniques (en millions d'euros)



1.5. OUVRAGES D'ART (PONTS, PASSERELLES, VIADUCS)

La valorisation des ouvrages d'art et des voiries a été effectuée conformément aux règles comptables applicables en la matière.

Signalons que la Région compte 52 ponts, 4 passerelles et 17 viaducs au dernier décompte.

Le pont Saintelette a été fortement endommagé à la suite d'un incendie ; des interventions structurelles très lourdes seront nécessaires pour sa rénovation. Bruxelles mobilité est en train de travailler sur les scénarios et plannings des interventions envisagées.

La valeur nette globale des ponts, des passerelles et des viaducs s'élève à 268,41 millions.



1.6. PISTES CYCLABLES

De nombreuses pistes cyclables ont été aménagées sur le Territoire de la région en 2020 ; ce travail s'est poursuivi en 2021. C'est l'une des conséquences de la crise sanitaire liée au COVID-19 ; afin de permettre aux personnes d'avoir une offre de circulation alternative au transport public, il a fallu trouver des solutions sur l'espace public ;

C'est ainsi que durant cette période de confinement, de nombreuses voiries ont vu leur espace être réorganisé, pour laisser un peu plus de place à la circulation des vélos, trottinettes et autres véhicules de mobilité douce ; l'espace prévu pour la circulation des voitures a été réduit dans plusieurs cas ;

Le but ultime est d'atteindre 40 km de pistes cyclables sur le territoire de la région, soit en aménageant des pistes déjà existantes (plus de sécurisation), soit en créant de nouvelles ; fin 2020, plus de 80 % de ce qui était prévu a été réalisé.

La valorisation des pistes cyclables a été effectuée conformément aux règles comptables applicables en la matière.

La valeur nette globale au 31/12/2021 s'élève à 47,67 millions.

1.7. BIENS MEUBLES

Fin 2018, nous avons proposé à la Direction « Facilities », qui a en charge la gestion du parc mobilier des SPRB's, une méthode d'évaluation qui lui permet d'établir un inventaire du mobilier disponible.

Cette procédure, qui consiste à réaliser un inventaire sur une base statistique du nombre de personnes en service, se trouve à l'annexe 12 du présent compte ;

Le projet de déménagement des services du SPRB vers l'IRIS TOWER nous a permis de dresser un inventaire très précis de cette rubrique du bilan ; la collaboration mise en place avec les services en charge (Facilities) aura par ailleurs pour effet de préparer et faciliter les inventaires futurs.

Dans le cadre du déménagement, et compte tenu des nouveaux espaces de travail, du nouveau mobilier et matériel a été acquis.

Une grande partie des anciens biens meubles a ainsi été déclassée et offerte à différentes associations sur le territoire de la région pour ce qui a pu être récupéré ;

Compte tenu du fait que, à la suite du confinement lié à la crise sanitaire du COVID-19, le télétravail a été généralisé à l'ensemble du personnel pouvant l'exercer, une partie du mobilier (essentiellement des chaises de bureau) a été donnée au personnel pour améliorer le confort du travail à domicile ;

Tout ce qui n'a pas pu être récupéré a été purement et simplement détruit.

La valeur des biens meubles s'établit à 19,82 millions au 31/12/2021.



1.8. BIENS IMMEUBLES

Dans le cadre de l'inventaire des biens immeubles, une mise en concordance entre les données de SAP AA (module de gestion des immobilisations dans SAP) et les données du logiciel ARCHIBUS (logiciel qui gérait les biens immeubles à Facilities par le passé) et autres fichiers (Excel, Word, ...) existe.

En effet, le logiciel ARCHIBUS n'est plus utilisé pour la gestion quotidienne, mais reste consultable pour les biens y enregistrés par le passé.

La valeur nette comptable des terrains et constructions s'élève à 481,75 millions au 31/12/2021.

Une revalorisation de cette rubrique du bilan a été effectuée à la suite d'entrées d'inventaires et de réception des valeurs d'expertise pour une série de biens dans le cadre des accords BELIRIS ; les corrections enregistrées portent sur un montant total d'environ 6,25 millions (cf. détail ci-avant).

Les dépenses effectuées pour l'acquisition de biens dans le cadre du projet de réhabilitation du site REYERS (projet MEDIAPARK) s'élèvent à 28,99 millions au 31/12/2021.

De nouveaux biens ont également été acquis pour un montant de 23 millions environ ; on peut citer quelques biens suivants :

- Acquisition de terrain sis à Koekelberg : 0,45 million ;
- Acquisition « Hippodrome » : 1,47 millions ;
- Acquisition « Av. Van Volxem » : 1,28 millions ;
- Acquisition « Place jeu de balle » : 2,41 millions ;
- Acquisition « rue des chats » : 4,88 millions ;
- Acquisition « Passage Charles Rogier » : 1,19 millions ;
- Acquisition d'un bien sis « Bld Belgica » : 1,03 millions ;
- Acquisition d'un bien sis « rue des Tournesols » : 1,39 millions ;
- Acquisition d'un bien sis « avenue du Bourget » : 2,45 millions ;

La rénovation du centre de contrôle des opérations intégrées (MOBIRIS) de Bruxelles Mobilité s'est achevée en janvier 2022. De nombreux travaux ont été effectués dans le bâtiment qui abrite ce centre (LA BELGOLAISE) :

- Réfection de l'étanchéité de la toiture
- Nouvelle cuisine
- Faux plafonds
- Revêtement des sols
- Menuiserie
- Etc...

1.9. DROITS RÉELS SUR LES IMMEUBLES (EMPHYTÉOSE, SUPERFICIE, USUFRUIT)

Un travail d'inventaire des dossiers dans lesquels la problématique des droits réels sur immeubles doit être prise en compte a été réalisé. Le traitement comptable réservé à ces dossiers est différent selon que la Région est propriétaire ou pas des biens concernés.



De nombreux paramètres entrent en ligne de compte pour pouvoir déterminer les écritures comptables de régularisations qui doivent être mises en œuvre :

- la valeur des biens,
- la nature de l'objet des contrats,
- la nature des droits,
- le caractère récurrent ou pas de la redevance (unique ou périodique),
- le montant de la redevance (raisonnable, élevé, ou symbolique),
- la prise ou non d'une option d'achat en fin de contrat.

1.9.1. Traitement comptable des droits réels donnés (sur biens propres)

L'inventaire des droits réels concédés sur des biens dont la Région est propriétaire a été établi par les services en charge et est disponible à l'annexe 8. Dans la grande majorité de cas, les dossiers répertoriés concernent des terrains, bâtis ou non, grevés d'un droit de superficie ou d'emphytéose.

La gestion comptable de ces dossiers et les règles d'évaluation appliquées à cette rubrique du bilan n'ont pas changé depuis 2014.

À la suite d'une décision du Gouvernement du 11/03/2021, un bail emphytéotique a été cédé à la commune de Molenbeek Saint-Jean sur un entrepôt situé sis rue Heyvaert ; le dossier n'a pas été repris à l'inventaire 2021 car la convention est toujours en cours de négociation et n'est pas encore validée par la commune.

2 nouveaux dossiers sont ajoutés à l'inventaire au 31/12/2021.

La liste des biens pris en location par la Région ainsi que ceux détenus en copropriété est disponible à l'annexe 10.

2 nouveaux contrats de locations d'entrepôts/bureaux ont été signés par URBAN.Brussels ; dans le cadre des inventaires de fin d'année, il nous est indiqué qu'un 3^{ème} contrat de location est en cours de négociation avec DRL Express ; il devrait être validé courant 2022.

Le déménagement des services du Gouvernement des sites CCN et CITY CENTER a abouti à la location de nouveaux espaces pour les équipes :

- La SILVER TOWER, rebaptisé « Iris Tower », bâtiment de 33 étages sis à Saint-Josse-ten-Noode ;
- La « Belgolaise », bâtiment appartenant à la STIB, qui abritera désormais les équipes du centre de mobilité de la région ;
- de nouveaux espaces de stockage et d'archives.

La location de l'Iris Tower est effective depuis le mois de novembre 2020, mois au courant duquel le déménagement des services situé au City center a commencé ; ce bâtiment abrite désormais les services du Gouvernement qui ont libérés le City center, mais aussi le bâtiment CCN sis à la gare du nord.

Le service MOBIRIS (centre de mobilité du SPRB, anciennement installé au CCN) a rejoint, dans le cadre du déménagement, le site de la Belgolaise, où il a retrouvé le service de dispatching de la STIB.

Les espaces d'archives étant insuffisants dans l'Iris Tower, de nouveaux espaces de stockage et d'entreposage ont été loués ou acquis (cf. différents espaces loués au port de Bruxelles).

Les services du Gouvernement ont terminé leur déménagement en janvier 2021 ; les clés du CCN ont été remises à AXA le 30/04/2021, mais le bien a été sorti de notre patrimoine au 31/12/2020 dans le but d'éviter une double comptabilisation.



En effet, les services comptables de AXA nous ont confirmé que ce bien est enregistré dans leur patrimoine depuis avril 2019, mois au cours duquel le SPRB leur a vendu ses droits sur cet immeuble.

1.9.2. Traitement comptable des droits réels pris (sur biens de tiers)

Les dossiers pour lesquels la Région n'est pas propriétaire mais preneur de droit (emphytéote) ont été comptabilisés de façon similaire à un leasing commercial. En effet, aucun de ces contrats ne prévoit une « option d'achat » au terme du bail.

Le montant des loyers versés cumulés, actualisés et indexés, ne permet pas de reconstitution du capital au terme du contrat, compte tenu des taux d'intérêt utilisés.

Les opérations couvertes par ces contrats ne sont pas motivées par une volonté de réaliser un déplacement de patrimoine ou un bénéfice, mais sont plutôt réalisées avec un objectif essentiellement à caractère social.

Pour toutes ces raisons, le traitement comptable réservé aux paiements des redevances (loyers), à savoir la prise en charge par le compte de résultats comme une simple location, est celui qui a été retenu.

Cette décision s'applique aux Services du Gouvernement et autres entités du périmètre concerné par ces opérations ; c'est notamment le cas de la Société d'aménagement urbain (SAU).

Nous maintenons notre analyse et appréciation et ne sommes pas d'accord avec les auditeurs de la Cour des comptes en charge qui réfutent notre mode de comptabilisation ; un avis de l'ICN conforte notre position.

La Direction de la comptabilité a comptabilisé dans les comptes d'ordre (en hors-bilan) le montant récapitulatif des redevances encore dues, à la date de clôture des comptes.

Des écritures de régularisation ont également été enregistrées afin de tenir compte des redevances qui s'étalent sur plusieurs exercices comptables.

Aucun nouveau contrat n'a été ajouté à cette liste en 2021.

Un état récapitulatif de ces dossiers figure à l'annexe 9.

1.10. MUTATIONS DE L'EXERCICE

Les acquisitions totales de l'exercice, y compris des entrées pour cause de correction d'inventaire, s'élèvent à 351,51 millions. Les ventes, sorties pour corrections d'inventaires, et mises au rebut s'élèvent à 13,18 millions (il s'agit ici des valeurs brutes, amortissements compris).

Les principales acquisitions (+corrections d'inventaires) de l'exercice se subdivisent comme suit :

- travaux de génie civil en matière de métro : 15,22 millions ;
- équipements de métro : 66,9 millions ;
- techniques spéciales (équipements tunnels) : 20,43 millions ;
- travaux de constructions et de rénovations de voiries, ponts et viaducs, pistes cyclables : 24,08 millions ;
- travaux de génie civil et équipements électriques effectués dans les tunnels : 122,17 millions ;
- installations, machines et outillages professionnels : 13,72 millions ;
- acquisitions immobilières : 57,61 millions ;
- logiciels informatiques : 21,86 millions
- matériel et mobilier : 4,71 millions.



Les principales sorties d'inventaire en matière d'immobilisations se composent essentiellement de corrections d'inventaires relatives au logiciel information (7,59 millions) et au mobilier de bureau (2,47 millions).

Le rapport sur les ventes ou autres aliénations éventuelles prévu à l'article 19 de la circulaire du 14 décembre 2020 est le suivant :

**RAPPORT SUR LES VENTES OU AUTRES ALIÉNATIONS DES BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES DU SPRB
(CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 61 DE L'OOBCC ET CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 19 DE LA CIRCULAIRE
DU 14 DÉCEMBRE 2020)**

Numéro d'inventaire du bien	Libellé du bien	Valeur comptable nette avant revente (valeur de l'emprise en cas de vente partielle du bien)	Quantité	Localisation physique du bien	Valeur de vente (€)	Identité de l'acquéreur
102100000066	P16/021 Rue du Melkriek 1180 Uccle	91.720,60	1	Voir libellé du bien	0,31	SLRB
102100000067	P16/023 Rue de l'Etoile 1180 Uccle	63.460,74	1	Voir libellé du bien	0,31	SLRB
102100000068	P16/024 Rue Keyenbempt 1180 Uccle	848.713,06	1	Voir libellé du bien	0,31	SLRB
102100000069	P16/025 Rue Keyenbempt 64 1180 Uccle	684.186,13	1	Voir libellé du bien	0,31	SLRB
102100000413	P16/017 Rue Keyenbempt 1180 Uccle	133.056,16	1	Voir libellé du bien	0,31	SLRB
108600000001	P16/021 Rue du Melkriek 1180 Uccle	5.751,13	1	Voir libellé du bien	0,31	SLRB
108700000036	P16/021 Rue du Melkriek 1180 Uccle	4.943,60	1	Voir libellé du bien	0,31	SLRB
108900000154	P16/025 Rue Keyenbempt 1180 Uccle	7.630,47	1	Voir libellé du bien	0,32	SLRB
107300000680 107300000681 107300000682 107300000683	Epanseuse	3.756,94	4	Régie des routes (zone Delta)	3.756,94	Fin Shop
107300000684	Balayeuse	3.330,00	1	Régie des routes (zone Delta)	3.330,00	Fin Shop
Diverses fiches	Mobilier	3.224,67	169	Facilities (Iris Tower)	3.224,67	Fin Shop
Diverses fiches	Matériel informatique	25.504,00	Divers	Bruxelles Fiscalité (Iris Tower)	Gratuit	Molenbeek ASBL
		1.875.277,50			10.314,10	



2. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (SOUS-CLASSE 28)

Conformément à l'article 61 de l'OOBCC, les règles d'évaluation retenues sont celles qui sont prescrites par l'AR « plan comptable ».

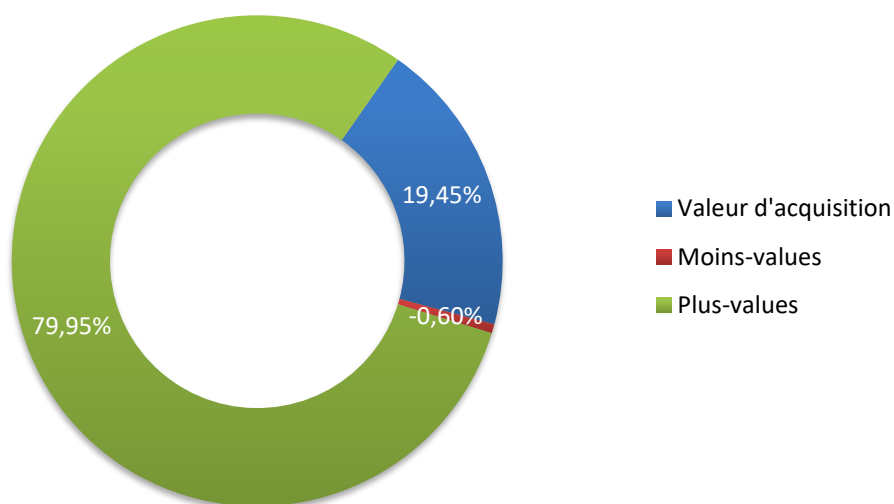
2.1. INVENTAIRE ET VALORISATION : RÈGLES GÉNÉRALES

Les immobilisations financières ont été valorisées et réévaluées conformément à l'article 9 de l'AR « plan comptable », ainsi qu'en tenant compte des remarques émises par la Cour des comptes à l'occasion de ses audits successifs.

Le tableau situé en annexe 4 reprend les informations les plus pertinentes, par société ou organisme.

Le graphique ci-dessous indique la part que représente la réévaluation (plus-value/moins-value) dans la valeur nette de l'ensemble des participations financières détenues par le SPRB.

Composition de la valeur nette des participations financières

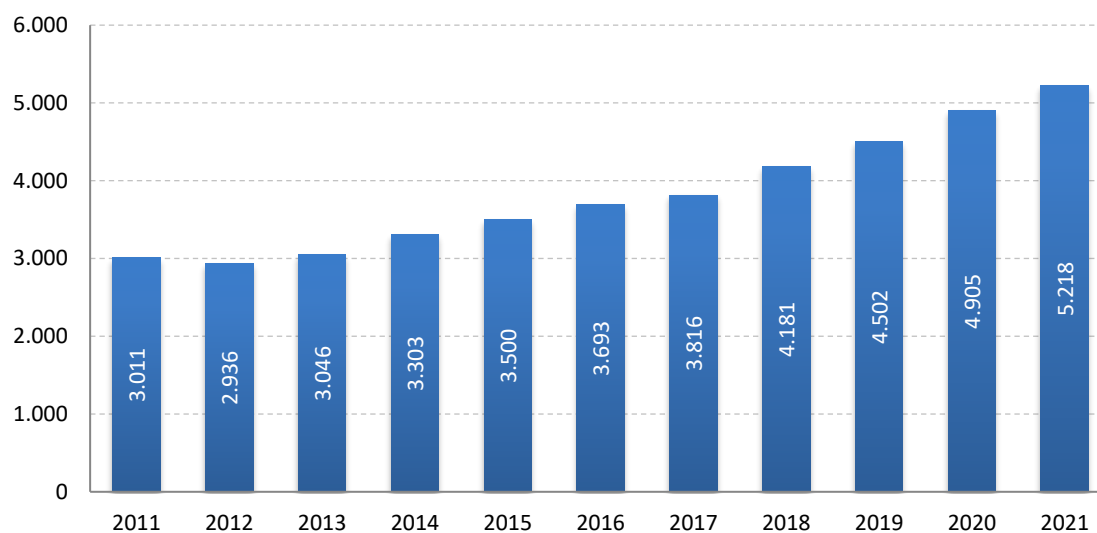


La fiche de procédure comptable destinée à l'évaluation de cette rubrique du bilan reprend toutes les règles en vigueur.



Le graphique ci-dessous représente l'évolution de la valeur nette des participations financières ces dernières années.

Evolution de la valeur nette des immobilisations financières (en millions d'euros)



2.2. CAS PARTICULIER : ASBL

La valorisation des participations détenues dans les ASBL fait l'objet de règles particulières et détaillées ci-dessous.

Ces règles, validées par la Cour des comptes, ont été établies à la suite des difficultés rencontrées pour valoriser ce type de participations.

En effet, les ASBL ne disposent pas de capital représenté sous la forme de parts/actions ; par conséquent, il n'est pas toujours aisé d'en déterminer la valeur.

2.2.1. Les ASBL qui sont des organismes créés par Ordonnance

Lorsqu'elles sont soumises à l'autorité du Gouvernement, la prise de participation est totale (100%), sauf spécification contraire de l'ordonnance de création (ex. : ARP, Screen.brussels fund).

Lorsqu'elles bénéficient d'une autonomie organique, ces ASBL restent sous la tutelle de la Région et la prise de participation est totale (100%), sauf spécification contraire de l'ordonnance de création.

2.2.2. Les ASBL qui sont des organismes/sociétés créés à l'initiative la RBC

Cette catégorie regroupe les organismes créés à l'initiative de la Région, avec la participation d'autres entités (fédérales, régionales, ou autres), ou organismes.

Dans ce cas, étant donné que l'on ne peut pas déterminer le pourcentage de participation, en l'absence de capital social, la valorisation se fait à 0% (ex. : IRISTEAM).



2.2.3. Les ASBL qui sont des organismes/sociétés qui subissent une influence déterminante de la RBC

Dans ce cas-ci également, il n'est pas possible de déterminer un pourcentage de participation, en l'absence de capital social ; aussi, la valorisation se fait à 0%.

2.3. VALORISATION DE LA PARTICIPATION DANS LE CAPITAL DE DEXIA SA

Les remarques faites pour les autres participations financières s'appliquent également à la valorisation de la participation du Service public régional de Bruxelles dans le capital de DEXIA SA.

L'actif net consolidé du groupe DEXIA s'élève à 6.687 millions au 31/12/2021.

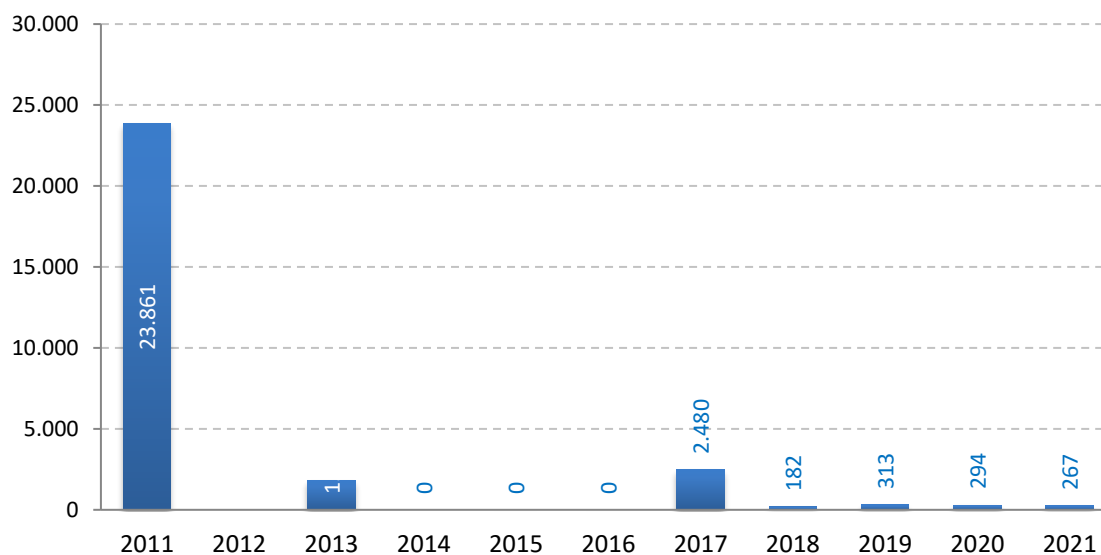
Le montant du capital social est demeuré inchangé.

Le taux de participation, détenu par le SPRB, est demeuré inchangé, soit 0,00399 %.

Compte tenu du nombre d'actions détenues par la Région (16.754) resté le même, et de la diminution de l'actif net, une reprise de plus-value a été actée.

La valorisation de la participation DEXIA est ainsi passée de 0,29 million au 31/12/2020 à 0,27 million au 31/12/2021.

Evolution de la valeur nette de la participation Dexia (en milliers d'euros)





2.4. ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS À SIGNALER

2.4.1. Réorganisation des SISP

Depuis quelques années, dans le cadre d'une réorganisation des SISP¹² entreprise par la SLRB¹³, de nombreuses restructurations ont eu cours au sein des sociétés de logements se trouvant sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale ; le but de ces restructurations était de diminuer les coûts, tout en accroissant leur efficacité et leur rentabilité.

Aucun élément particulier n'est à signaler dans cette rubrique depuis 2019.

2.4.2. Autres évènements

Les autres évènements importants à signaler en 2021 sont :

- En date du 09/12/2021, le Gouvernement a approuvé la recapitalisation de Brustart à hauteur de 8,6 millions dont 5 millions à charge de la Région ; ce montant a été versé en décembre 2021.
- En date du 23/11/2021, le Gouvernement a approuvé la proposition de changement de dénomination de la SBGE et d'adaptation des statuts à la nouvelle loi sur les sociétés ; l'entreprise prend la forme d'une société anonyme et se dénommera Hydria dès la validation de ces nouveaux statuts ;
- En date du 16/09/2021, le Gouvernement a approuvé l'avant-projet d'ordonnance de suppression du FFPE et le transfert des parts que cette structure détenait dans le capital de la SBGE à la Région ;
- En date du 09/12/2021, le Gouvernement a pris la décision de participer au capital de Boosting.brussels à hauteur de 20 millions ; un montant de 5 millions a été libéré en 2021.
- En date du 02/12/2021, le Gouvernement a pris la décision d'une recapitalisation de BRUSOC à hauteur de 15 millions, entièrement libéré ;
- En date du 28/06/2018, le Gouvernement avait marqué son approbation pour une prise de participation à hauteur de 1 million dans le capital de la SCA QBIC II FUND ARKIV ; un montant de 0,1 million a été libéré en 2021
- Recapitalisation de Finance.Invest à hauteur de 160 millions (décision du gouvernement du 30/04/2020), dont un montant de 105,6 millions à apporter par la Région ; aucune libération de capital n'a eu lieu en 2021 ;
- Une libération de capital d'un montant de 0,10 million a été effectuée pour le compte de VIVES II ;
- Une libération de capital de 0,20 million a été effectuée pour le compte de Seeder Fund ;
- Une libération de capital de 0,20 million a été effectuée pour le compte de QBIC ;
- NEO : la Région a libéré un montant de capital de 8.375.000 euros en 2021 ; au 31/12/2021, la Région reste engagée à verser 100,5 millions.

Ce montant n'est pas inclus dans les comptes « capital » et « capital non appelé » de Néo. En effet, la société NEO a choisi de faire apparaître dans ses comptes uniquement la partie de capital variable qui est effectivement libérée par ses actionnaires ; en effet, cette partie est soumise à des fluctuations continues.

Ce montant restant dû du capital variable non appelé n'est pas non plus repris dans les statuts de NEO.

C'est la raison pour laquelle il n'est pas comptabilisé dans les immobilisations financières en capital non appelé (ce qui est non seulement conforme à notre procédure comptable en la matière, mais aussi en conformité avec le traitement comptable effectué chez NEO) mais plutôt dans les comptes hors bilan, en engagements pris.

¹² Société Immobilière de Service Public

¹³ Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale



Toute l'information sur ce point est détaillée dans le texte ci-dessus, mais également pour mémoire à l'annexe 4 du présent compte.

Les informations relatives aux immobilisations financières ont été extraites des bilans reçus des sociétés et organismes dans lesquels la Région de Bruxelles-Capitale détient une participation.

Conformément aux informations reprises dans l'introduction du présent compte général, les données reprises dans le tableau ci-dessous, ainsi qu'en annexe 4, correspondent aux comptes des sociétés/organismes dans lesquels la Région détient des participations, arrêtés à la date du 31/12/2020.

Les événements importants cités ci-dessus y ont également été intégrés s'ils ont entraîné une dépense ou une recette en 2021.

La valeur des participations financières au 31/12/2021 se présente comme suit :

	Participations totales (100%)	Participations majoritaire (≥50%)	Participations minoritaire (<50%)	Total
Participations	112 347 578,14	874 897 204,51	39 718 244,47	1 026 963 027,12
Moins-values	-	(30 170 571,97)	(1 575 364,58)	(31 745 936,55)
Plus-values	685 021 064,90	3 456 355 983,42	81 305 702,77	4 222 682 751,10
Total	797 368 643,04	4 301 082 615,96	119 448 582,66	5 217 899 841,66
Capital non appelé	-	(65 553 370,26)	(1 055 934,52)	(66 609 304,78)
Total	797 368 643,04	4 235 529 245,70	118 392 648,14	5 151 290 536,88



3. CRÉANCES À PLUS D'UN AN (SOUS-CLASSE 29)

Les créances à long terme ont été valorisées et réévaluées conformément à l'article 10 de l'AR «plan comptable», ainsi qu'en tenant compte des remarques émises par la Cour des comptes à l'occasion de ses audits successifs.

Ce poste reprend les avances prototypes, les avances récupérables sur la SLRB, un prêt à Citydev.Brussels (Ex-SDRB), un prêt à la SLRB, ainsi que des créances diverses.

3.1. AVANCES PROTOTYPES

Le solde du compte d'avances prototypes à long terme s'élève à 0,05 million au 31/12/2021.

Il est resté le même depuis 2018. Aucun remboursement n'est intervenu de la part de la société Dynali en 2021.

Des investigations sont en cours auprès d'Innov'iris, qui gère le recouvrement de ce dossier, afin de déterminer la suite à donner à cette créance qui a été complètement déclassée.

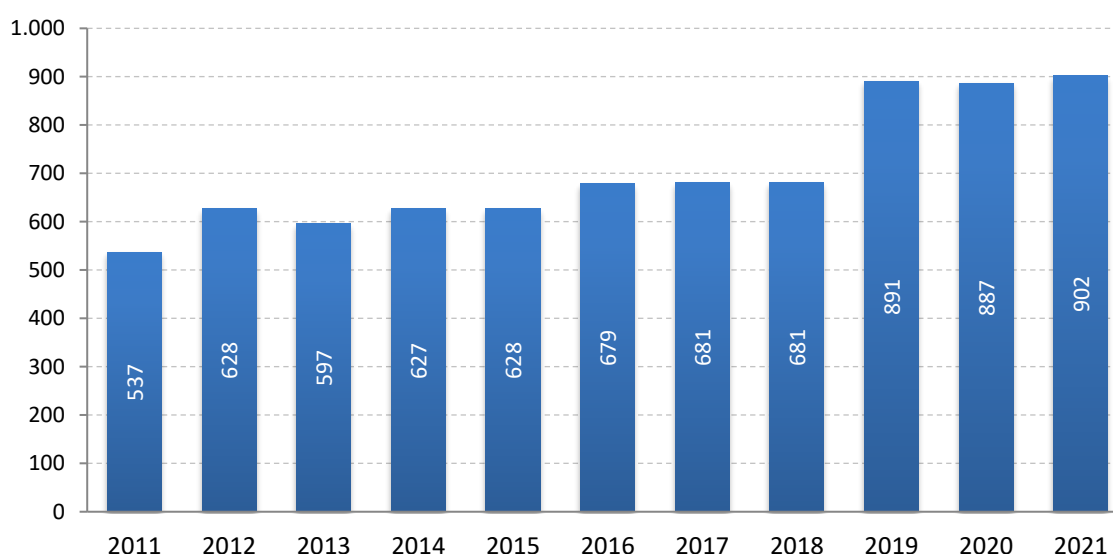
3.2. CRÉANCES À LONG TERME ENVERS LA SLRB

En ce qui concerne les avances récupérables à long terme faites à la SLRB, le solde au 31/12/2021 s'élève à 901,88 millions.

La circularisation de cette créance auprès de la SLRB est totalement concordante ; la créance inscrite dans nos comptes est la même que la dette inscrite dans les comptes de la SLRB à la même date.

Le graphique ci-dessous nous montre l'évolution de la créance que le SPRB détient vis-à-vis de la SLRB.

Evolution de la créance LT SLRB
(en millions d'euros)





3.3. PRÊT EN FAVEUR DE CITYDEV.BRUSSELS (EX-SDRB)

Sur la base d'une décision du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale en date du 10/10/2013, un prêt de 10 millions a été accordé à Citydev.brussels.

Ce prêt avait été accordé pour une période de 9 ans ; il prévoyait un remboursement du capital en 4 annuités au cours des 4 dernières années du prêt, soit du 15/10/2019 au 15/10/2022. Par contre, des intérêts étaient perçus à terme échu, tous les trimestres, et ce jusqu'à l'échéance du prêt devant intervenir le 15/10/2022.

En octobre 2019, un avenant à cette convention a été signé. Les conditions de ce prêt ont été renégociées :

- Le taux d'intérêt a été revu à la baisse ; le montant de l'échéance en intérêts est passé d'environ 90.000/trimestre à un montant d'environ 17.000. Les intérêts continueront à être versés trimestriellement aux mêmes dates que dans le contrat initial ;
- La durée du prêt a été prolongée : elle est désormais de 15 ans, à dater du 15/10/2019 ;
- Les conditions de remboursements ont été modifiées : le montant du crédit est désormais remboursable en une fois, à son échéance (15/10/2034) ;
- Une promesse d'hypothèque de l'ordre de 20 millions a également été donnée par CityDev.

Les échéances en intérêts ont été régulièrement perçues au courant de l'exercice 2021. L'échéance à recevoir à la date du 15/01/2022 a fait l'objet d'une écriture de régularisation en 2021, pour intégrer dans le compte la partie du produit afférent à cet exercice.

3.4. PRÊT EN FAVEUR DE LA SLRB

Par décision du Gouvernement du 13/12/2018, un prêt de 10 millions a été accordé à la Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale.

Ce prêt sans intérêts est destiné à l'achat, l'installation et la gestion de panneaux photovoltaïques à destination des sociétés immobilières de service public. C'est un prêt à taux zéro.

Il est accordé sur une période de 13 ans et sera remboursé en 10 annuités constantes de 1 million ; la première échéance de ce prêt a été remboursée en décembre 2021.

Le montant de ce prêt s'élève désormais à 8 millions pour sa partie à LT ; l'échéance de 1 million à fin 2022 a été transférée en créance à CT.

3.5. FONDS DU LOGEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

La créance détenue sur le Fonds du logement n'a pas évolué, dans la mesure où son remboursement est conditionné par la cessation de ses activités ; elle s'élève à 57,67 millions au 31/12/2021.

3.6. PRÊT LOYER COMMERCIAL AUX ENTREPRISES — CRISE COVID

Dans le cadre du plan de relance des activités économiques, devant permettre aux entreprises de surmonter les difficultés qu'ils rencontrent suite aux mesures de confinement liées à la crise du Covid-19, le Gouvernement a décidé de faire des prêts d'aide au paiement des loyers commerciaux à l'attention des entreprises se situant sur le territoire de la Région ;



Les entreprises bénéficiaires se voient avancer des montants allant jusque 25.000 euros, qu'ils doivent rembourser dans un délai de 2 ans et demi ; le taux d'intérêt sur ces prêt est de 2 % ; ces avances doivent être utilisées pour couvrir les charges de loyers ;

Les 1ères avances ont été faites dès le mois de février 2021 ; le montant total avancé en 2021 est de 3,76 millions pour 283 entreprises.

Les entreprises ont commencé à rembourser ces prêts en octobre 2021. Le montant total perçu en 2021 au titre des remboursements est de 0,04 million.

Au 31/12/2021, après le transfert vers les créances à court terme des montants qui doivent être recouverts en 2022, le montant de ces prêts s'élève à 2,97 millions.

La gestion des dossiers pour ce qui est du suivi des paiements et des premières formalités de recouvrement forcé a été confié à la société PMV (Participatiemaatschappij Vlaanderen).

3.7. AUTRES CRÉANCES

Les autres créances s'élèvent à 6,02 millions.

Il s'agit :

- d'une avance remboursable de 3 millions en faveur du Crédit Immobilier Ouvrier SA, destinée à couvrir une partie de ses dettes auprès de ses créanciers ;

le SPRB a apporté sa garantie bancaire à la SA Crédit Immobilier Ouvrier dont elle est actionnaire ; cette société est aujourd'hui en réorganisation judiciaire ; c'est dans le cadre d'un appel à cette garantie que la région a dû faire une avance de 3 millions à cette structure, afin de lui permettre de rembourser une partie de ses dettes d'une part, et d'obtenir un rééchelonnement des dettes restantes d'autre part. L'accord ainsi trouvé vise à l'assainissement de la situation financière de cette société.

- d'un crédit de 3 millions à taux 0% à la SC Fonds du logement de la Région de Bruxelles-Capitale ; ce crédit est destiné à permettre l'octroi d'une aide à la constitution d'une garantie locative ;
- et de quelques créances qui résultent des opérations de gestion du Comptable du contentieux (0,002 million).

Le solde restant dû sur les prêts en matière de logement et d'assainissement octroyés à des particuliers par l'ancienne Province de Brabant, et dont la gestion a été récupérée par le SPRB (0,02 million), a été totalement comptabilisé en perte en 2021 ;



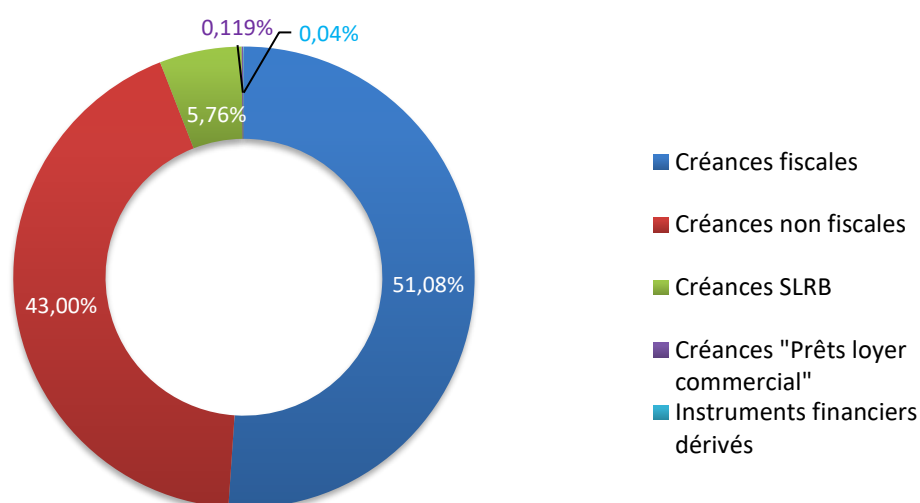


4. CRÉANCES À UN AN AU PLUS (SOUS-CLASSES 40, 41)

Les créances à court terme ont été valorisées et réévaluées conformément à l'article 10 de l'AR «plan comptable», ainsi qu'en tenant compte des remarques émises par la Cour des comptes à l'occasion de ses audits successifs.

Le graphique ci-dessous nous indique la part que représentent les éléments constitutifs des créances à CT, au regard du montant total que ces créances représentent dans le bilan.

Composition des créances à un an au plus (en millions d'euros)*



4.1. LES CRÉANCES FISCALES (SOUS-CLASSE 40)

Le solde des créances fiscales, hors créances douteuses (au sens comptable) et contentieuses, s'élève à 295,67 millions. Les comptes reprennent le solde des droits constatés non encore perçus en matière de taxes régionales, d'anciennes taxes provinciales, de taxes sur les eaux usées, de taxes sur les taxis, mais aussi et surtout de nouvelles taxes transférées dans le cadre de la VI^{ème} réforme de l'Etat (précompte immobilier, taxe de circulation, taxe de mise en circulation, taxe sur les hébergements touristiques).

Ce montant est en diminution par rapport à l'année précédente (477,55 millions).

Le montant des créances douteuses (au sens comptable) et contentieuses relatives aux matières fiscales s'élève à 30,92 millions ; Une réduction de valeur pour un montant de 16,39 millions est actée fin 2021, conformément à la procédure comptable en vigueur.

Un montant de 18,79 millions a été enregistré en perte en 2021.



4.2. LES CRÉANCES NON FISCALES (SOUS-CLASSE 40)

Le solde des créances non fiscales s'élève à 251,67 millions, en hausse par rapport au précédent exercice. Il s'agit du solde de créances dues par des tiers au titre de recettes non fiscales, à savoir notamment :

- les remboursements de prêts, les avances et subventions diverses pour les particuliers, communes, entreprises commerciales, écoles, etc. ;
- les recettes en provenance de l'Etat fédéral dans le cadre de l'aménagement urbain et de la remise au travail des chômeurs ;
- les recettes en provenance de l'Union européenne dans le cadre de projets divers pour la Région de Bruxelles-Capitale (aménagement urbain et foncier) ;
- les recettes en provenance des autres entités fédérées ;
- les recettes en provenance des organismes administratifs autonomes ;
- les recettes diverses en matière de logement et d'aménagement urbain et foncier ;
- les recettes transférées dans le cadre de la VI^{ème} réforme, notamment en matière de mobilité et sécurité routière ;
- les redevances diverses (locations d'espaces urbains, brevets divers, permis divers,...).

La somme des créances douteuses et irrécouvrables relatives à ces créances s'élève respectivement à 33,54 millions et 5,96 millions, soit environ 6 millions de plus qu'au 31/12/2020.

Des réductions de valeur ont été comptabilisées pour un montant total de 30,03 millions fin 2021.

Signalons qu'un montant de 0,64 million d'anciennes créances contentieuses et irrécouvrables a été définitivement passé en pertes, après l'accord des ordonnateurs compétents en la matière.

4.3. LES CRÉANCES DIVERSES (SOUS-CLASSE 41)

Les « créances diverses » reprennent les créances relatives à la SLRB et aux avances remboursables aux entreprises dans le cadre des prêts loyer (mesure de crise COVID). Elles s'élèvent à 35,96 millions au 31/12/2021.

4.3.1. Les attachés économiques et commerciaux

Le solde des avances octroyées aux attachés économiques et commerciaux de la Région de Bruxelles-Capitale (2,14 millions au 31/12/2020) a été complètement remboursé en 2021.

4.3.2. Les dossiers « prêts loyer commercial »

Il s'agit du reclassement à CT de la part de ces dossiers qui doit être remboursé en 2022. Le montant dû par les entreprises bénéficiaires de cette aide est de 0,72 million.

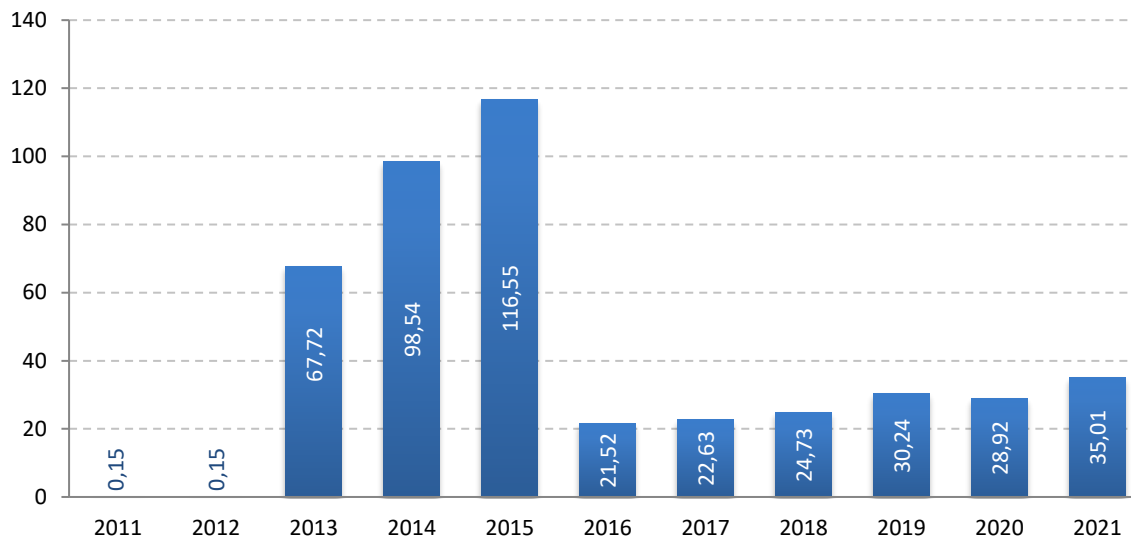
4.3.3. La créance à CT SLRB

Il s'agit du reclassement à CT des montants dus qui arrivent à échéance en 2022, soit 35,01 millions.



Le graphique ci-dessous montre l'évolution de la créance à CT envers la SLRB.

Evolution de la créance CT SLRB (en millions d'euros)



4.4. LES CRÉANCES DOUTEUSES ET IRRÉCOUVRABLES

Le suivi des créances douteuses (au sens comptable) est effectué par l'Entité du Comptable régional, essentiellement pour ce qui concerne les Comptables de recettes du SPRB, et à l'exception du Comptable-trésorier de recettes chargé de matières fiscales.

Le suivi des créances douteuses (au sens comptable) fiscales est effectué par la Direction de la comptabilité, sur la base des informations rassemblées et fournies par le Comptable des recettes fiscales.

La procédure mise en œuvre dans ce domaine est désormais appliquée à toutes les créances inscrites dans le bilan du SPRB, qu'elles soient fiscales ou non, pour compte de tiers ou pour compte propre.

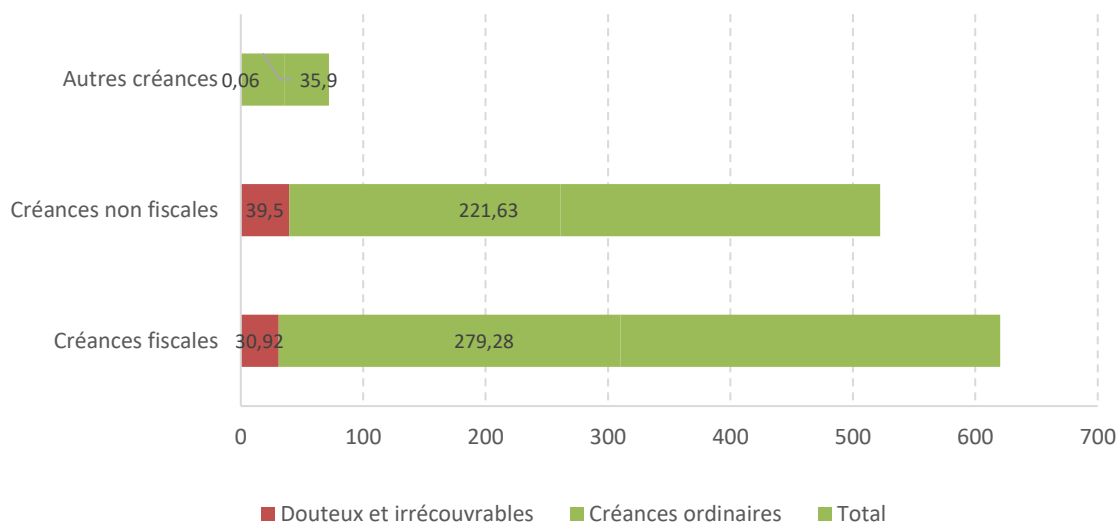
Au 31/12/2021, le montant total de créances douteuses (au sens comptable) s'élève à 54,16 millions ; le montant total de créances irrécouvrables s'élève à 16,26 millions ; l'ensemble des créances à LT et CT s'élève à 1.585,90 millions.

La réduction de valeur actée pour ces créances est de 46,43 millions.



ci-dessous le tableau représentatif de ces données ;

Parts des créances enregistrées en douteux et irrécouvrables (en millions d'euros)





5. VALEURS DISPONIBLES (SOUS-CLASSES 55 À 58)

On retrouve dans cette catégorie :

- les comptes de transferts internes de fonds (voir ci-dessous) ;
- les soldes des « comptes financiers techniques », notamment ceux liés aux comptes ouverts auprès du caissier au nom des Comptables du contentieux et des Comptables des fonds en souffrance, qui gèrent les dossiers qui leur sont transmis par le Comptable centralisateur des dépenses.

Le solde consolidé des différents comptes bancaires présente un montant créditeur (- 240,24 millions).

Conformément aux règles comptables de clôture, et à la suite des différentes remarques de la Cour des comptes lors de ses audits successifs, une écriture de régularisation de fin d'exercice a été comptabilisée pour transférer ce montant au passif du bilan.

Nous avons analysé les montants qui se trouvaient sur les comptes d'attentes des Comptables des fonds en souffrance et du contentieux et sur les comptes 58.

Les montants qui s'y trouvaient, et qui correspondaient à des dettes/créances à moyen et long terme envers des tiers, ont été transférés en dettes ou en créances à long terme ; en effet, les Comptables trésoriers en charge se trouvent dans l'attente des éléments qui leur permettront de les liquider.

Une procédure a été décrite pour le suivi de ces dettes et créances.



6. COMPTES DE RÉGULARISATION D'ACTIF (SOUS-CLASSE 49)

Ces écritures ont été comptabilisées conformément aux prescrits des articles 21 à 24 de l'arrêté royal « plan comptable ».

6.1. CHARGES À REPORTER

Il s'agit de charges à reporter sur l'exercice suivant, à savoir :

- Les dépenses budgétaires de l'exercice 2021 qui sont reportées sur l'exercice 2022, compte tenu de l'impossibilité d'imputer ces montants en comptabilité budgétaire en 2021, pour cause d'insuffisance de crédits et/ou de crédits budgétaires annulés : 34,66 millions ; ce montant est en diminution par rapport à celui de fin 2020 (36,12 millions).

Cette méthode de valorisation fait l'objet d'une observation essentielle de la Cour des comptes dans le cadre de ses audits successifs.

Compte tenu des éléments à notre disposition aujourd'hui (insuffisance de crédits ou mesures conservatoires suivant le cas, principe d'une comptabilité générale et budgétaire intégrée) et par souci de transparence en ce qui concerne l'inscription des dettes « fournisseurs » au bilan, la Direction de la comptabilité a maintenu cette méthode de valorisation en 2021.

L'objectif poursuivi par la procédure de clôture dans le cadre de cette problématique est de maintenir l'inscription des dettes au bilan, tout en comptabilisant la charge correspondante dans le compte de résultats, sans toutefois pouvoir respecter le principe de simultanéité de comptabilisation (en comptabilité générale et en comptabilité budgétaire).

Afin de pouvoir répondre en partie à une observation de la Cour des comptes, et respecter le principe de spécialité comptable, plusieurs comptes de bilan et de résultats non-relevant budgétairement ont été créés ; les montants indiqués ci-dessous ont été reclassés par type de charge et compte d'imputation de l'actif du bilan.

Les comptes 4909990000/4909990001, sur lesquels les factures/déclarations de créances/notes de crédits des fournisseurs sont initialement comptabilisées, sont soldés par des comptes de charge non-relevant budgétairement pour les montants correspondants à des charges courantes qui seront comptabilisées comme telles en 2021 (33,02 millions) et par des comptes de bilan non-relevant budgétairement pour les montants correspondants à des dépenses d'investissements (1,64 millions).

- Les charges à reporter dans le cadre des produits de la dette : 48,54 millions ;
- Les charges à reporter dans le cadre des factures courantes : 28,81 millions ;

Ces autres charges à reporter correspondent à la correction des charges imputables à l'exercice 2022, qui ont été comptabilisées (comptablement et budgétairement) sur l'exercice 2021.



6.2. PRODUITS ACQUIS

Les produits acquis s'élèvent à 81,86 millions au 31/12/2021.

Il s'agit du prorata des intérêts à recevoir sur l'échéance du prêt de 10 millions à Citydev.brussels, ainsi que des produits imputés dans le cadre du CUT-OFF, et notamment les intérêts acquis dans le cadre de la gestion des prêts et placements par l'Agence de la dette (4,80 millions).

Le solde de 77,06 millions correspond à la correction des produits imputés en 2022, et qui sont relatifs à l'exercice 2021.



7. COMPTES DE « FONDS PROPRES » (SOUS-CLASSES 10 À 15)

Les fonds propres constituent l'actif net des Services du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale qui inclut l'actif ou le passif net, les plus-values de réévaluation, les réserves (soldes des fonds budgétaires), les provisions, le résultat reporté des exercices précédents ainsi que le résultat à reporter du présent exercice.

7.1. ACTIF NET/RÉSULTATS

La perte enregistrée au 31/12/2021 s'élève à 1.473,30 millions.

Elle est plus importante que la perte enregistrée au 31/12/2020 ;

Une analyse plus approfondie de ce montant sera effectuée dans la rubrique relative au compte de résultats.

7.2. LES FONDS BUDGÉTAIRES

Afin de tenir compte des remarques de la Cour des comptes, la Direction de la comptabilité a introduit dans le bilan la comptabilisation des soldes des comptes financiers relatifs aux fonds budgétaires depuis 2016.

Toutefois, la mise en œuvre de cette procédure était sujette à des facteurs limitants, à savoir :

- la règle du reversement mensuel des soldes des comptes bancaires gérés par les Comptables de recettes au Comptable centralisateur des dépenses ;
- la règle de la centralisation des dépenses sur le compte bancaire du Comptable centralisateur des dépenses (il est difficile de déterminer les dépenses effectuées à reprendre sur ces fonds) ;
- et en 2019, le nivellement des soldes des comptes bancaires des recettes au 31/12/2019, du fait de la migration informatique.

Compte tenu des éléments suscités, nous étions conscients que les montants comptabilisés dans cette rubrique n'étaient pas exhaustifs et ne présentaient pas la situation réelle des montants encore disponibles sur ces fonds.

En fin d'année 2019, le travail entrepris par la Direction du budget en vue de fournir un état qui reprend la réalité budgétaire de la situation des fonds (soldes budgétaires) en engagement et liquidation s'est achevé.

Nous avons comptabilisé ces montants, malgré le fait qu'ils n'étaient pas validés par les ordonnateurs compétents ;

Nous avons pris cette décision dans l'optique de faire en sorte que le compte général des services du Gouvernement puisse donner une image la plus fidèle possible du patrimoine dans ce domaine en particulier.

En 2021, ces données nous ont été transmises tardivement, et sans la validation des ordonnateurs compétents ; de ce fait, elles n'ont pas été isolées au passif du bilan.

Nous joignons tout de même en annexe au compte la situation des fonds budgétaires reçue (Annexe 14), qui ne sera comptabilisée qu'après validation par les ordonnateurs en charge.



8. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (SOUS-CLASSE 16)

Les provisions ont été valorisées conformément à l'article 14 de l'AR « plan comptable », ainsi qu'en tenant compte des remarques émises par la Cour des comptes à l'occasion de ses audits successifs, et de la procédure comptable qui décrit les modalités de constitution et de comptabilisation des provisions.

8.1. PROVISION POUR LITIGES

À la suite des réponses reçues dans le cadre de l'inventaire de fin d'année, nous avons pu, conformément à la procédure en vigueur, déterminer une provision pour litiges en cours d'un montant de 36,41 millions au 31/12/2021.

8.2. PROVISION POUR DETTES GARANTIES

Une nouvelle procédure a été mise en place avec le concours de l'Agence de la dette, dans le but de déterminer le risque lié aux garanties accordées.

Le calcul du risque, tel qu'il ressort de cette procédure, porte sur une analyse statistique de l'importance que représentent les défauts de paiements couverts par la Région, par rapport à l'ensemble des garanties accordées.

En 2021, la garantie de la Région a été appelée pour un montant de 4,55 millions. Il s'agit d'une activation de la garantie apportée au Crédit immobilier ouvrier, dans le cadre de sa réorganisation judiciaire.

Nous avons ainsi pu déterminer un montant de provision pour sûretés réelles accordées, qui s'élève à 6,40 millions au 31/12/2021.

8.3. PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

Nous avons comptabilisé sous cette rubrique une provision de 0,92 million, pour tenir compte de la perte latente au 31/12/2021 sur un produit swap.

Il s'agit d'un produit SWAP CAP/SPREAD INFLATION d'un montant de 100 millions, pris en avril 2018, avec comme date d'échéance le 01/04/2023.



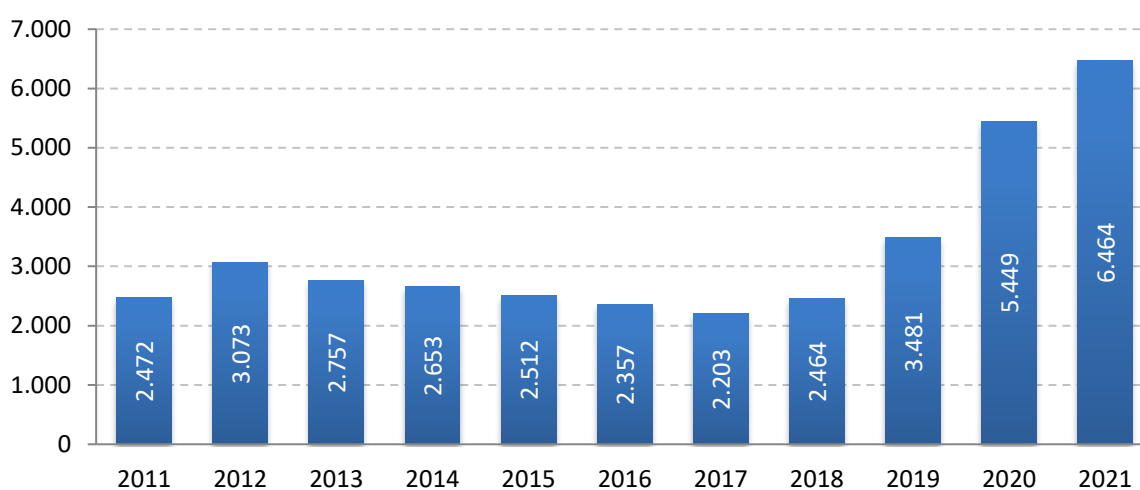
9. DETTES À PLUS D'UN AN (SOUS-CLASSE 17)

9.1. DETTES FINANCIÈRES

Les dettes à long terme ont été valorisées et réévaluées conformément à l'article 10 de l'AR « plan comptable », ainsi qu'en tenant compte des remarques émises par la Cour des comptes à l'occasion de ses audits successifs.

Le graphique suivant représente l'évolution de la dette à LT depuis 2010.

Evolution de la dette LT (en millions d'euros)



En 2021, les dettes financières à LT ont augmenté d'environ 1.000,0 millions.

Cette augmentation est essentiellement liée à la crise sanitaire relative au COVID-19 ; il a fallu trouver les moyens financiers pour accompagner les acteurs du monde économique qui ont vu leurs revenus fortement diminuer, voire disparaître, dans un contexte de confinement généralisé.

Les petites et moyennes entreprises ont énormément souffert de cette situation dont les impacts se feront encore ressentir dans les années à venir.

À la suite des inventaires de fin d'année, il y a eu des reclassements pour aligner les comptes généraux comptables à la situation de l'application SAP TR-TM qui gère la dette à long et court terme.

Les dettes à plus d'un an s'élèvent à 6.464,02 millions au 31/12/2021 (5.448,5 millions au 31/12/2020).

L'Agence de la dette établit chaque année un rapport détaillé sur les dettes à long et court terme. Ce rapport est publié sur le site intranet du SPRB, ainsi que sur le site internet de BFB.



9.2. AUTRES DETTES

Le montant qui figure dans cette rubrique correspond au montant encore dû au Fédéral dans le cadre du dossier relatif au facteur d'autonomie qui date de l'exercice 2017.

En effet, dans le cadre du transfert des compétences relatives à l'impôt sur les personnes physiques, le fédéral s'est rendu compte qu'il a fait des erreurs dans le calcul des montants qu'il a reversé aux entités fédérées pour les années 2015, 2016 et 2017 ;

L'apurement de cette dette se fait annuellement, par prélèvement direct sur les recettes IPP que le Fédéral doit reverser à la région.

Le solde au 31/12/2021 de cette dette s'élève à 64,75 millions.

9.3. CAUTIONNEMENTS REÇUS EN NUMÉRAIRES

On retrouve dans cette rubrique les éléments suivants au 31/12/2021 :

- une caution bancaire d'un montant de 0,13 million qui a été constituée par la Région dans le cadre du contrat de bail relatif aux locaux de Talent.brussels ;
- des montants déposés à titre de caution par les sociétés qui souhaitent obtenir un agrément de la Région pour l'utilisation de titres-services pour un montant de 0,70 million ; chaque entreprise qui souhaite obtenir cet agrément doit déposer une caution de 25.000, qui reste bloquée pendant une durée de 5 ans ;
- des montants retenus comme garantie de paiement à l'encontre des sociétés de titres-services : 0,21 million ;
- un montant de 0,57 million versé en 2019 et 2020 par des tiers, comme garantie financière dans le cadre de dossiers relatifs à la gestion des sols pollués.

9.4. AUTRES DETTES À LONG TERME

On y trouve les sommes dues à des tiers par les Comptables du contentieux et des fonds en souffrance, qui sont dans les comptes depuis plus d'un an, et pour lesquels les informations pouvant permettre leur liquidation restent attendues (0,62 million).

Ce procédé de comptabilisation est le résultat d'une procédure mise en route depuis 2018.



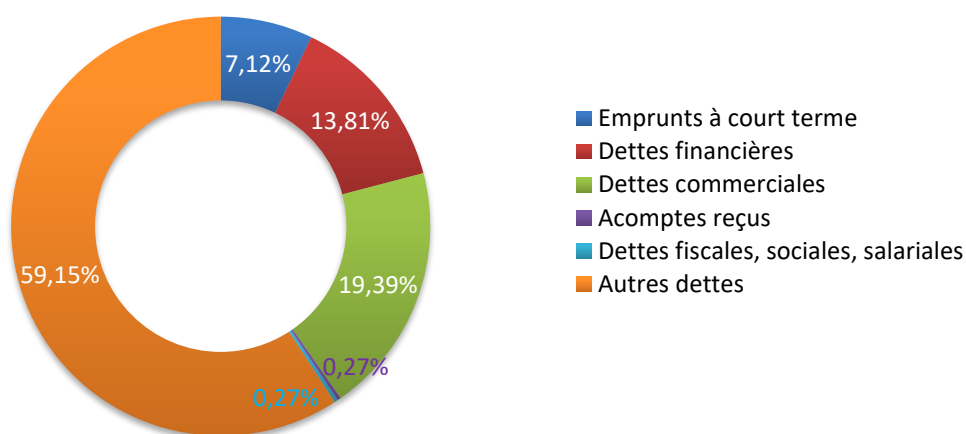


10. DETTES À UN AN AU PLUS (SOUS-CLASSES 42 À 48)

Les dettes à court terme ont été valorisées et réévaluées conformément à l'article 10 de l'AR «plan comptable», ainsi qu'en tenant compte des remarques émises par la Cour des comptes à l'occasion de ses audits successifs.

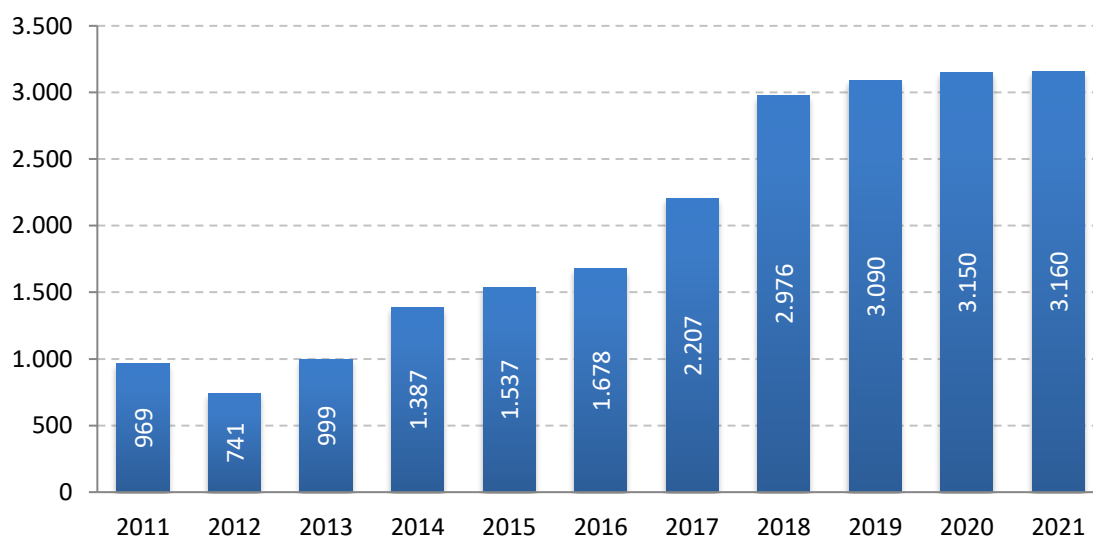
Le graphique qui montre la répartition des dettes à court terme au 31/12/2021 se détaille comme suit :

Composition des dettes à un an au plus



Le graphique ci-dessous présente leur évolution au fil des ans.

Evolution de la dette CT (en millions d'euros)





10.1. EMPRUNTS À CT (SOUS-CLASSE 42)

Elles se composent des dettes auprès des établissements financiers, qui arrivent à échéance dans l'année.

Au 31/12/2021, ces dettes s'élèvent à 225 millions (180,5 millions au 31/12/2020).

Il s'agit du montant des emprunts à plus d'un an, qui arrive à échéance au courant de l'année 2022.

10.2. DETTES FINANCIÈRES (SOUS-CLASSE 43)

Ces comptes rassemblent les éléments suivants :

- le solde des emprunts à court terme émis sous forme de billets de trésorerie qui s'élève à 196 millions au 31/12/2021 (776,5 millions au 31/12/2020) ;
- le solde cumulé des comptes bancaires étant négatif à fin 2021, une dette de 240,23 millions a été inscrite au bilan sous cette rubrique.

10.3. DETTES COMMERCIALES (SOUS-CLASSE 44)

Elles s'élèvent à 612,64 millions. Il s'agit des soldes des comptes fournisseurs du Service public régional de Bruxelles. La plus grande partie de ces dettes est apurée au moment où nous rédigeons le présent rapport.

10.4. DETTES SALARIALES ET FISCALES (SOUS-CLASSE 45)

Ce sont des dettes pour un montant total de 8,53 millions.

Cette catégorie reprend entre autres:

- les dettes fiscales (TVA intracommunautaire, précomptes professionnel et mobilier à payer) : 0,02 million.
- les dettes sociales à l'égard de l'ONSS sont nulles au 31/12/2021 ; un travail de réconciliation comptable a permis de solder cette dette. Vérification faite auprès de l'ONSS, notre solde est quasi nul dans leur compte au 31/12/2021.
- La provision pour le pécule de vacances s'élève à 8,5 millions. Ce montant correspond au montant du pécule de vacances 2021, qui sera payé en avril 2022 ; cette information nous a été communiquée par la Direction des ressources humaines et le SPRBF.

Il est important de signaler que la retenue de 13,07 %, qui était faite par le passé sur ce montant, avant le calcul du précompte professionnel, a été supprimée par le Gouvernement.

Cette retenue était reversée au Comptable centralisateur des recettes en fin d'année, lors des opérations de clôture des comptes.



10.5. ACOMPTE REÇUS (SOUS-CLASSE 46)

Dans le cadre du plan de relance européen (plan national pour la reprise et la résilience), plan faisant suite à la crise du covid-19 et devant permettre aux Etats européens d'amortir le poids économique et financier de toutes les mesures d'urgence prises pour venir en aide aux particuliers et entreprises tout au long de ces 2 dernières années, il est prévu que la région de Bruxelles reçoive un montant non remboursable d'environ 395 millions.

Cette somme doit essentiellement être utilisée pour des projets d'investissements et de réforme, validés par les autorités européennes, à mettre en œuvre à horizon 2026 ; il est impératif pour les états bénéficiaires de justifier l'utilisation de ces fonds en démontrant à l'Europe que ses intérêts financiers ont été protégés et garantis ; cela se fait par la mise en œuvre d'indicateurs de suivi qualitatifs et quantitatifs, ainsi que par l'adoption de dispositions de contrôle et d'audit des réalisations effectuées.

Une partie de cette somme a été encaissée en 2021 (51,34 millions).

On retrouve dans cette sous-classe du bilan le solde non utilisé de la somme reçue (8,56 millions).

10.6. DETTES DIVERSES (SOUS-CLASSE 48)

10.6.1. Biens de tiers en dépôts

Il s'agit de dettes pour un montant de 1.346,46 millions. On y retrouve essentiellement les biens et valeurs de tiers en dépôt dans nos livres.

Nous pouvons souligner les cas suivants :

- le solde au 31/12/2021 des subventions octroyées aux organismes administratifs autonomes et communes, qui sont transférées sur les comptes de transit, notamment dans le cadre du fonctionnement du Centre de coordination financière (CCFB) : 1.328,89 millions ;
- les soldes des comptes relatifs à la gestion des transports exceptionnels (matière transférée dans le cadre de la VI^{ème} réforme) pour le compte des autres régions : 1,86 millions ;
- un montant relatif à la valorisation des dettes futures dans le cadre de la gestion des instruments financiers dérivés : 7,92 millions ;
- on y trouve également des cautionnements et dépôts divers au profit du SPRB, et quelques paiements indus à rembourser (cf. montants ouverts sur les comptes d'attente des Comptables trésoriers, dont le dénouement se fera au courant de l'exercice 2022) : 7,78 millions.

10.6.2. Factures reçues en avance

Le solde est nul à la date du 31/12/2021.

10.6.3. Autres créances – Fonds de tiers

Les créances traitées dans cette rubrique sont relatives aux :

- centimes additionnels communaux pour le compte des communes et de l'agglomération de Bruxelles ;
- créances traitées dans cette rubrique, relatives aux additionnels communaux traitées pour le compte des communes et de l'agglomération de Bruxelles et à certaines primes que les communes accordent à leurs administrés



- la gestion pour le compte des communes de certaines primes qu'elles accordent à leurs administrés ;

Les montants comptabilisés au débit de ces comptes sont constitués des avances versées et des montants impayés et irrécouvrables dans le cadre de cette matière ;

Les montants inscrits au crédit de ces comptes représentent les dettes de la région vis-à-vis des communes et de l'Agglomération ; il s'agit essentiellement des enrôlements non encore payés par les tiers.

Au 31/12/2021, les montants avancés (551,83 millions) ont été déduits des paiements effectués ; il ne reste plus que les montants impayés qui s'élèvent à 523,22 millions ;

Une correction des réductions de valeur actées a été comptabilisée suite à de nouvelles informations reçues de Bruxelles fiscalité. le solde ajusté est de 0,48 million à fin 2021 ; Le solde de la dotation est le même.

Les créances douteuses et irrécouvrables dans le cadre de ces dossiers s'élève à 0,68 million.



11. COMPTES DE RÉGULARISATION DE PASSIF (SOUS-CLASSE 49)

Ces écritures ont été comptabilisées conformément aux prescrits des articles 21 à 24 de l'AR « plan comptable ».

Cette rubrique se détaille comme suit :

- charges à imputer ;
- produits à reporter.

11.1. LES CHARGES À IMPUTER

Il s'agit du prorata des intérêts courus non encore échus au 31/12/2021 des emprunts à plus d'un an portant sur la dette consolidée (61,92 millions).

Les corrections faites pour ajuster des charges imputées en 2022, mais qui concernent l'exercice comptable 2021 (20,74 millions) ont également été enregistrées sur ce compte.

11.2. PRODUITS À REPORTER

Il s'agit du montant de différentes recettes (taxes, fonds piscicoles, loyers, etc.) déjà perçues, mais qui seront définitivement affectées durant l'exercice suivant (33,16 millions), du montant des intérêts de la dette perçus d'avance (28,25 millions) et du montant des autres produits comptabilisés en avance (0,76 million).





12. COMPTES DE DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le tableau reprenant la synthèse des droits et engagements hors bilan, tel qu'il est défini par l'AR «plan comptable», est repris à l'annexe 7.

Les comptes de droits et engagements hors bilan comprennent :

- la dette garantie ;
- les garanties reçues ;
- l'encours des engagements ;
- les litiges en cours ;
- les biens et valeurs de tiers détenus par la Région ;
- les lignes de crédit ;
- l'assurance pension ;
- les opérations financières (SWAPS)
- les droits et engagements divers.

12.1. LA DETTE GARANTIE

L'encours des garanties apportées par la Région de Bruxelles-Capitale aux emprunts contractés par les sociétés et organismes administratifs autonomes s'élève à 3.271,05 millions.

La comptabilisation de ces garanties se fait par société ou organisme administratif autonome.

Ce montant tient compte de la garantie apportée aux communes dans le cadre du dossier BELGACOM-CONNECTIMMO (7,19 millions).

En tant qu'actionnaire unique de l'agence de stationnement de la RBC, le SPRB est légalement responsable et caution solidaire des dettes contractées par cette société (25,54 millions au 31/12/2021) ; C'est également le cas pour l'ABAE (7,95 millions).

Le tableau en annexe 5 reprend le détail des autorisations d'octroi de garanties pour l'année 2021.

À la suite des remarques de la Cour des comptes, une nouvelle procédure a été mise en place pour faire valider les données comptabilisées par les organismes et sociétés bénéficiaires de ces garanties.

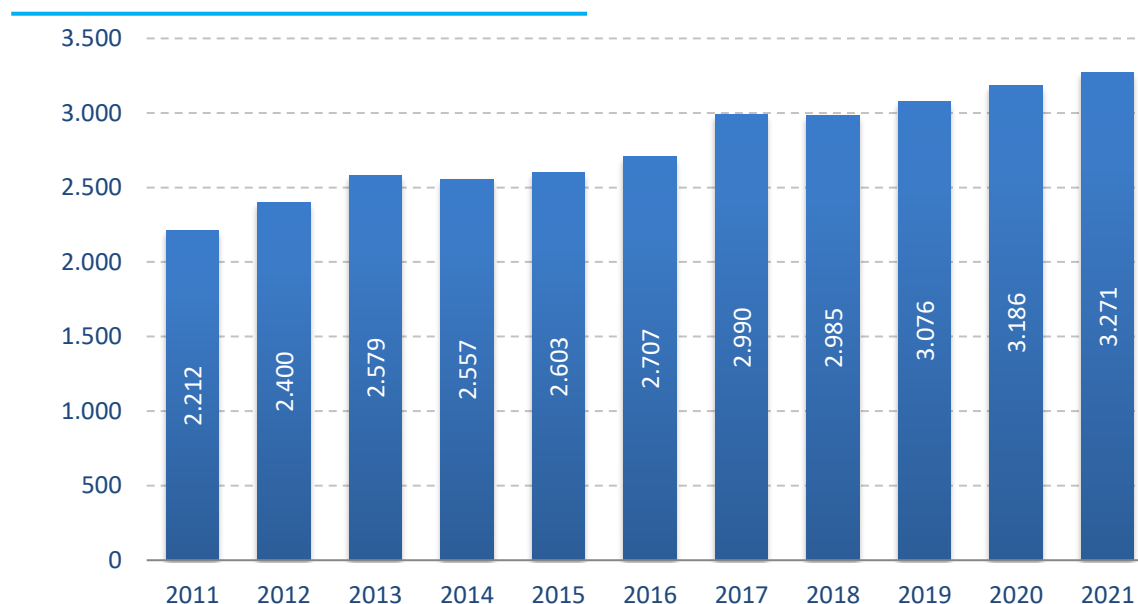
Nous avons reçu des réponses de pratiquement tous les organismes et sociétés à qui nous avons envoyé des courriers dans ce cadre.

L'opération de SWAP réalisée par l'Agence de la dette pour le compte du FRBRTC a également été ajoutée à cet inventaire (45 millions).



Le graphique ci-dessous donne l'évolution de la dette garantie au fil des années.

Evolution de la dette garantie (en millions d'euros)



12.2. LES GARANTIES REÇUES

La démarche entreprise auprès des différentes administrations, dans le but d'obtenir les listes de garanties constituées au profit du Service public régional de Bruxelles dans le cadre :

- des marchés publics ;
- des contrats de location ;
- etc.

a permis de rassembler des informations relatives à ces garanties pour un montant total de 39,35 millions.

12.3. L'ENCOURS DES ENGAGEMENTS

L'encours des engagements au 31/12/2021 (tel que défini à l'article 19 de l'AGRBC du 15 juin 2006 relatif à l'engagement comptable, à la liquidation et au contrôle des engagements et des liquidations) s'élève à 2.851,63 millions.

Suite aux remarques de la Cour des comptes sur la surévaluation de ce montant, et dans le cadre du projet de migration SAP, nous avons envoyé des courriers à tous les ordonnateurs des services du Gouvernement, afin qu'ils procèdent au désengagement des dossiers ; de nombreux dossiers ont ainsi pu être désengagés depuis 2019.

À la suite d'une décision du Gouvernement, les contrôleurs des engagements et des liquidations ont été chargés de poursuivre ce travail et de faire un rapport des résultats tous les trimestres au Gouvernement ;



Nous ne doutons pas que cette initiative permettra d'avoir un encours qui présente désormais une image fidèle des engagements de la Région auprès des tiers.

12.4. LES LITIGES EN COURS

La gestion des litiges de l'entité comptable, par le passé, centralisée auprès de la Direction administrative et juridique, a été à nouveau décentralisée au sein de chaque administration du SPRB.

Dans le cadre des inventaires, toutes les administrations ont répondu à nos demandes ; dans quelques cas isolés, l'information reçue ne nous a pas permis de déterminer un montant de provision correct.

En effet, les services compétents ne savent pas toujours déterminer les probabilités de perte/gain relatives à certains dossiers ; une provision pour litiges a tout de même été calculée et comptabilisée (cf. la procédure sur les provisions, établie par le Comptable régional).

Le montant des litiges en cours au 31/12/2021 pour lesquels la Région a assigné des tiers en justice s'élève à 23,91 millions.

Le montant des litiges en cours pour lesquels la Région est attaquée s'élève à 108,86 millions.

En vertu de l'article 14 de l'AR « plan comptable » et de la procédure dont il est question ci-dessus, la provision pour litiges en cours constituée en fin 2021 s'élève à 36,41 millions.

12.5. LES BIENS ET VALEURS DE TIERS DÉTENUS PAR LA RÉGION

Dans le cadre de l'inventaire, la Direction de la comptabilité a pu déterminer un certain nombre de dossiers, relatifs à des biens immeubles (terrains et constructions), sur lesquels la Région détient un droit réel de propriété à long terme.

De ce fait, 210,07 millions représentant la somme totale des loyers encore dus dans le cadre des différents contrats répertoriés ont été comptabilisés sous cette rubrique.

Un montant symbolique de 1 euro a également été comptabilisé pour représenter l'ensemble de vestiges archéologiques détenus par la Direction des monuments et site de Bruxelles Urbanisme et patrimoine (ex BDU qui a été scindée en 2 administrations par décision du Gouvernement en date des 20/07/2016 et 02/02/2017).

La plupart des objets archéologiques détenus (plus de 500.000 exemplaires de céramiques, objets en métal, objets en cuir, ossements, restes botaniques, etc...) n'ont qu'une valeur scientifique et pas financière.

Un inventaire détaillé de ces biens est disponible auprès des services en charge.

12.6. LES LIGNES DE CRÉDIT

Dans le cadre du contrat de caissier établi avec Belfius Banque, il est accordé à la Région une ligne de caisse de 1.200 millions (le montant a été revu à la baisse dans le nouveau contrat avec le caissier), ainsi qu'une ligne de crédit dans le cadre du programme MTN (medium terms notes) à hauteur de 8.000 millions (montant revu à la hausse en décembre 2020 ; précédemment de 5.000 millions).



Belfius Banque est le caissier de la Région depuis le 01/01/1999. En 2018, ce partenariat a été prorogé jusqu'au 31/03/2023, à la suite du marché public pour les prestations de caissier. Le nouveau contrat caissier est en cours d'attribution pour la période 2023-2028.

Dans le cadre du programme MTN, Belfius gère le programme et plusieurs banques proposent les financements.

Cette rubrique reprend le solde non utilisé de ces 2 lignes de crédit : 3.495,50 millions.

12.7. L'ASSURANCE PENSION

La Région est affiliée à un fonds de pension auprès de ETHIAS SA via 2 conventions. Elle verse trimestriellement un montant de cotisation défini, et ETHIAS se charge de reverser les différentes pensions aux personnes bénéficiaires.

Ce fonds de pension a pour objectif, via la 1^{ère} convention, d'assurer le paiement des pensions de retraite et de survie des membres du personnel statutaire de l'Agence Régionale pour la Propreté (ARP), du Service d'incendie et d'aide médicale d'urgence (SIAMU), et des mandataires de l'agglomération de Bruxelles.

Une deuxième convention reprend les obligations en matière de pension pour le personnel de l'ex-province du Brabant, pour lequel la Région reste responsable du paiement des pensions.

Les montants que la Région verse dans le cadre de ce contrat sont capitalisés via 2 fonds de réserves gérés par ETHIAS ; les soldes au 31/12/2021 de ces fonds sont respectivement de 57,01 millions et 1,83 millions.

ETHIAS SA nous a également communiqué une estimation de la valeur actualisée des sommes encore dues par la Région jusqu'au terme de ces contrats, soit respectivement 709,94 millions et 6,42 millions au 01/01/2022.

12.8. LES OPÉRATIONS FINANCIÈRES (SWAPS)

Afin de pouvoir répondre d'une part à des observations de la Cour des comptes lors de son audit 2018, et de garantir la sécurité et la confidentialité des opérations mises en œuvre par nos collègues de l'Agence de la dette d'autre part, le mode d'évaluation de cette rubrique a été modifié depuis 2019 ;

L'objectif de cette modification a été de définir de nouvelles règles comptables, qui tiennent mieux compte de la complexité des produits financiers du portefeuille de la dette.

En effet, nous retrouvons dans ce poste du bilan des contrats relatifs aux produits dérivés gérés par l'Agence de la dette. Ce sont essentiellement des produits dérivés liés à la gestion des taux d'intérêt et d'inflation.

Certains de ces contrats contiennent des clauses de fin anticipée appelées « Early Termination Option », en abrégé « ETO » ; ces clauses doivent se retrouver dans la comptabilité.

La procédure qui a été arrêtée avec nos collègues des Front et Middle Office de l'Agence de la dette est la suivante :

- produits financiers dérivés sans ETO : ils sont évalués à leur valeur nominale, qui est inscrite en compte d'ordre au bilan ;
- produits financiers dérivés avec ETO exerçable avec paiement d'une juste valeur : ils sont évalués à leur valeur du marché (valeur Market to Market), qui est inscrite en compte d'ordre au bilan ; cette valeur ne doit pas être compensée ; les valeurs positives et les valeurs négatives doivent être présentées distinctement et comptabilisées séparément ;
- réévaluation des ETOs exerçables avec paiement d'une juste valeur : il s'agit de l'évaluation de la première ETO de chaque produit dérivé ; aussi bien le bénéfice latent que la perte latente est



inscrite au bilan, en dettes / créances à court terme, en contrepartie d'un compte de provisionnement de charge.

- Activation d'un ETO : la charge payée ou le produit perçu doivent être étalés sur la durée restante du produit sous-jacent via les comptes de régularisation au bilan, et en contrepartie du compte de résultat.

Afin de respecter cette procédure, les montants suivants ont été comptabilisés en hors bilan au 31/12/2021 :

- SWAPs sans ETOs : 1.259,5 millions ;
- SWAPs avec ETOs :
 - Valeur de marché négative : - 372,42 millions ;
 - Valeur de marché positive : 8,90 millions.

Un montant supplémentaire de 100 millions a été comptabilisé pour le produit SWAP lié à l'inflation.

La liste des ETOs, de produits dérivés sous-jacents, ainsi que la méthodologie utilisée pour l'évaluation des ETOs est disponible auprès des services en charge (le Front Office de l'Agence de la dette).

Compte tenu du caractère stratégique et sensible de ces informations, la décision a été prise de ne pas les publier dans le présent rapport.

12.9. DIVERS ENGAGEMENTS

L'engagement de cession du CCN d'un montant de 58,35 millions a été supprimé ; cet engagement était lié à une promesse d'hypothèque du même montant.

L'opération de vente du CCN s'est terminée en 2021 par la remise des clés à AXA, nouveau propriétaire.

On retrouve également dans cette rubrique un montant de 567,0 millions lié à des contrats d'emprunts avec une date de prise d'effet effective dans le futur.

Ces emprunts seront effectivement comptabilisés dans les comptes de dettes à cette date de prise d'effet, soit 2022, 2023 et 2024.



13. EXPLICATIONS DU COMPTE DE RÉSULTATS

Le détail du compte de résultats se trouve en annexe 6 du présent rapport. On retrouve également le compte de résultats dans le format requis par les annexes à l'AR « plan comptable » en annexe 2 du présent rapport.

Au 31/12/2021, le résultat de l'exercice est une perte d'un montant de 1.473,30 millions.

Les mesures prises dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire relative au COVID-19, pour accompagner les entreprises, les indépendants et les particuliers, ont induit un supplément de charges pour l'entité comptable ;

En effet, les décisions de confinement généralisé prises par les autorités politiques pour limiter les effets néfastes de la crise sanitaire ont entraîné des pertes de revenus importantes pour un ensemble d'acteurs économiques (restaurants, cafés, cinémas, théâtres, coiffeurs, discothèques, hôtels, zoos, clubs sportifs, etc...).

Les particuliers les plus précaires, vivant de petits boulots, se sont également retrouvés dans des situations économiques dramatiques.

Il a fallu accompagner ces différents acteurs par des aides permettant de compenser dans une certaine mesure les pertes de revenus ainsi induites.

L'assiette fiscale a également souffert de cette situation :

- remise des dettes fiscales ;
- délais de paiement des impôts rallongés ;
- annulation de certains impôts dans certains cas ;

Toutes ces décisions ont eu pour effet de diminuer les recettes, alors même que les dépenses se sont accrues.

Nous allons détailler cette perte ci-dessous, au travers de l'analyse des différents résultats qui constituent le compte de résultats (résultats d'exploitation, financier, et exceptionnel).

13.1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation s'élève à -1.428,16 millions (-1.292,71 millions au 31/12/2020). C'est la conséquence d'une relative stabilité des produits d'exploitation, tandis que les charges d'exploitation augmentent très fortement.

Les charges d'exploitation sont en nette augmentation (environ 457 millions) du fait essentiellement de toutes les aides attribuées dans le cadre des mesures d'accompagnement liées à la crise sanitaire du COVID-19.

Les produits d'exploitation augmentent également, mais dans une moindre mesure (321 millions).

13.2. RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier passe de - 121,5 millions au 31/12/2020 à - 140,59 millions au 31/12/2021.

Les produits financiers augmentent (+ 3,43 millions) tandis que les charges financières augmentent beaucoup plus fortement (+ 22,53 millions) sur la période.



Il s'agit essentiellement des intérêts à payer sur la dette des services du Gouvernement ; ces charges d'intérêts sont élevés car la dette a également fortement augmenté ces dernières années.

13.3. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel passe de 134,56 millions au 31/12/2020 à + 95,46 millions au 31/12/2021.

Les produits exceptionnels baissent fortement (-144millions), les charges exceptionnelles aussi (-104,90millions).

Il n'y a pas eu de forte revalorisation du patrimoine cette année, ni de cessions d'actifs ;

Par contre, les corrections d'inventaire ont entraîné quelques rentrées et sorties d'immobilisations, notamment au niveau de l'inventaire des cabinets ministériels et du matériel informatique.



14. COMPTE DE GESTION

Tableau récapitulatif : Compte de gestion		
+	disponible fin 2020	558 241 900
+	réalisable fin 2020	1 756 917 523
+	exigible fin 2020	- 8 687 903 894
+	recettes budgétaires 2021	5 766 996 535
+	- recettes sur comptes de tiers réalisables 1	- 33 048 739
+	- recettes sur comptes de tiers exigibles 1	- 1 249 083 731
+	Autres recettes/dépenses non budgétaires 1	- 11 898 186
+	dépenses budgétaires 2021	- 6 425 569 270
+	- dépenses sur comptes de tiers exigibles 1	- 180 500 000
+	- dépenses sur comptes de tiers réalisables 1	- 59 762 135
-	disponible fin 2021	20 000 000
-	réalisable fin 2021	1 585 900 646
-	exigible fin 2021	- 9 690 986 375
	Total	-

(1) Détail de certains postes du compte de gestion :

Autres recettes (-) / dépenses (+) non-relevant budgétairement (détails chiffrés)		
Régularisations diverses	-	163 361
Régularisations diverses	-	68 219
Produits à reporter - Agence de la dette	-	3 070 533
Intérêts courus	-	4 714 610
Régularisations diverses - créances fiscales	-	1 420 333
Provisions pour pécule de vacances	-	446 941
Régularisations diverses NR - Intérêts / emprunts	-	7 882 144
Réduction de valeur sur créances - Reprises	-	74 596 931
Réduction de valeur sur créances - Dotations	-	39 092 186
Régularisations diverses - factures et notes de crédit/comptes de régularisation	-	44 842 790
Régularisation NR - SWAPs/TR-TM	-	3 398 953
	-	11 898 186

Recettes sur comptes de tiers réalisables (détails chiffrés)		
Remboursement avances SLRB	-	27 919 168
Remboursement subventions PME - BEE	-	4 083 746
Remboursement diverses avances	-	1 045 825
	-	33 048 739

Recettes sur comptes de tiers exigibles (détails chiffrés)		
Produit des emprunts à LT & MT avec impact budgétaire	-	1 240 523 000
Préfinancements européens (PNRR - Cairgo bike)	-	8 560 731
	-	1 249 083 731

Dépenses sur comptes de tiers réalisables (détails chiffrés)		
Octroi de crédit - SLRB	-	50 000 000
Octroi de crédit - entreprises privées (Covid-19)	-	3 762 135
Octroi de crédit - Crédit Immobilier Ouvrier	-	3 000 000
Octroi de crédit - Fonds du logement	-	3 000 000
	-	59 762 135

Dépenses sur comptes de tiers exigibles (détails chiffrés)		
Remboursement des emprunts à LT & MT avec impact budgétaire	-	180 500 000
	-	180 500 000



15. RÉCONCILIATION DES RÉSULTATS COMPTABLE ET BUDGÉTAIRE

Réconciliation des résultats (Comptabilité budgétaire - Comptabilité générale)	
Exercice 2021	
(1) Résultat comptable (2) + (3)	-1 473 301 097
(2) Résultat comptable non-relevant budgétairement	-133 669 991
Dotation aux amortissements + réductions de valeurs exceptionnelles/immobilisations	-301 527 727
Produits de cession d'immobilisations	-1 840 098
Annulation de créances NR	-389 179
Corrections de charges NR	411 311
Réductions de valeur sur créances : dotations et reprises	44 588 733
Provisions diverses : dotations et reprises	-726 940
Régularisations diverses - Taxes	1 817 747
Régularisations diverses - factures et notes de crédit/comptes de régularisation	33 220 864
Régularisations diverses - Actifs immobilisés	-192 254
Intérêts sur emprunts à LT et MT NR	-1 462 721
Correction de produits NR	-5 021 768
Réduction de valeur sur immobilisations financières (reprise)	97 452 041
(3) Résultat comptable relevant budgétairement	-1 339 631 105
(4) Bilan	
(5) Opérations bilantaires relevant budgétairement	681 058 370
Produit des emprunts à LT	1 240 523 000
Acquisitions immobilières	-360 811 965
Remboursement des créances récupérables par la SLRB	27 919 168
Remboursement dette	1 045 825
Préfinancement européen (PNRR - Cairgo bike)	8 560 731
Remboursement des emprunts à LT	-180 500 000
Octroi de crédit - SLRB	-50 000 000
Octroi de crédit - Fonds du logement	-3 000 000
Octroi de crédit - Crédit Immobilier Ouvrier	-3 000 000
Octroi de crédit - entreprises privées (Covid-19)	-3 762 135
Remboursement subsides - BEE	4 083 746
(6) Opérations bilantaires non-relevant budgétairement	-792 242 727
Résultat budgétaire (3) + (5)	-658 572 736



16. ANNEXES

16.1.	PRÉSENTATION DU BILAN AU FORMAT DE L'A.R. « PLAN COMPTABLE »	74
16.2.	Présentation du compte de résultats au format de l'a.r. « plan comptable »	76
16.3.	Tableau de synthèse des immobilisations corporelles et incorporelles	79
16.4.	Tableau de synthèse des immobilisations financières	84
16.5.	Tableau de synthèse des garanties.....	86
16.6.	Tableau de synthèse du compte de résultats	87
16.7.	Tableau de synthèse des droits et engagements hors bilan.....	89
16.8.	Tableau de synthèse des droits réels sur immeubles en propriété	90
16.9.	Tableau de synthèse des droits réels sur immeubles des tiers (emphytéose)	92
16.10.	Tableau de synthèse des immeubles en location/copropriété	93
16.11.	méthodologie pour l'établissement de l'inventaire annuel	94
16.12.	méthodologie pour l'établissement de l'inventaire du mobilier et matériel de bureau	97
16.13.	méthodologie pour la réévaluation des ouvrages d'art - 2019	100
16.14.	Tableau de synthèse des fonds budgétaires (axe budgétaire)	103



16.1. PRÉSENTATION DU BILAN AU FORMAT DE L'A.R. « PLAN COMPTABLE »

Actif	Rubrique	Exercice 2021	Exercice 2020	Passif	Rubrique	Exercice 2021	Exercice 2020
ACTIFS IMMOBILISES				FONDS PROPRES			
Frais d'établissement - Immobilisations incorporelles				Actif net ou avoir social/passif net			
Immobilisations incorporelles	202	38.608.129,40	31.782.719,54	Actif net ou avoir social de l'entité comptable	101	4.957.113.312,30	6.108.217.125,84
				Passif net (-)	108	- 1.473.301.096,53	- 1.279.654.341,13
Terrains et bâtiments				Fonds propres affectés			
Terrains de bâtiment	220	104.749.438,44	93.898.628,47	Fonds propres affectés - Finances/Dette	120	-	-
Terrains d'infrastructure de génie civil	221	-	-	Fonds propres affectés - Gestion immobilière	121	-	-
Terrains non bâtis, plantations, cultures	222	289.556.910,44	254.785.577,92	Fonds propres affectés - Economie	122	-	-
Bâtiments (non compris terrains)	223	13.012.563,56	13.337.199,84	Fonds propres affectés - Environnement/Energie	123	-	-
Terrains et constructions juridiquement non dissociables	224	20.860.200,93	15.547.812,77	Fonds propres affectés - Mobilité	124	-	-
Plantations, cultures, et autres aménagements de terrains	228	56.756.508,66	52.279.374,48	Fonds propres affectés - Urbain/Foncier	125	-	-
Installations, machines et outillage				Provisions pour charges à venir			
Installations d'exploitation	230	25.639.458,73	26.443.212,14	Provisions pour autres risques et charges	143	923.466,00	930.341,00
Machines d'exploit./Outillages d'exploitation	231	4.265.612,94	2.648.883,03	Provisions pour litiges	144	36.413.007,04	35.710.898,13
Mobilier et matériel-Animaux et végétaux				Provision pour sûretés réelles			
Matériel roulant	240	1.284.443,58	641.410,83		145	6.399.322,00	6.367.616,00
Matériel informatique et télématique	243	10.562.733,92	13.773.222,25				
Mobilier, matériel et machines de bureau	244	7.970.712,17	8.355.714,93				
Objets et œuvres d'arts, mat et instr rar	247	26.356.502,31	26.327.002,31				
Ouvrages de génie civil							
Autoroutes, routes et pistes cyclables	260	2.590.044.748,16	2.539.442.585,33				
Infrastructures de transports publics	265	3.257.005.126,84	3.330.307.785,10				
Stations d'épuration des eaux usées	266	-	-				
Immobilisations corporelles en cours							
Divers	217	-	-				
Immobilisations financières							
Participation totale dans entreprises résidentes	270	797.368.643,04	780.130.408,68				
Participations majoritaires dans des entreprises résidentes	271	4.235.529.245,74	4.036.268.241,89				
Participation minoritaire dans entreprises résidentes	272	118.392.648,17	87.304.387,71				
CREANCES A PLUS D'UN AN D'ECHÉANCE				DETTES A PLUS D'UN AN D'ECHÉANCE			
Autres créances > 1 an sur tiers non soumis au PCG				Emprunts > 1 an émis ou repris par l'entité			
Avances budgétaires	284	72.462,56	975.071,02	Emprunts perpétuels, OLOS, Bons du Trésor	170	-	-
Réductions de valeurs sur avances budgétaires (-)	152	-	22.246,40	Emprunts publics à plus d'un an d'échéance autres qu'OLOS	172	-	-
Avoirs sur comptes bancaires	286	2.056,08	2.056,08	Emprunts privés à plus d'un an d'échéance	176	6.464.023.000,00	5.448.500.000,00
Autres prêts et créances (Citydev.brussels)	287	15.974.759,17	10.000.000,00				
Cautionnements, consignations et autres dépôts à plus d'un an	288	259.181,99	259.181,99	Autres dettes > 1 an envers des tiers non soumis au PCG			
				Dettes à plus d'un an	184	-	-
				Autres dettes	186	624.406,73	553.021,48
				Cautionnements, consignations et autres dépôts	188	1.268.732,21	1.243.732,21
Autres créances > 1 an sur tiers soumis au PCG				Autres dettes > 1 an envers des tiers soumis au PCG			
Avances budgétaires (SLRB/Fonds du logement)	292	962.557.565,51	944.562.777,67	Avances budgétaires > 1 an	193	64.750.305,00	87.430.573,00
Avances récupérables (Citydev.brussels)	293	-	-	Autres dettes	197	-	-
				Cautionnements reçus en numéraires	198	344.864,55	347.188,53
CREANCES A 1 AN AU PLUS				DETTES A 1 AN AU PLUS			
Créances à 1 an au plus sur tiers non soumis au PCG				Dettes à 1 an au plus envers tiers non soumis au PCG			
Créances à la suite de livraison de biens et services	400	288.191.596,17	301.725.434,10	Dettes suite à l'achat de biens et services	440	298.847.024,32	177.602.662,12
Réductions de valeurs en matière de créances (-)	151	- 30.037.571,81	- 22.807.125,65	Dettes fiscales envers des tiers non soumis au PCG	441	-	-



Actif		Rubrique	Exercice 2021	Exercice 2020	Passif		Rubrique	Exercice 2021	Exercice 2020
Créances fiscales		401	304.897.764,43	524.470.590,46	Impôts et taxes perçus pour compte de tiers		442	522.545.058,04	468.419.466,37
Réductions de valeurs en matière de créances fiscales (-)		154	- 16.392.606,07	- 32.111.256,76	Dettes fiscales propres-précompte mobilier / immobilier		443	-	-
Avances budgétaires		403	-	-	Dettes en matière de rémunérations directes et indirectes du personnel		444	8.505.590,27	8.060.329,64
					Autres dettes		447	-	-
					Cautionnements, consignations et autres dépôts		449	60.660.332,10	35.147.647,39
Créances à 1 an au plus envers des tiers non soumis au PCG échéant dans les douze mois à venir					Dettes à 1 an au plus envers des tiers non soumis au PCG échéant dans les douze mois à venir				
Avances budgétaires		414	-	-	Autres emprunts et dettes		457	7.779.341,25	3.359.946,54
Autres prêts et créances		417	721.214,62	-	Cautionnements, consignations et autres dépôts		458	75.000,00	75.000,00
Créances à un an au plus sur des tiers soumis au PCG					Dettes à un an au plus envers des tiers soumis au PCG				
Créances à un an au plus à la suite de livraisons de biens et services		420	2.429.016,80	1.203.054,26	Dettes suite à l'achat de biens et services		460	322.357.507,74	125.266.911,64
Créances fiscales		422	22.246.651,65	-	Dettes fiscales - autre groupe institutionnel		463	21.029,72	33.703,29
Avances budgétaires / Trésorerie		424	-	2.148.008,89	Cautionnements, consignations et autres dépôts		468	1.268.496.075,37	1.369.113.406,24
Réductions de valeurs en matière d'avances budgétaires		159	-	- 2.148.008,90	Cautionnements, consignations et autres dépôts - autre groupe institutionnel		469	1.525.841,24	1.361.587,77
Prêts et avances de trésorerie		426	-	-					
Créances à 1 an au plus envers des tiers soumis au PCG échéant dans les douze mois à venir					Dettes à 1 an au plus envers des tiers soumis au PCG échéant dans les douze mois à venir				
Avances budgétaires		432	35.005.212,16	28.919.167,80	Autres dettes		477	-	-
PLACEMENTS FINANCIERS A UN AN AU PLUS					EMPRUNTS FINANCIERS A UN AN AU PLUS				
Certificats et bons de trésorerie					Emprunts > 1 an émis ou repris par entité comptable et échéant dans les douze mois à venir				
Certificats et bons de trésorerie		521	-	-	Emprunts privés à plus d'un an d'échéance		516	225.000.000,00	180.500.000,00
Titres émis par les collectivités/régions/OAA qui en relèvent		524	-	-					
Titres autres qu'actions		525	20.000.000,00	381.250.000,00					
Comptes bancaires et postaux à vue					Certificats et bons de trésorerie				
Comptes postaux		551	-	-	Autres titres analogues émis par entité		533	196.000.000,00	776.500.000,00
Comptes à vue en devises ou en euros		552	-	176.991.899,93					
Caisses, espèces et équivalents		556	-	-	Emprunts bancaires à un an au plus				
					Emprunts auprès des établissements de crédit				
							572	240.239.070,01	-
Valeurs échues à l'encaissement. - virements internes									
Valeurs échues à l'encaissement		557	-	-					
Virements financiers internes		558	-	-					
Instruments financiers dérivés autres que ceux à imputer aux classes 1, 2, 4, ou 0 et dans les sous-classes 50 à 57 (comptes d'actif)					Instruments financiers dérivés autres que ceux à imputer aux classes 1, 2, 4, ou 0 et dans les sous-classes 50 à 57 (comptes de passif)				
Instruments financiers dérivés portant sur des dettes futures ou sur des dérivés liés à des dettes futures		583	232.525,00	-	Instruments financiers dérivés portant sur des dettes futures ou sur des dérivés liés à des dettes futures		593	7.923.196,00	4.388.718,00
COMPTES D'ACTIF DE REGULARISATION ET D'ATTENTE					COMPTES DE PASSIF DE REGULARISATION ET D'ATTENTE				
Comptes d'actif de régularisation et d'attente					Comptes de passif de régularisation et d'attente				
Charges de nature financière à reporter		481	48.546.909,18	42.062.544,27	Charges de nature financière courues mais non échues		491	62.056.985,77	53.516.740,50
Produits de nature financière courus mais non échus		482	4.798.752,68	4.229.641,21	Produits de nature financière à reporter		492	29.012.985,33	26.691.062,57
Charges de nature autre que financière à reporter		485	28.810.237,19	14.076.847,75	Charges de nature autre que financière courues mais non échues		495	20.602.354,84	28.472.560,41
Produits de nature autre que financière courus mais non échus		486	77.064.347,46	40.028.898,99	Produits de nature autre que financière à reporter		496	33.164.293,44	60.962.109,33
Comptes d'attente normalement débiteurs		488	-	-	Comptes d'attente normalement créditeurs		498	- 27.302,94	27.302,94
TOTAL GENERAL ACTIF			13.363.343.701,80	13.729.090.703,93	TOTAL GENERAL PASSIF			13.363.343.701,80	13.729.090.703,93



16.2. PRÉSENTATION DU COMPTE DE RÉSULTATS AU FORMAT DE L'A.R. « PLAN COMPTABLE »

	Rubrique	Exercice 2021	Exercice 2020		Rubrique	Exercice 2021	Exercice 2020
COMPTÉ DE RESULTATS DES OPERATIONS COURANTES							
CHARGES COURANTES				PRODUITS COURANTS			
CHARGES DE PRODUCTION ET D'EXPLOITATION				PRODUITS DE PRODUCTION ET D'EXPLOITATION			
Utilisations Biens/Services pour fabrication ou revente				Vente de biens fabriqués par l'entité et de marchandises acquises en vue de leur revente			
Achats fournitures	601	76.411,27	56.307,29	Ventes de biens fabriqués par l'entité	700	9.000,77	17.641,17
Achats services	602	60.485,68	33.228,94	Vente accessoire de produits forestiers	707	424.137,03	1.179.824,51
Achats destinés à la revente	603	-	-				
Autres utilisations de Biens/Services				Prestations de services facturées			
Indemnités	610	63.648.017,98	52.822.538,51	Droits et redevances tarifaires pr serv r	710	13.486.367,79	11.028.639,30
Remboursements frais individuels	611	4.330.320,63	4.750.756,78	Etudes, recherches et enquêtes pour tiers	711	136.577,24	122.946,91
Frais courants de locaux	612	23.509.088,24	24.739.070,70	Intervention des étudiants / familles dans les dépenses d'enseignement	712	125.330,00	88.334,00
Frais courants de bureaux	613	12.841.792,11	10.711.880,37	Tickets, abonnements dans le domaine culturel	713	-	-
Consommations énergétiques	614	7.302.949,38	7.363.284,84	Missions de protection, de surveillance et de sécurité exécutées par l'entité comptable pour le compte de tiers	714	3.492.043,84	3.394.256,80
Frais de gestion informatiques et télématiques	615	5.838.121,54	5.586.797,04	Travaux de génie civil	715	-	-
Autres frais	616	3.021.419,22	4.838.854,02	Autres récupérations de charges	716	7.908.026,32	6.343.346,16
Charges spécifiques, génie civil	617	72.333.733,59	66.601.212,13	Prestations de services non forfaitaires	717	138.128,33	100.000,00
Rémunérations				Cotisation due à l'entité pour l'obtention de sa garantie	718	-	-
Salaires	621	123.640.823,50	128.383.761,35	Location de bâtiments, mobilier et matériel	719	1.400.168,79	1.555.726,97
Rémunérations en nature	622	5.902.674,50	5.878.617,45				
Cotisations sociales OSS	623	25.377.922,31	24.002.099,55				
Cotisations sociales Autres	624	133.002,39	25.755,51				
Cotisations sociales Imputées	629	56.122.291,70	27.330.173,73				
Amortissements							
AM. sur immobilisations incorporelles	631	14.500.371,59	11.480.297,17				
AM. sur constructions / terrains	632	3.634.636,03	5.371.130,07				
AM. sur terrains bâtis	633	882.147,09	106.280,88				
AM. sur installations / machines	634	2.214.392,89	873.941,21				
AM. sur matériel / mobilier	635	7.445.163,96	5.142.114,69				
AM. sur immobilisations génie civil	637	262.418.500,67	246.036.270,90				
SUBVENTIONS ECONOMIQUES A LA PRODUCTION				IMPOTS SUR LA PRODUCTION ET LES IMPORTATIONS			
Subv. aux producteurs en liaison avec le prix des produits	640	235.756.000,00	207.740.353,56	Taxes à l'immatriculation et eurovignette	723	203.122.830,30	218.106.483,44
Subv. d'exploit. allouées conditionnellement à des producteurs	641	258.090.735,02	224.405.399,98	Taxes sur les nuisances et pour l'amélioration de l'environnement	724	11.143.042,20	35.529.634,19
Subv. correspondant à des bonifications d'intérêts	642	494.123,37	529.217,25	Droits d'enregistrements et de timbres	725	647.874.398,29	678.268.096,37
Subv. pour réduire la pollution et améliorer l'environnement	643	3.838.952,88	764.408,28	Taxes d'exploitation	726	16.288.673,35	30.251.525,58
Subv. pour charges salariales	644	44.698.577,36	34.541.408,99	Taxes administratives	727	6.541.992,23	3.981.840,01
				Redevances radio et télévision	728	316.117,90	661.773,30
				Impôts et droits divers sur la production et les importations	729	28.235.358,72	29.722.416,54
IMPOTS ET TAXES A CHARGE DE L'ENTITE COMPTABLE				IMPOTS COURANTS SUR LE REVENU ET LE PATRIMOINE			
Précompte immobilier et taxes diverses	619	78.381.114,56	52.235.479,16	IPP / I.Soc / IPM / INR	730-733	928.178.571,66	865.727.219,04
Impôts dus sur les revenus mobiliers de l'entité	659	779.892,14	398.602,33	Précompte immobilier	734	26.290.795,47	23.591.709,59
				Permis de tir, chasse et pêche	738	4.550,18	6.454,72
				Impôts courants divers sur le revenu et le patrimoine	739	419.062.314,95	322.672.574,13



	Rubrique	Exercice 2021	Exercice 2020		Rubrique	Exercice 2021	Exercice 2020
INTERETS ET AUTRES CHARGES FINANCIERES COURANTES				INTERETS ET AUTRES REVENUS FINANCIERS COURANTS			
Intérêts courus sur emprunts et dettes à plus d'un an	650	154.284.918,05	140.339.776,80	Intérêts sur prêts privés, dépôts/autres	754	20.503.656,02	16.062.592,00
Intérêts courus sur emprunts et dettes à un an au plus	651	10.391,87	4.455,22	Intérêts, cautionnements, consignations	755	4.238.453,53	5.558.928,43
Autres intérêts courus	654	7.829.964,91	2.530.828,06	Prorata à imputer sur les différences d'émission, d'acquisition et d'échange	756	-	-
Intérêts et charges dus à des tiers	655	-	12.451,37	Loyers de terrains - redevances emphytéotiques	758	7.438,24	7.390,83
Prorata à imputer sur les différences d'émission, d'acquisition et d'échange	656	-	-	Dividendes d'actions et autres rémunérations	759	79.590,00	-
Loyers de terrains et redevances emphytéotiques	658	10.699,92	10.700,92				
PRESTATIONS SOCIALES				TRANSFERTS DE REVENUS AUTRES QU'IMPOTS ET COTISATIONS SOCIALES			
Autres prestations sociales en nature	668	8.825.290,34	9.344.536,56				
Prestations sociales diverses en nature	669	1.352.889,01	6.014.882,67				
TRANSFERTS DE REVENUS AUTRES QUE PRESTATIONS SOCIALES				TRANSFERTS DE REVENUS AUTRES QU'IMPOTS ET COTISATIONS SOCIALES			
Transferts de revenus à des tiers non soumis au P.C.G				Transferts de revenus à des tiers non soumis au P.C.G			
A des entreprises publiques	649	33.078.777,53	175.670,00	En provenance d'entreprises	760	7.244.612,86	36.736.025,06
A des ménages	670	96.277.671,95	92.427.006,42	En provenance de ménages	761	35.374.923,75	29.427.669,76
A des OSBL au services des ménages	671	46.222.810,36	77.120.217,71	En provenance du reste du monde	762	27.647.735,41	3.862,02
Au reste du monde	672	16.000,00	700.123,91	En provenance d'administrations publiques	764	80.508,88	90.000,00
A des administrations publiques locales	674	638.208.831,84	566.296.865,12				
A des établiss. de l'enseignement autonome subsidié	675	42.858,31	61.043,42				
Transferts de revenus à des tiers soumis au P.C.G				Transferts de revenus à des tiers soumis au P.C.G			
A des établissements d'enseignements communautaires et fédéraux	676	1.447.526,55	1.428.455,88	En provenance d'entités du même groupe	766	-	-
A des pouvoirs institutionnels	677	754.161.382,50	769.483.953,90	En provenance d'entités d'un autre groupe	767	1.513.566.000,96	1.403.059.897,96
A d'autres entités comptables	679	2.171.902.782,34	2.050.784.305,66	En provenance d'autres entités	769	3.545.490,33	1.808.469,43
TOTAL DES CHARGES COURANTES		5.230.946.457,08	4.869.484.516,31	TOTAL DES PRODUITS COURANTS		3.926.466.835,34	3.725.105.278,22
CHARGES EN CAPITAL				PRODUITS EN CAPITAL			
IMPOTS EN CAPITAL				IMPOTS EN CAPITAL			
Impôts en capital dus par l'entité comptable	687	194.946,74	-	Droits de succession	771	445.889.062,13	396.234.442,25
				Droits de donation entre vifs	773	110.553.000,71	68.483.426,25
				Autres impôts en capital	777	1.287.260,48	1.583.651,11
AUTRES TRANSFERTS EN CAPITAL				AUTRES TRANSFERTS EN CAPITAL			
Transferts en capital à des tiers non soumis au PCG				Transferts en capital en provenance de tiers non soumis au P.C.G.			
A des entreprises et OSBL	680	97.158.346,23	101.125.195,06	Transferts en capital d'entreprises + OSBL	780	-	-
A des ménages et OSBL	681	33.405.593,23	35.040.736,52	Transferts en capital des ménages	781	700.386,24	316.781,05
Au reste du monde	682	2.158.826,34	-	Transferts en capital de l'UE	782	39.974.346,56	7.520.641,97
A des administrations publiques	684	84.153.750,33	65.144.122,66	Transferts en capital d'administrations publiques locales	784	325.870,00	1.207.411,59
A des établiss. d'enseignements autonomes	685	81.402,90	220.472,66				
Transferts en capital à des tiers soumis au PCG				Transferts en capital en provenance de tiers soumis au P.C.G.			
A des établissements d'enseignements communautaires et fédéraux	686	980.501,86	460.415,56	Entités d'un autre groupe institutionnel	787	-	-
A des pouvoirs institutionnels autres que celui dont relève l'entité	687	-	-	Entités du même groupe institutionnel	789	643.625,73	53.854,13
A d'autres entités comptables du même groupe	689	676.627.104,76	517.042.201,48				
PERTES EN CAPITAL				GAINS EN CAPITAL			
Pertes en capital sur vente d'immobilisations corporelles et incorporelles	690	1.840.098,34	1.132,42	Gains sur cession immobilisés	790	10.312,61	35.346.347,25
Perte en capital sur transactions financières	692	591,65	1.540,27	Gains en capital sur transactions financières	792	298.168,14	146,83
Perte en capital sur créances	693	637.984,08	113.973.873,22	Gains en capital / Dettes prescrites	793	-	92.411,90
Moins-value de réévaluation des actifs financière	696	7.544.994,33	3.025.777,21	Plus-values de réévaluation des actifs	796	97.684.566,44	1.648.211,93
Réductions de valeurs en matière d'actifs	697	- 35.504.744,98	21.051.901,49	Gains en capital / réestimation d'élément	798	3.818.261,89	208.712.011,56
TOTAL DES CHARGES EN CAPITAL		869.279.395,81	857.087.368,55	TOTAL DES PRODUITS EN CAPITAL		701.184.860,93	721.199.337,82



	Rubrique	Exercice 2021	Exercice 2020		Rubrique	Exercice 2021	Exercice 2020
COMPTE DE RESULTATS ECONOMIQUES RECAPITULATIF ET AFFECTATION DU SOLDE GLOBAL							
TOTAL DES CHARGES COURANTES		5.230.946.457,08	4.869.484.516,31	TOTAL DES PRODUITS COURANTS		3.926.466.835,34	3.725.105.278,22
TOTAL DES CHARGES EN CAPITAL		869.279.395,81	857.087.368,55	TOTAL DES PRODUITS EN CAPITAL		701.184.860,93	721.199.337,82
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGE A VENIR	699	1.657.280,91	- 815.551,69	REPRISES SUR FONDS PROPRES AFFECTEES	799	930.341,00	- 202.624,00
				DIMINUTION DE L'ACTIF NET	799	1.473.301.096,53	1.279.654.341,13
TOTAL GENERAL		6.101.883.133,80	5.725.756.333,17	TOTAL GENERAL		6.101.883.133,80	5.725.756.333,17



16.3. TABLEAU DE SYNTHÈSE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

RUBRIQUES	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Logiciels informatiques		Terrains et bâtiments			
	2021	2020	Terrains voinés - plantations et engazonnements		Terrains et constructions	
EXERCICE COMPTABLE	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Valeur d'acquisition						
Au terme de l'exercice précédent	95.419.387,97	74.607.072,97	52.279.374,48	48.137.868,11	536.683.513,43	467.794.185,89
Mutations de l'exercice:	13.958.856,89	20.812.315,00	4.477.134,18	4.141.506,37	54.225.602,32	68.889.327,54
Acquisitions	21.869.649,88	20.974.182,84	4.477.134,18	4.141.506,37	57.613.755,25	57.606.234,04
Cessions et désaffectations	- 7.591.201,63	- 516.551,29			- 2.735.997,64	- 54.139.839,69
Transferts d'une rubrique à l'autre	- 319.591,36	354.683,45			- 652.155,29	65.422.933,19
Au terme de l'exercice	109.378.244,86	95.419.387,97	56.756.508,66	52.279.374,48	590.909.115,75	536.683.513,43
Plus-values de réévaluation						
Au terme de l'exercice précédent						
Mutations de l'exercice:	-		-		-	
Actées						
Acquises de tiers						
Annulées						
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)						
Au terme de l'exercice	-		-		-	
Amortissements et moins-values de réévaluation						
Au terme de l'exercice précédent	63.636.668,43	52.318.239,10		-	102.901.413,37	62.579.948,40
Mutations de l'exercice:	7.133.447,03	11.318.429,33	-	-	6.254.817,12	40.321.464,97
Actés	14.361.029,27	11.376.857,90			6.273.892,29	8.015.873,68
Repris						
Acquis de tiers						
Annulés	- 7.231.212,44	- 413.112,02			- 19.075,17	- 32.709.558,85
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	3.630,20	354.683,45	-	-	-	65.015.150,14
Au terme de l'exercice	70.770.115,46	63.636.668,43	-	-	109.156.230,49	102.901.413,37
VALEUR COMPTABLE NETTE	38.608.129,40	31.782.719,54	56.756.508,66	52.279.374,48	481.752.885,26	433.782.100,06



RUBRIQUES	IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
	Ouvrages de génie-civil									
	Constructions des voiries		Constructions des ponts, passerelles et viaducs		Constructions des pistes cyclables		Infrastructures de transports publics (METRO)		Tunnels	
EXERCICE COMPTABLE	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Valeur d'acquisition										
Au terme de l'exercice précédent	1.446.403.704,58	1.038.140.750,48	557.528.929,59	3.570.572.333,20	53.664.808,95	38.303.644,24	2.474.545.307,53	2.698.854.686,45	1.556.086.776,84	749.672.636,41
Mutations de l'exercice:	10.970.880,34	408.262.954,10	6.748.846,56	-3.013.043.403,61	7.797.532,88	15.361.164,71	5.280.409,29	-224.309.378,92	306.861.952,72	806.414.140,43
Acquisitions	16.042.315,76	20.646.002,68	237.156,32	48.589,20	7.797.532,88	6.178.485,40	15.224.531,04	21.065.315,76	122.171.254,54	107.667.298,21
Cessions et désaffectations	-9.480,00	-16.442,00								
Transferts d'une rubrique à l'autre	-5.061.955,42	387.633.393,42	6.511.690,24	-3.013.091.992,81	-	9.182.679,31	-9.944.121,75	-245.374.694,68	184.690.698,18	698.746.842,22
Au terme de l'exercice	1.457.374.584,92	1.446.403.704,58	564.277.776,15	557.528.929,59	61.462.341,83	53.664.808,95	2.479.825.716,82	2.474.545.307,53	1.862.948.729,56	1.556.086.776,84
Plus-values de réévaluation										
Au terme de l'exercice précédent										
Mutations de l'exercice:	-	-	-	1.216.460,00	-	-	-	-	-	184.923.973,00
Actées				1.216.460,00						184.923.973,00
Acquises de tiers										
Annulées										
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)										
Au terme de l'exercice	-	-	-	1.216.460,00	-	-	-	-	-	184.923.973,00
Amortissements et moins-values de réévaluation										
Au terme de l'exercice précédent	501.468.699,39	85.384.852,10	284.318.955,20	3.286.257.359,60	12.596.338,25	2.407.182,74	436.830.312,39	632.714.156,29	580.922.843,41	68.785.712,19
Mutations de l'exercice:	28.709.179,84	416.083.847,29	11.551.598,31	-3.001.938.404,40	1.192.537,03	10.189.155,51	49.828.024,08	-195.883.843,90	38.184.215,74	512.137.131,22
Actés	29.047.449,99	28.451.037,47	11.208.672,77	11.153.588,41	1.192.537,03	1.006.476,20	49.828.024,08	49.490.850,78	38.189.270,02	30.523.441,53
Repris										
Acquis de tiers										
Annulés	-398,89	-583,60	-	-	-	-	-	-	-	-
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	-337.871,26	387.633.393,42	342.925,54	-3.013.091.992,81	-	9.182.679,31	-	-245.374.694,68	-5.054,28	481.613.689,69
Au terme de l'exercice	530.177.879,23	501.468.699,39	295.870.553,51	284.318.955,20	13.788.875,28	12.596.338,25	486.658.336,47	436.830.312,39	619.107.059,15	580.922.843,41
VALEUR COMPTABLE NETTE	927.196.705,69	944.935.005,19	268.407.222,64	274.426.434,39	47.673.466,55	41.068.470,70	1.993.167.380,35	2.037.714.995,14	1.243.841.670,41	1.160.087.906,43



RUBRIQUES	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
	Installations, Machines et Outillage d'exploitation							
	Equipements voiries (panneaux de signalisation, glissières de sécurité,...)		Métro (équipements)		Techniques spéciales		Autres installations et aménagements	
EXERCICE COMPTABLE	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Valeur d'acquisition								
Au terme de l'exercice précédent	35.207.321,48	19.445.119,79	2.025.672.736,39	1.548.141.190,23	292.103.597,38	134.158.603,74	51.894.628,96	45.381.362,37
Mutations de l'exercice:	-	15.762.201,69	66.905.730,84	477.531.546,16	28.117.120,83	157.944.993,64	3.249.260,91	6.513.266,59
Acquisitions	-	28.493,55	66.905.730,84	60.322.272,81	20.437.996,83	13.290.048,33	13.718.943,62	28.567.487,95
Cessions et désaffectations			-	-	-	-	-366.050,48	-6.894.166,55
Transferts d'une rubrique à l'autre	-	15.733.708,14	-	417.209.273,35	7.679.124,00	144.654.945,31	-10.103.632,23	-15.160.054,81
Au terme de l'exercice	35.207.321,48	35.207.321,48	2.092.578.467,23	2.025.672.736,39	320.220.718,21	292.103.597,38	55.143.889,87	51.894.628,96
Plus-values de réévaluation								
Au terme de l'exercice précédent					-			
Mutations de l'exercice:	-		-		-	7.679.124,00	-	
Actées					-	7.679.124,00		
Acquises de tiers								
Annulées								
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)								
Au terme de l'exercice	-		-		-	7.679.124,00	-	
Amortissements et moins-values de réévaluation								
Au terme de l'exercice précédent	18.893.537,05	11.830.913,23	810.827.845,82	295.494.130,43	217.738.888,23	94.113.128,04	12.179.504,50	17.091.513,54
Mutations de l'exercice:	3.360.991,38	7.062.623,82	102.254.854,83	515.333.715,39	22.968.054,33	123.625.760,19	3.583.747,01	-4.912.009,04
Actés	3.360.991,38	3.408.958,80	102.254.854,83	97.716.658,99	22.968.054,33	19.576.294,75	3.922.441,95	2.872.022,87
Repris								
Acquis de tiers								
Annulés					-	-	-338.694,94	-4.704.020,22
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	-	3.653.665,02	-	417.617.056,40	-	104.049.465,44	-	-3.080.011,69
Au terme de l'exercice	22.254.528,43	18.893.537,05	913.082.700,65	810.827.845,82	240.706.942,56	217.738.888,23	15.763.251,51	12.179.504,50
VALEUR COMPTABLE NETTE	12.952.793,05	16.313.784,43	1.179.495.766,58	1.214.844.890,57	79.513.775,65	82.043.833,15	39.380.638,36	39.715.124,46



RUBRIQUES	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
	Mobilier et Matériel		Autres Immobilisations corporelles		Immobilisations corporelles en cours	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020
EXERCICE COMPTABLE						
Valeur d'acquisition						
Au terme de l'exercice précédent	37.305.417,89	25.989.581,09	57.806.142,39	65.272.883,25	-	-
Mutations de l'exercice:	2.017.193,13	11.315.836,80	302.115,42	- 7.466.740,86	-	-
Acquisitions	4.711.655,83	14.668.381,16	302.115,42	190.018,12	-	-
Cessions et désaffectations	- 2.475.567,39	- 2.860.319,64	-	-	-	-
Transferts d'une rubrique à l'autre	- 218.895,31	- 492.224,72	-	- 7.656.758,98	-	-
Au terme de l'exercice	39.322.611,02	37.305.417,89	58.108.257,81	57.806.142,39	-	-
Plus-values de réévaluation						
Au terme de l'exercice précédent						
Mutations de l'exercice:	-		-			
Actées						
Acquises de tiers						
Annulées						
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)						
Au terme de l'exercice	-		-			
Amortissements et moins-values de réévaluation						
Au terme de l'exercice précédent	14.535.069,88	12.718.430,09	-	7.656.758,98	-	-
Mutations de l'exercice:	4.969.651,47	1.816.639,79	-	- 7.656.758,98	-	-
Actés	7.275.907,92	4.835.679,65	-	-	-	-
Repris			-	-	-	-
Acquis de tiers			-	-	-	-
Annulés	- 2.302.626,25	- 2.526.815,14	-	-	-	-
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	- 3.630,20	- 492.224,72	-	- 7.656.758,98	-	-
Au terme de l'exercice	19.504.721,35	14.535.069,88	-	-	-	-
VALEUR COMPTABLE NETTE	19.817.889,67	22.770.348,01	58.108.257,81	57.806.142,39	-	-



RUBRIQUES	TOTAL GENERAL						
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		IMMOBILISATIONS CORPORELLES		TOTAL		
	EXERCICE COMPTABLE	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Valeur d'acquisition							
Au terme de l'exercice précédent		95.419.387,97	74.607.072,97	9.177.182.259,89	10.449.864.845,25	9.272.601.647,86	10.524.471.918,22
Mutations de l'exercice:		13.958.856,89	20.812.315,00	496.953.779,42	- 1.272.682.585,36	510.912.636,31	- 1.251.870.270,36
Acquisitions		21.869.649,88	20.974.182,84	329.640.122,51	334.420.133,58	351.509.772,39	355.394.316,42
Cessions et désaffectations		- 7.591.201,63	- 516.551,29	- 5.587.095,51	- 63.910.767,88	- 13.178.297,14	- 64.427.319,17
Transferts d'une rubrique à l'autre		- 319.591,36	354.683,45	172.900.752,42	- 1.543.191.951,06	172.581.161,06	- 1.542.837.267,61
Au terme de l'exercice		109.378.244,86	95.419.387,97	9.674.136.039,31	9.177.182.259,89	9.783.514.284,17	9.272.601.647,86
Plus-values de réévaluation							
Au terme de l'exercice précédent							
Mutations de l'exercice:		-	-	-	193.819.557,00	-	193.819.557,00
Actées					193.819.557,00		193.819.557,00
Acquises de tiers							
Annulées							
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)							
Au terme de l'exercice		-	-	-	193.819.557,00	-	193.819.557,00
Amortissements et moins-values de réévaluation							
Au terme de l'exercice précédent		63.636.668,43	52.318.239,10	2.993.213.407,49	4.577.034.085,63	3.056.850.075,92	4.629.352.324,73
Mutations de l'exercice:		7.133.447,03	11.318.429,33	272.857.671,14	- 1.583.820.678,14	279.991.118,17	- 1.572.502.248,81
Actés		14.361.029,27	11.376.857,90	275.522.096,59	257.050.883,13	289.883.125,86	268.427.741,03
Repris							
Acquis de tiers							
Annulés		- 7.231.212,44	- 413.112,02	- 2.660.795,25	- 39.940.977,81	9.892.007,69	- 40.354.089,83
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)		3.630,20	354.683,45	3.630,20	- 1.800.930.583,46	0,00	- 1.800.575.900,01
Au terme de l'exercice		70.770.115,46	63.636.668,43	3.266.071.078,63	2.993.213.407,49	3.336.841.194,09	3.056.850.075,92
VALEUR COMPTABLE NETTE		38.608.129,40	31.782.719,54	6.408.064.960,68	6.377.788.409,40	6.446.673.090,08	6.409.571.128,94



16.4. TABLEAU DE SYNTHÈSE DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Fiche Immo	Numéro d'entreprise	Pourcentage de contrôle 31/12/2021	Dénomination	Capital non appelé 31/12/20 (ex n)	Valeur de la participation 31/12/2021	Valeur de la participation 31/12/2020	Variation du capital*	(Reprise de + value) Reprise de - value	+ ou (-) Value	Plus-values et moins-values cumulées
110800000004	239.843.188	100,00%	Actiris	-	191.052.128,00	168.354.270,35	-	-	22.697.857,65	172.534.396,42
110800000003	241.347.282	100,00%	Agence régionale pour la propreté (ARP)	-	145.349.619,23	131.866.869,15	-	-	13.482.750,08	73.370.795,76
110800000008	253.777.437	100,00%	Conseil Economique et Social de la Région de Bruxelles-Capitale (CESRBC)	-	2.874.232,00	2.409.030,67	-	-	465.201,33	2.874.232,00
110800000007	240.678.477	100,00%	Centre d'Informatique pour la Région bruxelloise (CIRB)	-	32.075.602,00	29.450.575,83	-	-	2.625.026,17	32.075.602,00
110800000009	-	100,00%	Fonds de Financement de la Politique de l'Eau (FFPE)	-	1.941.322,23	90.057.857,00	-	(88.116.534,77)	-	1.941.322,23
110800000006	236.916.956	100,00%	Bruxelles environnement(BE)	-	109.083.235,00	98.730.355,59	-	-	10.352.879,41	109.083.235,00
110800000010	870.532.933	100,00%	Institut d'Encouragement de la Recherche Scientifique et de l'Innovation de Bruxelles (INNOVIRIS)	-	57.654.713,58	60.753.856,38	-	(3.099.142,80)	-	57.654.713,58
110800000005	241.570.679	100,00%	Service d'incendie médicale urgente (SIAMU)	-	95.131.608,00	94.191.323,00	-	-	940.285,00	74.403.584,91
110800000011	833.260.781	100,00%	Agence du stationnement de la région de Bruxelles-capitale (ASR)	-	17.385.710,00	16.614.607,71	-	-	771.102,29	16.324.210,00
110800000014	806.001.011	100,00%	Bruxelles Gaz Electricité (BRUGEL)	-	5.357.799,00	4.955.471,00	-	-	402.328,00	5.357.799,00
110800000018	664.962.516	100,00%	Bruxelles Prévention et Sécurité (BPS)	-	108.758.848,00	60.469.351,00	-	-	48.289.497,00	108.758.848,00
110800000016	664.820.875	100,00%	Bureau Bruxellois de la Planification (BBP)	-	18.754.649,00	14.500.624,00	-	-	4.254.025,00	18.754.649,00
110800000015	678.485.603	100,00%	Agence bruxelloise pour l'Accompagnement de l'Entreprise (ABAE)	-	11.856.474,00	7.776.217,00	-	-	4.080.257,00	11.794.974,00
	266.998.636	100,00%	Fonds bruxellois de garantie	-	92.703,00	-	-	-	92.703,00	92.703,00
Total participations totales				-	797.368.643,04	780.130.408,68	-	(91.215.677,57)	108.453.911,93	685.021.064,90
111200000005	215.984.554	66,67%	Société de Développement pour la Région de Bruxelles-Capitale (SDRB)	-	350.304.977,33	340.865.984,67	-	-	9.438.992,67	348.753.513,33
111200000012	227.581.301	99,999%	Société du Logement de la Région Bruxelles-capitale (SLRB)	-	691.523.717,69	682.437.742,37	-	-	9.085.975,32	427.346.893,95
111200000000	247.499.953	99,29%	Société des Transports Intercommunaux de Bruxelles (STIB)	-	2.441.405.928,57	2.376.556.471,43	-	-	64.849.457,14	2.404.670.214,28
111200000006	249.268.719	58,05%	Le Port de Bruxelles	3.377,67	190.501.949,86	191.192.504,43	-	(690.554,58)	-	189.180.335,64
111200000008	847.220.467	53,06%	IRISnet	-	10.144.282,57	9.617.660,00	-	-	526.622,57	3.644.282,57
111200000007	884.649.502	51,22%	Société Bruxelloise de Gestion de l'Eau (SBGE)	-	184.877.763,05	95.351.728,54	88.877.599,77	-	648.434,74	2.686.687,30
111200000003	426.936.986	69,63%	Finance&invest.brussels	65.549.992,59	203.452.765,82	125.869.785,79	65.549.992,59	-	12.032.987,44	59.533.052,05
111200000004	899.602.447	66,88%	Brussels Life Science Incubator (BLSI)	-	2.470.571,16	2.423.495,85	-	47.075,31	-	(29.428,84)
111200000001	876.515.952	93,13%	Société d'Aménagement Urbain (SAU)	-	169.339.803,03	159.632.430,93	(10.010,02)	-	9.717.382,12	20.541.004,30
111200000009	552.737.177	63,88%	Néo**	-	56.105.316,45	51.392.416,20	8.375.000,00	-	(3.662.099,75)	(30.096.683,55)
111200000011	542.552.078	62,50%	Brussels Greenbizz	-	955.540,42	931.399,29	-	24.141,12	-	(44.459,58)
Total participation majoritaires				65.553.370,26	4.301.082.615,96	4.036.271.619,52	162.792.582,34	(619.338,14)	102.637.752,25	3.426.185.411,46
111600000013	403.302.046	12,75%	Comensia	43.743,46	6.693.321,53	6.362.189,68	-	-	331.131,85	6.602.721,53
111600000008	406.067.239	16,84%	Crédit immobilier ouvrier-Société de Crédit Social	-	-	74.329,05	-	-	(74.329,05)	(107.800,00)
111600000009	401.962.060	14,39%	Le Foyer Anderlechtois	11.549,38	10.074.779,34	8.933.167,17	1.100,00	-	1.140.512,17	10.059.249,57
111600000020	403.357.276	1,24%	Le Logement Bruxellois	11.918,22	902.918,73	2.543.999,17	-	(1.641.080,43)	-	851.876,88
111600000004	403.357.345	13,89%	Log'iris	-	4.095.392,20	3.871.558,40	-	-	223.833,80	4.076.968,97
111600000023	403.357.573	11,61%	Binhôme SCRL	-	3.230.060,84	3.107.346,49	-	-	122.714,35	3.215.769,57
111600000025	401.962.357	5,40%	Lojega	1.950,01	2.441.600,98	2.147.980,21	-	-	293.620,76	2.434.443,69
111600000017	403.357.672	6,62%	Le Foyer Laekenois	18.349,00	7.621.538,57	7.115.755,14	-	-	505.783,42	7.597.368,91
111600000015	401.962.555	12,24%	Le Foyer Schaarbeekois	15.803,21	3.717.821,35	3.236.448,59	-	-	481.372,76	3.696.750,40
111600000018	403.357.771	11,83%	Le Foyer du Sud	7.840,71	3.982.349,39	2.755.106,81	-	-	1.227.242,58	3.945.809,39
111600000005	401.967.505	20,00%	L'Habitation Moderne	-	5.445.679,60	5.356.502,80	-	-	89.176,80	5.439.484,60
111600000028	401.967.307	1,03%	Habitations à bon marché de Saint-Josse-Saint-Noode	1.162,62	204.328,53	207.241,67	-	(2.913,14)	-	202.667,64
111600000010	401.967.406	13,34%	En Bord de Soignes	135.344,13	3.140.868,27	3.055.845,04	-	-	85.023,23	2.956.840,35
111600000001	876.709.853	27,01%	Incubatie centrum Arsenal Brussel (icab)	-	1.545.798,22	1.460.404,11	-	-	85.394,11	1.045.798,22
111600000021	401.984.331	6,57%	Le Logement Molenbeekois	7.492,58	2.039.884,17	1.840.586,99	-	-	199.297,19	2.029.889,77
111600000006	401.984.430	21,18%	Le Logis-Floréal	-	9.739.407,61	9.191.727,75	-	-	547.679,86	9.576.704,75
111600000030	558.940.031	33,33%	Entité interrégionale VIAPASS	-	582.697,89	577.517,67	-	-	5.180,22	416.697,89



Fiche Immo	Numéro d'entreprise	Pourcentage de contrôle 31/12/2021	Dénomination	Capital non appelé 31/12/20 (ex n)	Valeur de la participation 31/12/2021	Valeur de la participation 31/12/2020	Variation du capital*	(Reprise de + value) Reprise de - value	+ ou (-) Value	Plus-values et moins-values cumulées
111600000007	446.564.640	31,43%	EEBIC	-	2.581.702,17	2.649.127,21	-	(29.744,51)	(37.680,54)	(37.680,54)
111600000034	628.957.304	40,00%	THEODIRIS	-	598.342,40	600.982,00	-	-	(2.639,60)	(201.657,60)
111700000001	838.819.178	2,34%	VIVES II-Louvain Technology Fund (SOPARTEC)	-	613.843,29	619.377,15	-	-	(5.533,86)	(322.794,44)
111600000043	846.785.551	33,30%	QBIC Brussels Fund	-	997.381,49	871.754,58	-	125.626,91	-	(2.618,51)
111600000032	507.812.519	6,38%	Everecity	781,20	1.985.135,06	1.571.208,72	-	-	413.926,34	1.820.093,46
111600000033	642.551.259	16,97%	Alliance Bruxelloise Coopérative (ABC)	-	4.976.452,02	4.572.791,63	-	-	403.660,39	4.792.386,27
111600000041	448.925.797	35,37%	Brustart	-	9.914.343,74	4.914.343,72	5.000.000,00	0,03	-	(585.656,25)
111700000002	663.761.496	6,10%	Seeder Fund SA	250.000,00	765.548,72	965.892,38	-	-	(200.343,66)	(234.451,28)
111600000038	668.517.070	1,70%	QBIC II FUND ARKIV	550.000,00	917.294,04	934.675,62	-	-	(17.381,58)	(82.705,96)
111700000003	402.370.054	0,03%	Ethias & Co	-	72.325,17	71.047,68	1.000,00	-	277,49	37.913,57
111600000044	775.936.355	0,00%	Boosting Brussels	-	5.000.000,00	-	5.000.000,00	-	-	-
111600000042	464.908.627	26,30%	Brusoc	-	25.301.105,03	9.057.835,00	15.000.000,00	-	1.243.270,03	10.239.605,03
-	458.548.296	0,00398%	Dexia	-	266.662,34	293.579,81	-	(26.917,46)	-	266.662,33
Total participations minoritaires				1.055.934,52	119.448.582,67	88.960.322,22	25.002.100,00	(1.575.028,62)	7.061.189,06	79.730.338,19
TOTAL GENERAL DES PARTICIPATIONS				66.609.304,78	5.217.899.841,67	4.905.362.350,42	187.794.682,34	(93.410.044,33)	218.152.853,24	4.190.936.814,55

* Les variations de capital souscrit peuvent être dues soit : à l'acquisition de nouvelles parts (avec ou sans décaissement), à la mise à jour du capital souscrit (restructuration, changement de statuts, corrections, etc.) ou à la liquidation (avec ou sans décaissement) de parts.

**Un montant de 100,5 millions est dû à NEO au titre de transfert en capital à la date du 31/12/2021; ce montant est comptabilisé en hors-bilan.



16.5. TABLEAU DE SYNTHÈSE DES GARANTIES

SOCIETES / ENTREPRISES	Encours au 31/12/2021 (en euros)	Encours au 31/12/2020 (en euros)	SITUATION 2021 (en euros)		
			Autorisations* (Cf. Budget)	Garanties octroyées	Utilisations garanties
FONDS DU LOGEMENT					
Emprunts garantis auprès des banques	1 154 070 297,34	1 056 967 703,28	186 000 000,00	186 000 000,00	186 000 000,00
Emprunts garantis auprès de la SLRB	-	-	-	-	-
SOCIETES DE CREDIT SOCIAL					
Emprunts garantis aux particuliers	10 112 726,77	9 250 938,10	-	-	-
Emprunts garantis aux SCS	36 227 244,46	46 009 230,77	25 000 000,00	19 889 074,21	20 889 074,21
PORT DE BRUXELLES	16 186 372,75	17 055 704,86	-	-	-
STIB	4 000 000,00	6 000 000,00	-	-	-
FONDS BRUXELLOIS DE GARANTIE	35 566 073,28	32 565 723,04	-	-	-
FRBRTC					
Missions 1, 2, et 5	1 093 185 824,82	1 011 363 132,11	948 674 000,00	-	588 185 824,82
Swaps	45 000 000,00	62 500 000,00	-	-	-
BRUXELLES-ENERGIE	766 631,29	1 517 644,81	36 000 000,00	-	-
B2E (FILIALE DU GROUPE SRIB)	-	-	-	-	-
SOCIETE BRUXELLOISE DE LA GESTION DE L'EAU (SBGE)					
Dette financière	94 398 834,29	92 074 087,76	20 000 000,00	-	10 000 000,00
Dette commerciale non financière (AQUIRIS)	313 599 056,28	370 116 379,03	-	-	-
VIANGRO	-	-	-	-	-
PLAN POUR L'AVENIR DU LOGEMENT (SFAR, FILIALE DU GROUPE SRIB)	30 292 668,97	61 854 810,57	32 000 000,00	32 000 000,00	30 792 037,90
HYDROBRU	345 596 551,72	339 800 000,00	-	-	19 000 000,00
BRUXELLES-RECYCLAGE	-	-	-	-	-
SLRB	44 005 569,30	45 643 768,06	60 000 000,00	-	-
Citydev.brussels (Ex SDRB)	-	-	4 000 000,00	-	-
EXPANSION ECONOMIQUE	-	-	-	-	-
BRUXELLES-PROPRETE (ARP)	-	-	24 000 000,00	-	-
ECO-PRETS	6 306 176,31	6 012 858,73	-	-	-
CENTRE DE TRI SA	-	-	60 000 000,00	-	-
WIELS	1 066 689,52	1 120 740,99	1 500 000,00	-	-
BRUXELLES BIOGAZ	-	-	-	-	-
BRUXELLES DEMONTAGE	-	-	-	-	-
TOTAL	3 230 380 717,10	3 159 852 722,11	1 397 174 000,00	237 889 074,21	854 866 936,93
DOSSIER BELGACOM-CONNECTIMMO	7 187 284,28	7 541 813,92	-	-	-
AGENCE DE STATIONNEMENT (ASR)	25 541 751,28	11 193 287,03	-	-	-
AGENCE BRUXELLOISE POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ENTREPRISE (ABAE)	7 946 845,61	7 681 893,51	10 000 000,00	-	-
TOTAL GENERAL	3 271 056 598,27	3 186 269 716,57	1 407 174 000,00	237 889 074,21	854 866 936,93

* Les autorisations non utilisées sont annulées au 31/12/2021



16.6. TABLEAU DE SYNTHÈSE DU COMPTE DE RÉSULTATS

	Exercice 2021	Exercice 2020
Comptes de charges (classe 6)		
Détail de la sous-classe 60 : Comptes d'approvisionnement divers – subventions, aides à l'investissement, transferts en capital, subsides - transferts de revenus et dotations		
Approvisionnements divers	136.896,95	89.536,23
Subventions, dotations, aides à l'investissement, transferts, subsides	5.188.679.719,87	4.760.257.993,25
Total de la sous-classe 60	5.188.816.616,82	4.760.347.529,48
Détail de la sous-classe 61 : Services et biens divers		
Honoraires, indemnités	52.355.056,72	39.571.026,97
Frais courants, fonctionnement, réparations et entretien	109.503.136,15	106.638.069,89
Locations	19.783.386,99	20.397.165,64
Divers - Assurances	374.375,13	311.297,00
Frais matériel informatique, logiciels, télématique, etc.	5.882.534,08	5.405.443,58
Acquisition petit matériel	1.652.735,57	1.490.412,66
Corrections "charges à reporter"	- 6.363.536,17	1.225.728,92
Total de la sous-classe 61	183.187.688,47	175.039.144,66
Détail de la sous-classe 62 : Rémunérations et charges sociales		
Rémunérations	109.572.209,17	115.090.915,68
Pensions	55.717.805,75	26.702.097,13
Autres frais de personnel	21.722.451,79	20.336.120,67
Cotisations patronales d'assurances sociales	26.198.900,78	25.163.720,13
Total de la sous-classe 62	213.211.367,49	187.292.853,61
Détail de la sous-classe 63 : Dotations aux amortissements		
Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles	14.361.092,04	11.376.857,90
Dotations aux amortissements sur constructions	3.634.783,12	5.371.135,87
Dotations aux amortissements sur investissements (métro, voirie, aménagements divers,...)	262.405.549,81	246.020.412,50
Dotations aux amortissements sur machines, matériel et mobilier divers	9.481.700,89	5.659.334,76
Réductions de valeurs sur créances	- 35.504.744,98	21.051.901,49
Provisions diverses - reprises/dotations (litiges, garanties, etc.)	733.814,91	815.551,68
Total de la sous-classe 63	255.112.195,79	288.664.090,84
Détail de la sous-classe 64 : Charges diverses		
Taxes régionales et locales	64.139.936,35	41.138.515,03
Charges diverses	8.441.420,33	2.032.944,45
Précompte immobilier	14.831.435,15	15.859.778,86
Total de la sous-classe 64	87.412.791,83	59.031.238,34
Détail de la sous-classe 65 : Charges financières		
Intérêts sur emprunts	149.224.484,47	126.536.871,06
Intérêts sur ATF/BI	26.674,86	6.880.506,30
Intérêts sur comptes courants	2.605.762,38	1.202.690,14
Diverses charges financières - ETOs/SWAPs	3.534.478,00	31.757,00
Différences de change et frais de banque	5.951.543,01	7.540.073,44
Provision latente sur produits financiers	- 6.875,00	202.624,00
Charges financières et intérêts de retard	4.317.401,76	728.910,78
Total de la sous-classe 65	165.653.469,48	143.123.432,72
Détail de la sous-classe 66 : Charges exceptionnelles		
Amortissement et réductions de valeurs exceptionnelles sur actifs immobilisés	1.212.086,37	582.293,89
Réductions de valeur sur immobilisations financières	4.010.516,33	2.994.020,21
Moins-value sur réalisation d'actifs immobilisés	1.840.098,34	1.132,42
Autres charges exceptionnelles	495.961,88	108.883.221,00
Total de la sous-classe 66	7.558.662,92	112.460.667,52
Détail de la sous-classe 67 : Impôts sur le résultat - autres transferts de revenus		
Précompte mobilier	-	-
Total de la sous-classe 67	-	-
Détail de la sous-classe 68 : Charges diverses - transferts au reste du monde		
Transferts en capital au reste du monde	-	-
Total de la sous-classe 68	-	-
Détail de la sous-classe 69 : Divers - pertes en capital – virement de solde – dotations aux fonds propres		
Dotations aux réserves	-	-
Autres charges exceptionnelles	-	-
Total de la sous-classe 69	-	-
Comptes de produits (classe 7)		
Détail de la sous classe 70 & 71 : recettes courantes		
Programme 010 : Loi spéciale de financement, impôts régionaux	1.449.183.135,66	1.413.842.298,51
Programme 020 : Taxes régionales	103.718.687,70	92.781.451,37
Programme 021 : Intérêts de retard, Amendes et recettes exceptionnelles liés à la fiscalité	6.878.408,51	5.005.191,04
Programme 030 : Anciennes taxes provinciales	6.140.046,63	6.386.491,43
Programme 040 : Taxis	67.864,45	250.000,36
Programme 060 : Loi spéciale de financement, part relative à l'IPP	2.066.672.093,94	1.934.870.986,04
Programme 070 : Mainmortes	119.265.155,00	116.480.323,00
Programme 080 : Compétences d'agglomération	325.062.098,07	239.124.538,52
Programme 090 : Recettes financières	-	-
Programme 110 : Recettes diverses	55.120.357,75	55.052.118,11
Programme 150 : Fonction publique	8.408.778,29	5.821.842,17
Programme 160 : Egalité des chances	-	-
Programme 170 : Gestion immobilière régionale*	1.332.465,40	1.252.942,70
Programme 200 : Aides aux entreprises	22.430.036,35	6.016.212,43
Programme 201 : Accès à la profession	185.030,00	142.934,00



	Exercice 2021	Exercice 2020
Programme 203 : Hébergement touristique	51.400,00	74.979,00
Programme 220 : Recherche scientifique	136.577,24	122.946,91
Programme 240 : Energie	28.306.510,32	29.746.212,86
Programme 250 : Emploi	-	-
Programme 251 : Emploi - Inspection	303.180,00	450.240,00
Programme 253 : Entreprises d'insertion et initiatives locales de développement de l'emploi	-	-
Programme 254 : Titres - services	-	-
Programme 255 : Cartes professionnelles	184.410,00	136.270,00
Programme 260 : Equipements et déplacements	156.351.099,29	145.659.837,73
Programme 261 : Sécurité routière	27.021.094,82	22.538.641,10
Programme 263 : Financement international ou européen pour projets - Mobilité	2.205.051,94	-
Programme 270 : Travaux hydrauliques	-	-
Programme 280 : Aménagement urbain et foncier	6.539.528,24	3.983.055,91
Programme 290 : Revitalisation des quartiers fragilisés	-	-
Programme 300 : Logement	731.087,11	752.762,50
Programme 301 : Financement international ou européen pour projets - logement	-	1.499.999,56
Programme 310 : Logement social	2.252.270,13	1.373.522,20
Programme 320 : Patrimoine historique et culturel	9.000,77	17.641,17
Programme 330 : Protection de l'environnement	2.602.609,74	5.171.195,43
Programme 331 : Recettes liées au Fonds pour la prévention, le tri, le réemploi, le recyclage et la valorisation des déchets	3.956.091,80	3.668.636,07
Programme 332 : Bien-être animal	17.203,00	13.559,00
Programme 333 : Climat	3.087.086,09	27.725.471,50
Programme 340 : Espaces verts, forêts, et sites naturels	3.634.629,72	3.577.321,58
Programme 350 : Financement européen du plan pour la reprise et la résilience (PRR)	42.919.484,00	-
Divers (non relevant budgétairement)	38.861.587,26	33.973.361,01
Total de la sous-classe 70 & 71	4.483.634.059,22	4.157.512.983,21
Détail de la sous-classe 74 : autres produits d'exploitation		
Programme 021 : Intérêts de retard, Amendes et recettes exceptionnelles liés à la fiscalité	99.168,15	-
Programme 060 : Loi spéciale de financement, part relative à l'IPP	-	-
Programme 090 : Recettes financières	-	13.490,05
Programme 100 : Versements d'organismes bruxellois	4.007.270,31	9.591.055,14
Programme 110 : Recettes diverses	1.691.541,40	1.119.948,39
Programme 120 : Finances	181.845,75	2.152,31
Programme 130 : Produits de prise de participation dans les entreprises publiques	-	-
Programme 150 : Fonction publique	745.957,20	947.003,82
Programme 151 : Recettes ICT	-	-
Programme 170 : Gestion immobilière régionale*	1.201.296,62	2.189.280,51
Programme 180 : Pouvoirs locaux	-	-
Programme 200 : Aides aux entreprises	-	-
Programme 230 : Commerce extérieur	-	-
Programme 240 : Energie	153.667,60	5.956,54
Programme 253 : Entreprises d'insertion et initiatives locales de développement de l'emploi	364.517,66	34.500,00
Programme 254 : Titres - services	1.647.084,54	1.767.726,52
Programme 260 : Equipements et déplacements	243.241,12	360.401,63
Programme 280 : Aménagement urbain et foncier	934.003,68	1.747.655,36
Programme 300 : Logement	-	-
Programme 310 : Logement social	414.339,49	501.002,38
Programme 320 : Patrimoine historique et culturel	-	-
Programme 330 : Protection de l'environnement	115.686,19	148.479,28
Divers (non-relevant budgétairement)	4.143.031,18	1.719.337,53
Total de la sous-classe 74	15.942.650,89	20.147.989,46
Détail de la sous-classe 75 : produits financiers		
Produits d'emprunts	20.996.046,44	29.866.343,65
Primes garantie	2.403.263,84	2.106.651,38
Intérêts NR	-	12.548.293,87
Autres produits financiers	3.142.241,63	2.196.966,10
Total de la sous-classe 75	25.054.261,85	21.621.667,26
Détail de la sous-classe 76 : produits exceptionnels		
Régularisation taxes/dette diverses (non-relevant budgétairement)	3.818.261,89	176.949.620,43
Produits exceptionnels divers	1.750.419,98	1.222.993,47
Plus-value sur réalisation d'actifs immobilisés	1,00	67.201.150,28
Reprise de réduction de valeur sur immobilisations financières (non-relevant budgétairement)	97.452.041,44	1.648.211,93
Total de la sous-classe 76	103.020.724,31	247.021.976,11
Détail de la sous-classe 79 : affectations et prélèvements		
Prélèvements sur les réserves	-	-
Perte à reporter	1.473.301.096,53	1.279.654.341,13
Total de la sous-classe 79	1.473.301.096,53	1.279.654.341,13



16.7. TABLEAU DE SYNTHÈSE DES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

TABLEAU DE SYNTHESE DES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN							
RUBRIQUE	DROITS ET ENGAGEMENTS AU PROFIT DE L'ENTITE COMPTABLE	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020	RUBRIQUE	DROITS ET ENGAGEMENTS A CHARGE DE L'ENTITE COMPTABLE	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
031	Sûretés constituées par des tiers en garantie d'engagements autres qu'emprunts ou dettes de l'entité comptable	39.347.063,22	35.580.189,76	010	Emprunts ou dettes contractés par des tiers, garantis par des sûretés constituées par l'entité	3.271.056.598,27	3.186.269.716,57
060	Opérations d'échange d'intérêts - Intérêts à recevoir	8.898.788,44	12.558.426,00	061	Instruments financiers dérivés - SWAPS	1.731.921.292,50	1.902.895.321,00
091	Droits sous condition suspensive octroyés à l'entité, autres que ceux en matière de subvention - LITIGES/PENSIONS	82.815.039,27	74.130.114,67	070	Pensions en cours	716.361.563,68	695.420.758,87
093	Autres droits et engagements HORS BILAN - DROIT D'USAGE LT/IMMOBILISES	210.072.849,73	276.514.193,39	080	Encours des engagements budgétaires sur dépenses non ventilées	5.261.048,86	16.737.664,33
094	Autres droits et engagements HORS BILAN - LIGNE DE CREDIT NON UTILISEE	3.495.501.874,79	5.329.223.500,00	081	Encours des engagements budgétaires sur dépenses de consommation finale	225.567.077,43	194.214.473,98
				082	Encours des engagements budgétaires sur intérêts et éléments semblables	1.856.061,82	1.866.761,74
				083	Encours des engagements budgétaires sur subventions d'exploitation et transferts de revenus aux entreprises, ménages et reste du monde	69.456.182,62	96.331.155,98
				084	Encours des engagements budgétaires sur transferts de revenus à l'intérieur du secteur "Administrations publiques"	169.904.270,92	158.452.448,70
				085	Encours des engagements budgétaires sur transferts en capital aux entreprises, ménages et reste du monde	162.855.750,81	164.387.017,80
				086	Encours des engagements budgétaires sur transferts en capital à l'intérieur du secteur "Administrations publiques"	1.554.131.761,61	1.728.994.073,94
				087	Encours des engagements budgétaires sur investissements	573.632.064,09	617.199.871,26
				088	Encours des engagements budgétaires sur octrois de crédits et participations	88.962.717,56	75.433.260,00
				089	Encours des engagements budgétaires en matière d'amortissements financiers de dettes	0,00	0,00
				092	Obligations sous conditions suspensive de l'entité, autres que celles en matière de subventions	675.857.352,75	229.381.411,18
				093	Obligations sous conditions suspensive de l'entité, autres que celles en matière de subventions	12.798,96	12.798,96
	TOTAL	3.836.635.615,45	5.728.006.423,82		TOTAL	9.246.836.541,88	9.067.596.734,31



16.8. TABLEAU DE SYNTHÈSE DES DROITS RÉELS SUR IMMEUBLES EN PROPRIÉTÉ

TABLEAU DE SYNTHESE DES DROITS REELS SUR IMMEUBLES EN PROPRIETE							
Contrat/Référence	Preneur du droit	Période			redevance annuelle	Nature du bien	Remarque
		durée	date début	date fin			
EMPHYTEOSE							
P04/089 (rue de Woeringen, 20 - Ville de Bruxelles)	ASBL SOURCE D'ESPOIR	27 ans	17-07-97	17-07-24	1.330,38	Terrain bâti	
P07/037 (Av. du Pont de Luttre, 132 - Forest)	COMMISSION COMMUNAUTAIRE DE BRUXELLES-CAPITALE (Home Ariane)	27 ans	19-12-96	19-12-23	24,79	Terrain bâti	Montant jamais perçu
P07/040 (Bld de la Deuxième Armée Britannique - Forest)	TOURING	56 ans	16-12-98	16-12-54	1.983,15	Terrain à bâtir	Canon non indexé
P07/043 (Av. Van Volxem, 356 - Forest)	CENTRE D'ARTS CONTEMPORAINS (Brasseries Wielemans-Ceuppens)	2 X 27 ans	26-05-03	26-05-57	3.000,00	Terrain bâti	
	COMMUNE DE FOREST (Brasseries Wielemans-Ceuppens)	27 ans	06-01-04	06-01-31	1.200,00	Terrain bâti	
P12/070 (Av. Jean Dubrucq - Molenbeek-St-Jean)	COMMUNE DE MOLENBEEK-SAINT-JEAN	99 ans	17-12-08	17-12-17	2.022,46	Terrain	
P15/006-->P15/007 (Rue Colonel Bourg - Schaerbeek)	SLRB	27 ans	-	-	gratuit	Parking/Terrain bâti	Plan de logement - emphytéose prendra effet à compter de la réception provisoire des logements construits ; acte authentique signé à ce moment là
P16/063-P16/092 (Chée de la Hulpe, 51 et 61 - Uccle)	SAU	99 ans	14-06-13	14-06-12	1,00	Activités de plein air / Terrain Bâti	
P16/089 (Rue Château d'Or - Chaussée d'Alseberg - Pointe Plaine du Bourdon - Uccle)	SLRB	27 ans	-	-	gratuit	Terrain à bâtir	Plan de logement - emphytéose prendra effet à compter de la réception provisoire des logements construits ; acte authentique signé à ce moment là
P17/088 (Rue des Pêcheries, 97 - Site de la Héronnière - Watermael-Boitsfort)	SPRL FLYING G. MAISON DE COMMERCE (Restaurant)	99 ans	21-02-92	21-02-91		Terrain bâti	Bail commercial
P04/157 (Houtweg, Ville de Bruxelles)	UE	99 ans	07-09-92	07-09-91	1,00	Equipement public	Canon annuel d'1 écu symbolique ; bail cédé à la STIB
P04/082 (Av. Antoine Van Oss - Ville de Bruxelles)	SA EUROBUSSING BRUSSELS	30 ans	02-03-15	02-03-45	149.370,00	Terrain bâti	Canon payé à CityDev - projet Galilei Citydev
P01/199 (Bld Joseph Bracops - Rue de Lennik - Anderlecht)	CORA SA	50 ans	01-01-98	01-01-48	41.500,00	Terrain	Montant du 1er canon
P01/204 (Drève Olympique - Anderlecht)	ANSIMMO	50 ans	19-12-18	19-12-68		Terrain	
P04/219 (Place des Palais - Place Masui-Ville de Bruxelles)	ASBL Zinneke	-	-	-	-	Terrain bâti	Bail à rénovation
P04/233 (Rue Royale, 2 - Ville de Bruxelles)	ASBL FIDALIAN	-	-	30-11-47	-	Bâtiment administratif	Bail
P01/193 (Bld Pointcarré, 68/70 - Anderlecht)	Commune d'Anderlecht - ASBL SAMU SOCIAL	-	-	30-06-43	-	Terrain bâti	Bail à rénovation
P10/008 (Avenue du Laerbeek, 145 - Jette)	KRUYSLAND	60 ans	18-06-91	17-06-51	-	Terrain bâti	
P13/008 (Rue du lycée - Chée de Waterloo - St-Gilles)	Commune de Saint-Gilles (Projet HORTA)	99 ans	20-02-20	20-02-19	1,00	Terrain	Canon initial : 205.800,00 euros
P19/019 (Av. Edmond Parmentier, 17 - Woluwe-St-Pierre)	ASBL Les Stations de plein air	99 ans	31-05-91	31-05-90	2.478,93	Parc	
P01/217 (Chée de Mons - Anderlecht)	PARKING.BRUSSEL	50 ans	22-06-17	22-06-67	1,00	Terrain - Voirie	
P09/025 (Av. de la Couronne - Ixelles)	SAU (USQUARE)	50 ans	12-01-21	12-01-71	1,00	Terrain bâti	
SUPERFICIE							



TABLEAU DE SYNTHESE DES DROITS REELS SUR IMMEUBLES EN PROPRIETE

Contrat/Référence	Preneur du droit	Période			redevance annuelle	Nature du bien	Remarque
		durée	date début	date fin			
P01/028 (avenue d'Itterbeek - Anderlecht)	SLRB	50 ans	-	-	gratuit	Terrain - Dépôt	Plan de logement - droit de superficie prendra effet à compter de la notification de l'entrepreneur ; acte authentique signé à ce moment là - CONTRAT ANNULE
P13/056-->P13/058 (Rue de Suède, 15-19 - St-Gilles)	SFAR	35 ans	15-09-11	15-09-46	gratuit	Terrain bâti	Plan de logement - ilot D
P13/059-->P13/063 (Rue de Mérode, 23-35 - St-Gilles)	SFAR	35 ans	15-09-11	15-09-46	gratuit	Terrain bâti	Plan de logement - ilot D
P13/064-->P13/066 (Rue de Russie, 13-17 - St-Gilles)	SFAR	35 ans	15-09-11	15-09-46	gratuit	Terrain bâti	Plan de logement - ilot D
P13/056-->P13/058 + P13/030(Rue de Suède, 3 et 13-19 - St-Gilles)	SFAR MIDI	32 ans	29-06-14	29-06-46	gratuit	Terrain	
P13/034 + P13/068 + P13/041 (Rue de Mérode, 89-93 - St-Gilles)	SFAR MIDI	32 ans	29-06-14	29-06-46	gratuit	Terrain	
P13/049, P13/050, P13/069 (Rue de Norvège, 4-6 - St-Gilles)	SFAR MIDI	32 ans	29-06-14	29-06-46	gratuit	Terrain + voirie désaffectée	
P16/043 - P16/045-->P16/049-P16/061-P16/066-->P16/069 (Rue des Polders, 10-34 - Uccle)	SFAR	35 ans	08-07-08	08-07-43	gratuit	Terrain à bâtir	Plan de logement
P16/088 (Chaussée d'Alsemberg 1091 - Uccle)	SRIB	35 ans	cf. acte authentique	-	gratuit	Terrain à bâtir	Plan de logement
P17/088 (Rue des Pêcheries - SPRL FLYING G)	SPRL FLYING G	20 ans	31-12-98	31-12-18	1 (SPRB) / 1.809,62 (IBGE)	Terrain bâti	Redevance mensuelle indexée, à verser à l'IBGE (gestionnaire du bien pour le compte du SPRB) à compter du 01/01/2011
P18/007 (Av. Jacques Brel - Woluwe-St-Lambert)	SLRB	50 ans	-	-	gratuit	Friche	Plan de logement - droit de superficie prendra effet à compter de la notification de l'entrepreneur ; acte authentique signé à ce moment-là
PAS D'INFORMATION SUR LA NATURE DU DROIT							
P12/035 (Rue du rectangle 13 - Chaussée de Ninove - Molenbeek-St-Jean)	-	-	-	-	-	Terrain à bâtir	Parcelles à transférer à Bruxelles environnement dans le cadre de la réalisation du parc de la Porte de Ninove



16.9. TABLEAU DE SYNTHÈSE DES DROITS RÉELS SUR IMMEUBLES DES TIERS (EMPHYTÉOSE)

Contrat	Propriétaire	Période			canon initial	redevance annuelle	date de paiement	période couverte	code économique	compte général	remarque: montant restant à courir jusqu'à la fin du contrat
		durée	date début	date fin							
Bassin BECO (P04/232)	Port de Bruxelles (VIFO273)	80 ans	01-02-12	31-01-92	3.000.000,00 (2012) 5.993.043,20 (2013)	1,00	31/12/N	du 01/01 au 31/12	2410	6101002410	70,00
Place Royale (P04/233 - rue Royale 2)	SAU (6728)	31 ans	01-01-06	31-12-36	1,00	1.620.718,00	15/01/N	du 01/01 au 31/12	1212	6109000000	24.310.770,00
Rue de la vanne 2 / Rue du couvent (P09/026)	SAU (6728)	30 ans	29-04-14	28-04-44	-	894.460,71	01-06-15	du 01/06/N au 31/05/N+1	1212	6109000000	19.678.135,62
Allée de la Recherche 26-28 (Tweeput Veld - P01/208)	SDRB - CityDev (1258)	30 ans	02-04-14	02-04-44	-	102.628,88	01/01/, 01/04, 01/07 et 01/10	du 01/01 au 31/12	1222	6109001222	2.257.835,36
Quai des matériaux (BECO Bis)	Port de Bruxelles (VIFO273)	75 ans	08-12-17	31-12-92	-	10.699,92	15/01/N	du 01/01 au 31/12	2410	6101002410	759.694,32
Bois de Wilder	Commune de berchem-Ste-Agathe (229)	99 ans	22-01-91	21-01-90	-	0,44	22/01/N	du 01/01 au 31/12	2410	6101002410	30,36
Rue de Lusambo 55 sis à Forest	SDRB - CityDev (1258)	30 ans	01-07-19	30-06-49	-	12.851,72	01/01/, 01/04, 01/07 et 01/10	du 01/07/N au 30/06/N+1	1212	6111060000	353.422,30
TOTAL											47.359.957,96



16.10. TABLEAU DE SYNTHÈSE DES IMMEUBLES EN LOCATION/COPROPRIÉTÉ

Contrat/Référence	(CO)PROPRIETAIRE	Période		Montant mensuel	Montant restant dû	Nature du bien	Remarque
		Superficie en m2	Fin du bail				
LOCATION							
IRIS TOWER (Place Saint-Lazare, 2)	SILVER TOWER NV (18796)	44.506	31-10-38	568.435,84	114.824.039,68	bâtiment administratif	Tout le bâtiment (35 étages+Parkings)
ARTEMIS (Avenue des Arts 6-9)	ROYANER SA (79227)	2.050	31-12-25	34.655,40	1.663.459,36	bâtiment administratif	Etages 8, 9, et 10/Parkings/Archives
BOTANIC (Rue St Lazare 4-10)	BOTANIC BUILDING SPRL (80579)	5.211	31-08-29	127.312,67	11.712.765,33	bâtiment administratif	Etages 11, 12, 13, et 14 + rotonde RDC + Parkings (48 emplacements) ; contrat renégocié en 2019 et prolongé jusqu'au 31/08/2029; loyer à payer à compter du 01/12/2021.
ZENITH (Bld Albert II)	Groupe GAUCHERET SA (91267)	1.601	30-11-23	22.323,76	513.446,40	bâtiment administratif	Étage 12 + archives + 8 parkings
ARCADIA (URBAN) (Mont des Arts 10-13)	CROWN BUILDING SA (82321)	8.952	24-10-36	136.349,03	24.133.778,90	bâtiment administratif	Bail de 18 ans à compter du 01/10/2018
MDA 20 (Mont des Arts, 20)	Palais des congrès SA (201361)	1.275	31-07-33	4.550,00	86.450,00	Salles de réunions-salles d'exposition	
DEMANET (rue Gustave Demanet, 55)	CLEMI SA (171246)	1.275	31-05-23	8.470,00	124.025,00	Bureaux / Entrepôts	
TALENT (Bld Emile Jacqmain 12-22)	IMMOBILIERE ALHAMBRA SA (100781)	4.443	30-04-27	69.646,06	4.457.348,05	bâtiment administratif	Bail du 01/05/2018 au 30/04/2027 (09 ans) - Etages 0, 5 à 8
L01/001 (Quai d'Aa)	PORT.BRUSSELS (Vifo273)	2.250	31-12-27	1.350,00	97.200,00	Terrain	Site d'entreposage de sel de déneigement
Belgolaise (Canterssteen 1)	STIB (1100000011)	6.253	31-12-40	15.146,94	3.453.501,75	bâtiment administratif	Location par MOBIRIS des étages du -1 au +4
PORT (Avenue du Port 104-106)	PORT.BRUSSELS (Vifo273)	7.805	31-12-28	19.605,67	1.646.876,28	bâtiment administratif	Espace de stockage - Archives
TOTAL LOCATION					162.712.890,76		
COPROPRIETE							
P18/010 (Gulledelle 100)	ETAT FEDERAL/REGION WALLONE/REGION FLAMANDE	12	-	-	-	bâtiment administratif	-
P18/010 (Gulledelle 100)	ETAT FEDERAL/REGION WALLONE/REGION FLAMANDE	14.013	-	-	-	bâtiment administratif	-
P07/045 (Rue des Moines 13-15)	M. Alois PUTS	425	-	-	-	Complexe culturel	-
P01/194 - P01/195 - P12/075 (Rue Ropsy Chaudron 63-67)	M. Rodrigues DOS SANTOS	1.253	-	-	-	Entrepôt - Magasin	-
P07/048 (Rue des Moines 19A)	EASYSYNDIC	141	-	-	-	Appartement	Propriétaire du RDC
P04/228 (Rue de la Loi 26)	SPRL GML	766	-	-	-	bâtiment	Salle d'archives (n° 318 bis)
P07/053 (Rue des Moines 17)	ACP MOINES	498	-	-	-	Entrepôt	-



16.11. MÉTHODOLOGIE POUR L'ÉTABLISSEMENT DE L'INVENTAIRE ANNUEL

Méthodologie pour l'établissement de l'inventaire annuel des actifs immobilisés pour le périmètre immobilier du SPRB et propositions concernant la valorisation des infrastructures de voiries et de métro à la suite de la réunion avec la Cour des comptes du 17 décembre 2013

Cadre réglementaire :

- AR du 10 novembre 2009 fixant le plan comptable applicable à l'Etat fédéral, aux Communautés, aux Régions, et à la Commission communautaire commune :

Art. 4. Les entités comptables procèdent, au moins en fin d'exercice, aux opérations de relevé, de vérification, d'examen et d'évaluation nécessaires pour établir, à la même date, un inventaire complet de leurs avoirs et droits, de leurs dettes, obligations et engagements, ainsi que de leur patrimoine net. L'inventaire est ordonné de la même manière que le plan comptable normalisé. Les comptes sont mis en concordance avec les données de l'inventaire.

Art. 8. §1^{er}, alinéa 1 Les terrains et les bâtiments sont réévalués annuellement à leur valeur de marché selon les modalités et sur la base de valeurs unitaires et de coefficients de revalorisation fixés, par catégories de terrains et de bâtiments, par le Ministre des Finances, sur proposition de la Commission de la comptabilité publique, après avis conforme de la conférence interministérielle des Finances et du Budget.

Art.8. §1^{er}, alinéa 2. Les autres installations à caractère immobilier et les ouvrages de génie civil sont réévalués annuellement à leur valeur de remplacement déterminée pour chaque catégorie retenue compte tenu des valeurs unitaires moyennes du marché actuel et des éléments physiques en cause, selon les modalités fixées par le Ministre des Finances, sur proposition de la Commission de la comptabilité publique, après avis conforme de la conférence interministérielle des Finances et du Budget.

Art. 13. Les réévaluations visées aux articles 8, 9 et 11 §1^{er}, ne doivent pas être opérées si elles n'ont qu'un effet d'importance négligeable.

De plus, le rapport au Roi de cet arrêté royal précise que les règles d'évaluation particulières et les modalités d'amortissement doivent être « *élaborées au sein de la Commission de la comptabilité publique et fixées par le Ministre des Finances, sur avis conforme de la Conférence interministérielle des Finances et du Budget* ». « *Les règles spécifiques (adaptées aux réalités économiques et administratives de chacune d'entre elles) qui président in concreto aux évaluations lors de l'inventaire, mais aussi aux différents types d'amortissements, de réductions de valeur et de provisions pour risques, ainsi qu'aux réévaluations, seront publiées, dans un but de transparence réciproque, par chacune des entités* ».

Début 2014, ces règles et modalités d'amortissement n'ont pas encore fait l'objet d'une publication.

- Circulaire du Ministre des Finances du 14 Décembre 2020, visant à faire appliquer les règles comptables prévues par l'OOBCC, appelée communément la circulaire n°3 :

Art 9. Les valeurs de remplacement sont déterminées sur la base des valeurs fournies par chaque fonctionnaire général pour ce qui le concerne, selon les dispositions figurant dans le tableau 2 joint en annexe de la circulaire.

Art 12, §1. Le Comptable régional enregistre dans la comptabilité les mouvements comptables en application des règles d'évaluation, d'amortissements et de réévaluation.



Art. 12, §2. Dans le cas où il se révélerait impossible d'appliquer les règles dont question au § 1er, le Comptable régional peut, à titre exceptionnel et dans le but unique de la présentation régulière et sincère des comptes, déroger aux règles visées au § 1er et décider de l'application de règles différentes.

Ces dérogations doivent figurer en annexe du compte général et en être valablement justifiées.

Art 13 à 15. Ce sont ceux qui précisent la préparation de l'inventaire.

Méthodologie proposée relative aux inventaires :

1. Les durées d'amortissement et les taux d'amortissement par catégorie d'actifs immobilisés sont ceux indiqués dans les annexes de la circulaire du 14 décembre 2020.
2. Conformément à l'article 13 §2 de la circulaire n°3, en guise de préparation de l'inventaire annuel, le Comptable régional fournit à chaque fonctionnaire général une liste qui reprend par bien inventorié au minimum, le numéro d'inventaire du bien, le libellé de l'actif, le numéro de compte comptable auquel est lié le bien, sa valeur comptable nette et le centre de coût.
3. Compte tenu de la complexité technique de certains biens à inventorier (métro, routes, etc.), et conformément à l'art.13, §3 de la circulaire n°3, il appartient au fonctionnaire général et à ses services d'effectuer le travail de vérification des listes d'inventaire. Ce contrôle consiste en plusieurs tâches.
 - a. Vérification du caractère exhaustif de la liste d'inventaire transmise. Le fonctionnaire général doit informer le Comptable régional des actifs immobilisés gérés par son administration (et propriétés du SPRB) qui ne se retrouveraient pas dans la liste d'inventaire établie par le Comptable régional. Ces biens doivent faire l'objet d'une valorisation particulière dans la comptabilité ; pour ce faire, les informations suivantes sont requises : le libellé du bien, son centre de coût, son niveau d'usure en pourcentage, sa catégorie d'immobilisé, et sa valorisation à neuf.
 - b. Vérification que les biens présents sur la liste d'inventaire sont toujours propriété du SPRB et gérés par l'administration mentionnée. En vertu de l'article 8 § 1er, alinéas 1 et 2 et de l'article 13 de l'AR ci-dessus, seuls les terrains, les bâtiments, les autres installations de nature immobilière, et les ouvrages de génie civil doivent faire l'objet d'une réévaluation annuelle. Cette réévaluation se fera soit à leur valeur de marché (pour les terrains et constructions), soit à leur valeur de remplacement (pour les autres installations à caractère immobilier et les ouvrages de génie civil). Pour ce qui concerne plus précisément les réévaluations des autres installations et des ouvrages de génie civil, celles-ci seront comptabilisées dans la mesure où le fonctionnaire général informera le Comptable régional de tous les biens qui devront faire l'objet d'une réévaluation, motivées par un dossier d'expertise. Ce dossier d'expertise devra comprendre au minimum, les motivations techniques, la valorisation à neuf du bien, et son niveau d'usure. Par conséquent, le calcul de revalorisations sur base d'un indice quelconque est abandonné. C'est uniquement au fonctionnaire général qu'appartient la décision d'introduire un dossier d'expertise pour la revalorisation d'un bien.
 - c. A l'occasion des inventaires, le Comptable régional rappellera au fonctionnaire général ses obligations conformément à la circulaire n°3, et selon l'article 13 de l'AR ci-dessus ; les réévaluations visées ne doivent pas être opérées si elles n'ont qu'un effet d'importance négligeable. Par conséquent, le fonctionnaire général peut maintenir la dernière réévaluation comptabilisée lors d'un exercice antérieur s'il considère que l'environnement technologique et/ou l'environnement de marché n'a pas évolué sensiblement.
4. En ce qui concerne les infrastructures de voiries et de métro (catégories d'immobilisés devant faire l'objet d'une réévaluation annuelle), seule une liste limitée de fiches immobilisées est maintenue en vue de faciliter le travail de revalorisation et de faciliter le travail des Comptables. Ces fiches immobilisées englobent des biens du même type c.-à-d. qu'il n'y a qu'une fiche immobilisée pour une même catégorie



de biens (exemple : une fiche pour la signalisation, une fiche pour les œuvres d'art, une fiche pour les routes, une fiche pour les autoroutes, une fiche pour le gros œuvre métro, une fiche pour le parachèvement métro, etc...). Il sera demandé au service gestionnaire de fournir une liste la plus détaillée possible, motivant chacune des valeurs comptabilisées ; cette liste sera considérée comme pièce justificative comptable.

5. Pour les biens qui ne font pas partie du périmètre de la Régie Foncière, des infrastructures métro et voiries, aucune réévaluation n'est à prévoir car les actifs en question consistent essentiellement en des biens meubles.

Méthodologie proposée relative à la valorisation des infrastructures de voiries et de métro :

1. On retient une liste limitée de fiches d'immobilisés conformément au point 4 ci-dessus.
2. Conformément à l'article 9 de la circulaire n°3, les valeurs de remplacement sont déterminées sur la base des valeurs fournies par chaque fonctionnaire général pour ce qui le concerne.
3. Les infrastructures de voiries et de métro seront réévaluées à leur valeur de remplacement pour autant qu'un dossier d'expertise ait été fourni par le fonctionnaire général. La valeur de remplacement est définie comme la valeur à neuf, déduction faite d'un taux d'usure. Ces deux informations seront fournies par les services gestionnaires.
4. Un exemple concret de calcul de la valeur de remplacement compte tenu d'un taux d'usure est présenté ci-dessus :

Hypothèses pour une infrastructure de métro :

Valeur neuve : 1.000.000 € au 31.12.2013 (montant fourni par les services gestionnaires dans le cadre des inventaires).

Niveau d'usure : 30% au 31.12.2013 (taux fourni par les services gestionnaires dans le cadre des inventaires).

Durée d'amortissement (circulaire 2) = 50 ans linéaire.

Au 31.12.2013, les valeurs comptables seront les suivantes :

Valeur nette : 700.000 €.

Les amortissements futurs (calcul automatique dans SAP) s'élèveront à 700.000 € / 70% de 50 ans soit 35 ans) = 20.000 € par an sur la période résiduelle (35 ans).

5. Cette méthode de calcul est applicable aux infrastructures de métro et de voiries reprises au compte général de l'année 2013 et servira de base à la valorisation de ces catégories d'immobilisés pour les années futures.



16.12. MÉTHODOLOGIE POUR L'ÉTABLISSEMENT DE L'INVENTAIRE DU MOBILIER ET MATÉRIEL DE BUREAU

Procédure comptable destinée à la Direction Facilities pour la gestion comptable des actifs immobilisés (matériel et mobilier de bureau)

Cadre réglementaire :

- AR du 10 novembre 2009 fixant le plan comptable applicable à l'Etat fédéral, aux Communautés, aux Régions, et à la Commission communautaire commune :

Art. 4. Les entités comptables procèdent, au moins en fin d'exercice, aux opérations de relevé, de vérification, d'examen et d'évaluation nécessaires pour établir, à la même date, un inventaire complet de leurs avoirs et droits, de leurs dettes, obligations et engagements, ainsi que de leur patrimoine net. L'inventaire est ordonné de la même manière que le plan comptable normalisé. Les comptes sont mis en concordance avec les données de l'inventaire.

Art. 8. §1^{er}, alinéa 1 Les terrains et les bâtiments sont réévalués annuellement à leur valeur de marché selon les modalités et sur la base de valeurs unitaires et de coefficients de revalorisation fixés, par catégories de terrains et de bâtiments, par le Ministre des Finances, sur proposition de la Commission de la comptabilité publique, après avis conforme de la conférence interministérielle des Finances et du Budget.

Art.8. §1^{er}, alinéa 2. Les autres installations à caractère immobilier et les ouvrages de génie civil sont réévalués annuellement à leur valeur de remplacement déterminée pour chaque catégorie retenue compte tenu des valeurs unitaires moyennes du marché actuel et des éléments physiques en cause, selon les modalités fixées par le Ministre des Finances, sur proposition de la Commission de la comptabilité publique, après avis conforme de la conférence interministérielle des Finances et du Budget.

Art. 13. Les réévaluations visées aux articles 8, 9 et 11 §1^{er}, ne doivent pas être opérées si elles n'ont qu'un effet d'importance négligeable.

De plus, le rapport au Roi de cet arrêté royal précise que les règles d'évaluation particulières et les modalités d'amortissement doivent être « élaborées au sein de la Commission de la comptabilité publique et fixées par le Ministre des Finances, sur avis conforme de la Conférence interministérielle des Finances et du Budget ». « Les règles spécifiques (adaptées aux réalités économiques et administratives de chacune d'entre elles) qui président in concreto aux évaluations lors de l'inventaire, mais aussi aux différents types d'amortissements, de réductions de valeur et de provisions pour risques, ainsi qu'aux réévaluations, seront publiées, dans un but de transparence réciproque, par chacune des entités ».

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette procédure, il faut différencier 2 types d'actifs pour le périmètre d'activité de la Direction Facilities :

- le mobilier standard : c'est le mobilier que l'on retrouve en grand nombre dans nos locaux et qui fait l'objet d'acquisitions récurrentes ; c'est l'équipement traditionnel du poste de travail d'un agent (exemple : téléphone, bureau, desserte, armoire de rangement,...)
- le mobilier particulier : c'est le mobilier qui est présent soit de façon unique pour une utilisation bien particulière, soit en quantité limitée (exemple : équipement de la salle de gymnastique, stand de foire, etc.).



1) Le mobilier standard

a. Inventaire de départ

La Direction Facilities établit, en tenant compte de la liste d'inventaire comptable actuelle, la liste des biens standards du SPRB dont elle assure la gestion ou dont elle a géré l'acquisition.

Par actif, elle renseigne la quantité (par extrapolation si nécessaire).

Pour la valorisation des actifs, elle fournit une valeur unitaire sur base d'une facture récente et un degré d'usure moyen en % par actif.

b. Gestion quotidienne comptable

Pour ce qui concerne les nouvelles acquisitions, la Direction Facilities communique (via l'interface comptable de validation des factures d'achat VIM) la fiche immobilisée à utiliser pour la comptabilisation de la facture.

Pour ce faire, elle sélectionne le numéro de la fiche immobilisée dans une liste annuelle qui est préétablie par la Direction de la comptabilité. Si aucune fiche ne correspond à la nature du bien acheté, elle informe la Direction de la comptabilité de la situation afin que cette dernière puisse mettre à jour la liste annuelle préalablement établie.

c. Vente ou mise au rebut

Si la Direction Facilities souhaite se séparer d'une partie des actifs immobilisés, elle prend contact avec Finshop qui pourrait procéder à l'opération pour le compte du SPRB.

Les documents émanant de Finshop, qui résultent de cette cession, sont adressés à la Direction de la comptabilité qui les utilise comme pièces justificatives comptables pour acter la sortie d'inventaire (via une vente ou une mise au rebut).

Une mise au rebut sans passer par Finshop serait acceptée dans les cas suivants :

- les actifs n'ont pas de valeur de revente, ou présentent une valeur de revente insuffisante au regard des frais relatifs à la vente.
- la Direction Facilities avertit la Direction de la comptabilité de son intention de mettre au rebut un ou plusieurs actifs immobilisés, préalablement à la mise au rebut physique ;
- la Direction Facilities adresse à la Direction de la comptabilité le bon de déclassement signé par l'Ordonnateur compétent.

d. Cession à titre gratuit ou don

Conformément à l'article 96 de l'OOBCC, l'octroi d'un don ne peut se faire que par une ordonnance.

Si l'année d'acquisition des actifs à sortir n'est pas déterminable, la sortie comptable concerne d'abord les biens dont l'âge comptable est le plus élevé (selon la technique de gestion de stock FIFO –First In First Out).

2) Le mobilier particulier

a. Inventaire de départ

La Direction Facilities établit, en tenant compte de la liste d'inventaire comptable actuelle, la liste des biens particuliers du SPRB dont elle assure la gestion. Par actif, elle renseigne la quantité.

Pour la valorisation des actifs, elle fournit une valeur unitaire sur base d'une facture récente et un degré d'usure moyen en % par actif.

Elle fournit également une localisation pour faciliter le contrôle et le suivi des inventaires dans le futur.



- b. **Gestion quotidienne comptable**
Pour ce qui concerne les nouvelles acquisitions, la Direction Facilities crée la fiche immobilisée et communique son numéro via l'interface comptable de validation des factures VIM.
- c. **Vente ou mise au rebut**
Cf § « c. » ci-dessus.
- d. **Cession à titre gratuit ou don**
Cf. § « d. » ci-dessus.





16.13. MÉTHODOLOGIE POUR LA RÉÉVALUATION DES OUVRAGES D'ART - 2019

Les actifs immobilisés des périmètres « Tunnels – Ponts – Viaducs » ont fait l'objet d'une réévaluation complète et individualisée au 31 décembre 2019.

Sur le territoire de la Région, on décompte une centaine de ponts, une douzaine de viaducs et une trentaine de tunnels.

Cadre réglementaire :

La réévaluation a été effectuée conformément à l'article 8, §1 de l'arrêté royal du 10 novembre 2009 qui définit la valeur de réévaluation comme : "la valeur de remplacement en tenant compte des valeurs unitaires moyennes du marché actuel et des éléments physiques en cause".

Méthodologie :

Les ouvrages d'arts ont été répartis en 3 catégories pour lesquelles trois méthodes de calcul différentes ont été déterminées, en fonction des caractéristiques des ouvrages :

- les ponts et viaducs dont INFRABEL SA est propriétaire et pour lesquels la Région est uniquement responsable des revêtements de la voirie supérieure ;
- les ponts et les viaducs qui appartiennent à la Région ;
- les tunnels qui appartiennent à la Région.

Pour chacune de ces catégories, il a fallu déterminer une valeur à neuf et un degré d'usure.

Le degré d'usure a été déterminé sur la base d'une durée d'amortissement linéaire.

L'ensemble des données chiffrées détaillées de cette revalorisation sont reprises dans des tableaux disponibles à la Direction de la comptabilité.

1) Ponts et viaducs – INFRABEL SA

Pour ces ouvrages, Bruxelles Mobilité est responsable de l'entretien des voiries et du remplacement des garde-corps métalliques, qui se situent des 2 côtés du pont.

Le coût au mètre d'un garde-corps neuf a été calculé sur la base des nouveaux garde-corps du viaduc 29bis dont l'installation est en cours et se terminera en 2020.

Le degré de vétusté a été déterminé en tenant compte d'un amortissement sur 10 ans de ces structures.

À l'exclusion du pont sur la Chaussée de la Hulpe érigé en 2016, toutes les autres structures sont complètement amorties, car installées il y a plus de 10 ans.

Les garde-corps en maçonnerie du pont sur le chemin de fer de la Chaussée de Zellik ont une durée de vie évaluée à 100 ans.



2) Ponts et viaducs – Région

Ces ouvrages appartiennent à la Région, aussi bien pour les voiries que pour le génie-civil dont ils sont constitués. On en décompte 73.

Un prix unitaire global au m², comprenant aussi bien le génie-civil que les garde-corps, a été déterminé, en utilisant comme élément de référence le coût de construction du nouveau pont à Bruxelles (cf. projet de réhabilitation des ponts de la Petite-île sis à Anderlecht).

Ce prix unitaire, actualisé en fonction de l'indice ABEX, a été appliqué à l'ensemble des ouvrages, y compris certains ouvrages qu'on pourrait cataloguer comme des tunnels (ils sont identifiés de la sorte), mais qui sont structurellement des ponts.

Un niveau d'usure a été défini en tenant compte d'une durée d'amortissement de 99 ans (durée de vie théorique des ouvrages en béton).

Un seul ouvrage de cette rubrique a été valorisée différemment ; il s'agit de la nouvelle passerelle de Gosselies. En effet, il s'agit d'un ouvrage particulier du fait de sa conception innovante ; sa valeur a été calculée sur la base du coût réel de l'ouvrage ; s'agissant d'un ouvrage dont la construction date de 2020, nous ne l'avons pas retenu dans notre valorisation au 31/12/2019.

3) Tunnels – Région

La Région compte 37 tunnels sur son territoire.

À la différence des ponts, les tunnels ont une composante électromécanique.

Aussi, la réévaluation de cette rubrique ne s'est pas faite de manière globale ; le génie civil a été évalué différemment des équipements électriques et électromécaniques.

a) Évaluation du génie civil

La valeur à neuf du génie-civil a été déterminée sur la base du coût au m² de la construction du tunnel OTAN, dernier ouvrage construit pour le compte de la Région, qui s'est achevée en 2012.

Ce coût au m² a été actualisé en tenant compte de l'évolution de l'indice ABEX.

Le taux de vétusté a été déterminé en tenant compte d'une valeur d'amortissement de 99 ans.

Un autre facteur correctif a été appliqué pour tenir compte de la réalité physique propre à chaque ouvrage.

Il s'agit du degré de complexité technique du bien, qui a été évalué pour chaque ouvrage, en tenant compte :

- de la profondeur ;
- du bâti environnant (interaction avec d'autres ouvrages) ;
- et de la qualité du terrain.

Le coût au m² ainsi déterminé a été appliqué à chaque ouvrage suivant sa superficie.

b) Évaluation des équipements électriques et électromécaniques

Pour cette rubrique, les installations de ventilation, l'éclairage et les installations électriques ont été considérés comme des postes qui impactent le plus la valeur de l'ouvrage auquel ils réfèrent.



La valeur à neuf de l'éclairage a été déterminée sur la base du coût au mètre de l'éclairage d'un ouvrage dont la rénovation est en cours (le tunnel Léopold-Annie Cordy).

Il faut savoir que la longueur de l'éclairage dans un tunnel est équivalente à 2 fois la longueur de ce tunnel ; en effet, de manière générale, il y a 2 rangées d'éclairage dans chaque tunnel.

Le taux de vétusté appliqué à l'éclairage tient compte d'un amortissement d'une durée de 18 ans.

C'est sur la base du mètre des travaux de rénovation dans ce même tunnel, que le coût unitaire à neuf des installations de ventilation (extracteurs d'air et accélérateurs) et des installations électriques (postes de basse et haute tension) a été déterminé.

Les valeurs résiduelles de ces éléments ont été déterminées sur la base d'une durée d'amortissement respective de 18 ans et 25 ans.

NB : Les valeurs communiquées par Bruxelles Mobilité pour la revalorisation de l'éclairage dans les tunnels seront exploitées ultérieurement, dans le cadre d'un travail d'évaluation différenciée des voiries, et ce pour des raisons pratiques de gestion comptable ; il existe bien une valorisation globale de l'éclairage des voiries régionales au 31/12/2019, mais il s'agit d'une valeur non réévaluée.



16.14. TABLEAU DE SYNTHÈSE DES FONDS BUDGÉTAIRES (AXE BUDGÉTAIRE)

Dénomination	ENGAGEMENTS 2021				LIQUIDATIONS 2021			
	SOLDE AU 01/01/2021	RECETTES	DEPENSES	SOLDE AU 31/12/2021	SOLDE AU 01/01/2021	RECETTES	DEPENSES	SOLDE AU 31/12/2021
Fonds d'aide aux entreprises	19 796 576,15	583 931,42	-	20 380 507,57	19 771 247,12	583 931,42	-	20 355 178,54
Fonds pour la promotion du commerce extérieur	1 465 826,27	-	-	1 465 826,27	1 996 457,44	-	-	1 996 457,44
Fonds pour l'équipement et les déplacements	16 859 789,75	2 596 890,63	2 881 062,08	16 575 618,30	18 662 149,86	2 596 890,63	981 619,63	20 277 420,86
Fonds de redressement financier des communes et de l'Agglomération	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonds d'aménagement urbain et foncier	36 576 264,52	6 763 185,20	5 228 505,10	38 110 944,62	41 860 252,91	6 763 185,20	6 443 835,86	42 179 602,25
Fonds pour l'investissement et pour le remboursement des charges de la dette dans le secteur du logement social	287 751 481,91	30 855 248,59	-	318 606 730,50	289 667 325,84	30 855 248,59	-	320 522 574,43
Fonds bruxellois pour le développement économique régional	2 752 285,29	-	-	2 752 285,29	2 810 238,10	-	-	2 810 238,10
Fonds social bruxellois	-24 787,74	-	-	-24 787,74	1 176,85	-	-	1 176,85
Fonds pour la protection de l'environnement	8 057 999,57	2 722 945,87	3 525 000,00	7 255 945,44	8 157 156,98	2 722 945,87	3 525 000,00	7 355 102,85
Fonds destiné à l'entretien, l'acquisition et à l'aménagement des espaces verts, de forêts et sites naturels, ainsi qu'au repoissonnement et aux interventions urgentes en faveur de la faune	3 100 078,78	4 565 232,56	4 042 000,00	3 623 311,34	3 791 663,49	4 565 232,56	4 042 000,00	4 314 896,05
Fonds pour la gestion des eaux usées et pluviales	6 123 799,44	30 178,81	-	6 153 978,25	7 735 105,31	30 178,81	-	7 765 284,12
Fonds de gestion de la dette régionale	204 591 521,51	18 342 669,33	10 000 000,00	212 934 190,84	205 535 407,63	19 507 459,72	10 000 000,00	215 042 867,35
Fonds relatif à la politique de l'énergie	39 910 395,32	27 052 911,39	25 362 118,29	41 601 188,42	45 322 578,25	27 052 911,39	24 578 221,97	47 797 267,67
Fonds budgétaire régional de solidarité	2 151 984,22	492 277,19	330 806,15	2 313 455,26	2 151 984,22	492 277,19	330 806,15	2 313 455,26
Fonds du patrimoine immobilier	1 513 480,08	12 365,91	-	1 525 845,99	1 534 845,22	12 365,91	-	1 547 211,13
Fonds droit de gestion publique	3 951 657,97	1 599 084,81	319 382,59	5 231 360,19	3 941 705,30	1 599 084,81	134 162,59	5 406 627,52
Fonds social de guidance énergétique	2 181 287,01	1 404 152,69	1 300 000,00	2 285 439,70	2 885 042,28	1 404 152,69	1 299 966,50	2 989 228,47
Fonds d'investissements fonciers	5 625 000,00	-	-	5 625 000,00	5 625 000,00	-	-	5 625 000,00
Fonds Climat	80 401 013,68	8 676 618,87	13 717 000,00	75 360 632,55	80 454 525,88	8 676 618,87	13 717 000,00	75 414 144,75
Fonds pour la prévention, le tri, le réemploi, le recyclage et la valorisation des déchets	5 783 420,03	3 853 277,41	3 036 000,00	6 600 697,44	5 783 420,03	3 853 277,41	3 036 000,00	6 600 697,44
Fonds de la Sécurité routière de la Région de Bruxelles-Capitale	84 326 582,09	26 904 613,74	17 961 664,17	93 269 531,66	93 579 617,79	26 904 613,74	13 823 869,57	106 660 361,96
Fonds de recherche, de constatation et de poursuite des infractions urbanistiques	420 629,50	221 790,02	169 119,93	473 299,59	567 755,15	221 790,02	120 751,46	668 793,71
Fonds d'orientation et de garantie pour l'agriculture de la Région de Bruxelles - Capitale	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	813 316 285,35	136 677 374,44	87 872 658,31	862 121 001,48	841 834 655,65	137 842 164,83	82 033 233,73	897 643 586,75

COMPTE D'EXÉCUTION DU BUDGET

2021



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION AU COMPTE D'EXÉCUTION DU BUDGET	106
TABLEAU RÉCAPITULATIF DES SORTIES ET ENTRÉES DE FONDS RELATIVES AU MÉCANISME DE GESTION DES CENTIMES ADDITIONNELS ET AUTRES FONDS DE TIERS EN MATIÈRE FISCALE	107
COMPTE D'EXÉCUTION DU BUDGET DES VOIES ET MOYENS	108
COMPTE D'EXÉCUTION DU BUDGET DES DÉPENSES	109



INTRODUCTION AU COMPTE D'EXÉCUTION DU BUDGET

Dans le cadre de la VI^{ème} réforme, et du transfert de certaines compétences de l'Etat fédéral vers les régions, le SPRB, via les services de la fiscalité, a récupéré la gestion de plusieurs taxes (City tax, Précompte immobilier, taxe de circulation, etc.), sur lesquelles sont adossées des centimes additionnels à reverser aux communes ainsi qu'à l'agglomération de Bruxelles.

La région est ainsi chargée de prélever aux contribuables des centimes additionnels sur les taxes enrôlées, et de les reverser aux communes et à l'agglomération de Bruxelles.



TABLEAU RÉCAPITULATIF DES SORTIES ET ENTRÉES DE FONDS RELATIVES AU MÉCANISME DE GESTION DES CENTIMES ADDITIONNELS ET AUTRES FONDS DE TIERS EN MATIÈRE FISCALE

Dans la mesure où ces données ne figurent plus au budget de la Région, nous reprenons dans cet état les droits constatés (AER envoyés) et perçus (paiements réconciliés) de l'année.

COMPTE D'EXECUTION DES FONDS DE TIERS EN MATIERE FISCALE - 2020	AVANCES			PERCEPTION		
	PREVISIONS	REALISATIONS	%	DROITS CONSTATES	REALISATIONS	%
Additionnels communaux sur le précompte immobilier (PRI)	541 008 000,00	541 008 000,00	100%	714 237 182,49	597 212 994,83	83,62%
Additionnels communaux sur la taxe régionale sur les hôtels (TAXE HOTEL)	-	-	-	7 001 095,64	6 363 868,29	90,90%
Additionnels Agglomération sur le précompte immobilier	-	-	-	236 280 812,56	203 065 492,71	85,94%
Additionnels communaux sur la taxe de circulation (TC)	-	-	-	11 780 240,39	7 908 268,99	67,13%
Additionnels Agglomération sur la taxe de circulation (TC)	-	-	-	2 944 614,16	1 979 366,14	67,22%
Prime BE HOME Schaerbeek	594 000,00	-	-	2 392 565,46	1 386 924,00	57,97%
TOTAL	541 602 000,00	541 008 000,00	100%	974 636 510,70	817 916 914,96	83,92%



COMPTE D'EXÉCUTION DU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

COMPTE D'EXECUTION DU BUDGET DES VOIES ET MOYENS 2021	CREDITS BUDGETAIRES		EXECUTION BUDGETAIRE		%GE DE REALISATION	
	DR	DRF	DR	DRF	DR	DRF
MISSION 01 : FINANCEMENT GENERAL	5 728 082 000,00	259 126 000,00	5 376 890 365,94	26 182 297,40	93,87%	10,10%
PROGRAMME 010 : LOI SPECIALE DE FINANCEMENT, IMPOTS REGIONAUX	1 418 538 000,00	-	1 449 183 135,66	-	102,16%	-
PROGRAMME 020 : TAXES REGIONALES	112 583 000,00	-	103 718 687,70	-	92,13%	-
PROGRAMME 021 : INTERETS DE RETARD, AMENDES ET RECETTES EXCEPTIONNELLES LIES A LA FISCALITE	-	4 500 000,00	3 807 891,04	6 289 308,51	-	139,76%
PROGRAMME 022 : VENTE DE SERVICES EN PROVENANCE DES COMMUNES	20 000,00	-	-	-	-	-
PROGRAMME 030 : ANCIENNES TAXES PROVINCIALES	7 180 000,00	-	6 140 046,63	-	85,52%	-
PROGRAMME 040 : TAXIS	1 509 000,00	-	67 864,45	-	4,50%	-
PROGRAMME 060 : LOI SPECIALE DE FINANCEMENT, PART RELATIVE AUX IMPOTS SUR LES PERSONNES PHYSIQUES	2 062 183 000,00	-	2 066 672 093,94	-	100,22%	-
PROGRAMME 070 : MAINMORTES	119 266 000,00	-	119 265 155,00	-	100,00%	-
PROGRAMME 080 : COMPETENCES D'AGGLOMERATION	250 039 000,00	-	325 062 098,07	-	130,00%	-
PROGRAMME 090 : RECETTES FINANCIERES	1 700 000 000,00	254 626 000,00	1 241 471 883,72	19 892 988,89	73,03%	7,81%
PROGRAMME 100 : VERSEMENTS D'ORGANISMES BRUXELLOIS	1 000,00	-	4 007 270,31	-	400727,03%	-
PROGRAMME 110 : RECETTES DIVERSES	56 595 000,00	-	56 934 672,83	-	100,60%	-
PROGRAMME 120 : FINANCES	89 000,00	-	181 845,75	-	204,32%	-
PROGRAMME 130 : PRODUIT DE PRISES DE PARTICIPATION DANS DES ENTREPRISES	79 000,00	-	377 720,84	-	478,13%	-
MISSION 02 : FINANCEMENT SPECIFIQUE	254 275 000,00	110 423 000,00	246 522 669,19	117 401 202,01	96,95%	106,32%
PROGRAMME 150 : FONCTION PUBLIQUE	9 817 000,00	-	10 287 533,91	-	104,79%	-
PROGRAMME 151 : RECETTES ICT	1 000,00	-	-	-	0,00%	-
PROGRAMME 160 : EGALITE DES CHANCES	15 000,00	-	-	-	0,00%	-
PROGRAMME 170 : GESTION IMMOBILIERE REGIONALE	9 365 000,00	5 000,00	2 536 844,02	-	27,09%	0,00%
PROGRAMME 180 : POUVOIRS LOCAUX	-	-	-	-	-	-
PROGRAMME 200 : AIDE AUX ENTREPRISES	18 826 000,00	2 500 000,00	22 430 036,35	4 083 745,60	119,14%	163,35%
PROGRAMME 201 : ACCES A LA PROFESSION	170 000,00	-	185 030,00	-	108,84%	-
PROGRAMME 202 : REMBOURSEMENT PAR CITYDEV.BRUSSELS DE L'EMPRUNT DE 10 MILLIONS D'EUROS OCTROYE PAR LE SPRB DANS LE CADRE DE L'EXPANSION ECONOMIQUE	300 000,00	-	65 700,00	-	21,90%	-
PROGRAMME 203 : HEBERGEMENT TOURISTIQUE	59 000,00	-	51 400,00	-	87,12%	-
PROGRAMME 204 : MISSION DELEGUEE A LA SRIB	52 471 000,00	-	-	-	0,00%	-
PROGRAMME 205 : AIDES AUX LOYERS COMMERCIAUX	4 500 000,00	-	44 937,83	-	1,00%	-
PROGRAMME 210 : AGROALIMENTAIRE	-	-	-	-	-	-
PROGRAMME 220 : RECHERCHE SCIENTIFIQUE	200 000,00	-	136 577,24	-	68,29%	-
PROGRAMME 230 : COMMERCE EXTERIEUR	-	-	-	-	-	-
PROGRAMME 231 : RECETTES EN PROVENANCE DE L'UNION EUROPEENNE LIEES AU BREXIT	-	-	-	-	-	-
PROGRAMME 240 : ENERGIE	-	29 470 000,00	-	28 460 177,92	-	96,57%
PROGRAMME 250 : EMPLOI	-	-	-	-	-	-
PROGRAMME 251 : EMPLOI-INSPECTION	230 000,00	-	303 180,00	-	131,82%	-
PROGRAMME 252 : AGENCES D'EMPLOI PIVEES ET AGENCES DE TRAVAIL INTERIMAIRE	-	-	-	-	-	-
PROGRAMME 253 : ENTREPRISES D'INSERTION ET INITIATIVES LOCALES DE DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI	250 000,00	-	364 517,66	-	145,81%	-
PROGRAMME 254 : TITRES-SERVICES	1 060 000,00	-	1 647 084,54	-	155,39%	-
PROGRAMME 255 : CARTES PROFESSIONNELLES	140 000,00	-	184 410,00	-	131,72%	-
PROGRAMME 256 : REMBOURSEMENTS DES SUBVENTIONS OCTROYEES EN MATIERE D'EMPLOI	-	-	-	-	-	-
PROGRAMME 260 : EQUIPEMENT & DEPLACEMENTS	154 332 000,00	2 569 000,00	154 332 813,00	2 457 760,24	100,00%	95,67%
PROGRAMME 261 : RECETTES LIEES A LA SECURITE ROUTIERE	-	25 472 000,00	-	27 021 094,82	-	106,08%
PROGRAMME 263 : FINANCEMENT INTERNATIONAL OU EUROPEEN POUR DES PROJETS MOBILITE	2 347 000,00	-	2 344 338,50	-	99,89%	-
PROGRAMME 270 : TRAVAUX HYDRAULIQUES	-	-	-	-	-	-
PROGRAMME 280 : AMENAGEMENT URBAIN ET FONCIER	-	3 119 000,00	-	7 473 979,57	-	239,63%
PROGRAMME 300 : LOGEMENT	-	622 000,00	887,39	738 151,22	-	118,67%
PROGRAMME 301 : FINANCEMENT INTERNATIONAL OU EUROPEEN POUR DES PROJETS - LOGEMENT	-	-	-	-	-	-
PROGRAMME 310 : LOGEMENT SOCIAL	180 000,00	32 352 000,00	249 246,95	32 761 188,33	138,47%	101,26%
PROGRAMME 320 : PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL	-	75 000,00	-	9 000,77	-	12,00%
PROGRAMME 330 : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	-	4 460 000,00	-	2 718 295,93	-	60,95%
PROGRAMME 331 : RECETTES LIEES AU FONDS POUR LA PREVENTION, LE TRI, LE REEMPLOI, LE RECYCLAGE ET LA VALORISATION DES DECHETS	-	3 364 000,00	-	3 956 091,80	-	117,60%
PROGRAMME 332 : RECETTES LIEES AU BIEN-ETRE ANIMAL	12 000,00	-	17 203,00	-	143,36%	-
PROGRAMME 333 : CLIMAT	-	2 373 000,00	-	4 087 086,09	-	172,23%
PROGRAMME 340 : ESPACES VERTS, FORETS, SITES NATURELS	-	4 042 000,00	-	3 634 629,72	-	98,66%
PROGRAMME 350 : FINANCEMENT EUROPEEN DU PLAN POUR LA REPRISE ET LA RESILIENCE (PRR)	-	-	51 340 928,80	-	-	-
TOTAL RECETTES BUDGETAIRES : MISSION 01 + MISSION 02	5 982 357 000,00	369 549 000,00	5 623 413 035,13	143 583 499,41	94,00%	38,85%
					90,79%	



COMPTE D'EXÉCUTION DU BUDGET DES DÉPENSES

NUMERO	MISSION	PROGRAMME	CREDITS D'ENGAGEMENT		CREDITS D'ENGAGEMENT VARIABLES		CREDITS DE LIQUIDATION		CREDITS DE LIQUIDATION VARIABLES		
			CREDITS	EXECUTION	CREDITS	EXECUTION	CREDITS	EXECUTION	CREDITS	EXECUTION	
01	001	Financement du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale	Financement du fonctionnement du Parlement	50 500 000,00	50 500 000,00	0,00	0,00	50 500 000,00	50 500 000,00	0,00	0,00
			Financement des investissements du Parlement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL 01				50 500 000,00	50 500 000,00	0,00	0,00	50 500 000,00	50 500 000,00	0,00	0,00
02	001	Financement du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale	Financement du cabinet du Ministre-Président du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale	4 954 000,00	4 701 805,58	0,00	0,00	4 954 000,00	4 701 805,58	0,00	0,00
			Financement du cabinet du premier des Ministres du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, appartenant au rôle linguistique le moins nombreux	2 725 000,00	2 196 063,46	0,00	0,00	2 725 000,00	2 196 063,46	0,00	0,00
			Financement du cabinet du premier des Ministres du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, appartenant au rôle linguistique le plus nombreux	2 633 000,00	2 475 514,83	0,00	0,00	2 633 000,00	2 475 171,38	0,00	0,00
			Financement du cabinet du deuxième des Ministres du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, appartenant au rôle linguistique le moins nombreux	2 807 000,00	2 358 939,51	0,00	0,00	2 807 000,00	2 355 111,93	0,00	0,00
			Financement du cabinet du deuxième des Ministres du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale appartenant au rôle linguistique le plus nombreux	2 603 000,00	2 551 557,02	0,00	0,00	2 603 000,00	2 552 456,96	0,00	0,00
			Financement du cabinet du premier des Secrétaires d'Etat à la Région de Bruxelles-Capitale appartenant au rôle linguistique le plus nombreux	2 535 000,00	2 531 702,83	0,00	0,00	2 535 000,00	2 531 702,83	0,00	0,00
			Financement du cabinet du Secrétaire d'Etat à la Région de Bruxelles-Capitale appartenant au rôle linguistique le moins nombreux	2 365 000,00	2 010 128,51	0,00	0,00	2 365 000,00	2 010 277,40	0,00	0,00
			Financement du cabinet du deuxième des Secrétaires d'Etat à la Région de Bruxelles-Capitale appartenant au rôle linguistique le plus nombreux	2 262 000,00	2 071 167,20	0,00	0,00	2 262 000,00	2 071 167,20	0,00	0,00
			Paiement des traitements des Ministres et Secrétaires d'Etat	2 288 000,00	2 235 656,83	0,00	0,00	2 288 000,00	2 235 656,83	0,00	0,00
			Charges liées aux anciens cabinets	1 433 000,00	1 412 938,99	0,00	0,00	1 433 000,00	1 412 938,99	0,00	0,00
TOTAL 02				26 605 000,00	24 545 474,76	0,00	0,00	26 605 000,00	24 542 352,56	0,00	0,00
03	002	Initiatives communes du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale	Initiatives spécifiques	36 614 000,00	31 671 686,44	0,00	0,00	45 731 000,00	45 185 747,72	0,00	0,00
			"Stratégie 2025"	12 641 000,00	12 541 000,00	0,00	0,00	12 641 000,00	12 541 000,00	0,00	0,00
			Programmes européens	5 357 000,00	5 210 992,90	0,00	0,00	21 393 000,00	11 278 244,72	0,00	0,00
			Be Connected	8 323 000,00	6 686 218,62	0,00	0,00	10 735 000,00	9 237 641,42	0,00	0,00
TOTAL 03				62 935 000,00	56 109 897,96	0,00	0,00	90 500 000,00	78 242 633,86	0,00	0,00
04	001	Gestion des ressources humaines et matérielles du SPRB, ainsi que la simplification administrative au niveau régional	Support de la politique générale	160 000,00	149 786,91	0,00	0,00	160 000,00	149 786,91	0,00	0,00
			Dépenses générales en vue d'assurer la réalisation des missions du SPRB	183 839 000,00	180 296 431,46	0,00	0,00	183 981 000,00	178 668 532,64	0,00	0,00
			Diffusion de l'information concernant les missions du SPRB	455 000,00	365 935,65	0,00	0,00	349 000,00	310 166,65	0,00	0,00
			La simplification administrative au niveau régional	1 130 000,00	838 935,20	0,00	0,00	1 130 000,00	1 051 359,99	0,00	0,00
TOTAL 04				185 584 000,00	181 651 089,22	0,00	0,00	185 620 000,00	180 179 846,19	0,00	0,00
05	002	Développement d'une politique d'égalité des chances	Projets dans le cadre de l'égalité des chances	3 477 000,00	3 285 460,83	0,00	0,00	3 386 000,00	2 913 719,96	0,00	0,00
TOTAL 05				3 477 000,00	3 285 460,83	0,00	0,00	3 386 000,00	2 913 719,96	0,00	0,00
06	001	Gestion et contrôle financier et budgétaire	Support de la politique générale	617 000,00	430 058,75	0,00	0,00	1 681 000,00	393 748,07	0,00	0,00
			Exécution de la politique en matière de dette publique	337 662 000,00	326 178 601,44	250 545 000,00	10 000 000,00	339 463 000,00	326 178 601,44	247 513 000,00	10 000 000,00
			Fiscalité	3 229 000,00	3 219 839,50	0,00	0,00	3 229 000,00	3 219 839,50	0,00	0,00
			Gestion centralisée des trésoreries des organismes membres du Centre de coordination financière de la Région de Bruxelles-Capitale	1 796 000,00	1 795 030,11	0,00	0,00	1 796 000,00	1 795 030,11	0,00	0,00
TOTAL 06				343 304 000,00	331 623 529,80	250 545 000,00	10 000 000,00	346 169 000,00	331 587 219,12	247 513 000,00	10 000 000,00
07	002	Gestion en matière de technologie de l'information et des communications (TIC)	Soutien au fonctionnement général du Centre d'Informatique pour la Région bruxelloise (CIRB)	36 469 000,00	36 469 000,00	0,00	0,00	36 469 000,00	36 469 000,00	0,00	0,00



NUMERO	MISSION	PROGRAMME	CREDITS D'ENGAGEMENT		CREDITS D'ENGAGEMENT VARIABLES		CREDITS DE LIQUIDATION		CREDITS DE LIQUIDATION VARIABLES	
			CREDITS	EXECUTION	CREDITS	EXECUTION	CREDITS	EXECUTION	CREDITS	EXECUTION
003		Financement du Centre Informatique pour la Région Bruxelloise (C.I.R.B.) pour mener des actions d'impulsion en matière de technologie de l'information et de la communication dans le cadre de projets transversaux	24 961 000,00	24 961 000,00	0,00	0,00	24 961 000,00	24 961 000,00	0,00	0,00
004		Exploitation et développement informatiques au sein du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale (M.R.B.C.)	17 431 000,00	17 339 460,12	0,00	0,00	14 270 000,00	12 891 273,03	0,00	0,00
005		Financement du Centre Informatique pour la Région Bruxelloise (C.I.R.B.) pour mener des actions d'impulsion en matière de technologie de l'information et de la communication dans les communes et CPAS	555 000,00	555 000,00	0,00	0,00	555 000,00	555 000,00	0,00	0,00
006		Financement du Centre Informatique pour la Région Bruxelloise (C.I.R.B.) pour mener des actions d'impulsion en matière de technologie de l'information et de la communication dans les organismes d'intérêt public.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
007		Financement du Centre Informatique pour la Région Bruxelloise (C.I.R.B.) pour mener des actions d'impulsion en matière de technologie de l'information et de la communication dans les établissements d'enseignement	4 449 000,00	4 449 000,00	0,00	0,00	4 449 000,00	4 449 000,00	0,00	0,00
008		Financement du Centre Informatique pour la Région Bruxelloise (C.I.R.B.) pour mener des actions d'impulsion en matière de technologie de l'information et de la communication dans les hôpitaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
009		Financement du Centre Informatique pour la Région Bruxelloise (C.I.R.B.) pour mener des actions d'impulsion en matière de technologie de l'information et de la communication dans le cadre de projets européens et internationaux	7 327 000,00	6 495 000,00	0,00	0,00	6 495 000,00	6 495 000,00	0,00	0,00
010		Soutien à la digitalisation	70 000,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00	16 400,00	0,00	0,00
TOTAL 07			91 262 000,00	90 268 460,12	0,00	0,00	87 269 000,00	85 836 673,03	0,00	0,00
08	001	Support de la politique générale	2 213 000,00	1 385 675,56	0,00	0,00	1 082 000,00	641 651,62	0,00	0,00
	002	Gestion immobilière publique	45 955 000,00	43 344 326,91	0,00	0,00	45 402 000,00	36 610 180,19	0,00	0,00
	003	Bâtiments non administratifs	29 074 000,00	25 750 452,36	0,00	0,00	29 145 000,00	25 621 183,65	0,00	0,00
TOTAL 08			77 242 000,00	70 480 454,83	0,00	0,00	75 629 000,00	62 873 015,46	0,00	0,00
09	001	Support de la politique générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	002	Financement de l'organisme régional et des associations publiques chargés de la lutte contre l'incendie et de l'aide médicale urgente	115 795 000,00	115 795 000,00	0,00	0,00	115 795 000,00	115 795 000,00	0,00	0,00
TOTAL 09			115 795 000,00	115 795 000,00	0,00	0,00	115 795 000,00	115 795 000,00	0,00	0,00
10	001	Support de la politique générale	1 734 000,00	905 647,31	0,00	0,00	1 073 000,00	931 843,17	0,00	0,00
	002	Organisation des élections	5 000,00	2 456,28	0,00	0,00	5 000,00	2 456,28	0,00	0,00
	003	Formation du personnel des pouvoirs locaux	3 277 000,00	3 277 000,00	0,00	0,00	3 083 000,00	2 973 474,41	0,00	0,00
	004	Financement général des communes	513 316 000,00	513 312 112,68	0,00	0,00	512 049 000,00	511 910 418,66	0,00	0,00
	005	Financement de projets spécifiques des communes	132 931 000,00	132 405 145,84	0,00	0,00	132 055 000,00	131 019 416,32	0,00	0,00
	006	Financement des investissements d'intérêt public	30 533 000,00	30 464 088,00	0,00	0,00	21 278 000,00	16 181 256,71	0,00	0,00
	007	Sécurité	119 257 000,00	119 257 000,00	0,00	0,00	119 257 000,00	119 257 000,00	0,00	0,00
	008	Financement de l'organisme régional chargé du refinancement des trésoreries communales	27 929 000,00	27 929 000,00	0,00	0,00	27 929 000,00	27 911 000,00	0,00	0,00
	009	Financement des services du Vice-Gouverneur	224 000,00	202 438,19	0,00	0,00	224 000,00	202 438,19	0,00	0,00
	010	Intervention régionale dans le cadre des calamités	145 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL 10			829 351 000,00	827 754 888,30	0,00	0,00	816 953 000,00	810 389 303,74	0,00	0,00
11	001	Support de la politique générale	175 000,00	0,00	0,00	0,00	175 000,00	0,00	0,00	0,00
	002	Intervention dans les frais et les déficits	5 589 000,00	5 388 334,53	0,00	0,00	5 612 000,00	5 324 082,94	0,00	0,00
TOTAL 11			5 764 000,00	5 388 334,53	0,00	0,00	5 787 000,00	5 324 082,94	0,00	0,00
12	001	Support de la politique générale	2 439 000,00	1 737 045,91	0,00	0,00	1 160 000,00	459 620,14	0,00	0,00
	002	Aides logistiques, financières et fiscales aux entreprises	0,00	0,00	0,00	0,00	790 000,00	122 365,31	0,00	0,00
	003	Soutien au secteur agro-alimentaire, à l'horticulture et aux secteurs connexes	2 865 000,00	860 183,47	0,00	0,00	2 716 000,00	946 220,97	0,00	0,00
	004	Soutien aux écoles techniques et professionnelles	300 000,00	0,00	0,00	0,00	863 000,00	120 000,00	0,00	0,00



NUMERO	MISSION	PROGRAMME	CREDITS D'ENGAGEMENT		CREDITS D'ENGAGEMENT VARIABLES		CREDITS DE LIQUIDATION		CREDITS DE LIQUIDATION VARIABLES	
			CREDITS	EXECUTION	CREDITS	EXECUTION	CREDITS	EXECUTION	CREDITS	EXECUTION
006		Support des activités économiques développées par la Société de Développement pour la Région de Bruxelles-Capitale (S.D.R.B.)	12 530 000,00	12 530 000,00	0,00	0,00	13 731 000,00	13 655 972,00	0,00	0,00
008		Support des activités développées par le Fonds de garantie bruxellois	2 555 000,00	2 555 000,00	0,00	0,00	3 600 000,00	2 535 000,00	0,00	0,00
009		Support des activités développées par le Conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale (CESRBC)	3 768 000,00	3 768 000,00	0,00	0,00	3 950 000,00	3 552 700,00	0,00	0,00
011		Support des activités développées par la Société Régionale d'Investissement de Bruxelles (SRIB)	48 252 000,00	48 252 000,00	0,00	0,00	79 752 000,00	58 269 500,00	0,00	0,00
012		Aides à l'investissement	107 000,00	106 526,75	0,00	0,00	187 000,00	106 526,75	0,00	0,00
013		Commerce	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014		Financement des centres d'entreprises et des guichets d'économie locale	3 199 000,00	3 196 000,00	0,00	0,00	3 257 000,00	3 225 200,00	0,00	0,00
015		Support des activités développées par le fonds bruxellois de participation	750 000,00	0,00	0,00	0,00	750 000,00	0,00	0,00	0,00
016		Accès à la profession	141 000,00	76 632,03	0,00	0,00	126 000,00	68 073,85	0,00	0,00
017		Tourisme	340 000,00	134 813,58	0,00	0,00	340 000,00	134 037,14	0,00	0,00
018		Soutien de la politique économique moyennant des subventions de fonctionnement facultatives non réglementées	16 180 000,00	14 906 918,00	0,00	0,00	14 910 000,00	10 572 652,14	0,00	0,00
019		Soutien de la politique économique moyennant des subventions d'investissement facultatives non réglementées	730 000,00	714 467,00	0,00	0,00	860 000,00	597 198,30	0,00	0,00
020		Support des activités développées par la "SA Agence bruxelloise pour l'Accompagnement de l'Entreprise"	20 162 000,00	20 162 000,00	0,00	0,00	20 162 000,00	19 172 000,00	0,00	0,00
021		Aides dans le cadre des ordonnances du 3 mai 2018 - développement économique / chantiers en voirie publique - Primes uniques aux PME qui sont touchées par les mesures prises contre la propagation du Covid-19	221 579 000,00	216 626 067,38	0,00	0,00	220 896 000,00	213 836 196,98	0,00	0,00
022		Mesures d'octroi de prêts aux loyers commerciaux dans le cadre de la crise sanitaire Covid-19	5 000 000,00	3 762 135,16	0,00	0,00	7 350 000,00	3 762 135,16	0,00	0,00
023		Support de la politique économique via l'aide aux secteurs d'activité 'Industries culturelles et créatives' (ICC)	575 000,00	575 000,00	0,00	0,00	550 000,00	550 000,00	0,00	0,00
024		Support des activités du Fonds de relance de la Région de Bruxelles-Capitale	25 000 000,00	20 000 000,00	0,00	0,00	5 000 000,00	5 000 000,00		
TOTAL 12			366 472 000,00	349 962 789,28	0,00	0,00	380 950 000,00	336 685 398,74	0,00	0,00
001	13	Support de la politique générale	50 000,00	23 813,30	0,00	0,00	50 000,00	23 813,30	0,00	0,00
003		Promotion du commerce extérieur, attraction des investissements étrangers en Région de Bruxelles-Capitale et internationalisation des entreprises	862 000,00	429 364,76	0,00	0,00	885 000,00	435 739,76	0,00	0,00
004		Subventions pour des initiatives de promotion du commerce extérieur	5 131 000,00	1 951 354,90	0,00	0,00	2 608 000,00	1 081 275,24	0,00	0,00
006		Attraction des investissements étrangers en Région de Bruxelles-Capitale	48 000,00	0,00	0,00	0,00	48 000,00	0,00	0,00	0,00
007		Financement de l'ABAE	19 136 000,00	19 136 000,00	0,00	0,00	19 136 000,00	18 197 000,00	0,00	0,00
TOTAL 13			25 227 000,00	21 540 532,96	0,00	0,00	22 727 000,00	19 737 828,30	0,00	0,00
001	14	Support de la politique générale	8 021 000,00	8 004 000,00	0,00	0,00	8 021 000,00	8 004 000,00	0,00	0,00
002		Soutien à la recherche scientifique	53 970 000,00	46 619 629,00	0,00	0,00	55 313 000,00	48 219 775,62	0,00	0,00
003		Encouragement à la recherche scientifique sans finalité économique	5 009 000,00	5 008 997,00	0,00	0,00	5 053 000,00	5 052 998,20	0,00	0,00
TOTAL 14			67 000 000,00	59 632 626,00	0,00	0,00	68 387 000,00	61 276 773,82	0,00	0,00
002	15	Promotion de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables et des investissements y afférents	90 000,00	88 755,00	0,00	0,00	215 000,00	107 386,00	0,00	0,00
003		Promotion de l'efficacité énergétique et régulation des marchés de l'énergie	0,00	0,00	1 300 000,00	1 300 000,00	0,00	0,00	1 300 000,00	1 299 966,50
004		Soutien à l'organisme régional chargé de la promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables ainsi que de l'organisation des marchés de l'énergie	12 620 000,00	12 620 000,00	0,00	0,00	12 620 000,00	12 620 000,00	0,00	0,00
005		Soutien à l'organisme régional chargé de la régulation des marchés d'électricité et du gaz	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
007		Alliance Emploi et Environnement et Economie verte	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
009		Dépenses de la politique URE et fonctionnement du régulateur Brugel financés par le Fonds relatif à la politique de l'Energie et par le Fonds Climat	10 620 000,00	9 340 726,72	26 179 000,00	25 362 118,29	10 667 000,00	9 240 520,56	25 551 000,00	24 578 221,97



NUMERO	MISSION	PROGRAMME	CREDITS D'ENGAGEMENT		CREDITS D'ENGAGEMENT VARIABLES		CREDITS DE LIQUIDATION		CREDITS DE LIQUIDATION VARIABLES	
			CREDITS	EXECUTION	CREDITS	EXECUTION	CREDITS	EXECUTION	CREDITS	EXECUTION
010		Subrogation des droits et obligations du Fonds de réduction du coût global de l'énergie (FRCE) près de la Région de Bruxelles-Capitale dans le cadre de la 6ème Réforme de l'Etat	0,00	0,00	230 000,00	0,00	0,00	0,00	230 000,00	0,00
TOTAL 15			23 330 000,00	22 049 481,72	27 709 000,00	26 662 118,29	23 502 000,00	21 967 906,56	27 081 000,00	25 878 188,47
16	Assistance et médiation dans l'offre et la demande d'emplois	Support de la politique générale	3 960 000,00	3 342 250,34	0,00	0,00	3 870 000,00	2 952 412,59	0,00	0,00
		Financement des communes relatif à la promotion de l'emploi et à la résorption du chômage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Financement des projets du Ministère en matière d'économie sociale	16 911 000,00	16 879 500,00	0,00	0,00	17 011 000,00	16 618 690,66	0,00	0,00
		Soutien aux politiques de partenariat via Actiris en matière d'insertion socio-professionnelle et de recherche active d'emploi	283 332 000,00	282 061 000,00	0,00	0,00	283 332 000,00	264 020 459,55	0,00	0,00
		Financement général d'Actiris	141 304 000,00	136 663 000,00	0,00	0,00	141 304 000,00	136 022 166,66	0,00	0,00
		Soutien apporté à Actiris pour l'exécution de sa mission de placement et de remise au travail de demandeurs d'emploi	241 499 000,00	236 737 000,00	0,00	0,00	241 499 000,00	231 727 833,34	0,00	0,00
		Financement des projets promotionnels d'Actiris et du Ministère	4 681 000,00	4 060 343,14	0,00	0,00	4 547 000,00	3 867 681,85	0,00	0,00
		Garantie jeune	8 011 000,00	8 011 000,00	0,00	0,00	8 011 000,00	8 011 000,00	0,00	0,00
		Titres-services	245 897 000,00	243 566 068,48	0,00	0,00	244 156 000,00	236 322 068,48	0,00	0,00
		Fonds de l'Expérience Professionnelle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Congé Education Payé	12 034 000,00	11 190 876,48	0,00	0,00	12 034 000,00	11 190 876,48	0,00	0,00
		Accompagnement des chômeurs	1 920 000,00	1 920 000,00	0,00	0,00	1 920 000,00	1 920 000,00	0,00	0,00
Financement de dispositifs spécifiques en matière d'emploi	450 000,00	450 000,00	0,00	0,00	386 000,00	385 077,29	0,00	0,00		
016		Aide au secteur culturel et créatif	1 266 000,00	1 266 000,00	0,00	0,00	1 266 000,00	1 266 000,00	0,00	0,00
TOTAL 16			961 265 000,00	946 147 038,44	0,00	0,00	959 336 000,00	914 304 266,90	0,00	0,00
17	Développement et promotion de la politique de mobilité	Support de la politique générale	13 714 000,00	10 074 490,03	0,00	0,00	9 731 000,00	8 435 487,45	0,00	0,00
		Soutien aux tiers pour la promotion de la mobilité et de la participation citoyenne	7 166 000,00	4 807 857,14	0,00	0,00	4 408 000,00	4 011 171,12	0,00	0,00
		Développement d'une politique régionale en matière de stationnement	3 816 000,00	3 816 000,00	0,00	0,00	3 816 000,00	3 816 000,00	0,00	0,00
		Soutien au Centre de gestion de la mobilité de la Région de Bruxelles-Capitale (Mobiris)	12 481 000,00	6 290 355,51	0,00	0,00	5 940 000,00	5 061 500,69	0,00	0,00
		Aides matérielles et financières aux écoles dans le cadre de la mobilité	150 000,00	119 475,71	0,00	0,00	150 000,00	75 312,01	0,00	0,00
		Projet interrégional tarification kilométrique poids lourds - mise en œuvre de l'accord de coopération entre les 3 régions relatif à l'instauration de la tarification kilométrique sur le territoire des trois régions	200 000,00	129 000,00	0,00	0,00	130 000,00	129 000,00	0,00	0,00
		Gestion, développement et promotion des compétences relatives à la circulation et à la sécurité routière, qui dans le cadre de la sixième réforme de l'Etat ont été transférées à la Région de Bruxelles-Capitale	0,00	0,00	20 078 000,00	17 796 664,17	0,00	0,00	17 028 000,00	13 824 445,89
		Projets Mobilité financés par l'UE	4 642 000,00	4 558 222,17	0,00	0,00	2 648 000,00	2 302 517,29	0,00	0,00
TOTAL 17			42 169 000,00	29 795 400,56	20 078 000,00	17 796 664,17	26 823 000,00	23 830 988,56	17 028 000,00	13 824 445,89
18	Construction et gestion du réseau des transports en commun	Support de la politique générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Développement et gestion de l'infrastructure des transports publics ainsi que l'insertion d'œuvres d'art	132 149 000,00	123 056 075,69	0,00	0,00	117 604 000,00	106 283 123,03	0,00	0,00
		Politique de partenariat avec la Société des transports intercommunaux de Bruxelles (STIB)	954 806 000,00	954 805 147,01	0,00	0,00	954 806 000,00	954 805 147,01	0,00	0,00
TOTAL 18			1 086 955 000,00	1 077 861 222,70	0,00	0,00	1 072 410 000,00	1 061 088 270,04	0,00	0,00
19	Construction, gestion et entretien des voiries régionales et des infrastructures et équipements routiers	Support de la politique générale	10 810 000,00	9 552 734,05	267 000,00	161 062,08	7 560 000,00	6 034 406,68	282 000,00	93 225,05
		Développement et gestion de l'infrastructure des transports routiers, ainsi que l'insertion d'œuvres d'art	235 261 000,00	185 856 789,25	6 775 000,00	2 885 000,00	264 014 000,00	250 723 659,30	1 990 000,00	887 818,26
TOTAL 19			246 071 000,00	195 409 523,30	7 042 000,00	3 046 062,08	271 574 000,00	256 758 065,98	2 272 000,00	981 043,31
20	Développement des transports rémunérés de personnes, à l'exclusion des transports en commun	Support de la politique générale	275 000,00	218 633,00	0,00	0,00	114 000,00	46 971,77	0,00	0,00
		Soutien des services de taxis et de location de voitures avec chauffeur	970 000,00	582 849,93	0,00	0,00	920 000,00	404 104,32	0,00	0,00
TOTAL 20			1 245 000,00	801 482,93	0,00	0,00	1 034 000,00	451 076,09	0,00	0,00



NUMERO	MISSION	PROGRAMME	CREDITS D'ENGAGEMENT		CREDITS D'ENGAGEMENT VARIABLES		CREDITS DE LIQUIDATION		CREDITS DE LIQUIDATION VARIABLES		
			CREDITS	EXECUTION	CREDITS	EXECUTION	CREDITS	EXECUTION	CREDITS	EXECUTION	
21	Exploitation et développement du canal, du port, de l'avant-port et de leurs dépendances en vue d'une meilleure mobilité urbaine durable par une approche multimodale et du développement économique créateur d'emplois	Support de la politique générale	300 000,00	63 525,00	0,00	0,00	157 000,00	139 694,50	0,00	0,00	
		Soutien aux organismes, associations ou pouvoirs subordonnés pour leurs actions de promotion	650 000,00	624 331,00	0,00	0,00	693 000,00	629 516,10	0,00	0,00	
		Politique de partenariat avec le Port de Bruxelles	16 420 000,00	15 691 000,00	0,00	0,00	16 431 000,00	15 701 699,92	0,00	0,00	
TOTAL 21			17 370 000,00	16 378 856,00	0,00	0,00	17 281 000,00	16 470 910,52	0,00	0,00	
22	Politique en matière de production et de distribution d'eau, de réglementation technique relative à la qualité de l'eau potable, d'épuration des eaux usées et d'égouttage	Support de la politique générale	351 000,00	240 000,00	0,00	0,00	301 000,00	240 000,00	0,00	0,00	
		Lutte contre les inondations, collecte et épuration des eaux usées	30 000 000,00	30 000 000,00	0,00	0,00	30 000 000,00	30 000 000,00	0,00	0,00	
		Soutien à l'organisme public régional chargé de l'exécution de la politique de l'eau	43 673 000,00	43 479 000,00	0,00	0,00	43 673 000,00	43 479 000,00	0,00	0,00	
TOTAL 22			74 024 000,00	73 719 000,00	0,00	0,00	73 974 000,00	73 719 000,00	0,00	0,00	
23	Protection de l'environnement, Conservation de la nature et le Bien-être animal	Soutien à l'organisme régional chargé de l'exécution de la politique de l'environnement	151 640 000,00	151 640 000,00	31 529 000,00	21 463 000,00	152 640 000,00	152 640 000,00	25 529 000,00	21 463 000,00	
		Bien-être animal	2 048 000,00	1 932 000,00	0,00	0,00	2 048 000,00	1 932 000,00	0,00	0,00	
		Démocratie participative	700 000,00	700 000,00	0,00	0,00	350 000,00	350 000,00	0,00	0,00	
TOTAL 23			154 388 000,00	154 272 000,00	31 529 000,00	21 463 000,00	155 038 000,00	154 922 000,00	25 529 000,00	21 463 000,00	
24	Enlèvement et traitement des déchets	Support de la politique générale	30 000,00	10 200,00	0,00	0,00	30 000,00	10 200,00	0,00	0,00	
		Financement de l'organisme régional chargé de l'enlèvement et du traitement des déchets	179 847 000,00	179 746 005,00	605 000,00	605 000,00	179 867 000,00	179 824 990,78	605 000,00	605 000,00	
		Financement de l'IBGE et de l'ARP dans le cadre du Fonds pour la prévention, le tri, le recyclage et la valorisation des déchets	0,00	0,00	2 252 000,00	2 252 000,00	0,00	0,00	2 252 000,00	2 252 000,00	
TOTAL 24			179 877 000,00	179 756 205,00	2 857 000,00	2 857 000,00	179 897 000,00	179 835 190,78	2 857 000,00	2 857 000,00	
25	Logement et habitat	Support de la politique générale	1 104 000,00	601 996,90	0,00	0,00	1 552 000,00	942 043,32	0,00	0,00	
		Soutien aux organismes, associations ou pouvoirs subordonnés	3 059 000,00	2 058 288,06	0,00	0,00	2 886 000,00	1 968 351,77	0,00	0,00	
		Initiatives spécifiques dans le domaine du Code du logement	200 000,00	163 317,22	720 000,00	650 188,74	200 000,00	163 317,22	776 000,00	464 968,74	
		Mise en œuvre du droit de gestion publique des logements	0,00	0,00	500 000,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00	0,00	
		Soutien aux organismes chargés de l'exécution de la politique du logement social	283 933 000,00	161 051 122,94	0,00	0,00	411 883 000,00	274 309 803,32	0,00	0,00	
		Promotion de la propriété privée	3 039 000,00	3 013 199,40	0,00	0,00	3 041 000,00	3 015 167,27	0,00	0,00	
		Politique en faveur des ménages	107 025 000,00	7 023 421,00	0,00	0,00	109 581 000,00	9 445 533,90	0,00	0,00	
		Politique en faveur des plus démunis	46 230 000,00	45 512 783,06	0,00	0,00	47 438 000,00	41 178 264,06	0,00	0,00	
		Financement international européen	746 000,00	712 174,14	0,00	0,00	1 234 000,00	1 208 170,85	0,00	0,00	
TOTAL 25			445 336 000,00	220 136 302,72	1 220 000,00	650 188,74	577 815 000,00	332 230 651,71	1 276 000,00	464 968,74	
27	014	Politique de la Ville	Fonctionnement BUP	35 000,00	5 233,30	0,00	0,00	35 000,00	5 233,30	0,00	0,00
TOTAL 27			35 000,00	5 233,30	0,00	0,00	35 000,00	5 233,30	0,00	0,00	
28	001	Statistiques et analyses et planification	Support de la politique générale	34 647 000,00	34 647 000,00	0,00	0,00	34 647 000,00	34 647 000,00	0,00	0,00
TOTAL 28			34 647 000,00	34 647 000,00	0,00	0,00	34 647 000,00	34 647 000,00	0,00	0,00	
29	Tourisme, relations extérieures et promotion de l'image de la Région de Bruxelles-Capitale	Promotion de l'image nationale et internationale de la Région de Bruxelles-Capitale	15 768 000,00	15 019 760,39	0,00	0,00	15 687 000,00	14 255 164,97	0,00	0,00	
		Octroi des licences en matière d'importations, d'exportations et de transfert d'armes	25 000,00	8 725,10	0,00	0,00	28 000,00	8 725,10	0,00	0,00	
		Développement et maintien des relations extérieures de la Région de Bruxelles-Capitale	2 929 000,00	2 643 375,15	0,00	0,00	2 923 000,00	2 380 250,09	0,00	0,00	
		Initiatives communes du Gouvernement pour la promotion de l'image de la Région de Bruxelles-Capitale	6 785 000,00	6 732 018,71	0,00	0,00	7 104 000,00	6 426 965,94	0,00	0,00	
		Coopération au Développement	1 545 000,00	1 463 335,54	0,00	0,00	1 548 000,00	1 391 235,62	0,00	0,00	
		Tourisme	27 992 000,00	27 961 000,00	0,00	0,00	27 976 000,00	27 806 281,44	0,00	0,00	
TOTAL 29			55 044 000,00	53 828 214,89	0,00	0,00	55 266 000,00	52 268 623,16	0,00	0,00	
30	002	Financement des Commissions communautaires	Financement des Commissions communautaires française et flamande en application de l'article 83ter, §1er de la loi spéciale du 12 janvier 1989 relative aux Institutions bruxelloises (droits de tirage)	295 362 000,00	291 361 268,00	0,00	0,00	295 362 000,00	291 361 268,00	0,00	0,00



NUMERO	MISSION	PROGRAMME	CREDITS D'ENGAGEMENT		CREDITS D'ENGAGEMENT VARIABLES		CREDITS DE LIQUIDATION		CREDITS DE LIQUIDATION VARIABLES	
			CREDITS	EXECUTION	CREDITS	EXECUTION	CREDITS	EXECUTION	CREDITS	EXECUTION
	003	Financement des Commissions Communautaires française et flamande et de la Commission commune en application de l'article 83ter, §2 et 3, de la loi spéciale du 12 janvier 1989 relative aux Institutions bruxelloises (financement des missions provinciales de l'ex-province du Brabant en matière d'enseignement)	54 747 000,00	54 746 059,00	0,00	0,00	54 747 000,00	54 746 059,00	0,00	0,00
	004	Financement des Commissions Communautaires française et flamande et de la Commission commune en application de l'article 83ter, §2 et 3, de la loi spéciale du 12 janvier 1989 relative aux Institutions bruxelloises (financement des missions, autres que l'enseignement de l'ex-province du brabant)	364 762 000,00	364 759 629,00	0,00	0,00	364 762 000,00	364 759 629,00	0,00	0,00
TOTAL 30			714 871 000,00	710 866 956,00	0,00	0,00	714 871 000,00	710 866 956,00	0,00	0,00
31	Fiscalité	Gestion de l'administration	28 527 000,00	25 426 302,91	0,00	0,00	28 452 000,00	25 079 071,08	0,00	0,00
		Gestion du processus fiscal	127 525 000,00	126 201 221,10	0,00	0,00	114 292 000,00	96 279 408,14	0,00	0,00
		Stratégie en matière de compétences fiscales	24 825 000,00	22 751 353,87	0,00	0,00	25 084 000,00	20 387 368,36	0,00	0,00
TOTAL 31			180 877 000,00	174 378 877,88	0,00	0,00	167 828 000,00	141 745 847,58	0,00	0,00
32	Bruxelles Fonction Publique	Gestion des ressources humaines de BruFOP	5 092 000,00	4 472 212,37	0,00	0,00	5 092 000,00	4 475 154,32	0,00	0,00
		Gestion des moyens pour l'achat de biens non durables et de services et pour la gestion des biens patrimoniaux	3 053 000,00	2 747 977,62	0,00	0,00	2 969 000,00	2 546 214,07	0,00	0,00
		Dépenses générales pour assurer l'appui et la coordination régionale en matière de fonction publique	3 516 000,00	2 262 820,74	0,00	0,00	2 786 000,00	1 772 211,95	0,00	0,00
TOTAL 32			11 661 000,00	9 483 010,73	0,00	0,00	10 847 000,00	8 793 580,34	0,00	0,00
33	Urbanisme et Patrimoine	Gestion de personnel et organisation	29 207 000,00	28 458 642,27	0,00	0,00	28 685 000,00	27 010 883,50	0,00	0,00
		Subventions aux bénéficiaires en matière de développement territorial	46 475 000,00	45 613 835,00	0,00	0,00	74 775 000,00	74 599 437,87	0,00	0,00
		Etudes, information et promotion en matière d'urbanisme et mesures prévues par le Code bruxellois de l'Aménagement du territoire	2 147 000,00	1 794 714,94	4 970 000,00	4 967 849,45	1 430 000,00	1 031 161,43	6 399 000,00	6 134 811,74
		Politique de revitalisation des quartiers et de la rénovation urbaine	160 440 000,00	104 607 031,87	430 000,00	429 775,58	73 954 000,00	72 297 967,02	430 000,00	429 775,58
		Politique du Patrimoine, protection et restauration du patrimoine classé	30 010 000,00	29 786 946,31	0,00	0,00	19 514 000,00	18 807 171,42	0,00	0,00
TOTAL 33			268 279 000,00	210 261 170,39	5 400 000,00	5 397 625,03	198 358 000,00	193 746 621,24	6 829 000,00	6 564 587,32
TOTAL			6 747 962 000,00	6 298 335 515,15	346 380 000,00	87 872 658,31	6 816 813 000,00	6 343 536 036,48	330 385 000,00	82 033 233,73

ANNEXE DIVERSES

2021



TABLE DES MATIÈRES

ANNEXES AU COMPTE D'EXÉCUTION DU BUDGET	117
Crédits d'engagement (hors crédit variables).....	117
Crédits d'engagement (variables).....	124
ORDONNANCE TRANSPARENCE	131
Liste des marchés publics	131
MARCHÉS DE TRAVAUX.....	132
MARCHÉS DE FOURNITURES.....	135
MARCHÉS DE SERVICES	140
Liste des voyages des fonctionnaires dirigeants / directeurs généraux	156



ANNEXES AU COMPTE D'EXÉCUTION DU BUDGET

CRÉDITS D'ENGAGEMENT (HORS CRÉDIT VARIABLES)

NUMERO	MISSION	PROGRAMME	ENCOURS DES ENGAGEMENTS AU 01.01.2021 (A)	CRÉDITS D'ENGAGEMENTS (B)	ENGAGEMENTS IMPUTES (C)	(D) = (B) - (C)	ENGAGEMENTS ANNULÉS (E)	CRÉDITS ANNULÉS AU 31/12/2021 (F)	ENCOURS DES ENGAGEMENTS AU 31/12/2021 (G)
01	Financement du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale	Financement du fonctionnement du Parlement	0,00	50 500 000,00	50 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Financement des investissements du Parlement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL 01			0,00	50 500 000,00	50 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
02	Financement du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale	Financement du cabinet du Ministre-Président du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale	0,00	4 954 000,00	4 701 805,58	252 194,42	0,00	252 194,42	0,00
		Financement du cabinet du premier des Ministres du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, appartenant au rôle linguistique le moins nombreux	3 860,98	2 725 000,00	2 196 063,46	528 936,54	0,00	528 936,54	3 860,98
		Financement du cabinet du premier des Ministres du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, appartenant au rôle linguistique le plus nombreux	18 599,94	2 633 000,00	2 475 514,83	157 485,17	0,00	157 485,17	18 599,94
		Financement du cabinet du deuxième des Ministres du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, appartenant au rôle linguistique le moins nombreux	12 046,19	2 807 000,00	2 358 939,51	448 060,49	0,00	448 060,49	12 046,19
		Financement du cabinet du deuxième des Ministres du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale appartenant au rôle linguistique le plus nombreux	6 725,48	2 603 000,00	2 551 557,02	51 442,98	0,00	51 442,98	6 725,48
		Financement du cabinet du premier des Secrétaires d'Etat à la Région de Bruxelles-Capitale appartenant au rôle linguistique le plus nombreux	3 498,85	2 535 000,00	2 531 702,83	3 297,17	0,00	3 297,17	3 498,85
		Financement du cabinet du Secrétaire d'Etat à la Région de Bruxelles-Capitale appartenant au rôle linguistique le moins nombreux	148,90	2 365 000,00	2 010 128,51	354 871,49	0,00	354 871,49	148,90
		Financement du cabinet du deuxième des Secrétaires d'Etat à la Région de Bruxelles-Capitale appartenant au rôle linguistique le plus nombreux	4 461,76	2 262 000,00	2 071 167,20	190 832,80	0,00	190 832,80	4 461,76
		Paie des traitements des Ministres et Secrétaires d'Etat	0,00	2 288 000,00	2 235 656,83	52 343,17	0,00	52 343,17	0,00
		Charges liées aux anciens cabinets	0,00	1 433 000,00	1 412 938,99	20 061,01	0,00	20 061,01	0,00
TOTAL 02			49 342,10	26 605 000,00	24 545 474,76	2 059 525,24	0,00	2 059 525,24	52 464,30
03	Initiatives communes du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale	Initiatives spécifiques	139 978 057,35	36 614 000,00	31 671 686,44	4 942 313,56	239 584,67	4 942 313,56	126 224 411,40
		"Stratégie 2025"	0,00	12 641 000,00	12 541 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	0,00
		Programmes européens	108 340 541,27	5 357 000,00	5 210 992,90	146 007,10	2 942 135,74	146 007,10	99 331 153,71
		Be connected	5 972 933,16	8 323 000,00	6 686 218,62	1 636 781,38	30 644,46	1 636 781,38	3 390 865,90
TOTAL 03			254 291 531,78	62 935 000,00	56 109 897,96	6 825 102,04	3 212 364,87	6 825 102,04	228 946 431,01
04	Gestion des ressources humaines et matérielles du SPRB, ainsi que la simplification administrative au niveau régional	Support de la politique générale	0,00	160 000,00	149 786,91	10 213,09	0,00	10 213,09	0,00
		Dépenses générales en vue d'assurer la réalisation des missions du SPRB	5 271 637,36	183 839 000,00	180 296 431,46	3 542 568,54	1 980 313,96	3 542 568,54	4 919 221,09
		Diffusion de l'information concernant les missions du SPRB	12 620,30	455 000,00	365 935,65	89 064,35	0,00	89 064,35	68 389,30
		La simplification administrative au niveau régional	497 008,26	1 130 000,00	838 935,20	291 064,80	1 695,75	291 064,80	282 887,72



NUMERO	MISSION	PROGRAMME	ENCOURS DES ENGAGEMENTS AU 01.01.2021 (A)	CREDITS D'ENGAGEMENTS (B)	ENGAGEMENTS IMPUTES (C)	(D) = (B) - (C)	ENGAGEMENTS ANNULES (E)	CREDITS ANNULES AU 31/12/2021 (F)	ENCOURS DES ENGAGEMENTS AU 31/12/2021 (G)
TOTAL 04			5 781 265,92	185 584 000,00	181 651 089,22	3 932 910,78	1 982 009,71	3 932 910,78	5 270 498,11
05 002	Développement d'une politique d'égalité des chances	Projets dans le cadre de l'égalité des chances	1 400 809,77	3 477 000,00	3 285 460,83	191 539,17	93 651,35	191 539,17	1 678 899,29
TOTAL 05			1 400 809,77	3 477 000,00	3 285 460,83	191 539,17	93 651,35	191 539,17	1 678 899,29
06	Gestion et contrôle financier et budgétaire	Support de la politique générale	265 717,30	617 000,00	430 058,75	186 941,25	0,00	186 941,25	302 027,98
		Exécution de la politique en matière de dette publique	93 047,50	337 662 000,00	326 178 601,44	11 483 398,56	0,00	11 483 398,56	93 047,50
		Fiscalité	0,00	3 229 000,00	3 219 839,50	9 160,50	0,00	9 160,50	0,00
		Gestion centralisée des trésoreries des organismes membres du Centre de coordination financière de la Région de Bruxelles-Capitale	0,00	1 796 000,00	1 795 030,11	969,89	0,00	969,89	0,00
TOTAL 06		358 764,80	343 304 000,00	331 623 529,80	11 680 470,20	0,00	11 680 470,20	395 075,48	
07	Gestion en matière de technologie de l'information et des communications (TIC)	Soutien au fonctionnement général du Centre d'Informatique pour la Région bruxelloise (CIRB)	0,00	36 469 000,00	36 469 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Financement du Centre Informatique pour la Région Bruxelloise (C.I.R.B.) pour mener des actions d'impulsion en matière de technologie de l'information et de la communication dans le cadre de projets transversaux	0,00	24 961 000,00	24 961 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Exploitation et développement informatiques au sein du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale (M.R.B.C.)	6 120 277,42	17 431 000,00	17 339 460,12	91 539,88	869 690,18	91 539,88	9 698 774,33
		Financement du Centre Informatique pour la Région Bruxelloise (C.I.R.B.) pour mener des actions d'impulsion en matière de technologie de l'information et de la communication dans les communes et CPAS	0,00	555 000,00	555 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Financement du Centre Informatique pour la Région Bruxelloise (C.I.R.B.) pour mener des actions d'impulsion en matière de technologie de l'information et de la communication dans les organismes d'intérêt public.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Financement du Centre Informatique pour la Région Bruxelloise (C.I.R.B.) pour mener des actions d'impulsion en matière de technologie de l'information et de la communication dans les établissements d'enseignement	0,00	4 449 000,00	4 449 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Financement du Centre Informatique pour la Région Bruxelloise (C.I.R.B.) pour mener des actions d'impulsion en matière de technologie de l'information et de la communication dans les hôpitaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Financement du Centre Informatique pour la Région Bruxelloise (C.I.R.B.) pour mener des actions d'impulsion en matière de technologie de l'information et de la communication dans le cadre de projets européens et internationaux	0,00	7 327 000,00	6 495 000,00	832 000,00	0,00	832 000,00	0,00
		Soutien à la digitalisation	296 224,41	70 000,00	0,00	70 000,00	50 063,91	70 000,00	229 760,50
		TOTAL 07		6 416 501,83	91 262 000,00	90 268 460,12	993 539,88	919 754,09	993 539,88
08	Régie foncière: politique générale	Support de la politique générale	907 279,90	2 213 000,00	1 385 675,56	827 324,44	45 750,46	827 324,44	1 605 553,38
		Gestion immobilière publique	24 634 146,04	45 955 000,00	43 344 326,91	2 610 673,09	1 721 619,10	2 610 673,09	29 646 673,66
		Bâtiments non administratifs	15 594 171,54	29 074 000,00	25 750 452,36	3 323 547,64	98 840,16	3 323 547,64	15 624 600,09
TOTAL 08		41 135 597,48	77 242 000,00	70 480 454,83	6 761 545,17	1 866 209,72	6 761 545,17	46 876 827,13	
09	Protection contre l'incendie et Aide médicale urgente	Support de la politique générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Financement de l'organisme régional et des associations publiques chargés de la lutte contre l'incendie et de l'aide médicale urgente	20 000,00	115 795 000,00	115 795 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
TOTAL 09		20 000,00	115 795 000,00	115 795 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	



NUMERO	MISSION	PROGRAMME	ENCOURS DES ENGAGEMENTS AU 01.01.2021 (A)	CREDITS D'ENGAGEMENTS (B)	ENGAGEMENTS IMPUTES (C)	(D) = (B) - (C)	ENGAGEMENTS ANNULES (E)	CREDITS ANNULES AU 31/12/2021 (F)	ENCOURS DES ENGAGEMENTS AU 31/12/2021 (G)
10	Soutien et accompagnement des pouvoirs locaux	Support de la politique générale	317 586,34	1 734 000,00	905 647,31	828 352,69	20 021,98	828 352,69	271 368,50
		Organisation des élections	0,00	5 000,00	2 456,28	2 543,72	0,00	2 543,72	0,00
		Formation du personnel des pouvoirs locaux	809 250,00	3 277 000,00	3 277 000,00	0,00	293 525,59	0,00	819 250,00
		Financement général des communes	14 874 003,43	513 316 000,00	513 312 112,68	3 887,32	2 206 221,34	3 887,32	14 069 476,11
		Financement de projets spécifiques des communes	10 602 433,94	132 931 000,00	132 405 145,84	525 854,16	1 190 949,21	525 854,16	10 797 214,25
		Financement des investissements d'intérêt public	55 841 300,61	30 533 000,00	30 464 088,00	68 912,00	2 845 094,05	68 912,00	67 279 037,85
		Sécurité	0,00	119 257 000,00	119 257 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Financement de l'organisme régional chargé du refinancement des trésoreries communales	0,00	27 929 000,00	27 929 000,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00
		Financement des services du Vice-Gouverneur	0,00	224 000,00	202 438,19	21 561,81	0,00	21 561,81	0,00
		Intervention régionale dans le cadre des calamités	0,00	145 000,00	0,00	145 000,00	0,00	145 000,00	0,00
TOTAL 10			82 444 574,32	829 351 000,00	827 754 888,30	1 596 111,70	6 555 812,17	1 596 111,70	93 254 346,71
11	Financement des cultes et de l'assistance morale laïque	Support de la politique générale	0,00	175 000,00	0,00	175 000,00	0,00	175 000,00	0,00
		Intervention dans les frais et les déficits	210 086,95	5 589 000,00	5 388 334,53	200 665,47	118 374,48	200 665,47	155 964,06
TOTAL 11			210 086,95	5 764 000,00	5 388 334,53	375 665,47	118 374,48	375 665,47	155 964,06
12	Soutien à l'économie et à l'agriculture	Support de la politique économique	296 126,90	2 439 000,00	1 737 045,91	701 954,09	0,03	701 954,09	1 573 552,64
		Aides au fonctionnement dans le cadre d'ordonnances et de lois spécifiques relatives au soutien de l'économie	1 537 216,46	0,00	0,00	0,00	702 700,52	0,00	712 150,63
		Soutien au secteur agro-alimentaire, à l'horticulture et aux secteurs connexes	636 342,45	2 865 000,00	860 183,47	2 004 816,53	29 836,97	2 004 816,53	520 467,98
		Soutien aux écoles techniques et professionnelles	620 021,65	300 000,00	0,00	300 000,00	8 265,37	300 000,00	491 756,28
		Support des activités économiques développées par la Société de Développement pour la Région de Bruxelles-Capitale (S.D.R.B.)	22 097 261,00	12 530 000,00	12 530 000,00	0,00	19 016 289,00	0,00	1 955 000,00
		Support des activités développées par le Fonds de garantie bruxellois	191 463,24	2 555 000,00	2 555 000,00	0,00	16 463,24	0,00	195 000,00
		Support des activités développées par le Conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale (CESRBC)	274 125,00	3 768 000,00	3 768 000,00	0,00	0,00	0,00	489 425,00
		Support des activités développées par la Société Régionale d'Investissement de Bruxelles (SRIB)	75 711 446,76	48 252 000,00	48 252 000,00	0,00	61 454,17	0,00	65 632 492,59
		Aides à l'investissement dans le cadre d'ordonnances et de lois spécifiques relatives au soutien de l'économie	53 202,59	107 000,00	106 526,75	473,25	24 440,63	473,25	28 761,96
		Support des activités développées par Atrium	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Financement des centres d'entreprises et des guichets d'économie locale	376 400,00	3 199 000,00	3 196 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	347 200,00
		Support des activités développées par le Fonds bruxellois de Participation	0,00	750 000,00	0,00	750 000,00	0,00	750 000,00	0,00
		Accès à la profession	27 510,66	141 000,00	76 632,03	64 367,97	0,00	64 367,97	36 068,84
		Tourisme	33 065,77	340 000,00	134 813,58	205 186,42	92,81	205 186,42	33 749,40
		Soutien de la politique économique moyennant des subventions de fonctionnement facultatives non réglementées	2 643 860,92	16 180 000,00	14 906 918,00	1 273 082,00	107 467,49	1 273 082,00	6 870 659,29
		Soutien de la politique économique moyennant des subventions d'investissement facultatives non réglementées	192 332,12	730 000,00	714 467,00	15 533,00	0,00	15 533,00	309 600,82
		Support des activités développées par la "SA Agence bruxelloise pour l'Accompagnement de l'Entreprise"	1 265 670,00	20 162 000,00	20 162 000,00	0,00	1 265 670,00	0,00	990 000,00
		Aides dans le cadre des ordonnances du 3 mai 2018 - développement économique / chantiers en voirie publique - primes uniques aux PME qui sont touchées par les mesures prises contre la propagation du Covid-19	8 982 157,04	221 579 000,00	216 626 067,38	4 952 932,62	683 521,87	4 952 932,62	11 088 505,57
		Mesures d'octroi de prêts aux loyers commerciaux dans le cadre de la crise sanitaire Covid-19	700 000,00	5 000 000,00	3 762 135,16	1 237 864,84	0,00	1 237 864,84	700 000,00



NUMERO	MISSION	PROGRAMME	ENCOURS DES ENGAGEMENTS AU 01.01.2021 (A)	CREDITS D'ENGAGEMENTS (B)	ENGAGEMENTS IMPUTES (C)	(D) = (B) - (C)	ENGAGEMENTS ANNULES (E)	CREDITS ANNULES AU 31/12/2021 (F)	ENCOURS DES ENGAGEMENTS AU 31/12/2021 (G)
023		Support de la politique économique via l'aide aux secteurs d'activité 'Industries culturelles et créatives' (ICC)	0,00	575 000,00	575 000,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
024		Support des activités du Fonds de relance de la Région de Bruxelles-Capitale	0,00	25 000 000,00	20 000 000,00	5 000 000,00	0,00	5 000 000,00	15 000 000,00
TOTAL 12			115 638 202,56	366 472 000,00	349 962 789,28	16 509 210,72	21 916 202,10	16 509 210,72	106 999 391,00
13	Promotion du commerce extérieur, attraction des investissements étrangers en Région de Bruxelles-Capitale et internationalisation des entreprises	Support de la politique générale	6 604,27	50 000,00	23 813,30	26 186,70	0,00	26 186,70	6 604,27
003		Actions et missions de promotion du commerce extérieur	280 141,00	862 000,00	429 364,76	432 635,24	0,00	432 635,24	273 766,00
004		Subventions pour des initiatives de promotion du commerce extérieur	1 613 337,13	5 131 000,00	1 951 354,90	3 179 645,10	200 662,28	3 179 645,10	2 282 754,51
006		Attraction des investissements étrangers en Région de Bruxelles-Capitale	0,00	48 000,00	0,00	48 000,00	0,00	48 000,00	0,00
007		Financement de l'ABAE	1 048 070,00	19 136 000,00	19 136 000,00	0,00	1 048 070,00	0,00	939 000,00
TOTAL 13			2 948 152,40	25 227 000,00	21 540 532,96	3 686 467,04	1 248 732,28	3 686 467,04	3 502 124,78
14	Soutien à la recherche scientifique	Support de la politique générale	35 586,95	8 021 000,00	8 004 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	35 586,95
002		Encouragement de la recherche scientifique à finalité économique	55 606 655,19	53 970 000,00	46 619 629,00	7 350 371,00	20 224 589,73	7 350 371,00	33 781 918,84
003		Encouragement à la recherche scientifique sans finalité économique	5 178 524,81	5 009 000,00	5 008 997,00	3,00	4 466 733,24	3,00	667 790,37
TOTAL 14			60 820 766,95	67 000 000,00	59 632 626,00	7 367 374,00	24 691 322,97	7 367 374,00	34 485 296,16
15	Promotion de l'efficacité énergétique et régulation des marchés de l'énergie	Promotion de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables et des investissements y afférents	329 766,74	90 000,00	88 755,00	1 245,00	120 665,54	1 245,00	190 470,20
003		Organisation et politique sociale des marchés de l'énergie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
004		Soutien à l'organisme régional chargé de la promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables ainsi que de l'organisation des marchés de l'énergie	0,00	12 620 000,00	12 620 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
005		Soutien à l'organisme régional chargé de la régulation des marchés d'électricité et du gaz	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
007		Alliance Emploi et Environnement et Economie verte	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
009		Dépenses de la politique URE et fonctionnement du régulateur Brugel financés par le Fonds relatif à la Politique de l'Energie et par le Fonds Climat	324 305,57	10 620 000,00	9 340 726,72	1 279 273,28	0,00	1 279 273,28	424 511,73
010		Subrogation des droits et obligations du Fonds de réduction du coût global de l'énergie (FRCE) près de la Région de Bruxelles-Capitale dans le cadre de la 6ème Réforme de l'Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL 15			654 072,31	23 330 000,00	22 049 481,72	1 280 518,28	120 665,54	1 280 518,28	614 981,93
16	Assistance et médiation dans l'offre et la demande d'emplois	Support de la politique générale	1 120 751,61	3 960 000,00	3 342 250,34	617 749,66	829 405,91	617 749,66	681 183,45
002		Financement des communes relatif à la promotion de l'emploi et à la résorption du chômage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
003		Financement des projets du Ministère en matière d'économie sociale	3 552 311,93	16 911 000,00	16 879 500,00	31 500,00	95 153,94	31 500,00	3 717 967,33
004		Soutien aux politiques de partenariat via Actiris en matière d'insertion socio-professionnelle et de recherche active d'emploi	15 621 329,73	283 332 000,00	282 061 000,00	1 271 000,00	15 621 329,73	1 271 000,00	18 040 540,45
005		Financement général d'Actiris	1 164 490,71	141 304 000,00	136 663 000,00	4 641 000,00	1 164 490,71	4 641 000,00	640 833,34
006		Soutien apporté à Actiris pour l'exécution de sa mission de placement et de remise au travail de demandeurs d'emploi	140 860,42	241 499 000,00	236 737 000,00	4 762 000,00	140 860,42	4 762 000,00	5 009 166,66
007		Financement des projets promotionnels d'Actiris et du Ministère	736 801,68	4 681 000,00	4 060 343,14	620 656,86	102 394,98	620 656,86	827 067,99
008		Garantie jeune	0,00	8 011 000,00	8 011 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
009		Titres-services	0,69	245 897 000,00	243 566 068,48	2 330 931,52	0,69	2 330 931,52	7 244 000,00
010		Fonds de l'Expérience Professionnelle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011		Congé Education Payé	0,00	12 034 000,00	11 190 876,48	843 123,52	0,00	843 123,52	0,00



NUMERO	MISSION	PROGRAMME	ENCOURS DES ENGAGEMENTS AU 01.01.2021 (A)	CREDITS D'ENGAGEMENTS (B)	ENGAGEMENTS IMPUTES (C)	(D) = (B) - (C)	ENGAGEMENTS ANNULES (E)	CREDITS ANNULES AU 31/12/2021 (F)	ENCOURS DES ENGAGEMENTS AU 31/12/2021 (G)
014		Accompagnement des chômeurs	0,00	1 920 000,00	1 920 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
015		Financement de dispositifs spécifiques en matière d'emploi	26 000,00	450 000,00	450 000,00	0,00	0,00	0,00	90 922,71
016		Aide au secteur culturel et créatif	0,00	1 266 000,00	1 266 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL 16			22 362 546,77	961 265 000,00	946 147 038,44	15 117 961,56	17 953 636,38	15 117 961,56	36 251 681,93
001	Développement et promotion de la politique de mobilité	Support de la politique générale	12 081 745,40	13 714 000,00	10 074 490,03	3 639 509,97	599 466,21	3 639 509,97	13 121 281,82
002		Soutien aux tiers pour la promotion de la mobilité et de la participation citoyenne	4 253 796,82	7 166 000,00	4 807 857,14	2 358 142,86	325 414,81	2 358 142,86	4 725 068,03
003		Développement d'une politique régionale en matière de stationnement	12 000 000,00	3 816 000,00	3 816 000,00	0,00	2 400 000,00	0,00	9 600 000,00
004		Soutien au Centre de gestion de la mobilité de la Région de Bruxelles-Capitale (Mobiris)	5 652 621,75	12 481 000,00	6 290 355,51	6 190 644,49	30 283,73	6 190 644,49	6 851 192,85
005		Aides matérielles et financières aux écoles dans le cadre de la mobilité	167 858,01	150 000,00	119 475,71	30 524,29	56 088,77	30 524,29	155 932,94
006		Projet interrégional tarification kilométrique poids lourds - mise en œuvre de l'accord de coopération entre les 3 régions relatif à l'instauration de la tarification kilométrique sur le territoire des trois régions	0,00	200 000,00	129 000,00	71 000,00	0,00	71 000,00	0,00
007		Gestion, développement et promotion des compétences relatives à la circulation et à la sécurité routière, qui dans le cadre de la sixième réforme de l'Etat ont été transférées à la Région de Bruxelles-Capitale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
008		Projets Mobilité financés par l'UE	0,00	4 642 000,00	4 558 222,17	83 777,83	0,00	83 777,83	2 255 704,88
TOTAL 17			34 156 021,98	42 169 000,00	29 795 400,56	12 373 599,44	3 411 253,52	12 373 599,44	36 709 180,52
001	Construction et gestion du réseau des transports en commun	Support de la politique générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002		Développement et gestion de l'infrastructure des transports publics ainsi que l'insertion d'œuvres d'art	189 874 234,59	132 149 000,00	123 056 075,69	9 092 924,31	2 185 597,80	9 092 924,31	204 461 589,49
003		Politique de partenariat avec la Société des transports intercommunaux de Bruxelles (STIB)	0,00	954 806 000,00	954 805 147,01	852,99	0,00	852,99	0,00
TOTAL 18			189 874 234,59	1 086 955 000,00	1 077 861 222,70	9 093 777,30	2 185 597,80	9 093 777,30	204 461 589,49
001	Construction, gestion et entretien des voiries régionales et des infrastructures et équipements routiers	Support de la politique générale	8 493 477,42	10 810 000,00	9 552 734,05	1 257 265,95	193 633,30	1 257 265,95	11 818 171,48
002		Développement et gestion de l'infrastructure des transports routiers, ainsi que l'insertion d'œuvres d'art	512 909 071,54	235 261 000,00	185 856 789,25	49 404 210,75	2 906 505,55	49 404 210,75	445 135 696,04
TOTAL 19			521 402 548,96	246 071 000,00	195 409 523,30	50 661 476,70	3 100 138,85	50 661 476,70	456 953 867,52
001	Développement des transports rémunérés de personnes, à l'exclusion des transports en commun	Support de la politique générale	235 447,11	275 000,00	218 633,00	56 367,00	8 395,42	56 367,00	398 712,92
002		Soutien des services de taxis et de location de voitures avec chauffeur	2 411 089,77	970 000,00	582 849,93	387 150,07	124 277,34	387 150,07	2 465 558,04
TOTAL 20			2 646 536,88	1 245 000,00	801 482,93	443 517,07	132 672,76	443 517,07	2 864 270,96
001	Exploitation et développement du canal, du port, de l'avant-port et de leurs dépendances en vue d'une meilleure mobilité urbaine durable par une approche multimodale et du développement économique créateur d'emplois	Support de la politique générale	94 319,50	300 000,00	63 525,00	236 475,00	0,00	236 475,00	18 150,00
002		Soutien aux organismes, associations ou pouvoirs subordonnés pour leurs actions de promotion	146 362,50	650 000,00	624 331,00	25 669,00	5 480,00	25 669,00	135 697,40
003		Politique de partenariat avec le Port de Bruxelles	2 128 894,24	16 420 000,00	15 691 000,00	729 000,00	0,00	729 000,00	2 118 194,32
TOTAL 21			2 369 576,24	17 370 000,00	16 378 856,00	991 144,00	5 480,00	991 144,00	2 272 041,72
001	Politique en matière de production et de distribution d'eau, de réglementation technique relative à la	Support de la politique générale	206 218,16	351 000,00	240 000,00	111 000,00	0,00	111 000,00	206 218,16
003		Lutte contre les inondations, collecte et épuration des eaux usées	2 810 000,00	30 000 000,00	30 000 000,00	0,00	2 810 000,00	0,00	0,00



NUMERO	MISSION	PROGRAMME	ENCOURS DES ENGAGEMENTS AU 01.01.2021 (A)	CREDITS D'ENGAGEMENTS (B)	ENGAGEMENTS IMPUTES (C)	(D) = (B) - (C)	ENGAGEMENTS ANNULES (E)	CREDITS ANNULES AU 31/12/2021 (F)	ENCOURS DES ENGAGEMENTS AU 31/12/2021 (G)
004	qualité de l'eau potable, d'épuration des eaux usées et d'égouttage	Soutien à l'organisme public régional chargé de l'exécution de la politique de l'eau	0,00	43 673 000,00	43 479 000,00	194 000,00	0,00	194 000,00	0,00
TOTAL 22			3 016 218,16	74 024 000,00	73 719 000,00	305 000,00	2 810 000,00	305 000,00	206 218,16
23	Protection de l'environnement et conservation de la nature	Soutien à l'organisme régional chargé de l'exécution de la politique de l'environnement	1 000 000,00	151 640 000,00	151 640 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002		Bien-être animal	0,00	2 048 000,00	1 932 000,00	116 000,00	0,00	116 000,00	0,00
003		Démocratie participative	0,00	700 000,00	700 000,00	0,00	0,00	0,00	350 000,00
TOTAL 23			1 000 000,00	154 388 000,00	154 272 000,00	116 000,00	0,00	116 000,00	350 000,00
24	Enlèvement et traitement des déchets	Support de la politique générale	0,00	30 000,00	10 200,00	19 800,00	0,00	19 800,00	0,00
001		Financement de l'organisme régional chargé de l'enlèvement et du traitement des déchets	78 985,78	179 847 000,00	179 746 005,00	100 995,00	0,00	100 995,00	0,00
002		Financement de l'IBGE et de l'ARP dans le cadre du Fonds pour la prévention, le tri, le remploi, le recyclage et la valorisation des déchets	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL 24			78 985,78	179 877 000,00	179 756 205,00	120 795,00	0,00	120 795,00	0,00
25	Logement et habitat	Support de la politique générale	957 411,34	1 104 000,00	601 996,90	502 003,10	26 252,84	502 003,10	591 112,08
001		Soutien aux organismes, associations ou pouvoirs subordonnés	717 797,81	3 059 000,00	2 058 288,06	1 000 711,94	170 222,41	1 000 711,94	637 511,69
002		Initiatives spécifiques dans le domaine du Code du logement	0,00	200 000,00	163 317,22	36 682,78	0,00	36 682,78	0,00
003		Mise en œuvre du droit de gestion publique des logements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
004		Soutien aux organismes chargés de l'exécution de la politique du logement social	1 072 915 926,01	283 933 000,00	161 051 122,94	122 881 877,06	305 753,51	122 881 877,06	959 351 492,12
005		Promotion de la propriété privée	7 848,00	3 039 000,00	3 013 199,40	25 800,60	5 131,00	25 800,60	749,13
006		Politique en faveur des ménages	5 440 283,00	107 025 000,00	7 023 421,00	100 001 579,00	0,00	100 001 579,00	3 018 170,10
007		Politique en faveur des plus démunis	14 586 386,95	46 230 000,00	45 512 783,06	717 216,94	677 350,70	717 216,94	18 243 555,25
008		Financement international ou européen	593 027,49	746 000,00	712 174,14	33 825,86	57 335,67	33 825,86	39 695,11
TOTAL 25			1 095 218 680,60	445 336 000,00	220 136 302,72	225 199 697,28	1 242 046,13	225 199 697,28	981 882 285,48
27	014	Politique de la Ville	0,00	35 000,00	5 233,30	29 766,70	0,00	29 766,70	0,00
TOTAL 27			0,00	35 000,00	5 233,30	29 766,70	0,00	29 766,70	0,00
28	001	Statistiques et analyses et planification	0,00	34 647 000,00	34 647 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL 28			0,00	34 647 000,00	34 647 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
29	Tourisme, relations extérieures et promotion de l'image de la Région de Bruxelles-Capitale	Promotion de l'image nationale et internationale de la Région de Bruxelles-Capitale	1 714 654,58	15 768 000,00	15 019 760,39	748 239,61	161 239,58	748 239,61	2 318 010,42
002		Octroi des licences en matière d'importations, d'exportations et de transfert d'armes	0,00	25 000,00	8 725,10	16 274,90	0,00	16 274,90	0,00
003		Développement et maintien des relations extérieures de la Région de Bruxelles-Capitale	187 519,48	2 929 000,00	2 643 375,15	285 624,85	6 618,32	285 624,85	501 026,22
004		Initiatives communes du Gouvernement pour la promotion de l'image de la Région de Bruxelles-Capitale	1 956 780,00	6 785 000,00	6 732 018,71	52 981,29	65 979,77	52 981,29	2 138 853,00
005		Coopération au Développement	232 156,83	1 545 000,00	1 463 335,54	81 664,46	2 555,01	81 664,46	301 701,74
006		Tourisme	1 940 800,00	27 992 000,00	27 961 000,00	31 000,00	396 418,56	31 000,00	1 699 100,00
TOTAL 29			6 031 910,89	55 044 000,00	53 828 214,89	1 215 785,11	632 811,24	1 215 785,11	6 958 691,38



NUMERO	MISSION	PROGRAMME	ENCOURS DES ENGAGEMENTS AU 01.01.2021 (A)	CREDITS D'ENGAGEMENTS (B)	ENGAGEMENTS IMPUTES (C)	(D) = (B) - (C)	ENGAGEMENTS ANNULES (E)	CREDITS ANNULES AU 31/12/2021 (F)	ENCOURS DES ENGAGEMENTS AU 31/12/2021 (G)	
30	002	Financement des Commissions communautaires	Financement des Commissions communautaires française et flamande en application de l'article 83ter, §1er de la loi spéciale du 12 janvier 1989 relative aux Institutions bruxelloises (droits de tirage)	0,00	295 362 000,00	291 361 268,00	4 000 732,00	0,00	4 000 732,00	0,00
			Financement des Commissions Communautaires française et flamande et de la Commission commune en application de l'article 83ter, §2 et 3, de la loi spéciale du 12 janvier 1989 relative aux Institutions bruxelloises (financement des missions provinciales de l'ex-province du Brabant en matière d'enseignement)	0,00	54 747 000,00	54 746 059,00	941,00	0,00	941,00	0,00
			Financement des Commissions Communautaires française et flamande et de la Commission commune en application de l'article 83ter, §2 et 3, de la loi spéciale du 12 janvier 1989 relative aux Institutions bruxelloises (financement des missions, autres que l'enseignement de l'ex-province du brabant)	5 000 000,00	364 762 000,00	364 759 629,00	2 371,00	5 000 000,00	2 371,00	0,00
TOTAL 30			5 000 000,00	714 871 000,00	710 866 956,00	4 004 044,00	5 000 000,00	4 004 044,00	0,00	
31	001	Fiscalité	Gestion de l'administration	1 278 664,21	28 527 000,00	25 426 302,91	3 100 697,09	551 631,79	3 100 697,09	1 074 264,25
			Gestion du processus fiscal	36 267 144,72	127 525 000,00	126 201 221,10	1 323 778,90	23 167 804,85	1 323 778,90	43 021 152,83
			Stratégie en matière de compétences fiscales	15 986 757,61	24 825 000,00	22 751 353,87	2 073 646,13	157 326,41	2 073 646,13	18 193 416,71
TOTAL 31			53 532 566,54	180 877 000,00	174 378 877,88	6 498 122,12	23 876 763,05	6 498 122,12	62 288 833,79	
32	001	Bruxelles Fonction Publique	Gestion des ressources humaines de BruFOP	118 580,02	5 092 000,00	4 472 212,37	619 787,63	45 182,37	619 787,63	70 455,70
			Gestion des moyens pour l'achat de biens non durables et de services et pour la gestion des biens patrimoniaux	509 978,10	3 053 000,00	2 747 977,62	305 022,38	112 849,23	305 022,38	598 892,42
			Dépenses générales pour assurer l'appui et la coordination régionale en matière de fonction publique	826 332,69	3 516 000,00	2 262 820,74	1 253 179,26	146 258,11	1 253 179,26	1 170 683,37
TOTAL 32			1 454 890,81	11 661 000,00	9 483 010,73	2 177 989,27	304 289,71	2 177 989,27	1 840 031,49	
33	001	Urbanisme et Patrimoine	Gestion de personnel et organisation	2 563 841,40	29 207 000,00	28 458 642,27	748 357,73	589 798,65	748 357,73	3 421 801,52
			Subventions aux bénéficiaires en matière de développement territorial	173 885 395,37	46 475 000,00	45 613 835,00	861 165,00	6 348 144,93	861 165,00	138 551 647,57
			Etudes, information et promotion en matière d'urbanisme et mesures prévues par le Code bruxellois de l'Aménagement du territoire	764 421,98	2 147 000,00	1 794 714,94	352 285,06	6 748,61	352 285,06	1 037 329,12
			Politique de revitalisation des quartiers et de la rénovation urbaine	270 535 524,58	160 440 000,00	104 607 031,87	55 832 968,13	29 198 703,75	55 832 968,13	274 129 783,44
			Politique du Patrimoine, protection et restauration du patrimoine classé	77 747 476,28	30 010 000,00	29 786 946,31	223 053,69	2 188 008,20	223 053,69	86 539 242,97
TOTAL 33			525 496 659,61	268 279 000,00	210 261 170,39	58 017 829,61	38 331 404,14	58 017 829,61	503 679 804,62	
TOTAL			3 035 811 046,98	6 747 962 000,00	6 298 335 515,15	449 626 484,85	161 711 192,86	449 626 484,85	2 828 899 331,85	



CRÉDITS D'ENGAGEMENT (VARIABLES)

NUMERO	MISSION	PROGRAMME	ENCOURS DES ENGAGEMENTS VARIABLES AU 01.01.2021 (A)	CREDITS D'ENGAGEMENTS VARIABLES (B)	ENGAGEMENTS VARIABLES IMPUTES (C)	(D) = (B) - (C)	ENGAGEMENTS VARIABLES ANNUELS (E)	CREDITS ANNUELS AU 31/12/2021 (F)	ENCOURS DES ENGAGEMENTS VARIABLES AU 31/12/2021 (G)
01	Financement du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale	Financement du fonctionnement du Parlement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Financement des investissements du Parlement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL 01			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
02	Financement du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale	Financement du cabinet du Ministre-Président du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Financement du cabinet du premier des Ministres du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, appartenant au rôle linguistique le moins nombreux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Financement du cabinet du premier des Ministres du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, appartenant au rôle linguistique le plus nombreux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Financement du cabinet du deuxième des Ministres du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, appartenant au rôle linguistique le moins nombreux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Financement du cabinet du deuxième des Ministres du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale appartenant au rôle linguistique le plus nombreux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Financement du cabinet du premier des Secrétaires d'Etat à la Région de Bruxelles-Capitale appartenant au rôle linguistique le plus nombreux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Financement du cabinet du Secrétaire d'Etat à la Région de Bruxelles-Capitale appartenant au rôle linguistique le moins nombreux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Financement du cabinet du deuxième des Secrétaires d'Etat à la Région de Bruxelles-Capitale appartenant au rôle linguistique le plus nombreux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Païement des traitements des Ministres et Secrétaires d'Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Charges liées aux anciens cabinets	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL 02			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
03	Initiatives communes du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale	Initiatives spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		"Stratégie 2025"	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Programmes européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Be connected	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL 03			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
04	Gestion des ressources humaines et matérielles du SPRB, ainsi que la simplification administrative au niveau régional	Support de la politique générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Dépenses générales en vue d'assurer la réalisation des missions du SPRB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Diffusion de l'information concernant les missions du SPRB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		La simplification administrative au niveau régional	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL 04			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	



NUMERO	MISSION	PROGRAMME	ENCOURS DES ENGAGEMENTS VARIABLES AU 01.01.2021 (A)	CREDITS D'ENGAGEMENTS VARIABLES (B)	ENGAGEMENTS VARIABLES IMPUTES (C)	(D) = (B) - (C)	ENGAGEMENTS VARIABLES ANNULES (E)	CREDITS ANNULES AU 31/12/2021 (F)	ENCOURS DES ENGAGEMENTS VARIABLES AU 31/12/2021 (G)	
05	002	Développement d'une politique d'égalité des chances	Projets dans le cadre de l'égalité des chances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL	05		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
06	001	Gestion et contrôle financier et budgétaire	Support de la politique générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	002		Exécution de la politique en matière de dette publique	0,00	250 545 000,00	10 000 000,00	240 545 000,00	0,00	240 545 000,00	0,00
	003		Fiscalité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	004		Gestion centralisée des trésoreries des organismes membres du Centre de coordination financière de la Région de Bruxelles-Capitale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	06		0,00	250 545 000,00	10 000 000,00	240 545 000,00	0,00	240 545 000,00	0,00	
07	002	Gestion en matière de technologie de l'information et des communications (TIC)	Soutien au fonctionnement général du Centre d'Informatique pour la Région bruxelloise (CIRB)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	003		Financement du Centre Informatique pour la Région Bruxelloise (C.I.R.B.) pour mener des actions d'impulsion en matière de technologie de l'information et de la communication dans le cadre de projets transversaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	004		Exploitation et développement informatiques au sein du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale (M.R.B.C.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	005		Financement du Centre Informatique pour la Région Bruxelloise (C.I.R.B.) pour mener des actions d'impulsion en matière de technologie de l'information et de la communication dans les communes et CPAS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	006		Financement du Centre Informatique pour la Région Bruxelloise (C.I.R.B.) pour mener des actions d'impulsion en matière de technologie de l'information et de la communication dans les organismes d'intérêt public.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	007		Financement du Centre Informatique pour la Région Bruxelloise (C.I.R.B.) pour mener des actions d'impulsion en matière de technologie de l'information et de la communication dans les établissements d'enseignement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	008		Financement du Centre Informatique pour la Région Bruxelloise (C.I.R.B.) pour mener des actions d'impulsion en matière de technologie de l'information et de la communication dans les hôpitaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	009		Financement du Centre Informatique pour la Région Bruxelloise (C.I.R.B.) pour mener des actions d'impulsion en matière de technologie de l'information et de la communication dans le cadre de projets européens et internationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	010		Soutien à la digitalisation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	TOTAL		07		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08	001	Régie foncière: politique générale	Support de la politique générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	002		Gestion immobilière publique							
	003		Bâtiments non administratifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL	08		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
09	001	Protection contre l'incendie et Aide médicale urgente	Support de la politique générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	002		Financement de l'organisme régional et des associations publiques chargés de la lutte contre l'incendie et de l'aide médicale urgente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL	09		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		



NUMERO	MISSION	PROGRAMME	ENCOURS DES ENGAGEMENTS VARIABLES AU 01.01.2021 (A)	CREDITS D'ENGAGEMENTS VARIABLES (B)	ENGAGEMENTS VARIABLES IMPUTES (C)	(D) = (B) - (C)	ENGAGEMENTS VARIABLES ANNULES (E)	CREDITS ANNULES AU 31/12/2021 (F)	ENCOURS DES ENGAGEMENTS VARIABLES AU 31/12/2021 (G)
10	Soutien et accompagnement des pouvoirs locaux	Support de la politique générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		002	Organisation des élections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		003	Formation du personnel des pouvoirs locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		004	Financement général des communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		005	Financement de projets spécifiques des communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		006	Financement des investissements d'intérêt public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		007	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		008	Financement de l'organisme régional chargé du refinancement des trésoreries communales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		009	Financement des services du Vice-Gouverneur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		010	Intervention régionale dans le cadre des calamités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL 10			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
11	Financement des cultes et de l'assistance morale laïque	Support de la politique générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		002	Intervention dans les frais et les déficits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL 11			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
12	Soutien à l'économie et à l'agriculture	Support de la politique économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		002	Aides au fonctionnement dans le cadre d'ordonnances et de lois spécifiques relatives au soutien de l'économie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		003	Soutien au secteur agro-alimentaire, à l'horticulture et aux secteurs connexes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		004	Soutien aux écoles techniques et professionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		006	Support des activités économiques développées par la Société de Développement pour la Région de Bruxelles-Capitale (S.D.R.B.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		008	Support des activités développées par le Fonds de garantie bruxellois	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		009	Support des activités développées par le Conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale (CESRBC)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		011	Support des activités développées par la Société Régionale d'Investissement de Bruxelles (SRIB)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		012	Aides à l'investissement dans le cadre d'ordonnances et de lois spécifiques relatives au soutien de l'économie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		013	Support des activités développées par Atrium	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		014	Financement des centres d'entreprises et des guichets d'économie locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		015	Support des activités développées par le Fonds bruxellois de Participation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		016	Accès à la profession	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		017	Tourisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		018	Soutien de la politique économique moyennant des subventions de fonctionnement facultatives non réglementées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		019	Soutien de la politique économique moyennant des subventions d'investissement facultatives non réglementées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		020	Support des activités développées par la "SA Agence bruxelloise pour l'Accompagnement de l'Entreprise"	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		021	Aides dans le cadre des ordonnances du 3 mai 2018 - développement économique / chantiers en voirie publique - primes uniques aux PME qui sont touchées par les mesures prises contre la propagation du Covid-19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Mesures d'octroi de prêts aux loyers commerciaux dans le cadre de la crise sanitaire Covid-19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		



NUMERO	MISSION	PROGRAMME	ENCOURS DES ENGAGEMENTS VARIABLES AU 01.01.2021 (A)	CREDITS D'ENGAGEMENTS VARIABLES (B)	ENGAGEMENTS VARIABLES IMPUTES (C)	(D) = (B) - (C)	ENGAGEMENTS VARIABLES ANNULES (E)	CREDITS ANNULES AU 31/12/2021 (F)	ENCOURS DES ENGAGEMENTS VARIABLES AU 31/12/2021 (G)
TOTAL 12			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Promotion du commerce extérieur, attraction des investissements étrangers en Région de Bruxelles-Capitale et internationalisation des entreprises	Support de la politique générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001		Actions et missions de promotion du commerce extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
003		Subventions pour des initiatives de promotion du commerce extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
004		Attraction des investissements étrangers en Région de Bruxelles-Capitale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
006		Financement de l'ABAE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
007									
TOTAL 13			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14	Soutien à la recherche scientifique	Support de la politique générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001		Encouragement de la recherche scientifique à finalité économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002		Encouragement à la recherche scientifique sans finalité économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
003									
TOTAL 14			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
15	Promotion de l'efficacité énergétique et régulation des marchés de l'énergie	Promotion de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables et des investissements y afférents	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002		Organisation et politique sociale des marchés de l'énergie	650 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00	0,00	0,00	0,00	650 033,50
003		Soutien à l'organisme régional chargé de la promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables ainsi que de l'organisation des marchés de l'énergie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
004		Soutien à l'organisme régional chargé de la régulation des marchés d'électricité et du gaz	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
005		Alliance Emploi et Environnement et Economie verte	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
007		Dépenses de la politique URE et fonctionnement du régulateur Brugel financés par le Fonds relatif à la Politique de l'Energie et par le Fonds Climat	2 395 761,56	26 179 000,00	25 362 118,29	816 881,71	652 071,26	816 881,71	2 527 586,62
009		Subrogation des droits et obligations du Fonds de réduction du coût global de l'énergie (FRCE) près de la Région de Bruxelles-Capitale dans le cadre de la 6ème Réforme de l'Etat	0,00	230 000,00	0,00	230 000,00	0,00	230 000,00	0,00
010									
TOTAL 15			3 045 761,56	27 709 000,00	26 662 118,29	1 046 881,71	652 071,26	1 046 881,71	3 177 620,12
16	Assistance et médiation dans l'offre et la demande d'emplois	Support de la politique générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001		Financement des communes relatif à la promotion de l'emploi et à la résorption du chômage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002		Financement des projets du Ministère en matière d'économie sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
003		Soutien aux politiques de partenariat via Actiris en matière d'insertion socio-professionnelle et de recherche active d'emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
004		Financement général d'Actiris	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
005		Soutien apporté à Actiris pour l'exécution de sa mission de placement et de remise au travail de demandeurs d'emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
006		Financement des projets promotionnels d'Actiris et du Ministère	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
007		Garantie jeune	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
008		Titres-services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
009		Fonds de l'Expérience Professionnelle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010		Congé Education Payé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011		Accompagnement des chômeurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014		Financement de dispositifs spécifiques en matière d'emploi							
015		Aide au secteur culturel et créatif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016									



NUMERO	MISSION	PROGRAMME	ENCOURS DES ENGAGEMENTS VARIABLES AU 01.01.2021 (A)	CREDITS D'ENGAGEMENTS VARIABLES (B)	ENGAGEMENTS VARIABLES IMPUTES (C)	(D) = (B) - (C)	ENGAGEMENTS VARIABLES ANNULES (E)	CREDITS ANNULES AU 31/12/2021 (F)	ENCOURS DES ENGAGEMENTS VARIABLES AU 31/12/2021 (G)
TOTAL 16			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
17	Développement et promotion de la politique de mobilité	Support de la politique générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001		Soutien aux tiers pour la promotion de la mobilité et de la participation citoyenne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002		Développement d'une politique régionale en matière de stationnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
003		Soutien au Centre de gestion de la mobilité de la Région de Bruxelles-Capitale (Mobiris)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
004		Aides matérielles et financières aux écoles dans le cadre de la mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
005		Projet interrégional tarification kilométrique poids lourds - mise en œuvre de l'accord de coopération entre les 3 régions relatif à l'instauration de la tarification kilométrique sur le territoire des trois régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
006		Gestion, développement et promotion des compétences relatives à la circulation et à la sécurité routière, qui dans le cadre de la sixième réforme de l'Etat ont été transférées à la Région de Bruxelles-Capitale	8 576 937,39	20 078 000,00	17 796 664,17	2 281 335,83	185 257,05	2 281 335,83	12 363 898,60
007		Projets Mobilité financés par l'UE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
008									
TOTAL 17			8 576 937,39	20 078 000,00	17 796 664,17	2 281 335,83	185 257,05	2 281 335,83	12 363 898,60
18	Construction et gestion du réseau des transports en commun	Support de la politique générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001		Développement et gestion de l'infrastructure des transports publics ainsi que l'insertion d'œuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002		Politique de partenariat avec la Société des transports intercommunaux de Bruxelles (STIB)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
003									
TOTAL 18			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
19	Construction, gestion et entretien des voiries régionales et des infrastructures et équipements routiers	Support de la politique générale	88 100,52	267 000,00	161 062,08	105 937,92	70 660,92	105 937,92	85 276,63
001		Développement et gestion de l'infrastructure des transports routiers, ainsi que l'insertion d'œuvres d'art	1 475 567,59	6 775 000,00	2 885 000,00	3 890 000,00	0,00	3 890 000,00	3 472 749,32
002									
TOTAL 19			1 563 668,11	7 042 000,00	3 046 062,08	3 995 937,92	70 660,92	3 995 937,92	3 558 025,95
20	Développement des transports rémunérés de personnes, à l'exclusion des transports en commun	Support de la politique générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001		Soutien des services de taxis et de location de voitures avec chauffeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002									
TOTAL 20			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Exploitation et développement du canal, du port, de l'avant-port et de leurs dépendances en vue d'une meilleure mobilité urbaine durable par une approche multimodale et du développement économique créateur d'emplois	Support de la politique générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001		Soutien aux organismes, associations ou pouvoirs subordonnés pour leurs actions de promotion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002		Politique de partenariat avec le Port de Bruxelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
003									
TOTAL 21			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Politique en matière de production et de distribution d'eau, de réglementation technique relative à la qualité de l'eau potable, d'épuration des eaux usées et d'égouttage	Support de la politique générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001		Lutte contre les inondations, collecte et épuration des eaux usées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
003		Soutien à l'organisme public régional chargé de l'exécution de la politique de l'eau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
004									
TOTAL 22			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



NUMERO	MISSION	PROGRAMME	ENCOURS DES ENGAGEMENTS VARIABLES AU 01.01.2021 (A)	CREDITS D'ENGAGEMENTS VARIABLES (B)	ENGAGEMENTS VARIABLES IMPUTES (C)	(D) = (B) - (C)	ENGAGEMENTS VARIABLES ANNULES (E)	CREDITS ANNULES AU 31/12/2021 (F)	ENCOURS DES ENGAGEMENTS VARIABLES AU 31/12/2021 (G)
23	Protection de l'environnement et conservation de la nature	Soutien à l'organisme régional chargé de l'exécution de la politique de l'environnement	53 512,20	31 529 000,00	21 463 000,00	10 066 000,00	9 512,20	10 066 000,00	44 000,00
		Bien-être animal		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Démocratie participative	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL 23			53 512,20	31 529 000,00	21 463 000,00	10 066 000,00	9 512,20	10 066 000,00	44 000,00
24	Enlèvement et traitement des déchets	Support de la politique générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Financement de l'organisme régional chargé de l'enlèvement et du traitement des déchets	0,00	605 000,00	605 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Financement de l'IBGE et de l'ARP dans le cadre du Fonds pour la prévention, le tri, le recyclage et la valorisation des déchets	0,00	2 252 000,00	2 252 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL 24			0,00	2 857 000,00	2 857 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
25	Logement et habitat	Support de la politique générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Soutien aux organismes, associations ou pouvoirs subordonnés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Initiatives spécifiques dans le domaine du Code du logement	55 275,17	720 000,00	650 188,74	69 811,26	0,00	69 811,26	240 495,17
		Mise en œuvre du droit de gestion publique des logements	0,00	500 000,00	0,00	500 000,00	0,00	500 000,00	0,00
		Soutien aux organismes chargés de l'exécution de la politique du logement social	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Promotion de la propriété privée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Politique en faveur des ménages	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Politique en faveur des plus démunis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Financement international ou européen	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL 25			55 275,17	1 220 000,00	650 188,74	569 811,26	0,00	569 811,26	240 495,17
27	014	Politique de la Ville	Fonctionnement BUP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL 27			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28	001	Statistiques et analyses et planification	Support de la politique générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL 28			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
29	Tourisme, relations extérieures et promotion de l'image de la Région de Bruxelles-Capitale	Promotion de l'image nationale et internationale de la Région de Bruxelles-Capitale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Octroi des licences en matière d'importations, d'exportations et de transfert d'armes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Développement et maintien des relations extérieures de la Région de Bruxelles-Capitale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Initiatives communes du Gouvernement pour la promotion de l'image de la Région de Bruxelles-Capitale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Coopération au Développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL 29			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
30	002	Financement des Commissions communautaires	Financement des Commissions communautaires française et flamande en application de l'article 83ter, §1er de la loi spéciale du 12 janvier 1989 relative aux Institutions bruxelloises (droits de tirage)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



NUMERO	MISSION	PROGRAMME	ENCOURS DES ENGAGEMENTS VARIABLES AU 01.01.2021 (A)	CREDITS D'ENGAGEMENTS VARIABLES (B)	ENGAGEMENTS VARIABLES IMPUTES (C)	(D) = (B) - (C)	ENGAGEMENTS VARIABLES ANNULES (E)	CREDITS ANNULES AU 31/12/2021 (F)	ENCOURS DES ENGAGEMENTS VARIABLES AU 31/12/2021 (G)
	003	Financement des Commissions Communautaires française et flamande et de la Commission commune en application de l'article 83ter, §2 et 3, de la loi spéciale du 12 janvier 1989 relative aux Institutions bruxelloises (financement des missions provinciales de l'ex-province du Brabant en matière d'enseignement)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	004	Financement des Commissions Communautaires française et flamande et de la Commission commune en application de l'article 83ter, §2 et 3, de la loi spéciale du 12 janvier 1989 relative aux Institutions bruxelloises (financement des missions, autres que l'enseignement de l'ex-province du brabant)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	30		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31	001	Gestion de l'administration	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	002	Gestion du processus fiscal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	003	Stratégie en matière de compétences fiscales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	31		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32	001	Gestion des ressources humaines de BruFOP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	002	Gestion des moyens pour l'achat de biens non durables et de services et pour la gestion des biens patrimoniaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	003	Dépenses générales pour assurer l'appui et la coordination régionale en matière de fonction publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	32		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33	001	Gestion de personnel et organisation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	002	Subventions aux bénéficiaires en matière de développement territorial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	003	Etudes, information et promotion en matière d'urbanisme et mesures prévues par le Code bruxellois de l'Aménagement du territoire	4 510 526,32	4 970 000,00	4 967 849,45	2 150,55	0,00	2 150,55	3 343 564,03
	004	Politique de revitalisation des quartiers et de la rénovation urbaine	0,00	430 000,00	429 775,58	224,42	0,00	224,42	0,00
	005	Politique du Patrimoine, protection et restauration du patrimoine classé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	33		4 510 526,32	5 400 000,00	5 397 625,03	2 374,97	0,00	2 374,97	3 343 564,03
TOTAL			17 805 680,75	346 380 000,00	87 872 658,31	258 507 341,69	917 501,43	258 507 341,69	22 727 603,87



ORDONNANCE TRANSPARENCE

En décembre 2017, le législateur bruxellois a publié une ordonnance conjointe à la Région de Bruxelles-Capitale et à la Commission communautaire commune, portant sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois.

En mai 2019, il a publié une nouvelle ordonnance portant modification de l'ordonnance du 14 décembre 2017.

En application de ces textes légaux, vous trouverez ci-dessous, les informations suivantes, disponibles à la date du rapport :

- l'inventaire des marchés publics ;
- la liste des voyages effectués par les fonctionnaires dirigeants ou directeurs généraux.

LISTE DES MARCHÉS PUBLICS

Les marchés publics permettent aux autorités publiques de s'assurer, via des contrats, les moyens indispensables à leur bon fonctionnement en matière de travaux, de fournitures et de services.

La loi sur les marchés publics du 17 juin 2016 prescrit, en son article 165, l'obligation pour les pouvoirs adjudicateurs (les services publics) de transmettre les renseignements et toutes autres données nécessaires à l'élaboration des statistiques relatives aux marchés publics.

Ces renseignements sont transmis de manière détaillée pour les marchés publics dont le montant est égal ou supérieur aux seuils fixés pour la publicité européenne, et de manière globale pour tous les marchés publics d'un montant inférieur aux seuils fixés pour la publicité européenne.

La valeur détaillée ou globale doit être ventilée suivant qu'il s'agit de marchés de travaux, de fournitures ou de services.

L'ordonnance transparence ne donne pas de précisions particulières quant à la méthodologie de rapportage des différentes données ;

Afin de faciliter la lecture du tableau et en limiter la longueur, nous avons procédé ainsi qu'il suit :

- pour les marchés pour lesquels un engagement ou un bon de commande existe dans SAP , un tableau détaillé est fourni ; il reprend, par type de marché :
 - N° SAP de référence du dossier
 - Références SAP du bénéficiaire
 - Montant

A noter que les marchés supérieurs à 30.000€ font toujours l'objet d'un engagement.

- pour les marchés pour lesquels il n'existe pas d'engagement, de bon de commande dans SAP et dont le montant est inférieur à 30.000€, un montant global par type de marché est indiqué en fin de tableau.

Vous trouverez ci-dessous la liste des marchés publics pour l'exercice 2021.



MARCHÉS DE TRAVAUX

N° REFERENCE SAP	INVENTAIRE DES MARCHES PUBLICS 2021 (TRAVAUX)		MONTANT
	N° SAP	BENEFICIAIRE NOM	
2110201088	660	FABRICOM	324 830,83
2110206282	949	TRANZCOM	3 441 145,91
2110202720	1742	HYDROBRU - BRUSSELE INTERCOMMUNALE	16 652,93
2110203582	1742	HYDROBRU - BRUSSELE INTERCOMMUNALE	80 720,36
2110300215	2472	SIBELGA	97 306,58
2110204081	2486	Productions Associées	26 934,60
2110205085	2599	VMA NIZET	2 214 724,02
2110206286	2599	VMA NIZET	2 637 339,83
2110300168	2704	UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES	5 286,75
2110204203	4678	INFRABEL	443 585,64
2110202196	4901	CHLOROFORM	57 460,48
2110206394	4976	DIVERS (Réparations TUNNELS)	5 400 000,00
2110206395	4976	DIVERS (Réparations TUNNELS)	6 900 000,00
2110300392	5046	LES ENTREPRISES GENERALES FERNAND	741 642,18
2110203766	5391	Denys	903 099,08
2110205737	5391	Denys	480 000,00
2110204901	5437	COOPMAN ORONA	2 509 722,00
2110204322	5862	ELECTRO - TEST	4 833,95
2110205194	6023	TRACTEBEL ENGINEERING	2 477 940,85
2110205296	7126	COLAS CENTRUM	227 792,56
2110204382	7422	KRINKELS	3 200 000,00
2110205736	7422	KRINKELS	143 445,37
2110201194	7422	KRINKELS	40 676,17
2110202685	7422	KRINKELS	30 688,57
2110202686	7422	KRINKELS	11 927,68
2110203503	7422	KRINKELS	51 465,70
2110205209	7422	KRINKELS	1 654,88
2110205210	7422	KRINKELS	1 283,36
2110205211	7422	KRINKELS	10 785,25
2110205259	7422	KRINKELS	4 680,54
2110205336	7422	KRINKELS	4 553,58
2110205590	7422	KRINKELS	103 999,08
2110300393	7885	ALTIPLAN® ARCHITECTS	90 839,27
2110202534	7907	ELECTROTECHNIQUE ET MECANIQUE	6 088 185,61
2110202718	7907	ELECTROTECHNIQUE ET MECANIQUE	4 847 791,59
2110206163	7909	AREXMO	18 573,50
2110205319	7963	BUREAU DE CONTROLE TECHNIQUE POUR L	99 773,08
2110205767	7963	BUREAU DE CONTROLE TECHNIQUE POUR L	127 639,03
2110203456	9553	SPIE BELGIUM	1 487 652,96
2110200944	9624	SOCIETE POUR LE DEVELOPPEMENT DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT ET D'EAU	89 278,81
2110203516	11428	MOUNTAINVIEW	88 659,00
2110203054	11457	TV ORG2- BBS	434 421,46
2110204409	13074	NUTONS	4 000 000,00
2110204410	13074	NUTONS	1 500 000,00
2110204638	13074	NUTONS	500 000,00
2110206090	13074	NUTONS	2 000 000,00
2110206091	13074	NUTONS	3 000 000,00
2110206161	13074	NUTONS	934 206,59
2110206162	13074	NUTONS	2 565 793,41
2110700097	13074	NUTONS	1 500 000,00
2110200305	13074	NUTONS	907 500,00
2110200380	13074	NUTONS	96 562,34
2110204810	13074	NUTONS	907 500,00
2110205648	13074	NUTONS	135 276,83
2110203504	13074	NUTONS	119 165,38
2110204712	13074	NUTONS	162 896,54
2110205248	13074	NUTONS	241 384,09
2110205484	13074	NUTONS	42 820,69
2110206354	13074	NUTONS	1 250 000,00
2110205227	13147	BRUDEX	162 899,88
2110202082	13244	INDUSTRIAL EQUIPMENT COMPANY	1 292,92
2110300173	13267	AXO	42 085,90
2110201577	15013	SIEMENS	2 171 547,58
2110205309	15013	SIEMENS	868 619,03
2110201537	16177	Les Entreprises Louis De Waele	848 751,95
2110203253	16177	Les Entreprises Louis De Waele	1 024 136,73
2110204207	16177	Les Entreprises Louis De Waele	436 768,86
2110200756	16189	T DE NEEF ENGINEERING	154 553,30
2110200926	16189	T DE NEEF ENGINEERING	319 914,93
2110204375	16189	T DE NEEF ENGINEERING	319 914,93
2110300192	16209	SIX	33 352,53
2110300387	16209	SIX	42 183,03
2110202478	16229	VALENS	82 366,70
2110204208	16229	VALENS	500 000,00



INVENTAIRE DES MARCHES PUBLICS 2021 (TRAVAUX)			
N° REFERENCE SAP	BENEFICIAIRE		MONTANT
	N° SAP	NOM	
2110201250	16229	VALENS	14 876,25
2110206396	16269	RENOTEC	9 200 000,00
2110300046	16359	A C H CONSTRUCT	63 386,65
2110300250	17148	RENOVATION DE.CONSTRUCTION	31 792,75
2110200974	20679	BUYSE	290 637,96
2110200975	20679	BUYSE	48 999,05
2110202479	20683	BMS ENTREPRISES	265 914,54
2110205846	32799	FOR BEST HOUSES	128 155,46
2110200671	43433	CEGELEC	2 447 916,36
2110204900	43433	CEGELEC	489 583,27
2110201680	53442	TRAFIROAD	800 000,00
2110201681	53442	TRAFIROAD	400 000,00
2110201997	53442	TRAFIROAD	1 000 000,00
2110205303	53442	TRAFIROAD	500 000,00
2110200649	53442	TRAFIROAD	3 598,70
2110204592	53442	TRAFIROAD	55 305,67
2110205293	56896	Scheldekabel	93 803,84
2110201526	57802	DRACX	14 818,80
2110202286	57802	DRACX	104 662,15
2110300119	57802	DRACX	701,80
2110201826	58719	MANU	36 227,40
2110204216	59921	Vitalconstruct	165 986,63
2110205416	59921	Vitalconstruct	20 412,70
2110206393	59921	Vitalconstruct	8 336,90
2110200927	61730	VERKEER SIGNALISATIE EN ELEKTRONIKA	1 080 921,42
2110200973	61730	VERKEER SIGNALISATIE EN ELEKTRONIKA	416 959,90
2110201454	61730	VERKEER SIGNALISATIE EN ELEKTRONIKA	900 000,00
2110201455	61730	VERKEER SIGNALISATIE EN ELEKTRONIKA	900 000,00
2110201456	61730	VERKEER SIGNALISATIE EN ELEKTRONIKA	900 000,00
2110700003	61730	VERKEER SIGNALISATIE EN ELEKTRONIKA	300 000,00
2110202028	61730	VERKEER SIGNALISATIE EN ELEKTRONIKA	875 946,66
2110202681	61730	VERKEER SIGNALISATIE EN ELEKTRONIKA	382 880,24
2110201271	61730	VERKEER SIGNALISATIE EN ELEKTRONIKA	87 400,00
2110201091	64080	VIABUILD	2 800 000,00
2110201458	64080	VIABUILD	500 000,00
2110201459	64080	VIABUILD	500 000,00
2110202524	64080	VIABUILD	1 500 000,00
2110202560	64080	VIABUILD	2 500 000,00
2110202561	64080	VIABUILD	2 500 000,00
2110205580	64080	VIABUILD	3 000 000,00
2110205584	64080	VIABUILD	1 100 000,00
2110205731	64080	VIABUILD	150 000,00
2110205732	64080	VIABUILD	500 000,00
2110205860	64080	VIABUILD	1 300 000,00
2110205861	64080	VIABUILD	500 000,00
2110205862	64080	VIABUILD	1 300 000,00
2110205863	64080	VIABUILD	500 000,00
2110700153	64080	VIABUILD	350 000,00
2110200352	64080	VIABUILD	143 375,67
2110200395	64080	VIABUILD	410 317,84
2110201110	64080	VIABUILD	712 428,04
2110201236	64080	VIABUILD	243 972,34
2110201976	64080	VIABUILD	1 118 804,33
2110202014	64080	VIABUILD	214 517,10
2110202338	64080	VIABUILD	1 860 000,00
2110202525	64080	VIABUILD	450 000,00
2110203458	64080	VIABUILD	410 317,84
2110204714	64080	VIABUILD	396 617,41
2110204830	64080	VIABUILD	500 000,00
2110205649	64080	VIABUILD	3 018 442,16
2110205801	64080	VIABUILD	700 531,52
2110206358	64080	VIABUILD	1 000 000,00
2110206436	64080	VIABUILD	110 605,34
2110206437	64080	VIABUILD	148 321,99
2110205733	65065	APK Infra West	45 120,14
2110201538	68807	MOMENTO M	309 766,05
2110300086	75273	SORWA CONSTRUCT	1 694,00
2110202359	80963	Volker Wessels Telecom Belgium	45 505,76
2110700008	83001	JACOPS	1 700 000,00
2110203091	83001	JACOPS	81 876,88
2110205314	85588	DENDERMETAAL	1 500 000,00
2110205315	85588	DENDERMETAAL	500 000,00
2110206232	85588	DENDERMETAAL	2 000 000,00
2110206238	85588	DENDERMETAAL	1 000 000,00
2110204731	85588	DENDERMETAAL	159,64
2110205313	85588	DENDERMETAAL	41 051,03
2110202480	85642	TECHNIFLOOR	734 194,82
2110204829	85642	TECHNIFLOOR	444 071,05
2110202424	85993	VAN DEN BERG	6 398,94
2110202425	85993	VAN DEN BERG	565,78



INVENTAIRE DES MARCHES PUBLICS 2021 (TRAVAUX)			
N° REFERENCE SAP	BENEFICIAIRE		MONTANT
	N° SAP	NOM	
2110202426	85993	VAN DEN BERG	25 597,42
2110202427	85993	VAN DEN BERG	1 898,67
2110203794	86156	THV.SIEMENS-AEG TRANZCOM	728 150,88
2110205849	89154	EUROVIA S.A. - NUTONS S.A.	3 564 579,32
2110205297	89154	EUROVIA S.A. - NUTONS S.A.	403 046,09
2110201100	89177	IN ADVANCE-LOUIS DE WAELE	1 429 625,22
2110202531	89177	IN ADVANCE-LOUIS DE WAELE	40 535,00
2110203245	89177	IN ADVANCE-LOUIS DE WAELE	77 729,65
2110201248	91040	ELEC. D.V.C. - COFELY FABRICOM	439 999,99
2110201969	91040	ELEC. D.V.C. - COFELY FABRICOM	503 063,77
2110206287	91343	AELTERMAN-THV WESTCONSTRUCT	65 406,55
2110202722	94356	VSE-YVAN PAQUE	2 576 877,20
2110204704	94433	BE.MAINTENANCE - DRUART - PROCOOL	585 521,88
2110203457	101373	SPIE-SECURITAS	628 237,48
2110201249	101594	LARCON ANTHONY	5 929,00
2110206262	131106	SPIE BELGIUM	8 115 063,24
2110200302	132899	EUROVIA BELGIUM	29 155,68
2110200394	132899	EUROVIA BELGIUM	47 940,32
2110201111	132899	EUROVIA BELGIUM	191 825,09
2110204815	132899	EUROVIA BELGIUM	570 045,70
2110205015	132899	EUROVIA BELGIUM	4 447 766,25
2110206397	132899	EUROVIA BELGIUM	3 989 967,81
2110206429	132899	EUROVIA BELGIUM	1 500 000,00
2110203876	136635	CIRCUL 2020	21 449 542,51
2110204842	136635	CIRCUL 2020	5 220 883,74
2110200304	138222	PUTMAN - SPIE BELGIUM	1 298 748,68
2110200672	138222	PUTMAN - SPIE BELGIUM	258 219,12
2110206383	138222	PUTMAN - SPIE BELGIUM	588 239,59
2110205393	141946	MOLS CONTRACTORS	229 104,22
2110206206	141946	MOLS CONTRACTORS	6 537,53
2110300190	157781	VERSTRAELEN THIERRY	1 198,95
2110202249	159835	BOZARC	34 848,00
2110300296	159847	De Vos Petrus & Zoon	53 158,11
2110300297	159847	De Vos Petrus & Zoon	133 608,96
2110201527	165183	Asbest Cleaning Services	30 961,78
2110201089	170390	CERAFINE Restauratie	47 004,75
2110201260	171550	PLC-Contracting	7 490,53
2110201290	171822	VITALI CONSTRUCT	7 260,00
2110203850	195697	STUDIO LINE	10 142,22
2110206285	195697	STUDIO LINE	4 083,75
2110204332	201358	DOUCHE SIMPEL	2 171,95
2110205581	202225	ABOG-A2	3 000 000,00
2110205585	202225	ABOG-A2	1 100 000,00
2110205471	204621	SS GENETEC - VSE	3 000 000,00
2110206369	205893	THV JAN DE NUL - AELTERMAN	683 084,03
2110205551	206218	FABRICOM INFRA SUD	161 433,48
2110205554	206218	FABRICOM INFRA SUD	270 806,40
2110205461	206639	CLERENS ALAIN	35 211,00
2110206175	207789	De Winter, Désirée	7 139,00
2110203283	1100000 011	STIB	6 976,97
TOTAL (avec engagement ou avec bon de commande)			201 334 185,43
TOTAL MARCHES (sans engagement, sans bon de commande et <30.000€)			698 871,60
TOTAL GENERAL (TRAVAUX)			202 033 057,03



MARCHÉS DE FOURNITURES

INVENTAIRE DES MARCHES PUBLICS 2021 (FOURNITURES)			
N° REFERENCE SAP	BENEFICIAIRE		MONTANT
	N° SAP	NOM	
2110203556	37	ORANGE BELGIUM	3 339,29
4500016215	179	WURTH BELUX	47,73
4500016358	179	WURTH BELUX	782,41
4500016359	179	WURTH BELUX	1 807,80
4500017437	179	WURTH BELUX	447,07
4500018007	179	WURTH BELUX	4 294,59
4500018008	179	WURTH BELUX	1 461,46
4500018931	179	WURTH BELUX	132,36
4500019057	179	WURTH BELUX	2 150,62
4500019250	179	WURTH BELUX	686,07
4500016858	179	WURTH BELUX	265,96
4500016860	179	WURTH BELUX	46,06
4500016861	179	WURTH BELUX	417,78
4500016881	179	WURTH BELUX	1 205,16
4500016883	179	WURTH BELUX	427,37
4500016884	179	WURTH BELUX	285,72
4500016334	273	3M BELGIUM	907,71
4500020210	273	3M BELGIUM	4 928,57
4500021458	273	3M BELGIUM	3 146,00
2110201556	350	MAC FOOD	31 028,60
2110202925	516	RAUWERS CONTROLE	7 587,88
4500020093	520	ROELANTS BVBA	781,66
4500021757	520	ROELANTS BVBA	909,68
4500016780	520	ROELANTS BVBA	114,90
2110200670	559	CEBEO	15 000,00
2110200602	561	Dobby Yamada Serra	2 475,40
2110300231	567	VDP SAFETY	8 388,24
2110300232	567	VDP SAFETY	33 716,78
2110300233	567	VDP SAFETY	14 274,16
4500021193	576	MACHINES LOEWENSTEIN	1 956,51
2110205132	637	PAMI	9 261,36
2110205771	637	PAMI	11 345,52
2110205088	660	FABRICOM	2 137 093,84
4500018314	752	Miniox	800,58
4500019121	752	Miniox	275,21
4500016332	785	SPIE ICS	15 988,21
4500017127	785	SPIE ICS	6 484,11
4500016332	785	SPIE ICS Document Solutions	15 988,21
4500017127	785	SPIE ICS Document Solutions	6 484,11
4500020196	785	SPIE ICS Document Solutions	1 146,48
2110204218	801	VPS INTERNATIONAL	1 038,35
2110300145	813	AQUA VITAL	9 500,00
2110300255	813	AQUA VITAL	4 954,96
4500016337	833	VANHUMBEECK FRÈRES	318,98
2110204682	949	TRANZCOM	130 277,16
2110204683	949	TRANZCOM	11 061,68
2110300073	1143	BPOST	6 000,00
2110203592	1231	CFC-EDITIONS	3 044,16
4500020717	1260	CLABOTS	225,08
4500020812	1260	CLABOTS	134,79
4500021191	1260	CLABOTS	568,29
4500016484	1260	CLABOTS	1 592,36
4500018047	1260	CLABOTS	102,29
4500018310	1260	CLABOTS	49,27
4500020260	1260	CLABOTS	663,07
4500020486	1260	CLABOTS	652,01
4500021461	1260	CLABOTS	2 722,50
4500021476	1260	CLABOTS	321,86
4500021477	1260	CLABOTS	2 735,13
4500021531	1260	CLABOTS	81,07
4500021871	1260	CLABOTS	1 383,96
4500021874	1260	CLABOTS	167,46
4500019060	1260	CLABOTS	1 413,59
4500021352	1260	CLABOTS	4 241,35
4500021832	1379	DIALOG C.P.S.	20 664,14
4500020043	1379	DIALOG C.P.S.	713,91
4500020040	1379	DIALOG C.P.S.	22 729,58
2110204812	1462	ELECTRABEL	3 231 655,86
2110300253	1462	ELECTRABEL	4 750,00
2110300037	1462	ELECTRABEL	28 000,00
2110205301	1462	ELECTRABEL	2 300 000,00
2110202683	1608	FRANCOTYP - POSTALIA	7 834,75
2110202684	1608	FRANCOTYP - POSTALIA	4 827,90
2110202698	1792	IRISNET	127 339,30
2110200300	1792	IRISNET	3 594,97



INVENTAIRE DES MARCHES PUBLICS 2021 (FOURNITURES)			
N° REFERENCE SAP	BENEFICIAIRE		MONTANT
	N° SAP	NOM	
2110300072	1792	IRISNET	40 000,00
2110204222	1796	INDUSTRIAL SECURITY SYSTEMS	17 073,10
2110205415	1817	JCDECAUX STREET FURNITURE BELGIUM	25 635,95
2110300188	1866	KONICA MINOLTA BUSINESS SOLUTIONS	14 162,66
2110201669	1907	TOTALENERGIES POWER & GAS BELGIUM	2 900 000,00
2110201670	1907	TOTALENERGIES POWER & GAS BELGIUM	1 400 000,00
2110204713	2033	MANUTAN	1 865,34
4500017595	2033	MANUTAN	106,72
4500019865	2033	MANUTAN	308,55
2110300047	2110	MONIZZE	112 000,00
2110300141	2147	QUADIENT BELGIUM	10 707,72
2110300074	2467	SERVIPARC - SERVIPARK	4 000,00
2110206229	2472	SIBELGA	300 000,00
2110300049	2492	NATIONALE MAATSCHAPPIJ DER BELGISCH	69 000,00
2110200351	2526	STAPLES BELGIUM	8 520,00
2110201518	2601	BUSINESS & DECISION BENELUX	8 651,50
4500021434	2678	TRAFIC-SIGNALISATION-SECURITE	2 176,79
2110203194	2679	TVH EQUIPMENT	31 668,12
4500020700	2679	TVH EQUIPMENT	1 237,98
2110201478	2876	SOFTWAREONE BELGIUM BV	46 292,18
4500022484	2876	SOFTWAREONE BELGIUM BV	1 077,38
4500017098	2876	SOFTWAREONE BELGIUM BV	1 795,64
4500020480	2876	SOFTWAREONE BELGIUM BV	2 550,58
2110204395	2924	SOLUCIOUS	54 000,00
2110300302	2955	ECONOCOM PRODUCTS & SOLUTIONS BELUX	326 338,21
2110200668	2955	ECONOCOM PRODUCTS & SOLUTIONS BELUX	385,95
2110200299	2955	ECONOCOM PRODUCTS & SOLUTIONS BELUX	15 367,00
2110204180	2955	ECONOCOM PRODUCTS & SOLUTIONS BELUX	66 449,93
2110205294	2955	ECONOCOM PRODUCTS & SOLUTIONS BELUX	7 441,50
2110205745	2955	ECONOCOM PRODUCTS & SOLUTIONS BELUX	21 938,27
4500017623	2955	ECONOCOM PRODUCTS & SOLUTIONS BELUX	4 120,03
4500020589	2955	ECONOCOM PRODUCTS & SOLUTIONS BELUX	8 621,25
4500017584	2955	ECONOCOM PRODUCTS & SOLUTIONS BELUX	4 977,94
4500020026	2955	ECONOCOM PRODUCTS & SOLUTIONS BELUX	26 024,32
4500016212	2955	ECONOCOM PRODUCTS & SOLUTIONS BELUX	2 021,34
2110200754	3260	SECURITAS	1 261 191,30
2110201461	3297	DYNNIQ BELGIUM	275 000,00
2110201462	3297	DYNNIQ BELGIUM	275 000,00
2110200450	3320	ESRI BELUX	130 680,00
2110201329	3447	ART & CRAFT	3 399,10
4500016653	3635	s.a. KAISER + KRAFT n.v.	310,37
2110202687	3652	BOMA	6 050,00
2110202725	3652	BOMA	6 050,00
2110300283	3652	BOMA	2 278,52
2110300187	4344	DE LAGE LANDEN LEASING	66 047,20
2110300130	4368	BELFIUS AUTO LEASE	162 578,13
2110300131	4368	BELFIUS AUTO LEASE	242 376,48
2110300132	4368	BELFIUS AUTO LEASE	12 158,52
2110300133	4368	BELFIUS AUTO LEASE	37 663,78
4500016119	4448	BEMDEN'S	133,62
2110202826	4464	AMP - PARTNER PRESS	5 668,07
2110206379	4471	SAP BELGIUM SYSTEMS APPLICATIONS	328 028,10
2110300286	4471	SAP BELGIUM SYSTEMS APPLICATIONS	162 805,50
2110300311	4471	SAP BELGIUM SYSTEMS APPLICATIONS	214 130,57
2110204347	4472	CRONOS PUBLIC SERVICES	48 919,47
2110204758	4472	CRONOS PUBLIC SERVICES	58 648,02
2110206204	4472	CRONOS PUBLIC SERVICES	112 263,95
2110203429	4611	MECELCAR	7 265,13
2110203727	4611	MECELCAR	166 352,31
2110200639	4638	PAPYRUS BELGIUM PAPIER	15 000,00
2110300147	4638	PAPYRUS BELGIUM PAPIER	11 200,00
2110300129	4648	BELGIAN SHELL	112 750,00
2110202716	4786	COFE-Ô SERVICES	32 392,49
2110300000	4786	COFE-Ô SERVICES	10 000,00
2110300024	4851	VIVAQUA	51 000,00
2110300025	4851	VIVAQUA	40 000,00
2110202337	4851	VIVAQUA	120 000,00
2110206228	4851	VIVAQUA	300 000,00
2110300128	4976	DIVERS (Frais IT)	261 500,00
2110203027	5711	STIMAC	1 335,84
2110201534	6100	ATOS BELGIUM	398 527,20
2110204670	6196	DARCIS CHOCOLAT ET PATISserie	4 472,00
2110204826	6531	IGEPA BELUX	24 200,00
4500017674	6727	TOYOTA MATERIAL HANDLING BELGIUM	146,68
4500021192	6727	TOYOTA MATERIAL HANDLING BELGIUM	254,54
4500017069	6727	TOYOTA MATERIAL HANDLING BELGIUM	316,63
4500019151	6727	TOYOTA MATERIAL HANDLING BELGIUM	75,50
2110202439	7871	PRODATA SYSTEMS	4 972 448,46
2110202202	8082	MENN CO	30 250,00
2110204197	9956	DISCOUNTOFFICE.BE	4 499,99



N° REFERENCE SAP	BENEFICIAIRE		MONTANT
	N° SAP	NOM	
2110202791	10033	BECHTLE DIRECT	3 148,63
2110206172	10033	BECHTLE DIRECT	2 414,68
2110206198	10033	BECHTLE DIRECT	3 105,74
2110206268	11786	TRILEC	1 114,05
2110200948	11857	STUDIO FRANCINE.COM	7 623,11
2110205667	11857	STUDIO FRANCINE.COM	7 927,00
4500017469	11992	EMPREINTE.BE	162,31
2110200303	12988	APPAREILS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQ	606,02
2110201834	12988	APPAREILS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQ	1 028,50
2110204505	12988	APPAREILS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQ	2 499,26
2110300065	13001	Selecta Belgium	148 029,33
2110202835	13005	LECOT	1 681,60
4500019312	13021	WAF	4 732,36
4500019313	13021	WAF	276,67
2110201098	13103	TESTO	2 092,09
2110202861	13103	TESTO	3 000,00
2110204143	13103	TESTO	3 859,90
2110204701	13103	TESTO	1 137,40
2110204702	13103	TESTO	3 023,79
4500016545	13103	TESTO	269,83
4500016115	13246	COCKAERTS EN CO	2 569,44
4500019709	13246	COCKAERTS EN CO	1 210,67
4500019727	13246	COCKAERTS EN CO	17,91
4500020029	13246	COCKAERTS EN CO	45,38
4500020141	13246	COCKAERTS EN CO	34,42
4500016991	13303	CARGO LIFTING	805,86
4500016841	13303	CARGO LIFTING	1 914,22
4500019604	13328	TRUCK SERVICE LONDERZEEL	3 950,27
4500019763	13429	APPELMANS TECHNICS	324,92
2110202189	13442	AEBI SCHMIDT NEDERLAND B.V.	131 587,50
2110202190	13442	AEBI SCHMIDT NEDERLAND B.V.	73 398,60
2110205841	13442	AEBI SCHMIDT NEDERLAND B.V.	132 488,95
4500017520	13442	AEBI SCHMIDT NEDERLAND B.V.	3 085,20
4500019682	13442	AEBI SCHMIDT NEDERLAND B.V.	810,10
4500020031	13442	AEBI SCHMIDT NEDERLAND B.V.	5 280,44
4500020563	13442	AEBI SCHMIDT NEDERLAND B.V.	3 089,13
2110206299	13476	BELURBA	160 258,45
2110300282	15011	ALPHEIOS BELGIUM	11 749,56
2110300284	15011	ALPHEIOS BELGIUM	3 604,94
2110200835	15236	PLAY AV	5 677,79
2110202790	15236	PLAY AV	4 940,19
2110206141	15236	PLAY AV	14 012,95
2110200472	15289	ALKOBEL	4 574,21
2110201326	15342	LOBET	503,71
2110300309	15440	BECHTLE GROUP BE PUBLIC	37 381,56
4500021396	15440	BECHTLE GROUP BE PUBLIC	19 723,00
4500016556	15533	123 INKT	0,00
4500016558	15533	123 INKT	654,43
4500016763	15616	LOCHTEN & GERMEAU	680,02
2110300118	15662	SMEBA FIRE	16 607,00
2110300288	16154	Evetra	7 000,00
2110203892	16168	HOBART BELGIUM	15 137,10
2110204352	19786	IDE COFFEE SYSTEMS	1 540,69
2110206412	21368	ARC-EN-CIEL D'INTERIEUR SAS	1 006,31
4500021196	31724	DECATEL	1 524,36
4500016464	31941	CARODEC	1 272,82
4500017317	31941	CARODEC	875,66
4500019702	31941	CARODEC	1 669,99
4500021442	31941	CARODEC	857,42
2110204710	49376	LEICA GEOSYSTEMS	51 657,76
2110200458	53408	JC.L. MANAGEMENT	66 543,95
2110700002	53442	TRAFIROAD	300 000,00
2110205236	53442	TRAFIROAD	24 935,08
4500016894	54740	VAB	1 008,00
4500019912	54740	VAB	336,00
2110203599	54762	COGN-IT	4 665,76
4500018286	56117	VANDERGUCHT	432,30
4500018308	56117	VANDERGUCHT	417,34
2110205103	61730	VERKEER SIGNALISATIE EN ELEKTRONIKA	250 000,00
4500016580	61827	IKO Nv	1 280,16
2110202400	64571	ICOMET	21 555,50
4500019910	72613	SCANIA FINANCE BELGIUM	2 338,59
2110203593	78715	UITGEVERIJ PEETERS - EDITIONS PEETE	4 335,75
4500017067	79670	G. Lambert & Co	964,59
4500017319	79670	G. Lambert & Co	979,25
4500018312	79670	G. Lambert & Co	2 191,25
4500018894	79670	G. Lambert & Co	964,69
4500018895	79670	G. Lambert & Co	860,93
4500019730	79670	G. Lambert & Co	786,50
4500019732	79670	G. Lambert & Co	786,50



INVENTAIRE DES MARCHES PUBLICS 2021 (FOURNITURES)			
N° REFERENCE SAP	BENEFICIAIRE		MONTANT
	N° SAP	NOM	
4500021508	79670	G. Lambert & Co	3 085,51
4500022167	79670	G. Lambert & Co	3 123,06
4500016289	80171	MATUPAMI	1 022,26
4500022306	80171	MATUPAMI	315,08
4500020504	85598	METROHM BELGIUM	380,48
2110202029	85749	NEXANS BENELUX	2 000 031,99
2110204745	85749	NEXANS BENELUX	666 677,33
2110205775	85749	NEXANS BENELUX	7 656 880,00
2110201161	85749	NEXANS BENELUX	144 644,61
4500017928	85921	SMT BELGIUM	1 985,73
4500017929	85921	SMT BELGIUM	1 984,69
4500019764	85921	SMT BELGIUM	1 641,64
4500021535	85921	SMT BELGIUM	2 316,18
2110204840	88847	DRUKKERIJ BAETE	3 651,43
4500020664	88926	PROVIRON INDUSTRIES	6 644,35
4500020665	88926	PROVIRON INDUSTRIES	0,00
4500020666	88926	PROVIRON INDUSTRIES	0,00
4500021698	88926	PROVIRON INDUSTRIES	6 646,53
4500016836	89071	ZEP INDUSTRIES	1 414,25
2110204144	89195	ERGO ADVICE	3 993,00
2110700006	89451	SECUROAD	2 000 000,00
4500016762	91447	WSB FINISHING EQUIPMENT	503,66
4500016854	91447	WSB FINISHING EQUIPMENT	715,35
4500016855	91447	WSB FINISHING EQUIPMENT	94,08
4500016856	91447	WSB FINISHING EQUIPMENT	1 472,39
4500016967	91518	KOTI-NABO	637,67
2110205235	93679	ACB-WJ PRODUCT SERVICES	53 106,90
2110201639	93679	ACB-WJ PRODUCT SERVICES	3 208,00
2110204005	93741	DEWO EUROPE	36 273,38
2110205135	93741	DEWO EUROPE	14 881,49
4500017321	93914	PANTOON	1 922,69
4500017322	93914	PANTOON	692,92
4500017323	93914	PANTOON	459,80
4500019784	93914	PANTOON	733,71
4500020030	93914	PANTOON	599,88
4500020092	93914	PANTOON	1 922,69
4500020170	93914	PANTOON	186,61
4500022446	93914	PANTOON	216,59
4500017490	94147	RAUWTEC	1 016,40
4500017556	94147	RAUWTEC	4 035,35
4500020556	94147	RAUWTEC	1 300,75
4500021276	98060	DE MESMAEKER MICHAEL	315,08
4500017812	98257	NOMATECHNICS	857,25
4500017933	98257	NOMATECHNICS	517,28
4500018004	98257	NOMATECHNICS	1 259,59
4500021195	98257	NOMATECHNICS	285,06
4500022023	98257	NOMATECHNICS	720,63
4500022165	98257	NOMATECHNICS	382,97
4500022388	98257	NOMATECHNICS	384,04
2110201254	98421	PC PROJECTS	200 000,00
2110204584	98421	PC PROJECTS	59 000,00
2110204876	98482	CYCLE VALLEY	711,82
2110202023	98727	VAN BRUAENE RIK	2 746,70
2110203588	98811	SM ALIMTUN	685 839,49
2110201463	101461	SIEMENS MOBILITY	225 000,00
2110201464	101461	SIEMENS MOBILITY	225 000,00
4500017320	101738	VITT SERVICE	423,50
4500017439	101738	VITT SERVICE	5 841,88
2110201710	103513	EURO COLD STORE	11 839,14
2110203576	103513	EURO COLD STORE	31 338,90
4500020570	131086	RAUWERS	5 013,64
2110203797	133774	SIEBENS SPOORBOUW	682 174,77
4500021194	136004	FRENCKEN HANDEL EN SERVICE - FHS	506,76
2110202399	136616	INFOPRO DIGITAL	4 470,95
2110202652	137396	WILLEMS	683 994,85
2110202653	137396	WILLEMS	258 834,13
2110202654	137396	WILLEMS	253 519,20
4500017799	137611	Maxomotive	2 665,00
2110204424	146000	VKING	158 752,00
4500015425	146149	GROUPE SHAREGATE	6 819,12
2110204766	149594	VERRAX	7 206,54
2110201396	151391	PHYNE GMBH	9 413,80
2110204836	152372	W.H. BRADY	2 864,01
2110201539	157817	FLANDERS INOX	2 420,00
4500020590	158400	BEKA - LUBE	367,96
4500020568	158400	BEKA - LUBE	367,96
4500020569	158400	BEKA - LUBE	112,29
2110300209	161124	PARTOOL	0,04
4500015409	167223	CASEWARE IDEA B.V.	12 822,37
4500016240	170783	BELGIAN MINERALS AND MATERIALS ENGI	494,78



INVENTAIRE DES MARCHES PUBLICS 2021 (FOURNITURES)			
N° REFERENCE SAP	BENEFICIAIRE		MONTANT
	N° SAP	NOM	
4500016516	172169	ERGODÔME	1 905,00
4500016511	172179	OFFICECITY KANTOORMEBELEN	243,21
4500018321	172179	OFFICECITY KANTOORMEBELEN	434,39
4500016932	186668	J. Hofman et fils	2 118,23
4500016638	186668	J. Hofman et fils	975,26
4500016639	186668	J. Hofman et fils	551,76
2110201421	186757	MICRELEC	2 018,28
2110201678	188290	T.D.M. PRODUCTS BELGIUM	5 344,99
2110201719	188568	JALEMA B.V.	15 114,35
4500017757	188605	SMARTBOX GROUP LIMITED	144,96
4500019894	188605	SMARTBOX GROUP LIMITED	72,48
4500017096	189601	LULU SOFTWARE CANADA	13 612,50
2110202015	189656	Mister Barish	2 602,15
4500022387	189899	P.PULINCKX	655,25
2110203455	191123	EURO-INDEX	2 429,90
2110202371	191854	ARSEUS MEDICAL	2 700,58
2110202574	192916	LASER CONTROL	1 490,24
4500017828	192968	CARDALIS	160,69
2110202800	193897	SENTINEL	9 118,57
2110203085	195393	BOSCHUNG MECATRONIC AG	35 077,90
2110203282	195692	REGIE AUTONOME DES TRANSPORTS PARIS	30 250,00
2110203493	196578	BURO INTERNATIONAL	2 059,66
2110204060	199497	BUROPIX	9 982,65
4500019847	199821	ERGOWERKEN	221,95
4500019916	200099	GRAND CRU EXPERTISE DE BELGISCHE	203,92
4500019905	200102	METEOCONNECT	4 017,20
2110204198	200457	WEX FLEET BELGIUM	40 000,00
2110204507	202401	YOURSURPRISE.COM	3 748,61
2110206120	204071	PANDAVA	1 279,39
2110206270	208106	ONLINE FIRE PROTECTION GROUP	2 429,67
2110203555	200001351	?ECONOCOM PRODUCTS & SOLUTIONS	1 087,19
2110206060	1100000011	STIB	322 789,89
2110300051	1100000011	STIB	18 000,00
2110203840	1100000011	STIB	36 300,00
TOTAL MARCHES (avec engagement ou avec bon de commande)			42 146 604,46
TOTAL MARCHES (sans engagement, sans bon de commande et <30.000€)			1 550 086,49
TOTAL GENERAL (FOURNITURES)			43 696 690,95



MARCHÉS DE SERVICES

INVENTAIRE DES MARCHES PUBLICS 2021 (SERVICES)			
N° REFERENCE SAP	BENEFICIAIRE		MONTANT
	N° SAP	NOM	
2110202355	21	KALIGRAM	5 614,40
2110203009	21	KALIGRAM	21 137,10
2110202957	23	BIEN A VOUS	11 896,72
2110205305	26	AGORA	150 000,00
2110205126	26	AGORA	33 880,00
2110300138	37	ORANGE BELGIUM	255 000,00
2110201494	52	COCA-COLA EUROPEAN PARTNERS BELGIUM	1 000,00
2110204920	53	INETUM REALDOLMEN BELGIUM	87 814,42
4500019104	53	INETUM REALDOLMEN BELGIUM	1 391,35
2110300203	157	TECHNISCH BUREAU VERBRUGGHEN	20 974,73
2110204224	192	SADOCOLOR-DUPLIMEDIA	2 649,90
2110202065	194	STRATEC	24 469,25
2110202668	194	STRATEC	4 144,25
2110202816	194	STRATEC	157 575,08
2110203119	194	STRATEC	4 144,25
2110203501	194	STRATEC	84 531,51
2110201525	194	STRATEC	2 514,50
2110203507	197	STIBBE	84 615,30
2110200984	197	STIBBE	9 050,00
2110203536	223	PRICEWATERHOUSE COOPERS TECHNOLOGY	171 033,50
2110202634	224	COMMUNE D'ANDERLECHT	17 569,20
2110202809	224	COMMUNE D'ANDERLECHT	71 728,80
2110204202	230	Commune de Koekelberg	2 500,00
2110206140	241	PATRIMOINE DE L'UNIVERSITE DE LIEGE	63 135,00
2110205475	249	Nationaal Geografisch Instituut	225 924,27
2110206259	254	Ministère de la Région Wallonne	90 000,00
2110203445	256	Atelier Création graphique	59 000,00
2110205274	279	FIETSEBOND	20 180,00
2110202737	318	B.R.A.T.	4 634,43
2110204834	318	B.R.A.T.	39 851,36
2110206130	318	B.R.A.T.	159 560,28
2110202784	329	SPECULOOS	1 488,30
2110202711	363	PWC ENTERPRISE ADVISORY	62 920,00
2110202502	371	S1N4E	232 474,64
2110205237	379	SIMONT BRAUN	9 801,00
2110203585	394	DELOITTE CONSULTING	6 400 000,00
2110204219	394	DELOITTE CONSULTING	951 172,00
2110206419	394	DELOITTE CONSULTING	2 999 124,15
2110206421	394	DELOITTE CONSULTING	3 000 000,00
2110206424	394	DELOITTE CONSULTING	1 428 330,00
2110200786	394	DELOITTE CONSULTING	1 149 863,00
2110201876	394	DELOITTE CONSULTING	29 282,00
2110201877	394	DELOITTE CONSULTING	20 116,00
2110202507	394	DELOITTE CONSULTING	613 529,38
2110206201	394	DELOITTE CONSULTING	81 930,07
2110400127	394	DELOITTE CONSULTING	36 300,00
4500017334	394	DELOITTE CONSULTING	3 388,00
2110200596	399	XDGA - NEY - BOYDENS	70 621,09
2110202013	415	LHOAS ET LHOAS ARCHITECTES	9 075,00
2110202830	427	E & K CONSULTING	34 938,75
2110300146	427	E & K CONSULTING	11 706,75
2110400058	431	EXPANSION PARTNERS	9 252,87
2110400062	431	EXPANSION PARTNERS	121,75
2110200442	434	SPAN DIFFUSION	3 599,75
2110202724	462	ART & BUILD, ARCHITECT	242 000,00
2110201641	482	ASAP- AVOCATS	16 335,00
2110202707	482	ASAP- AVOCATS	40 000,00
2110206096	482	ASAP- AVOCATS	75 000,00
2110206234	482	ASAP- AVOCATS	25 000,00
4500015506	520	ROELANTS BVBA	370,80
4500015648	520	ROELANTS BVBA	810,10
4500015009	520	ROELANTS BVBA	828,56
2110203970	558	PROV.VLAAMS-BRABANT(PIVO)	20 000,00
2110700007	660	FABRICOM	750 000,00
2110700001	660	FABRICOM	28 473,28
2110204378	688	ABO	92 565,00
2110204718	688	ABO	6 504,96
2110300191	696	ASTRID	22 000,00
2110300166	722	SOMATI FIE	3 000,00
2110203636	728	FUJITSU TECHNOLOGY SOLUTIONS	88 042,02
2110700173	735	LA SECURITE AUTOMOBILE	2 066 285,47
2110205060	811	AFKOR	31 660,86
4500015541	833	GIRLS HEART BRUSSELS	252,02
2110200372	837	LIEDEKERKE WOLTERS WAELEBROECK	31 944,00
2110202862	837	LIEDEKERKE WOLTERS WAELEBROECK	13 431,00



INVENTAIRE DES MARCHES PUBLICS 2021 (SERVICES)			
N° REFERENCE SAP	BENEFICIAIRE		MONTANT
	N° SAP	NOM	
2110203670	837	LIEDEKERKE WOLTERS WAELBROECK	32 815,20
4500015543	868	CIPAC	79,21
4500015540	868	CIPAC	86,15
2110204824	905	IUSIRIS	24 200,00
2110200971	918	SECURISAN	1 069,64
2110201244	918	SECURISAN	1 046,65
2110300265	918	SECURISAN	713,90
2110205762	937	EDENRED BELGIUM	3 017,99
2110201555	950	AFFICHAGE CULTUREL BRUXELLES-CAPITA	19 438,68
2110202372	952	AGECI EXPERTISE	14 000,00
2110202827	952	AGECI EXPERTISE	60 433,45
2110204390	952	AGECI EXPERTISE	36 300,00
2110300227	952	AGECI EXPERTISE	235,95
2110300303	952	AGECI EXPERTISE	7 095,26
2110201977	993	AXA BELGIUM	7 300,35
2110201978	993	AXA BELGIUM	64 994,31
2110201979	993	AXA BELGIUM	99 472,00
2110300001	993	AXA BELGIUM	8 860,00
2110202971	1000	ARKADIA	18 770,00
2110203550	1000	ARKADIA	29 460,00
2110201557	1010	ARTEPUB-ACKA	23 736,57
2110202902	1015	ARTONOV	3 000,00
2110201495	1037	WORLDLINE	6 000,00
2110205740	1120	BIOFRESH BELGIUM	15 078,71
2110200616	1143	BPOST	320 000,00
2110206178	1143	BPOST	140 000,00
2110300140	1143	BPOST	150 000,00
2110300313	1143	BPOST	70 000,00
4500021166	1170	INSTITUT BRUXELLOIS FRANCOPHONE POU	225,00
2110202913	1179	BRUXELLES BAVARD OU BRUSSEL BABELT	21 452,00
2110206291	1337	CYCLO	247 245,00
2110205543	1337	CYCLO	80 000,00
2110202199	1379	DIALOG C.P.S.	30 462,96
2110400000	1385	D'leteren Lease	2 361,48
2110400001	1385	D'leteren Lease	4 128,60
2110400029	1385	D'leteren Lease	7 827,60
2110400181	1385	D'leteren Lease	10 007,58
2110400334	1385	D'leteren Lease	1 097,93
4500016274	1429	JOBYOURSELF COOP	1 452,00
2110300212	1437	ECCO LA LUNA	3 025,00
2110300091	1462	ELECTRABEL	190 000,00
2110300093	1462	ELECTRABEL	295 000,00
2110201174	1508	ETHIAS	19 775,88
2110300019	1508	ETHIAS	102 769,87
2110300069	1508	ETHIAS	65 000,00
2110206117	1570	LA FERME NOS PILIFS	300 000,00
2110201253	1570	LA FERME NOS PILIFS	300 000,00
2110300261	1630	G4S SECURE SOLUTIONS	56 515,40
2110300170	1632	G4S SECURITY SYSTEMS	5 000,00
4500019773	1733	MASS TRANSIT MEDIA	3 085,50
2110202792	1748	INSTITUT DE CONSEIL ET D'ETUDES EN	53 195,16
2110201276	1781	BACK, FREDERIQUE	163 350,00
2110204767	1785	INTERPARKING	2 000,00
2110206128	1792	IRISNET	64 210,01
2110206129	1792	IRISNET	66 332,85
2110201594	1792	IRISNET	150 000,00
2110300137	1792	IRISNET	200 000,00
2110300039	1792	IRISNET	60 000,00
2110202058	1794	Koninklijk Instituut voor het Kunst	135 000,00
2110202655	1794	Koninklijk Instituut voor het Kunst	145 200,00
2110205692	1794	Koninklijk Instituut voor het Kunst	137 298,00
2110203327	1796	INDUSTRIAL SECURITY SYSTEMS	36 043,48
2110204223	1796	INDUSTRIAL SECURITY SYSTEMS	150 029,59
2110204720	1796	INDUSTRIAL SECURITY SYSTEMS	36 300,00
2110202920	1797	ITINERAIRES, SUR LES SENTIERS DE	25 205,00
2110205890	1817	JCDECAUX STREET FURNITURE BELGIUM	36 218,32
4500016143	1837	KATHOLIEKE UNIVERSITEIT TE LEUVEN	600,00
4500016316	1837	KATHOLIEKE UNIVERSITEIT TE LEUVEN	600,00
4500016672	1837	KATHOLIEKE UNIVERSITEIT TE LEUVEN	360,00
4500020306	1837	KATHOLIEKE UNIVERSITEIT TE LEUVEN	150,00
4500020919	1837	KATHOLIEKE UNIVERSITEIT TE LEUVEN	150,00
2110202782	1861	WOLTERS KLUWER BELGIUM	16 336,73
2110202604	1861	WOLTERS KLUWER BELGIUM	15 000,00
2110300293	1861	WOLTERS KLUWER BELGIUM	30 910,63
2110300294	1861	WOLTERS KLUWER BELGIUM	4 084,18
2110300143	1866	KONICA MINOLTA BUSINESS SOLUTIONS (58 000,00
2110300075	1866	KONICA MINOLTA BUSINESS SOLUTIONS (2 000,00
2110202928	1869	KOREI	19 780,00
4500015592	1882	LEFEBVRE SARRUT BELGIUM	220,00
4500016869	1882	LEFEBVRE SARRUT BELGIUM	220,00



INVENTAIRE DES MARCHES PUBLICS 2021 (SERVICES)			
N° REFERENCE SAP	BENEFICIAIRE		MONTANT
	N° SAP	NOM	
2110202932	1895	Théâtre Royal de la Monnaie - Konin	4 275,94
2110202930	1904	LAEKEN DECOUVERTE - OP ONTDEKKING I	2 400,00
2110204242	1906	LAGASSE & VAN DE GEJUCHTE	1 627,45
2110300090	1907	TOTALENERGIES POWER & GAS BELGIUM	135 000,00
2110300092	1907	TOTALENERGIES POWER & GAS BELGIUM	610 000,00
2110200733	1963	LEURQUIN ET ASSOCIES	15 000,00
2110201595	1963	LEURQUIN ET ASSOCIES	32 670,00
2110203653	1963	LEURQUIN ET ASSOCIES	5 000,00
2110204296	1963	LEURQUIN ET ASSOCIES	7 500,00
2110200071	1963	LEURQUIN ET ASSOCIES	1 966,25
2110200554	1963	LEURQUIN ET ASSOCIES	47 795,00
2110200566	1963	LEURQUIN ET ASSOCIES	9 044,75
2110205449	1963	LEURQUIN ET ASSOCIES	34 787,50
2110206094	1963	LEURQUIN ET ASSOCIES	30 000,00
2110200073	1963	LEURQUIN ET ASSOCIES	2 904,00
2110200977	2002	LYRECO BELGIUM	48 000,00
4500021176	2033	MANUTAN	74,23
4500021560	2033	MANUTAN	156,09
2110203605	2063	MEDIAFIN	15 941,75
2110204684	2063	MEDIAFIN	12 618,00
2110206418	2063	MEDIAFIN	15 941,75
2110200112	2075	MENSURA SERVICE EXTERNE DE PRÉVENTI	205 000,00
2110205453	2075	MENSURA SERVICE EXTERNE DE PRÉVENTI	43 231,80
2110300053	2075	MENSURA SERVICE EXTERNE DE PRÉVENTI	18 200,00
2110200354	2110	MONIZZE	2 150 000,00
2110200355	2110	MONIZZE	4 000,00
2110200366	2110	MONIZZE	493 000,00
2110201517	2110	MONIZZE	1 000,00
2110204943	2110	MONIZZE	45 000,00
2110300066	2110	MONIZZE	456 200,00
2110300067	2110	MONIZZE	850,00
2110300048	2110	MONIZZE	230,00
4500021232	2110	MONIZZE	10 405,70
4500021894	2110	MONIZZE	17 205,70
4500022365	2110	MONIZZE	1 518,15
4500014902	2110	MONIZZE	9 487,55
2110205299	2126	Musées Royaux d'Art et d'Histoire	124 000,00
2110205300	2126	Musées Royaux d'Art et d'Histoire	121 000,00
2110202603	2149	NESPRESSO BELGIQUE ou NESPRESSO BEL	28 633,44
2110200666	2175	NSI IT SOFTWARE & SERVICES	42 492,05
2110200805	2175	NSI IT SOFTWARE & SERVICES	106 377,15
2110200808	2175	NSI IT SOFTWARE & SERVICES	106 377,15
2110201596	2175	NSI IT SOFTWARE & SERVICES	24 290,75
2110202008	2175	NSI IT SOFTWARE & SERVICES	69 358,26
2110203499	2175	NSI IT SOFTWARE & SERVICES	85 101,47
2110204488	2175	NSI IT SOFTWARE & SERVICES	67 535,42
2110205879	2175	NSI IT SOFTWARE & SERVICES	122 270,20
2110206246	2175	NSI IT SOFTWARE & SERVICES	57 474,41
2110206380	2175	NSI IT SOFTWARE & SERVICES	289 109,90
2110400183	2175	NSI IT SOFTWARE & SERVICES	52 773,72
4500015957	2175	NSI IT SOFTWARE & SERVICES	25 843,24
4500015387	2175	NSI IT SOFTWARE & SERVICES	18 019,32
4500016083	2175	NSI IT SOFTWARE & SERVICES	8 049,53
2110203293	2187	OFFICE DEPOT INTERNATIONAL	2 420,00
2110206152	2198	ONELINER LANGUAGE EBUSINESS SOLUTI	6 074,20
2110300189	2198	ONELINER LANGUAGE EBUSINESS SOLUTI	160 000,00
2110200634	2296	POTIEZ-DEMAN	32 766,80
2110205304	2306	PRO VELO - INSTITUT DE RECHERCHE ET	157 142,70
2110202935	2306	PRO VELO - INSTITUT DE RECHERCHE ET	18 795,00
2110204225	2306	PRO VELO - INSTITUT DE RECHERCHE ET	1 060,00
2110205448	2306	PRO VELO - INSTITUT DE RECHERCHE ET	100 938,08
2110300134	2320	PROXIMUS	20 000,00
2110300139	2320	PROXIMUS	6 000,00
2110300164	2320	PROXIMUS	22 000,00
2110300167	2320	PROXIMUS	3 500,00
2110300205	2320	PROXIMUS	12 000,00
2110300289	2320	PROXIMUS	344,13
2110203930	2345	RAJAPACK BENELUX	12 100,00
2110400222	2385	RICOH BELGIUM	34 606,00
2110203962	2406	ROULARTA MEDIA GROUP	1 633,50
2110205358	2412	RADIO-TELEVISION BELGE DE LA COMMUN	157 287,90
2110204580	2432	TRAJECT-MOBILITY MANAGEMENT	69 584,54
2110206267	2432	TRAJECT-MOBILITY MANAGEMENT	58 370,40
2110203830	2445	ARCADIS BELGIUM	3 817,55
2110300249	2466	Federale Overheidsdienst Financiën	300,00
2110201490	2467	SERVIPARC - SERVIPARK	5 000,00
2110200983	2472	SIBELGA	96 800,00
2110203603	2472	SIBELGA	36 300,00
2110204065	2472	SIBELGA	36 300,00
2110205141	2474	SICLI	1 582,68



INVENTAIRE DES MARCHES PUBLICS 2021 (SERVICES)			
N° REFERENCE SAP	BENEFICIAIRE		MONTANT
	N° SAP	NOM	
4500015583	2479	SKILLIANT	665,50
4500015382	2479	SKILLIANT	665,50
4500015383	2479	SKILLIANT	665,50
4500015384	2479	SKILLIANT	665,50
4500015590	2479	SKILLIANT	665,50
4500015591	2479	SKILLIANT	665,50
2110206004	2486	Productions Associées	50 800,50
4500021666	2486	Productions Associées	4 197,19
2110200110	2492	NATIONALE MAATSCHAPPIJ DER BELGISCH	1 150 000,00
2110200111	2492	NATIONALE MAATSCHAPPIJ DER BELGISCH	50 000,00
2110200369	2492	NATIONALE MAATSCHAPPIJ DER BELGISCH	130 000,00
2110201516	2492	NATIONALE MAATSCHAPPIJ DER BELGISCH	5 500,00
2110205140	2492	NATIONALE MAATSCHAPPIJ DER BELGISCH	50 000,00
2110300050	2492	NATIONALE MAATSCHAPPIJ DER BELGISCH	3 000,00
2110201347	2511	DE MENSEN	81 856,50
2110201914	2526	STAPLES BELGIUM	7 260,00
2110205169	2581	TECHNICAL EQUIPMENT MAINTENANCE-	650,00
2110300238	2581	TECHNICAL EQUIPMENT MAINTENANCE-	45 132,88
2110206179	2583	BX1	30 613,00
2110202271	2601	BUSINESS & DECISION BENELUX	212 500,00
2110205746	2601	BUSINESS & DECISION BENELUX	12 003,05
2110200077	2601	BUSINESS & SYSTEMS INTEGRATION	28 533,98
2110202432	2601	BUSINESS & SYSTEMS INTEGRATION	222 452,76
2110203510	2601	BUSINESS & SYSTEMS INTEGRATION	116 389,42
2110202009	2613	Centre Mondial de l'Automobile - We	102 850,00
2110206301	2677	VO COMMUNICATION	493 256,50
2110200298	2691	UITGEVERIJ VANDEN BROELE	6 809,88
2110202341	2704	UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES	168 190,00
2110204299	2704	UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES	227 166,46
2110200207	2704	UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES	28 287,70
2110200296	2704	UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES	26 220,00
2110201963	2704	UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES	28 205,71
2110203568	2704	UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES	524 535,00
2110205307	2704	UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES	65 000,00
2110205365	2704	UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES	81 598,25
2110206133	2704	UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES	254 366,00
2110206277	2704	UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES	9 922,50
2110202998	2704	UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES	36 179,00
2110205676	2758	Vrije Universiteit Brussel	113 484,16
2110205677	2758	Vrije Universiteit Brussel	107 489,11
2110202942	2774	WIELS CENTRE D'ARTS CONTEMPORAINS -	4 300,00
2110201558	2803	ZOOM ON ARTS	14 710,75
2110201908	2813	AIR CREATIVE ASSOCIATES	3 481,61
2110205534	2813	AIR CREATIVE ASSOCIATES	167 863,30
2110204383	2816	IDEA STRATEGISCHE ECONOMISCHE CONSU	69 515,71
2110205123	2816	IDEA STRATEGISCHE ECONOMISCHE CONSU	31 460,00
2110200976	2876	SOFTWAREONE BELGIUM BV	78 814,90
2110201437	2876	SOFTWAREONE BELGIUM BV	331 770,08
2110203691	2876	SOFTWAREONE BELGIUM BV	157 141,05
4500015368	2876	SOFTWAREONE BELGIUM BV	115,20
4500015581	2876	SOFTWAREONE BELGIUM BV	2 130,74
4500016353	2876	SOFTWAREONE BELGIUM BV	76,39
4500015732	2876	SOFTWAREONE BELGIUM BV	1 450,77
4500020024	2876	SOFTWAREONE BELGIUM BV	182,43
4500020924	2876	SOFTWAREONE BELGIUM BV	5 125,41
4500015586	2876	SOFTWAREONE BELGIUM BV	8 625,24
4500016421	2876	SOFTWAREONE BELGIUM BV	35,42
4500018740	2876	SOFTWAREONE BELGIUM BV	7 958,76
4500019753	2876	SOFTWAREONE BELGIUM BV	949,61
4500018738	2876	SOFTWAREONE BELGIUM BV	420,31
4500016361	2876	SOFTWAREONE BELGIUM BV	3 000,12
4500016088	2910	UNIVERSITE CATHOLIQUE DE LOUVAIN	2 500,00
4500017157	2910	UNIVERSITE CATHOLIQUE DE LOUVAIN	3 000,00
2110204816	2929	BRUSSELS EXPO	55 769,00
2110200758	2955	ECONOCOM PRODUCTS & SOLUTIONS BELUX	460 840,60
2110201727	2955	ECONOCOM PRODUCTS & SOLUTIONS BELUX	677 665,27
4500020488	2955	ECONOCOM PRODUCTS & SOLUTIONS BELUX	522,39
4500021763	2955	ECONOCOM PRODUCTS & SOLUTIONS BELUX	116,64
4500015535	2955	ECONOCOM PRODUCTS & SOLUTIONS BELUX	401,72
4500021465	2955	ECONOCOM PRODUCTS & SOLUTIONS BELUX	19 785,44
2110400306	2957	A.B.C. EUROPE	447,40
2110400333	2957	A.B.C. EUROPE	3 680,09
2110300243	2959	KOSE CLEANING	500 713,09
2110202602	2959	KOSE CLEANING	17 787,00
2110300017	2959	KOSE CLEANING	921 150,67
2110300245	2959	KOSE CLEANING	254 294,47
2110202592	2971	VLAAMS-BRUSSELS MEDIA	2 947,56
4500019774	2971	VLAAMS-BRUSSELS MEDIA	2 272,50
2110201488	2977	JANSON BAUGNIET	90 000,00
2110206056	2977	JANSON BAUGNIET	60 000,00



INVENTAIRE DES MARCHES PUBLICS 2021 (SERVICES)			
N° REFERENCE SAP	BENEFICIAIRE		MONTANT
	N° SAP	NOM	
4500019862	2982	NCOI	2 319,57
4500020475	2982	NCOI	1 822,26
2110200874	3013	Taxi Radio Bruxellois	43 802,00
2110200970	3021	JETTE CLEAN	17 489,34
2110201554	3038	SMART MEDIA AGENCY	9 401,70
2110202103	3038	SMART MEDIA AGENCY	2 602,00
2110205420	3055	Ateliers de la Rue Voot	35 388,78
2110202807	3137	ECORES	35 545,00
2110201175	3137	ECORES	32 561,10
2110206253	3151	Service public fédéral Mobilité et	2 080 336,32
2110202905	3181	Atelier de Recherche et d'Action ur	14 444,00
4500018323	3197	ICTJOB	1 027,29
2110202066	3213	21 SOLUTIONS	81 675,00
2110202919	3219	E-GUIDES	21 280,00
2110201316	3223	CERTIMED	2 500,00
2110300052	3223	CERTIMED	4 200,00
2110202093	3254	X-TREME	12 100,00
2110200365	3257	DE VLAAMSE RADIO- EN TELEVISIEOMROE	36 300,00
2110205589	3297	DYNNIQ BELGIUM	1 500 000,00
4500015502	3383	KREFEL	379,01
4500018348	3428	E.F.E.B.	6 606,60
2110202926	3483	KLARE LIJN	13 425,00
2110200682	3491	CRONOS	125 305,79
2110205952	3492	Goût et vie	1 360,36
2110206134	3512	Koninklijk Belgisch Instituut voor	157 199,38
2110206136	3512	Koninklijk Belgisch Instituut voor	119 045,00
2110202104	3568	DRUKKERIJ-UITGEVERIJ DIE KEURE - IM	28 240,38
2110300266	3579	XAVEER DE GEYTER ARCHITECTS	10 000,00
2110201803	3598	CITY TOOLS	128 381,00
2110202433	3598	CITY TOOLS	33 517,00
2110300269	3599	BOGDAN & VAN BROECK ARCHITECTS	10 000,00
4500020025	3635	s.a. KAISER + KRAFT n.v.	49,49
2110300054	3641	SCHINDLER	325 942,13
2110201880	3652	BOMA	3 630,00
2110201357	3661	CMS DEBACKER	42 258,00
2110202436	3690	Vereniging van de Stad en de Gemeen	221 980,00
2110700039	3690	Vereniging van de Stad en de Gemeen	88 880,00
2110201962	3690	Vereniging van de Stad en de Gemeen	122 000,00
2110300258	3699	Geographic information management (79 860,00
4500016847	3715	ATTENTIA	219,01
2110205118	3736	RainbowHouse Brussels	80 200,00
2110200631	3753	CAMBIER Association d'avocats	9 002,40
2110201474	3753	CAMBIER Association d'avocats	60 000,00
2110300177	3789	Bureau de Normalisation	24 774,75
2110201310	4237	LINKEDIN IRELAND UNLIMITED COMPANY	25 108,00
2110205146	4237	LINKEDIN IRELAND UNLIMITED COMPANY	35 945,00
4500021235	4335	VAN DALE	911,29
2110300144	4344	DE LAGE LANDEN LEASING	28 877,64
2110300076	4344	DE LAGE LANDEN LEASING	5 000,00
2110300214	4368	BELFIUS AUTO LEASE	63 398,30
2110400003	4368	BELFIUS AUTO LEASE	9 558,36
2110400005	4368	BELFIUS AUTO LEASE	10 900,00
2110400006	4368	BELFIUS AUTO LEASE	10 794,60
2110400007	4368	BELFIUS AUTO LEASE	7 858,92
2110400059	4368	BELFIUS AUTO LEASE	6 081,79
2110300002	4368	BELFIUS AUTO LEASE	10 194,24
2110200963	4375	BRUSSELS VIDEO CREW	9 970,40
2110700182	4383	JCDECAUX BILLBOARD BELGIUM	25 434,09
2110700183	4383	JCDECAUX BILLBOARD BELGIUM	13 133,00
2110202610	4471	SAP BELGIUM SYSTEMS APPLICATIONS	2 451 098,92
2110206426	4472	CRONOS PUBLIC SERVICES	495 589,86
2110200179	4472	CRONOS PUBLIC SERVICES	50 885,87
2110200491	4472	CRONOS PUBLIC SERVICES	86 071,32
2110200667	4472	CRONOS PUBLIC SERVICES	155 310,20
2110200669	4472	CRONOS PUBLIC SERVICES	468 391,00
2110200749	4472	CRONOS PUBLIC SERVICES	33 940,50
2110201097	4472	CRONOS PUBLIC SERVICES	774 360,68
2110201638	4472	CRONOS PUBLIC SERVICES	50 891,93
2110202510	4472	CRONOS PUBLIC SERVICES	33 790,22
2110203484	4472	CRONOS PUBLIC SERVICES	36 042,90
2110203497	4472	CRONOS PUBLIC SERVICES	100 892,25
2110204229	4472	CRONOS PUBLIC SERVICES	78 855,70
2110204669	4472	CRONOS PUBLIC SERVICES	1 324 480,41
2110204822	4472	CRONOS PUBLIC SERVICES	31 109,36
2110205226	4472	CRONOS PUBLIC SERVICES	514 459,08
2110206210	4472	CRONOS PUBLIC SERVICES	11 864,15
2110206252	4472	CRONOS PUBLIC SERVICES	168 163,89
2110206254	4472	CRONOS PUBLIC SERVICES	119 204,72
2110206381	4472	CRONOS PUBLIC SERVICES	521 832,71
4500016474	4472	CRONOS PUBLIC SERVICES	6 594,50



INVENTAIRE DES MARCHES PUBLICS 2021 (SERVICES)			
N° REFERENCE SAP	BENEFICIAIRE		MONTANT
	N° SAP	NOM	
4500018251	4472	CRONOS PUBLIC SERVICES	14 209,42
4500015399	4472	CRONOS PUBLIC SERVICES	4 465,15
4500020387	4472	CRONOS PUBLIC SERVICES	3 613,69
4500016749	4472	CRONOS PUBLIC SERVICES	10 637,72
4500016117	4472	CRONOS PUBLIC SERVICES	6 112,75
4500017065	4472	CRONOS PUBLIC SERVICES	22 582,29
4500015248	4472	CRONOS PUBLIC SERVICES	24 380,63
4500016278	4472	CRONOS PUBLIC SERVICES	12 285,13
4500015444	4472	CRONOS PUBLIC SERVICES	20 573,88
4500017719	4472	CRONOS PUBLIC SERVICES	14 819,59
4500016857	4472	CRONOS PUBLIC SERVICES	5 024,10
2110202943	4501	ZINNEKE	3 000,00
2110400291	4534	87 SECONDS	23 340,90
2110400301	4534	87 SECONDS	3 672,35
2110400323	4534	87 SECONDS	1 784,75
2110201772	4583	Agence Belga-Agence Télégraphique B	20 033,16
2110200397	4625	ALLO FRUITS	291,14
2110201825	4625	ALLO FRUITS	161,05
2110202102	4625	ALLO FRUITS	75,12
2110204356	4625	ALLO FRUITS	75,53
2110204700	4625	ALLO FRUITS	181,58
2110205739	4625	ALLO FRUITS	80,00
4500017576	4638	PAPYRUS BELGIUM PAPIER	1 476,20
4500015162	4639	POLITEIA	125,01
4500020489	4653	INTELL	76,90
2110200925	4710	SD WORX	195 000,00
2110200759	4710	SD WORX	10 128,84
2110202335	4766	COHEZIO	19 776,24
2110202717	4786	COFE-Ô SERVICES	36 076,95
2110300256	4786	COFE-Ô SERVICES	2 000,00
2110300257	4786	COFE-Ô SERVICES	600,00
2110201255	4793	MANAGEMENT & PEOPLE DEVELOPMENT	19 602,00
2110201356	4824	EARTH AVOCATS BRUSSELS	80 000,00
2110204159	4824	EARTH AVOCATS BRUSSELS	70 000,00
2110203573	4824	EARTH AVOCATS BRUSSELS	18 029,00
2110300004	4837	BNP PARIBAS REAL ESTATE PROPERTY MA	36 000,00
2110201152	4896	SYNDICAT- D'INITIATIVE-BRUXELLES PR	15 000,00
2110201233	4896	SYNDICAT- D'INITIATIVE-BRUXELLES PR	70 000,00
2110201293	4937	db Group.be	4 709,58
2110202858	4937	db Group.be	31 675,98
2110203010	4973	ISOCARP	121 000,00
2110202726	4974	VLERICK BUSINESS SCHOOL	16 335,00
4500015666	4974	VLERICK BUSINESS SCHOOL	4 954,95
2110200822	4976	DIVERS (Huissiers)	633 666,49
2110206431	4976	DIVERS (projet GOOD MOVE BM)	400 000,00
2110200821	4976	DIVERS (Frais juridiques)	237 100,00
2110202240	4976	DIVERS (Cartes professionnelles)	26 000,00
2110202348	4976	DIVERS (Reportages photos)	69 500,00
2110202522	4976	DIVERS (Frais juridiques)	35 000,00
2110204360	4976	DIVERS	6 050,00
2110206325	4976	DIVERS (Frais juridiques)	70 000,00
2110300020	4976	DIVERS (Frais juridiques)	150 000,00
2110300071	4976	DIVERS (Frais juridiques)	60 000,00
2110300077	4976	DIVERS (Frais juridiques)	50 000,00
2110300078	4976	DIVERS (Frais juridiques)	20 000,00
2110300079	4976	DIVERS (Maintenance IT)	4 820 147,19
2110300160	4976	DIVERS (Frais de traduction)	20 000,00
2110300161	4976	DIVERS (Frais de traduction)	20 000,00
2110201393	4976	DIVERS (Frais juridiques)	72 000,00
2110300040	4976	DIVERS (Frais de traduction)	136 125,00
2110201394	4976	DIVERS (Frais juridiques)	18 000,00
2110205479	4976	DIVERS	3 238 237,21
2110300193	4993	PROTECTION UNIT	949 655,43
2110300219	4993	PROTECTION UNIT	185 379,87
2110200642	5168	UYTTENDAEL, GERARD, KENNES ET ASSO	10 000,00
2110201134	5168	UYTTENDAEL, GERARD, KENNES ET ASSO	9 000,00
2110201570	5168	UYTTENDAEL, GERARD, KENNES ET ASSO	5 000,00
2110203549	5168	UYTTENDAEL, GERARD, KENNES ET ASSO	30 250,00
2110206432	5300	DELOITTE ACCOUNTANCY	116 220,05
2110202916	5312	DROHIME EXPLOITATION	3 073,40
2110200036	5313	EQUAL-PARTNERS, BURGERLIJKE ADVOCAT	15 000,00
2110203352	5313	EQUAL-PARTNERS, BURGERLIJKE ADVOCAT	15 000,00
2110202708	5313	EQUAL-PARTNERS, BURGERLIJKE ADVOCAT	50 000,00
2110203564	5313	EQUAL-PARTNERS, BURGERLIJKE ADVOCAT	36 300,00
2110206097	5313	EQUAL-PARTNERS, BURGERLIJKE ADVOCAT	75 000,00
2110203574	5313	EQUAL-PARTNERS, BURGERLIJKE ADVOCAT	24 684,00
2110202728	5433	Commune de Forest	58 352,31
2110204379	5590	ANTEA BELGIUM	19 914,18
4500015810	5599	SCANIA BELGIUM	1 338,79
2110202475	5759	BOUNCE HR	24 956,25



INVENTAIRE DES MARCHES PUBLICS 2021 (SERVICES)			
N° REFERENCE SAP	BENEFICIAIRE		MONTANT
	N° SAP	NOM	
4500020225	5762	MMS ONLINE BELGIUM	174,24
4500020959	5762	MMS ONLINE BELGIUM	174,24
4500021796	5762	MMS ONLINE BELGIUM	39,95
4500020760	5762	MMS ONLINE BELGIUM	1 201,99
4500016935	5762	MMS ONLINE BELGIUM	219,81
4500021994	5763	CLUB	94,95
2110200761	5769	GOOGLE IRELAND LIMITED	26 000,00
2110203873	5772	BLINDENZORG LICHT EN LIEFDE	5 844,30
4500018541	5997	BOUILLON DE CULTURES	3 561,60
2110202536	6023	TRACTEBEL ENGINEERING	996 988,86
2110204381	6023	TRACTEBEL ENGINEERING	52 119,30
2110206131	6023	TRACTEBEL ENGINEERING	12 100,00
2110300038	6038	Jones Lang LaSalle	26 000,00
2110200435	6100	ATOS BELGIUM	37 544,85
2110200784	6100	ATOS BELGIUM	33 991,08
2110201637	6100	ATOS BELGIUM	38 366,08
2110201715	6100	ATOS BELGIUM	65 599,67
2110201717	6100	ATOS BELGIUM	76 479,26
2110202310	6100	ATOS BELGIUM	42 488,18
2110202508	6100	ATOS BELGIUM	37 390,21
2110202509	6100	ATOS BELGIUM	28 892,42
2110202860	6100	ATOS BELGIUM	30 591,22
2110203517	6100	ATOS BELGIUM	11 330,44
2110204034	6100	ATOS BELGIUM	16 995,66
2110204675	6100	ATOS BELGIUM	23 792,23
2110204728	6100	ATOS BELGIUM	75 459,23
2110206205	6100	ATOS BELGIUM	18 392,00
2110202929	6204	LA FONDERIE	8 275,00
4500020572	6314	THINK-PINK	700,00
2110201593	6325	WERY	8 349,00
2110202159	6325	WERY	8 349,00
2110206405	6396	USG PEOPLE BUSINESS SOLUTIONS	116 837,60
2110201515	6417	BDO ADVISORY	23 958,00
2110203506	6417	BDO ADVISORY	60 500,00
2110201953	6465	GROUPE AUDIT BELGIUM	3 025,00
2110201961	6478	COOPERATIVE D'ETUDES ET RECHERCHES	36 240,38
2110204137	6598	CARINE DOUTRELEPONT, avocat - advoc	9 680,00
2110200242	6820	BERENSCHOT BELGIUM	49 005,00
2110202123	6833	CROP MARK S.A.R.L.	189 002,00
2110205945	6978	CARBON 12.011	60 000,00
2110203733	6997	UP MANAGEMENT	9 200,40
2110203734	6997	UP MANAGEMENT	10 164,00
2110203735	6997	UP MANAGEMENT	11 434,50
2110204681	6997	UP MANAGEMENT	11 495,00
2110206103	7337	DADDY KATE	5 711,20
2110205738	7377	SOPHIA GROUP	2 839 628,00
2110200090	7384	NOW.BE	23 368,13
2110201447	7422	KRINKELS	26 000,00
2110201450	7422	KRINKELS	34 000,00
2110201451	7422	KRINKELS	28 000,00
2110202757	7422	KRINKELS	29 191,49
2110202760	7422	KRINKELS	33 172,15
2110202761	7422	KRINKELS	33 172,15
2110205320	7422	KRINKELS	3 000 000,00
2110205634	7422	KRINKELS	2 500 000,00
2110206237	7422	KRINKELS	2 350 000,00
2110206239	7422	KRINKELS	4 200 000,00
2110206240	7422	KRINKELS	4 200 000,00
2110200041	7422	KRINKELS	29 694,00
2110205277	7422	KRINKELS	13 479,21
2110202349	7529	SKRYV	278 672,68
2110300341	7529	SKRYV	190 170,86
2110203960	7608	ANAIIS SOFTWARE SERVICES	66 474,62
2110203847	7661	CO2LOGIC	28 997,65
2110202887	7705	EM & PARTNERS	33 275,00
2110300180	7732	PAF !	21 320,20
2110206370	7762	INITIATIVES & DEVELOPPEMENTS	129 324,00
2110205222	7771	MANACOBACH	24 502,50
2110200353	7859	SPEOS BELGIUM	225 000,00
2110201092	7882	SECA - ENGINEERING	200 000,00
2110201093	7882	SECA - ENGINEERING	300 000,00
2110201530	7882	SECA - ENGINEERING	14 111,94
2110206309	7882	SECA - ENGINEERING	38 708,02
2110300003	7903	ARVAL BELGIUM	21 673,00
2110206423	7928	KPMG ADVISORY	1 491 325,00
2110201559	7928	KPMG ADVISORY	217 800,00
2110201580	7962	SERVICE DE L'ETAT A GESTION SEPEE	30 000,00
2110203822	7963	BUREAU DE CONTROLE TECHNIQUE POUR L	30 766,27
4500019777	7970	MACQ	771,38
4500020825	7970	MACQ	9 661,27



INVENTAIRE DES MARCHES PUBLICS 2021 (SERVICES)			
N° REFERENCE SAP	BENEFICIAIRE		MONTANT
	N° SAP	NOM	
2110201270	7988	BUREAU DETUDES PS2	2 129,60
2110202915	8010	GRAYDON BELGIUM	96 800,00
4500015177	8017	INSTITUT CATHOLIQUE DES HAUTES ETUD	340,00
4500014984	8017	INSTITUT CATHOLIQUE DES HAUTES ETUD	500,00
2110205377	8037	Société d'Etudes Topométriques	95 000,00
2110700140	8037	Société d'Etudes Topométriques	250 000,00
2110202713	8037	Société d'Etudes Topométriques	60 000,00
2110200644	8037	Société d'Etudes Topométriques	6 672,42
2110201272	8037	Société d'Etudes Topométriques	60,91
2110202221	8037	Société d'Etudes Topométriques	17 557,10
2110400050	8095	MOBIUS BUSINESS REDESIGN	104 848,92
2110200910	8095	MOBIUS BUSINESS REDESIGN	21 054,00
2110400094	8095	MOBIUS BUSINESS REDESIGN	33 033,00
2110204823	8136	DEWIT LAW OFFICE	24 200,00
2110201291	8141	Agilitas Group	56 005,09
2110205438	8141	Agilitas Group	158 268,00
2110204358	8171	?TELELINGUA INTERNATIONAL	9 000,00
2110400004	8182	LEASEPLAN PARTNERSHIPS & ALLIANCES	9 400,00
2110200143	8226	AGS COUSSAERT BELGIUM	16 825,05
2110200276	8226	AGS COUSSAERT BELGIUM	3 365,01
2110200641	8226	AGS COUSSAERT BELGIUM	167 935,90
2110202443	8226	AGS COUSSAERT BELGIUM	7 477,80
2110205308	8226	AGS COUSSAERT BELGIUM	44 431,20
2110202783	8237	LES DELIRES PRODUCTIONS	7 804,00
2110205975	8237	LES DELIRES PRODUCTIONS	7 804,50
2110205362	8260	IPSOS	44 518,93
2110201898	8260	IPSOS	90 118,38
2110203659	8260	IPSOS	3 464,29
2110205891	8291	GIRLS HEART BRUSSELS	36 299,00
2110205979	8938	Bund Der Familien	20 866,90
4500019551	9094	GIM WALLONIE	5 631,73
2110300089	9181	IN ADVANCE	911 677,29
2110300210	9181	IN ADVANCE	350 000,00
2110200308	9220	AGRIBIO FARM	29 816,09
2110205316	9345	PAUL DAUWE & THOMAS LICOPPE	15 000,00
2110200531	9456	GRAPHIUS BRUSSELS	5 066,80
2110205255	9587	YOUNITY	9 680,00
2110205318	9587	YOUNITY	20 000,00
2110205892	9714	LABOCREATION	36 136,65
2110206233	9718	SECO BELGIUM	1 164 278,78
2110203821	9718	SECO BELGIUM	134 842,40
2110205213	9753	ACMG	9 384,05
2110202265	9754	ACTALYS, NOTAIRES ASSOCIES	36 300,00
2110201723	9754	ACTALYS, NOTAIRES ASSOCIES	32 528,39
2110204003	9909	REFERENCES	12 281,50
2110200074	10033	BECHTLE DIRECT	7 062,58
2110202195	10033	BECHTLE DIRECT	13 004,32
2110201628	10170	OLAF WINKLER	1 823,20
2110202933	10908	ONCE IN BRUSSELS	17 735,00
4500020761	11002	KCC NISBETS EUROP BV	26,05
2110300285	11153	ISB BUILDING TECHNICS	3 152,37
2110201348	11287	DPG MEDIA	90 750,00
2110203552	11287	DPG MEDIA	18 150,00
2110206039	11428	MOUNTAINVIEW	44 165,00
2110205969	11457	TV ORG2- BBS	414 494,76
2110205970	11457	TV ORG2- BBS	287 087,44
2110205697	11540	CESI	1 035,84
2110206430	11595	ACME BUSINESS GIFTS	7 760,94
2110400132	11675	WOOCLAP	363,00
2110202573	11973	RESTOMAX	5 414,75
2110201716	12045	SMARTCOOP	1 815,00
2110400256	12120	INCIDENCE	11 410,30
2110201814	12131	ARHS TECHNOLOGY	350 597,50
2110200370	12131	ARHS TECHNOLOGY	15 609,00
2110201085	12131	ARHS TECHNOLOGY	12 826,00
2110204904	12175	SOCOTEC BELGIUM	205 095,00
2110202559	12301	VERHULST AND FRIENDS	400 000,00
2110203817	12301	VERHULST AND FRIENDS	116 160,00
4500015141	12376	THE VALUE CHAIN	4 007,52
2110700174	12980	Auto - Contrôle Technique - Automob	1 082 176,68
2110201918	13006	SWECO BELGIUM	600 000,00
2110205472	13006	SWECO BELGIUM	1 045 000,00
2110205473	13006	SWECO BELGIUM	200 000,00
2110205474	13006	SWECO BELGIUM	1 000 000,00
2110700138	13006	SWECO BELGIUM	200 000,00
2110205465	13020	Relaitron	1 661 929,08
2110300165	13020	Relaitron	21 408,00
2110300171	13020	Relaitron	9 898,18
2110300172	13020	Relaitron	5 000,00
2110202808	13045	BERMABRU	12 100,00



INVENTAIRE DES MARCHES PUBLICS 2021 (SERVICES)			
N° REFERENCE SAP	BENEFICIAIRE		MONTANT
	N° SAP	NOM	
2110300248	13056	DE AANSTOKERIJ	22 421,30
2110206428	13060	BRUYNZEEL STORAGE SYSTEMS	174 830,48
2110201975	13074	NUTONS	721 685,50
2110300287	13202	IMES DEXIS	23 551,47
2110300021	13232	BKM	415 506,57
2110204380	13238	BUREAU D'EXPERTS Ph. DEPLASSE ET	51 546,00
4500016113	13246	COCKAERTS EN CO	2 102,98
4500015777	13246	COCKAERTS EN CO	32,31
2110205542	13308	SOCIETE INTERNATIONALE MULTI-COORDI	50 000,00
2110201419	13308	SOCIETE INTERNATIONALE MULTI-COORDI	48 400,00
4500016279	13411	METIL INDUSTRIE	0,00
2110205359	13442	AEBI SCHMIDT NEDERLAND B.V.	18 204,45
2110206236	13524	DRIFOSETT PRINTING	21 000,00
2110200107	14981	OPERATEUR DE TRANSPORT DE WALLONIE	5 000,00
2110200418	14981	OPERATEUR DE TRANSPORT DE WALLONIE	500,00
2110201330	15039	Blanchisserie de la Petite Suisse	20 000,00
2110202500	15066	BE.MAINTENANCE	25 436,56
2110202442	15236	PLAY AV	5 420,80
2110200306	15238	DELTA THERMIC	428 168,86
4500016670	15268	INTERSENTIA	337,84
4500017433	15268	INTERSENTIA	272,25
4500019033	15268	INTERSENTIA	387,27
2110205638	15277	PIERRE MARCOLINI BELGIUM	763,00
2110204206	15333	WALLONIE ASSAINISSEMENT SURVEILLANC	68 580,14
2110300290	15354	CONNECTIMMO	215 753,66
2110205720	15363	HR SQUARE	359,22
4500019105	15401	EVOLUO	4 259,20
4500020305	15401	EVOLUO	308,55
2110206169	15442	LA TABLE DE MUS	420,00
2110201420	15456	Q-MATIC BELGIUM	6 000,00
4500015858	15456	Q-MATIC BELGIUM	6 050,00
4500015406	15456	Q-MATIC BELGIUM	1 246,40
4500016741	15540	ENGAGOR	330,33
2110203571	15624	FRUITSNACKS	71 677,20
2110202285	15662	SMEBA FIRE	2 559,15
2110700105	16151	T.P.F. - ENGINEERING	35 000,00
2110200791	16174	ROBRECHTS & THIENPONT	20 691,00
2110206235	16176	VANDEN BROELE	38 792,60
2110205234	16184	LABORATOIRE MOSAN DE CONTROLE DE RE	13 721,40
2110202444	16233	ATELIER D'ARCHITECTURE MICHEL DE VIS	8 041,07
2110300123	16346	BRU-ARCH ATELIER D'ARCHITECTURE DE	62 050,42
2110200588	16421	DIVERSICOM	2 847,13
4500019839	16421	DIVERSICOM	605,00
4500020920	16421	DIVERSICOM	1 476,20
4500021168	16421	DIVERSICOM	1 314,06
2110200601	16446	FIELDFISHER (BELGIUM) LLP	20 000,00
2110204519	16446	FIELDFISHER (BELGIUM) LLP	30 000,00
2110200483	16470	MATHIEU, AGNES	10 439,28
2110204377	16505	A+ CONCEPT	59 441,25
2110300270	16513	AGWA	10 000,00
2110205469	16525	GIJS VAN VAERENBERGH ARCHITECTEN	314 842,00
2110206295	16525	GIJS VAN VAERENBERGH ARCHITECTEN	83 351,40
2110203512	16526	HRD ACADEMY	25 840,00
4500016673	16526	HRD ACADEMY	1 597,20
2110205333	16575	XYLOS	73 500,00
4500020251	17698	MAKE.IT	2 420,00
2110203553	18513	SPORTIZON	24 200,00
2110205977	18796	SILVER TOWER	637 095,88
2110206311	18796	SILVER TOWER	1 210 000,00
2110202987	19230	CAFFE.IT	4 000,00
2110206118	19285	La Serre - Outil	300 000,00
2110201252	19285	La Serre - Outil	300 000,00
2110203660	19285	La Serre - Outil	17 299,70
2110202940	19289	RETINEHOTEL	3 025,00
2110203581	19775	MORTIERBRIGADE	2 514 389,53
2110700064	19775	MORTIERBRIGADE	850 000,00
2110201960	19775	MORTIERBRIGADE	2 377,53
2110202172	20950	CITECO	10 890,00
2110200939	21410	TEIN TECHNOLOGY	500 000,00
4500020976	23529	TER HOF	5 864,87
2110200239	24613	ALTEA LAW	4 356,00
2110206441	29233	AQ Rate	174 510,90
2110700186	29233	AQ Rate	169 352,95
2110204982	31219	PLOMBERIE FIERS	14 421,99
2110205370	31231	GROUP CLEANING & SERVICES	33 325,52
2110201892	32471	ACTION et SERVICE	18 089,50
2110204698	32752	BURTONBOY ARCHITECTS	5 372,40
2110206143	32890	BLUE4YOU	34 998,65
2110204323	33494	ACTIVE PROPRETE & SERVICES	11 796,16
2110300198	35242	DEKEYSER ET ASSOCIES	2 532,29



INVENTAIRE DES MARCHES PUBLICS 2021 (SERVICES)			
N° REFERENCE SAP	BENEFICIAIRE		MONTANT
	N° SAP	NOM	
2110205192	37451	CENTRE DE RECHERCHES ROUTIERES - OP	234 976,58
2110400173	38153	BELGA TRANSLATIONS	480,53
2110300120	41347	GENERAL LEASE	1 500,40
2110201287	41614	BIG SMILE AGENCY	5 432,90
4500020229	43359	NOVAGRAAF BELGIUM	5 840,67
2110202038	46206	Mobull	4 404,40
2110204321	47612	SODEAL	1 501,14
2110202692	47677	Manpower (Belgium)	301 878,06
2110202719	48133	Onpartijdige instelling voor de con	85 000,00
2110300099	49828	ANTARGAZ BELGIUM	40 242,58
2110300222	49828	ANTARGAZ BELGIUM	5 000,00
2110200593	51200	BRUSSELS RECYCLING METAL	13 310,00
2110204355	51200	BRUSSELS RECYCLING METAL	9 196,00
2110201284	52130	BECOMEV	21 780,00
2110204336	52743	GOURMANDISESFL	8 690,00
2110202519	52982	DIERENDONCKBLANCKE ARCHITECTEN	7 500,00
4500016657	53260	MERCEDES-BENZ TRUCKS CENTER SINT-PI	456,84
2110201702	53309	TAUW BELGIE	4 791,60
2110300085	53309	TAUW BELGIE	695,75
4500016091	53458	MENSURA CONSULT	1 432,16
4500016093	53458	MENSURA CONSULT	4 259,20
2110400002	54440	KBC Autolease	10 551,36
2110201683	54565	VAN DEN DAELE ANN HUISSIER	450,00
2110400028	54602	MERCEDES-BENZ FINANCIAL SERVICES BE	7 346,40
2110201875	54815	AM EXPERT CONSTRUCT	12 100,00
2110205796	56027	EUROPEAN SECURITY CONCEPT	224 790,61
4500015504	56117	VANDERGUCHT	841,29
4500015505	56117	VANDERGUCHT	156,09
4500015809	56944	BRUSSELS CAR DISTRIBUTION	108,66
2110300087	57171	CALORIBEL	605,00
2110200900	58419	BE CULTURE - SPCC	14 520,00
2110300267	61708	URA ARCHITECTEN	10 000,00
2110203025	61730	VERKEER SIGNALISATIE EN ELEKTRONIKA	100 000,00
2110202518	61942	BC ARCHITECTEN	1 291 572,33
2110203494	63076	STANLEY SECURITY BELGIUM	28 374,50
2110400069	63146	?MOBILEASE BELGIUM	6 089,58
2110201623	64803	ALLINDUS	322 072,67
2110202721	64803	ALLINDUS	294 256,51
2110203535	64803	ALLINDUS	9 767,78
2110202745	65109	SEGERS en CIE	56 921,09
2110202749	65109	SEGERS en CIE	56 921,09
2110202754	65109	SEGERS en CIE	61 167,56
2110202756	65109	SEGERS en CIE	61 167,56
4500016457	65431	Overijse Automotive	1 916,87
2110300045	68395	TDGI	338 472,82
2110200146	68706	PERSOLIS	36 300,00
2110202614	68706	PERSOLIS	35 392,50
2110205450	68706	PERSOLIS	35 392,00
2110206241	68888	DESIGN TRAINING & SERVICES	500 000,00
2110400257	69205	FONDS D'INVESTISSEMENT DANS LES	500 000,00
2110400258	69205	FONDS D'INVESTISSEMENT DANS LES	75 000,00
2110203648	73374	IMPACT, PUBLIC SECTOR ADVISORS	144 038,40
2110204696	73387	BUREAU D'ETUDES PIRNAVY	35 816,00
2110203375	73715	BTL	1 815,00
2110203376	73715	BTL	2 274,80
2110206269	74385	TAKANA	31 746,00
2110204697	77100	EPUR	285,44
2110205150	78007	THE LEAN SIX SIGMA COMPANY	34 412,40
2110202416	78170	HOUSE OF RECRUITMENT SOLUTIONS	18 150,00
2110205262	78441	NORD (bureau d'architectes)	16 000,00
2110205940	78441	NORD (bureau d'architectes)	31 937,51
2110202575	78514	A.B.O.G.	199 459,43
2110203257	79333	ATINGO	108 900,00
2110206442	79333	ATINGO	36 299,98
2110201230	79422	NEOLEDGE	26 430,00
2110201119	79520	MMS Communications Belgium	493 544,00
2110201120	79520	MMS Communications Belgium	123 386,00
2110400244	79520	MMS Communications Belgium	3 911,93
2110400245	79520	MMS Communications Belgium	15 647,72
4500015503	79670	G. Lambert & Co	1 210,36
4500019044	79809	goethe intitut ev	532,00
4500015539	80171	MATUPAMI	539,48
2110300213	80218	S&P GLOBAL RAITINGS EUROPE LIMITED	35 695,00
2110206149	80792	Desombre Entertainment	390,00
2110203452	80934	IPSO	11 930,60
2110204199	80997	Originelles	15 125,00
2110206390	81311	Dynamo New Generation Training	35 599,54
2110203888	82456	DAMAGED GOODS	36 300,00
2110201086	82666	LIGHT TO LIGHT	100 000,00
2110201498	85596	LA PAGE	10 338,60



INVENTAIRE DES MARCHES PUBLICS 2021 (SERVICES)			
N° REFERENCE SAP	BENEFICIAIRE		MONTANT
	N° SAP	NOM	
2110204633	85614	SOC.ROYALE D'ARCHEOLOGIE DE BRUX.	70 002,79
2110204811	85618	GAMACO	86 394,00
2110205477	85618	GAMACO	45 677,50
2110203081	85618	GAMACO	1 769,27
2110206266	85620	GET	6 635,64
4500019834	85620	GET	363,00
4500015137	85620	GET	2 123,55
2110201579	85623	ARCO INFORMATION	14 400,00
2110200673	85642	TECHNIFLOOR	6 490,55
2110202934	85663	PATRIMOINE A ROULETTE	12 390,00
2110201728	85669	?SERVICE SOCIAL DU MRBC	79 000,00
2110203820	85690	DE VILLIERS JEPHAN	13 835,20
2110200144	85697	AGILENT TECHNOLOGIES BELGIUM	25 482,60
4500017058	85697	AGILENT TECHNOLOGIES BELGIUM	1 960,20
2110200962	85746	VACHAUDEZ CHRISTOPHE	25 987,50
2110205171	85769	FRAITURE PROMO CONSULT	4 840,00
2110200674	85785	APEB- ASSOC.POUR L'ETUDE DU BATI	17 908,00
2110201831	85785	APEB- ASSOC.POUR L'ETUDE DU BATI	12 069,75
2110202445	85785	APEB- ASSOC.POUR L'ETUDE DU BATI	19 722,27
2110203447	85785	APEB- ASSOC.POUR L'ETUDE DU BATI	41 767,24
2110205967	85785	APEB- ASSOC.POUR L'ETUDE DU BATI	19 118,00
2110202773	85795	VEHENT TRANSPORT/TERRASSEMENT	52 221,18
2110202785	85795	VEHENT TRANSPORT/TERRASSEMENT	52 221,18
2110201896	85810	POLYGRAPH	11 427,80
2110201133	85812	ACSC- CONSTRUCTION SAFETY	90 992,00
2110201998	85812	ACSC- CONSTRUCTION SAFETY	42 033,18
2110202829	85812	ACSC- CONSTRUCTION SAFETY	18 295,20
2110202007	85812	ACSC- CONSTRUCTION SAFETY	2 407,82
2110203021	85827	EUROSENSE BELFOTOP	350 000,00
2110202447	85860	BRUDISC	3 872,00
2110201891	85913	?REGIE FONCIERE VILLE DE BRUXELLES	5 325,00
4500016000	85921	SMT BELGIUM	872,43
4500015216	85921	SMT BELGIUM	1 037,30
4500015217	85921	SMT BELGIUM	2 487,93
2110300023	85958	DELOITTE LEGAL-LAWYERS	65 000,00
2110203826	85971	SUM PROJECT - BGROUP GREISCH	88 330,00
2110203551	86031	CITY ONE	11 761,20
2110300262	86031	CITY ONE	34 255,10
2110202723	86042	REACFIN	6 655,00
2110205128	86071	BDLF - BRUXELLES DESTINATION	186 907,50
2110200482	86073	CABLETRAY	33 578,15
2110206281	86074	CITYMO	2 514 870,14
2110201448	86128	EVERBO	23 000,00
2110201449	86128	EVERBO	25 000,00
2110202739	86128	EVERBO	54 876,79
2110202743	86128	EVERBO	54 876,79
2110202755	86128	EVERBO	61 167,56
2110202758	86128	EVERBO	29 191,49
2110202759	86128	EVERBO	29 191,49
2110203463	88862	TRIDEE	76 665,60
2110206264	88862	TRIDEE	18 295,20
2110200806	88884	MENTALLY FIT INSTITUTE	63 900,00
4500015380	88926	PROVIRON INDUSTRIES	5 407,25
4500015072	88926	PROVIRON INDUSTRIES	5 214,13
2110206274	88927	CLIMACT	164 560,00
4500014980	88931	EUREKA EVENTS	2 904,00
2110205797	88933	INTERACT MANAGING AUTHORITY	26 057,82
2110202880	88937	BELGISCH COMMISSARIAAT GENERAL	10 001,00
2110204319	88938	LD2 ARCHITECTURE	28 601,37
2110204320	88938	LD2 ARCHITECTURE	16 335,00
2110201694	88960	THV WOLUWELAAN	24 986,50
2110202208	88963	GATE - 16	11 162,25
2110205744	88963	GATE - 16	2 449 040,00
2110205747	88963	GATE - 16	60 633,10
2110205748	88963	GATE - 16	121 266,20
2110205749	88963	GATE - 16	101 055,17
2110205750	88963	GATE - 16	242 532,40
2110205751	88963	GATE - 16	202 110,33
2110205752	88963	GATE - 16	485 064,80
2110200438	88963	GATE - 16	743 399,80
2110206249	88963	GATE - 16	485 815,00
4500021799	88967	TOBANIA	16 456,00
2110204102	88983	DE BRUYN ODILE	12 533,60
2110200072	89130	PROMOSPORT	20 000,00
2110201424	89135	W.J.&M.C.VAN CAMPENHOUT-TPF ENGINEE	390 801,45
2110200681	89145	DXC TECHNOLOGY BELGIUM	272 575,49
2110203278	89145	DXC TECHNOLOGY BELGIUM	3 700 000,00
2110203514	89145	DXC TECHNOLOGY BELGIUM	4 053 000,00
2110203515	89145	DXC TECHNOLOGY BELGIUM	2 172 934,00
2110206422	89145	DXC TECHNOLOGY BELGIUM	4 000 000,00



INVENTAIRE DES MARCHES PUBLICS 2021 (SERVICES)			
N° REFERENCE SAP	BENEFICIAIRE		MONTANT
	N° SAP	NOM	
2110300136	89145	DXC TECHNOLOGY BELGIUM	364 185,20
2110203280	89145	DXC TECHNOLOGY BELGIUM	2 298 219,00
2110205533	89145	DXC TECHNOLOGY BELGIUM	0,01
2110206420	89145	DXC TECHNOLOGY BELGIUM	23 795 000,00
2110300061	89145	DXC TECHNOLOGY BELGIUM	60 185,10
2110300064	89145	DXC TECHNOLOGY BELGIUM	58 131,81
2110300199	89145	DXC TECHNOLOGY BELGIUM	141 518,74
2110300300	89145	DXC TECHNOLOGY BELGIUM	214 506,41
4500018683	89173	IPEXGROUP	25 712,50
4500014991	89234	GEODYNAMICS	195,05
4500018003	89260	INTEGRA	747,78
2110205160	89290	EVOLVO	13 068,00
2110205546	89290	EVOLVO	36 300,00
2110300315	89311	BLOOMBERG FINANCE	160 000,00
2110202360	89322	TIME.LEX	130 680,00
2110201150	89571	AMCB-ASSOC.DES MAITRES-CUISINIERS	36 300,00
2110201972	91040	ELEC. D.V.C. - COFELY FABRICOM	1 000 000,00
2110201973	91040	ELEC. D.V.C. - COFELY FABRICOM	1 000 000,00
2110200665	91094	OPENGRAPHY	34 824,00
2110400206	91094	OPENGRAPHY	37 396,26
2110205133	91117	AGILOS-SOLUTIONS	209 451,00
2110200615	91117	AGILOS-SOLUTIONS	78 525,79
2110201578	91117	AGILOS-SOLUTIONS	12 923,00
4500016878	91117	AGILOS-SOLUTIONS	5 808,00
4500020755	91197	DE VROEDE ENVELOPPEN	1 306,92
4500014904	91197	DE VROEDE ENVELOPPEN	1 380,92
4500017612	91197	DE VROEDE ENVELOPPEN	918,92
2110202744	91262	DESMET BERT	49 011,52
2110206361	91274	VAN OVERSTRAETEN GERALDINE	10 708,50
2110200875	91290	LERIAN COMMUNICATIONS	81 090,00
4500018253	91300	ULTIMO BELGIUM	13 963,40
2110202609	91308	LOMBARDI	202 437,09
2110205436	91308	LOMBARDI	4 180,22
2110202799	91409	SFTRF - LOMBARDI	3 500 000,00
2110300018	91443	ATRADI	338 945,20
2110203754	91614	ACERTA PUBLIC	14 400,00
2110400182	93750	GARTNER BELGIUM	15 609,00
4500021678	93812	AEROW BENELUX	0,00
4500019608	93812	AEROW BENELUX	14 830,18
4500015236	93914	PANTOON	363,00
4500015839	93924	DELAWARE CONSULTING	0,00
2110205476	94104	W.W. FINISHING	231 956,16
2110203637	94148	ACCESSIBILITE WALLONIE-BRUXELLES	105 270,00
4500016192	94148	ACCESSIBILITE WALLONIE-BRUXELLES	1 536,70
2110204357	94262	ECO-PROTEC	1 802,90
2110205795	94316	INTERREG NORTH WEST EUROPE	19 196,98
2110205615	94376	SM EIFFAGE ENERGIE ENTRETIEN TUNNEL	1 700 000,00
2110203716	94443	BAO	13 068,00
2110201131	97922	GLOBALTY	8 094,18
2110300121	97922	GLOBALTY	3 357,17
2110201996	97936	THV VSE-ABOG TUNNELSWASH	500 000,00
2110205142	98041	DOCCLE	23 188,60
2110204746	98073	ATENAS BELGIUM	926 864,84
2110205005	98257	NOMATECHNICS	49 803,60
2110205006	98257	NOMATECHNICS	13 866,60
4500015650	98257	NOMATECHNICS	199,19
4500015649	98257	NOMATECHNICS	481,73
4500014994	98257	NOMATECHNICS	1 127,61
4500015779	98257	NOMATECHNICS	918,39
2110200600	98297	DOCKX MOVERS	15 125,00
2110201286	98297	DOCKX MOVERS	78 828,63
2110202740	98300	GREEN CONCEPT GROUP	49 087,04
2110202741	98300	GREEN CONCEPT GROUP	50 849,14
2110202753	98300	GREEN CONCEPT GROUP	51 352,59
2110202762	98300	GREEN CONCEPT GROUP	16 617,27
2110202763	98300	GREEN CONCEPT GROUP	16 617,27
2110205583	98421	PC PROJECTS	600 000,00
2110700139	98421	PC PROJECTS	200 000,00
2110202523	98609	OUEST ARCHITECTURE	7 500,00
2110201099	98609	OUEST ARCHITECTURE	15 488,00
2110205470	98609	OUEST ARCHITECTURE	358 281,00
2110202083	101083	SUNSEED	35 574,00
2110205426	101149	BO-ERASMUS	32 065,00
2110204484	101157	ARCH INTERNATIONAL	550 000,00
2110202738	101173	MULTICOM EUROPE	400 000,00
2110201251	101461	SIEMENS MOBILITY	500 000,00
2110202714	101461	SIEMENS MOBILITY	200 000,00
2110206167	101461	SIEMENS MOBILITY	662 112,00
2110202640	103450	PORTICO	33 275,00
2110202564	103489	TERRA-TERRE	33 742,54



INVENTAIRE DES MARCHES PUBLICS 2021 (SERVICES)			
N° REFERENCE SAP	BENEFICIAIRE		MONTANT
	N° SAP	NOM	
2110202583	103489	TERRA-TERRE	22 659,91
2110201439	103490	INGRETO	34 000,00
2110202563	103490	INGRETO	62 200,41
2110202581	103490	INGRETO	33 172,15
2110201367	103490	INGRETO	36 000,00
2110202608	103542	G OHM	29 575,24
2110205195	103542	G OHM	344,85
2110206231	103703	NETWORK RESEARCH BELGIUM	29 591,04
2110300206	103841	BRUSSELS MINDFULNESS	66 550,00
4500019424	103841	BRUSSELS MINDFULNESS	1 452,00
4500020230	103841	BRUSSELS MINDFULNESS	1 452,00
2110201830	103854	NNSTUDIO	9 952,25
2110202895	103854	NNSTUDIO	10 164,00
2110202899	103854	NNSTUDIO	99 740,50
2110203492	103854	NNSTUDIO	24 956,25
2110205718	103854	NNSTUDIO	1 923,90
2110206021	103854	NNSTUDIO	30 899,00
2110202954	103901	SBI CONSULTING	5 575,98
2110203950	103964	SECRETARIAT-MERCURE	387,20
2110205298	103964	SECRETARIAT-MERCURE	32 670,00
2110205462	104001	ALLYENS	8 212,88
2110200804	104034	TRYANGLE	13 792,80
2110202357	104096	STRUCTURE DE COORDINATION	57 500,00
2110300218	104145	CABINET D'ARCHITECTES PHD	25 815,16
2110204632	104177	ISABELLE REUSENS	5 000,00
2110300122	104181	B.E. DTS	11 132,00
2110300244	104379	VMA BE.MAINTENANCE-VMA DRUART	51 932,88
2110200456	104379	VMA BE.MAINTENANCE-VMA DRUART	17 459,51
2110300062	104379	VMA BE.MAINTENANCE-VMA DRUART	401 005,00
2110202200	104403	D. HOCK BUSINESS	8 276,40
2110203887	104403	D. HOCK BUSINESS	2 722,50
4500020220	104418	VOV LEREND NETWERK	2 680,15
2110202062	121198	MONUMENT HAINAUT	93 028,55
2110202064	121198	MONUMENT HAINAUT	79 879,67
2110202520	128579	MONSIEUR PASCAL ARCHITECTES	7 500,00
2110202641	131234	UYTTENDAEL, GERARD, KENNES ET ASS	9 075,00
2110206401	131544	MACQ ELECTRONIQUE	64 372,00
2110206402	131544	MACQ ELECTRONIQUE	79 860,00
2110300397	131829	MINISTERIE VAN VLAAMSE GEMEENSCHAP	295 336,39
2110201440	132899	EUROVIA BELGIUM	112 000,00
2110201442	132899	EUROVIA BELGIUM	74 000,00
2110201443	132899	EUROVIA BELGIUM	71 000,00
2110201444	132899	EUROVIA BELGIUM	59 000,00
2110201445	132899	EUROVIA BELGIUM	69 000,00
2110201446	132899	EUROVIA BELGIUM	53 000,00
2110202576	132899	EUROVIA BELGIUM	65 017,41
2110202577	132899	EUROVIA BELGIUM	65 017,41
2110202578	132899	EUROVIA BELGIUM	65 017,41
2110202579	132899	EUROVIA BELGIUM	65 017,41
2110202580	132899	EUROVIA BELGIUM	65 017,41
2110202582	132899	EUROVIA BELGIUM	65 017,41
2110202746	132899	EUROVIA BELGIUM	75 518,52
2110202747	132899	EUROVIA BELGIUM	67 966,67
2110202750	132899	EUROVIA BELGIUM	75 518,52
2110202752	132899	EUROVIA BELGIUM	67 966,67
2110202742	132900	GRIZACO	73 001,24
2110202748	132900	GRIZACO	73 001,24
2110202751	132900	GRIZACO	70 498,59
2110204407	133295	Cushman & Wakefield Design & Build	294 622,67
2110202334	133295	Cushman & Wakefield Design & Build	22 848,96
2110203057	133301	Ernst & Young Advisory Services	23 958,00
2110700016	133829	LABO DEVLIEGER-VAN VOOREN	55 000,00
2110206139	135962	MONUMENT-VANDEKERCKHOVE	203 138,02
2110200091	135966	REVES	9 000,00
2110206001	135984	INSTITUT POUR L'EGALITE DES FEMMES	9 000,00
2110201285	136000	EGIS STRUCTURES ET ENVIRONNEMENT	259 150,22
2110203058	136025	EGIS VILLES & TRANSPORTS	38 623,20
2110203059	136025	EGIS VILLES & TRANSPORTS	27 830,00
2110201307	136081	VIAPASS	3 200 000,00
2110300228	136164	BLEGAL	25 168,00
2110203023	136328	LOMBARDI INGENIERIE	240 000,00
4500020514	136419	SYNTRA BIZZ	2 286,90
2110201315	136480	ALWAYS DATA	4 585,90
2110203952	136546	AMEXTEC	5 445,00
4500016919	136716	ATLISSIAN	5 830,02
4500015610	136732	MEMOQ TRANSLATION TECHNOLOGIES	3 484,80
4500021188	136860	KIOWARE EUROPE	1 887,60
4500018497	137367	SONIC MUSIC	1 923,90
4500014993	137396	WILLEMS	139,15
2110201787	138136	DEVOTEAM BELGIUM	222 765,84



INVENTAIRE DES MARCHES PUBLICS 2021 (SERVICES)			
N° REFERENCE SAP	BENEFICIAIRE		MONTANT
	N° SAP	NOM	
2110206427	138136	DEVOTEAM BELGIUM	199 541,83
2110201438	138301	WERKERS IN AANNEMING	36 000,00
2110202562	138301	WERKERS IN AANNEMING	62 200,41
2110202565	138301	WERKERS IN AANNEMING	34 906,08
2110202566	138301	WERKERS IN AANNEMING	34 906,08
2110202567	138301	WERKERS IN AANNEMING	56 123,91
2110202568	138301	WERKERS IN AANNEMING	42 211,27
2110202569	138301	WERKERS IN AANNEMING	66 015,18
2110202712	141970	ADVEX	100 000,00
2110700013	141970	ADVEX	30 000,00
2110202493	142746	BRIOL & PARTNERS	102 245,00
2110200947	142960	NORMEC REI-LUX BV	100 000,00
2110203583	145666	Mathieu, Constant	8 808,80
2110203369	145679	INTERCOMMUNALE NAMUROISE DE SERVICE	1 706,60
2110204062	145679	INTERCOMMUNALE NAMUROISE DE SERVICE	4 523,71
2110205369	145679	INTERCOMMUNALE NAMUROISE DE SERVICE	4 291,73
2110201028	145778	DECISIONS AS	5 808,00
2110201379	145812	MYSKILLCAMP	35 997,50
4500021234	145812	MYSKILLCAMP	1 524,60
2110201149	145813	GoodHabit Belgium	33 275,00
2110205794	146041	SPHERE avocats	21 780,00
2110202701	146068	PUBLIUS	5 390,55
2110202373	146812	BUROGEST OFFICE PARK	35 090,00
2110205270	146812	BUROGEST OFFICE PARK	35 090,00
2110300225	146812	BUROGEST OFFICE PARK	296,45
2110202931	148564	L-Tour	2 200,00
2110205586	151003	E.S.T.	216 348,00
2110200843	151126	TRAUMNOVELLE	24 200,00
4500018501	151570	DISTRISOFT	2 175,58
2110206265	151948	Multi Purpose Technical Services	6 110,50
2110202012	152164	Braquenier, Philippe	7 865,00
2110202521	152223	NOTTEBAERT ANNE	7 500,00
2110206391	152372	W.H. BRADY	6 843,03
2110400055	152990	COGNIZONE	35 475,69
2110400070	152990	COGNIZONE	7 169,25
2110400120	152990	COGNIZONE	7 090,60
2110400219	152990	COGNIZONE	144 407,45
2110200180	153011	TRADUTASK	786,50
2110201295	154224	DELIN THOMAS	3 630,00
2110201292	154420	PAM ET JENNY	19 535,40
4500016288	155088	TECHNO-TOOLS	144,69
2110201823	156361	sTuDio 44	48 400,00
2110203625	156362	Watertower TV Productions	36 300,00
4500016975	157640	SIMPULSE	653,40
2110202435	157760	EVEREST LAW BRUSSELS	54 300,00
4500017155	157816	Barbé, Candice	2 916,10
2110201499	159067	C.D.E.	9 072,22
2110202702	159067	C.D.E.	1 434,33
2110203372	159067	C.D.E.	36 068,16
2110203373	159067	C.D.E.	31 298,59
2110204795	159067	C.D.E.	10 658,89
2110201671	159289	INMAC	25 920,62
2110203849	160158	TESTWE	7 441,50
4500015035	160391	MAES KATRIEN	1 452,00
4500015381	161124	PARTOOL	605,73
2110203022	162023	TER-Consult	450 000,00
2110200845	162737	Architecture Curating Practice	54 999,34
2110201273	162833	Martins Ferreira, Paulo	72 882,34
2110201130	162840	SOMETHING FANTASTIC	3 630,00
2110201132	162846	JEAN-BENOIT VETILLARD ARCHITECTURE	3 630,00
2110201298	162848	STUDIO DONNA VAN MILLIGEN BIELKE	3 630,00
2110202637	162914	FONDATION FORET DE SOIGNES	15 000,00
2110204069	162991	GEO SQUARE	198 154,00
4500017075	163358	GSM PUNT BV	3 730,67
4500015748	163358	GSM PUNT BV	0,00
4500015522	163385	Wonderbox	1 423,33
2110206186	163972	CCN DEVELOPMENT	1 210 000,00
2110206132	164139	DE WERKVENNOOTSCHAP	176 711,23
2110200425	164234	QUALITY TRAINING	21 780,00
4500016968	164234	QUALITY TRAINING	90,75
2110203587	164603	COMPANY WEBCAST B.V.	17 303,00
2110300305	164620	NUMERIX SOFTWARE IRELAND	33 880,00
4500014983	165465	DRWETCHOKO.BE	600,00
4500014989	165605	DE SMET HILDE	605,00
4500019948	165969	GENIALLY WEB SL	1 149,37
4500021760	166023	BELGIAN MAIL SERVICE	16,45
2110200297	166293	L'ABOMINABLE	1 391,50
2110200356	166755	PARRESIA Société d'avocats SRL	55 202,99
2110202024	167047	51N4E - STUDIO 2	13 915,00
2110204443	167047	51N4E - STUDIO 2	19 360,00



INVENTAIRE DES MARCHES PUBLICS 2021 (SERVICES)			
N° REFERENCE SAP	BENEFICIAIRE		MONTANT
	N° SAP	NOM	
4500015412	167232	CONNECTO	11 330,44
2110200437	167248	Scheyvaerts, Arnaud	2 662,00
2110200440	167324	INSPIRING SOLUTIONS	35 921,89
2110203905	167324	INSPIRING SOLUTIONS	36 300,00
2110200610	167351	Grondreinigingscentrum Tessenderlo	9 692,10
2110205317	167818	VELD architecten	54 329,00
2110200552	167842	JULIEN LELIEVRE	6 490,00
2110203513	167842	JULIEN LELIEVRE	16 093,00
2110201477	168087	BUSINESS IMMOBILIER SAFETY SERVICES	1 645,60
2110202057	168245	Centre Régional de Sécurité	3 523,04
4500015761	168442	HAPPY ON WEB BV	1 999,89
2110200770	168970	WELLWAYS	21 102,40
2110201338	169271	Advisors by SP	4 840,00
2110204736	169394	JEROME SOHIER AVOCAT	42 047,50
4500016085	169912	GEZOND IN BEDRIJF	356,95
2110200937	169934	BERRY JOHANNES	8 470,00
2110200988	170068	BELBOOM STEVEN	8 113,05
2110300175	170596	Association des copropriétaires à F	6 000,00
2110204316	170954	VANLERSBERGHE PATRICIA	2 662,00
2110201299	171801	EKTA	6 050,00
2110201296	171856	MARKUS BADER	3 630,00
4500016422	172163	CECIAA	200,00
4500016817	172179	OFFICECITY KANTOORMEBELEN	219,01
2110205414	178332	Stamp - Atelier d'architecture	29 040,00
4500020921	183292	POSITIVITEIT.BE	6 171,00
2110201433	186915	NEUSTADT	31 460,00
2110206176	187214	Institut pour le Développement et l	163 350,00
4500021233	188006	INTERNATIONAL TRAINING NETWORK	1 633,50
2110201974	189619	2M BIKES	1 625,03
2110202022	190291	BERNARDO DE OLIVEIRA BERGA RODRIGUE	4 694,80
2110202019	190296	VIDI-SQUARE AV SOLUTIONS & VIDEO RE	3 979,93
4500017194	190345	Wartique, Victor	7 253,95
2110202063	190586	SEBECO	623 859,55
2110202501	192264	EL BATTIOUI OUAFI	5 460,00
2110203026	192704	TIJDELIJKE VERENIGING ABOG NV - WIL	3 600 000,00
2110202547	192857	VAN MOER - SONNEVILLE	2 129,60
2110202828	194085	Musée et Centre d'Etudes et de Rech	10 817,40
2110202910	194301	Electric By D'leteren	22 860,16
2110202914	194301	Electric By D'leteren	18 462,66
2110202941	194695	Wicked Pigeon ASBL	3 000,00
2110202927	194822	LAURA SIMONATI	2 032,80
2110202946	194904	PROXIMUS ART	3 080,50
2110203347	195306	Uytterlinde, Pieter	6 500,00
4500021569	195356	ILPACK STARTUP SL	290,28
4500018499	195356	ILPACK STARTUP SL	290,28
2110203254	195673	SHL BELGIUM	258 000,00
2110203608	195673	SHL BELGIUM	36 118,50
2110300251	196037	Feller, Jean-François	22 673,53
2110203451	196315	SECUREME	2 359,50
2110203828	196640	PLISSART MARIE	32 000,00
2110205943	197254	WONDERFOL	60 500,00
2110203575	197297	David Szafran	36 300,00
2110400259	197485	BRUNET EMMANUEL	2 268,00
4500019425	197936	KANGAROOT	9 308,53
2110203886	198183	PLATEFORME BELGE POUR LA PARTICIPAT* CITOYENNE	24 200,00
2110204637	198391	VIANOVA	43 560,00
2110203793	198566	BARBARA FELGENHAUER	18 150,00
2110203934	199491	DIMENSYS BUSINESS CONSULTANTS	167 851,20
2110300268	199651	HAVANA ARCHITECTUUR	10 000,00
2110204201	200514	KARINE JEAN-PIERRE CLAESSENS NOTERM	5 490,80
2110204359	201713	Peyrebrune, Julien	11 585,75
4500020422	201814	POSTHUMUS	42,12
4500020472	202015	LE PALAIS DES THES SA	413,03
2110204831	202132	DATA TRUST ASSOCIATES	17 968,50
2110205330	206237	Crossknowledge	171 500,00
2110206135	206260	ARPEGGIO	43 333,63
2110205354	206318	TEMMERMAN PATRICK	84 700,00
2110205859	207292	DWARSDENKERS	24 079,00
2110205996	207488	BGROUP GREISCH-MA2-CANEVAS	3 369 850,00
2110206006	207496	SPORT NATURE ET DECOUVERTE	450,00
2110206400	207532	PROFACTS	398 836,76
2110206052	207592	BANQUE DE FRANCE - DIRECTION	16 137,66
2110206100	207658	MIKO	3 106,45
2110206142	207724	ALEXANDRA DEPREZ	4 000,00
2110206170	207778	TRIANGLE TRANSLATIONS	17 417,95
2110300346	207779	PDFTRON SYSTEMS INC	75 105,00
2110206382	207834	MULTIPLE A&U - TPF ENGINEERING	208 029,25
2110206328	208352	BOULANGER SOPHIE	3 815,25
2110206180	1100000001	homegrade	198 750,00
2110300142	1100000003	BRUXELLES - PROPLETE	75 000,00



INVENTAIRE DES MARCHES PUBLICS 2021 (SERVICES)			
N° REFERENCE SAP	BENEFICIAIRE		MONTANT
	N° SAP	NOM	
2110206069	110000004	BRUXELLES ENVIRONNEMENT	244 128,00
2110201327	110000007	IRISTEAM	2 159 000,00
2110202339	110000007	IRISTEAM	14 534,00
2110205864	110000007	IRISTEAM	1 200 000,00
2110205500	110000007	IRISTEAM	98 892,00
2110300291	110000007	IRISTEAM	29 796,00
2110200445	110000007	IRISTEAM	11 440,00
2110203554	110000007	IRISTEAM	3 637,45
2110201360	110000009	SIAMU	150 000,00
2110200368	110000011	STIB	95 175,00
2110200109	110000011	STIB	575 000,00
2110203788	110000011	STIB	17 930,56
2110204813	110000011	STIB	1 800 000,00
2110206058	110000011	STIB	36 300,00
2110206296	110000011	STIB	99 404,40
2110300207	110000011	STIB	30 000,00
2110300208	110000020	ERAP	19 602,00
2110201395	110000147	FONDATION CIVA	17 787,00
2110202921	110000148	KANAL	3 997,00
4500015784		MOORKENS	89,80
TOTAL MARCHES (avec engagement ou avec bon de commande)			216 631 555,53
TOTAL MARCHES (sans engagement, sans bon de commande et <30.000€)			6 853 873,04
TOTAL GENERAL (SERVICES)			223 507 428,57



LISTE DES VOYAGES DES FONCTIONNAIRES DIRIGEANTS / DIRECTEURS GÉNÉRAUX

L'article 7, §1^{er}, alinéa 3 de l'ordonnance conjointe à la Région de Bruxelles-Capitale et à la Commission communautaire commune du 14 décembre 2017 sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois, modifié par l'article 4 de l'ordonnance conjointe du 16 mai 2019 donne l'obligation d'établir la liste des voyages effectués par les fonctionnaires dirigeants ou directeurs généraux des Services du Gouvernement.

En 2021, malgré que la pandémie du COVID-19 a continué à sévir, les autorités politiques au niveau mondial ont mis en œuvre des politiques de déconfinement, permettant de détendre les activités économiques et par ricochet la reprise les voyages ;

Les réunions, missions et autres congrès programmés ont recommencé à se tenir en présentiel.

Vous trouverez ci-dessous la liste des voyages qui ont pu se faire :

LISTE DES VOYAGES DES FONCTIONNAIRES DIRIGEANTS / DIRECTEURS GÉNÉRAUX (article 7, § 1 ^{er} , de l'ordonnance conjointe du 14 décembre 2017)						
VOYAGE	DATE	MONTANT	ORGANISATEUR	MANDATAIRE	DATE DECISION MOTIVEE	DATE APPROBATION GOUVERNEMENT
Toulouse - France	02/12/2021	1.007,58	SPRB - BI - Cellule Voyages	ROCHDI KHABAZI	20/10/2021	-
Barcelone – Espagne Berlin - Allemagne	05/07/2021	1.120,13	SPRB - BI - Cellule Voyages	CLAES Anne	08/06/2021	-
Venise - Italie	28-31/10/2021	840,60	SPRB - BI - Cellule Voyages	LAGRILLIERE Sarah	11/10/2021	-
Aveiro - Portugal	05-08/12/2021	568,40	RANN	LAGRILLIERE Sarah	03/11/2021	-
Palermo - Italie	13-15/12/2021	Prise en charge du montant total par l'organisateur	Ville De Palerme	LAGRILLIERE Sarah	-	-
TOTAL		3.536,71				